LYCÉE

OU

COURS DE LITTÉRATURE

ANCIENNE ET MODERNE.

TOME III.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

LYCÉE

OU

COURS DE LITTÉRATURE

ANCIENNE ET MODERNE,

PAR J. F. LA HARPE.

PRÉCÉDÉ

D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES,

PAR M. SAINT-SURIN.

TOME TROISIÈME.

ANCIENS. — ÉLOQUENCE.



A PARIS,
CHEZ EMLER FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 23.
M DCCC XXIX.

COURS
DE
LITTÉRATURE
ANCIENNE ET MODERNE.

PREMIÈRE PARTIE.
ANCIENS.

LIVRE SECOND.
ÉLOQUENCE.

INTRODUCTION.

Nous passons de la poésie à l'éloquence : des objets plus sérieux et plus importants, des études plus sévères et plus réfléchies, vont remplacer les jeux de l'imagination et les illusions variées du plus séduisant de tous les arts. Ce n'est pas qu'ils n'aient tous entre eux des rapports nécessaires et des points de contact par lesquels ils communiquent les uns avec les autres. Ainsi l'imagination, non pas, il est vrai, celle qui invente, mais celle qui peint et qui émeut, est essentielle à l'orateur comme au poëte ; et le poëte, dans le plus vif accès d'enthousiasme, ne doit pas perdre de vue la raison. Mais celle-ci domine beaucoup plus dans l'éloquence, et celle-là dans la poésie. En quittant l'une pour l'autre, nous devons

nous figurer que nous passons des amusements de la jeunesse aux travaux de l'âge mûr ; car la poésie est pour le plaisir, et l'éloquence est pour les affaires. Les vers ne sont guère un objet sérieux que pour celui qui les compose : ce qui fait son occupation est le délassement de ses lecteurs. Mais quand le ministre des autels annonce dans la chaire les grandes vérités de la morale, auxquelles l'idée d'un premier être rémunérateur et vengeur donne une sanction nécessaire et sacrée ; quand le défenseur de l'innocence fait entendre sa voix dans les tribunaux ; quand l'homme d'état délibère dans les conseils sur le sort des peuples ; quand le citoyen plaide dans les assemblées législatives la cause de la liberté ; quand le digne panégyriste du talent et de la vertu leur décerne des éloges qui sont un encouragement pour les uns, pour les autres un reproche, et pour tous une instruction ; enfin, quand le littérateur philosophe prépare dans le silence de la retraite ces réclamations courageuses qui défèrent les abus, les erreurs et les crimes au tribunal de l'opinion publique, alors l'éloquence n'est pas seulement un art, c'est un ministère auguste, consacré par la vénération de tous les citoyens, et dont l'importance est telle, que le mérite de bien dire est un des moindres de l'orateur, et qu'occupés de nos propres intérêts plus que du charme de ses paroles, nous oublions l'homme éloquent pour ne voir que l'homme vertueux et le bienfaiteur de l'humanité.

C'est ainsi que s'établit cette admirable correspondance entre tout ce qu'il y a de plus grand dans l'homme, la vertu et le génie ; c'est ainsi que, par un heureux mélange, nos plus précieux intérêts tiennent à nos émotions les plus douces ; c'est ainsi que se révèlent à tout homme qui pense la puissance réelle et la véritable dignité des arts, et que les leçons de l'histoire et les événements de notre âge, le passé qui nous instruit, le présent qui nous afflige ou nous console, l'avenir qui nous menace ou nous rassure, tout se réunit pour nous rappeler un principe éternel, que la frivolité ne comprend pas assez pour y croire, que les hommes pervers et puissants comprennent trop bien pour ne le pas craindre, et que la

raison a trop su apprécier pour ne le pas répéter sans cesse ; je veux dire que l'ignorance, le préjugé et l'erreur sont en tout genre les plus cruels ennemis des nations, et que les connaissances, les lumières, les talents, sont en effet leurs derniers protecteurs, et les vrais instruments de leur salut et de leur félicité.

En présentant les arts de l'esprit sous un point de vue si imposant, je ne prétends point dissimuler combien ils ont souvent dégénéré de leur noble institution. Toutes les choses humaines ont deux faces; mais l'équité demande que l'une des deux ne nous fasse pas perdre l'autre de vue. Les arts et les talents sont comme toutes les autres espèces de puissances : les plus respectables en elles-mêmes peuvent être les plus odieuses et les plus avilies, ou par la négligence qu'on y apporte, ou par l'abus qu'on en fait.

L'éloquence dans un cardinal de Retz a été le fléau de l'état; mais dans un L'Hospital, un Matthieu Molé (pour ne parler encore ici que des siècles passés), c'était la sauvegarde du peuple. Faisons la même distinction dans un ordre de choses moins élevé, et nous n'aurons point l'injustice de déprécier l'art d'écrire, parce qu'il est devenu pour tant de gens un métier malheureusement trop facile. C'est là, puisqu'il faut le dire, le principe de toute dégradation, et le prétexte dont se servent la vanité et l'envie pour rabaisser ce qui doit être honoré. Les rhéteurs et les déclamateurs des écoles romaines étaient des pédagogues vulgaires; mais un Quintilien, qui pendant vingt ans eut l'honneur, unique dans Rome, de tenir aux frais du gouvernement une école publique d'éloquence et de goût ; un Quintilien, qui a transmis ses leçons à la dernière postérité, en a mérité l'hommage et la reconnaissance. Un froid panégyrique d'un homme médiocre, composé par un médiocre écrivain, peut n'être qu'une amplification de collége ; mais l'oraison funèbre d'un pasteur vertueux [1], prononcée par

[1] Celle de M. Léger, curé de Saint-André-des-Arcs, faite par son élève et son ami, l'évêque de Senez.

un évèque digne d'être son élève ; mais l'éloge de Marc-Aurèle, composé par un orateur philosophe ; mais le beau plaidoyer où l'avocat général Servan associa la cause de tout un peuple d'opprimés à celle d'un protestant, et la fit triompher ; mais plus d'un ouvrage de nos jours, où la plus riche éloquence n'a servi qu'à développer les plus importants objets de la législation et du gouvernement : ces grandes et belles productions, j'ose le dire, ne sont pas proprement des livres, mais des lois, des bienfaits, des exemples, des monuments ; et si, dans ce genre comme dans tout autre, on a reproché trop souvent aux hommes une justice tardive, je crois m'honorer, ainsi que vous, en vous offrant l'occasion de devancer l'hommage de nos neveux et la voix de l'avenir.

Si l'éloquence est si importante dans son objet, si noble dans ses motifs, si utile dans ses travaux, ne dédaignons pas la science qui lui sert de guide et d'introductrice, la rhétorique ; ne nous faisons pas scrupule de revenir un moment sur ces premières notions, qui sont le plus souvent pour la jeunesse une passe-temps plutôt qu'une instruction, et qui peuvent être aujourd'hui plus fructueuses pour des esprits plus formés. C'est la connaissance des premiers principes bien développés et bien conçus qui nous met à portée de mieux sentir le mérite de ceux qui ont su les appliquer. Souvenons-nous, pour me servir d'une comparaison de Quintilien, que la voix du plus grand orateur a commencé par n'être que le bégaiement de l'enfance, et nous ne mépriserons pas les premières traces qui marquent la route du génie. Quand la magie des décorations théâtrales nous représente la majesté d'un temple, la pompe d'un palais, la verdure d'un bocage, nos yeux sont enchantés de ce spectacle ; mais pour leur faire cette agréable illusion, il a fallu d'abord étudier les effets de la perspective, le jeu de la lumière et des ombres, et le prestige des couleurs.

Je m'étais proposé d'analyser avec vous la rhétorique d'Aristote ; mais plusieurs raisons m'en ont détourné. D'abord les quatre livres qu'il a composés sur cette vaste matière, et dont le dernier, adressé à son disciple Alexandre, n'est qu'un ré-

sumé des trois premiers, sont un traité de philosophie, plus encore que de l'art oratoire. Aristote, se fondant sur ce que ceux qui avaient écrit avant lui sur le même sujet en avaient trop négligé la partie morale, embrasse celle-ci de préférence, et d'autant plus qu'elle était analogue à sa manière de considérer les objets. Accoutumé à généraliser toutes ses idées, il applique à la rhétorique la méthode des universaux. Ainsi, par exemple, à propos du genre délibératif, qui roule particulièrement sur la discussion de l'utile et de l'honnête, il passe en revue tous les rapports sous lesquels les actions humaines peuvent être ou honnêtes ou utiles. A propos du genre judiciaire, il examine la nature des preuves, la vraisemblance ou l'invraisemblance, le réel ou le possible, la manière d'accuser ou de défendre, d'émouvoir dans le cœur des juges les différentes passions qui peuvent déterminer, comme la haine ou l'amour, l'indignation ou la pitié; mais il traite toutes ces matières avec l'austérité d'un philosophe qui veut d'abord que l'on songe à être un bon moraliste avant d'être orateur. C'est là, sans doute, une excellente étude pour celui qui, se destinant à cet emploi, veut asseoir son art sur une base solide, et connaître bien tous les matériaux qu'il doit mettre en œuvre. Mais, vous le savez, ce n'est pas là ce qui doit nous occuper; il ne s'agit point ici de former des orateurs ni des poëtes, mais d'acquérir une idée juste de la belle poésie et de la saine éloquence. Nous n'enseignons point à broyer les couleurs ni à tenir le pinceau, mais à voir, à juger, à sentir l'effet et l'expression du tableau, et le mérite du peintre. A l'égard des moyens que l'artiste emploie, et des principes qu'il doit suivre, il suffit qu'ils ne nous soient pas étrangers : c'est à lui seul à les approfondir pour les pratiquer. Quintilien lui-même, dans ses *Institutions oratoires*, se contente d'indiquer les différentes parties de l'art, et d'y joindre des préceptes de goût. Il renvoie aux écoles ceux qui veulent en savoir davantage. Son ouvrage, rempli d'esprit et d'agrément, est celui qui nous convient, et c'est avec lui que nous allons revenir sur les éléments de l'art oratoire, dont nous ne prendrons que ce qu'il

nous faudra pour lire ensuite les orateurs avec plus de plaisir et plus de fruit, et nous familiariser avec cette partie du langage didactique qu'il n'est pas permis d'ignorer quand on a reçu quelque éducation.

CHAPITRE PREMIER.

Analyse des Institutions oratoires de Quintilien.

SECTION PREMIÈRE.

Idées générales sur les premières études, sur l'enseignement, sur les règles de l'art.

Si quelque chose peut donner un nouveau prix à ce livre immortel, c'est l'époque où il fut composé. C'était celle de l'entière corruption du goût, et ce qu'entreprit Quintilien fait autant d'honneur à son courage qu'à ses talents. Né sous Claude, il avait vu finir les beaux jours de l'éloquence, longtemps portée à son plus haut degré par Cicéron et Hortensius, et soutenue ensuite par Messala et Pollion, mais bientôt précipitée vers sa décadence par la foule des rhéteurs qui ouvraient de tous côtés des écoles d'un art qu'ils avaient dégradé. Il faut avouer aussi que la chute de la république avait dû entraîner celle des beaux-arts. L'éloquence qu'on nomme délibérative, celle qui traitait des plus grands objets dans le sénat ou devant le peuple, était nécessairement devenue muette lorsqu'il ne fut plus permis à la liberté de monter dans la tribune, et lorsque, dans un sénat esclave, il ne fut plus question que de déguiser avec plus ou moins d'esprit la bassesse des adulations que l'on prodiguait au despote, dont la volonté était la première

des lois, ou d'envenimer avec plus ou moins d'art les lâches accusations que les délateurs à gages intentaient contre quelques citoyens vertueux que le regard ou le silence du tyran avait désignés pour victimes. Il y avait encore des tribunaux, mais ils se sentaient, comme tout le reste, de la dépravation générale. Les grandes affaires ne s'y traitaient plus; il ne s'agissait plus d'y déférer un Verrès, un Clodius à l'indignation publique : on n'y portait que ces controverses obscures où les avocats songeaient plus au gain qu'à la renommée. Ce n'était plus le temps où le barreau était la première arène ouverte au talent qui voulait se faire connaître; où les défenses et les accusations judiciaires étant un des grands moyens d'illustration, les hommes les plus considérables de l'état ne demandaient qu'à se signaler de bonne heure en dénonçant d'illustres coupables, en défendant des accusés contre les plus puissants adversaires; où une ambition honorable cherchait des inimitiés éclatantes. L'art des orateurs n'était plus qu'un métier de jurisconsulte et d'avocat. L'éloquence s'élève ou s'abaisse en proportion des objets qu'elle traite et du théâtre où elle s'exerce. Ainsi, pour se faire remarquer dans cette lice obscure, on eut recours à de petits moyens. Les minces ressources du bel esprit, la puérile affectation des antithèses, la froide profusion des lieux communs, le ridicule abus des figures, en un mot, toute l'afféterie d'un art dépravé qui veut relever de petites choses, voilà ce qu'on admirait dans cette Rome, autrefois la rivale

d'Athenes. Les *déclamations* (1) des écoles avaient achevé de tout gâter. On appelait de ce nom des discours sur des sujets feints, qui étaient les exercices journaliers des jeunes étudiants. Ces sortes de discours, prononcés publiquement par les maîtres de rhétorique, ou par leurs écoliers, avaient une vogue incroyable. On se portait en foule à cette espèce de spectacle, le seul qui offrît du moins le fantôme de l'éloquence à ces mêmes Romains qu'elle ne pouvait plus appeler au barreau et aux assemblées du peuple. Comme les sujets communs des discussions judiciaires ne paraissaient pas aux rhéteurs assez importants pour y faire briller leur esprit et piquer la curiosité, ils imaginaient à plaisir les questions les plus bizarres, les causes les plus extraordinaires, et telles qu'elles ne pouvaient que très-rarement se présenter dans les tribunaux. Nous avons encore des essais de ces controverses imaginaires, les uns de Sénèque, le père du philosophe; d'autres très-faussement et très-ridiculement attribués à Quintilien. En voici quelques-uns du premier, qui peuvent faire juger des autres. Premier sujet : la loi ordonne que celui qui aura fait violence à une fille libre soit condamné à mort ou à l'épouser sans dot. Un jeune homme en viole deux dans une nuit. L'une veut l'épouser, l'autre

[1] On les nommait ainsi, parce que ces discours étaient déclamés dans les écoles avec emphase; et s'exercer chez soi au débit et à l'action oratoire, s'appelait aussi déclamer, *declamare*.

demande sa mort. Plaidoyer pour l'une et pour l'autre. Second sujet : la loi ordonne qu'une vestale coupable d'une faiblesse sera précipitée du haut d'un rocher. Une vestale accusée de ce crime, invoque Vesta, se précipite et n'en meurt pas. On veut lui faire subir le même supplice une seconde fois. Plaidoyer pour et contre. Troisième sujet : la loi permet à quiconque surprendra sa femme en commerce adultère avec un homme de les tuer tous les deux. Un soldat qui avait perdu ses deux bras à la guerre surprend ainsi sa femme, et ne pouvant se faire justice lui-même, il donne ordre à son fils de percer de son épée les deux coupables. Le fils le refuse et le père le déshérite. La cause est portée en justice : plaidoyer pour le père et pour le fils.

Voilà les frivoles jeux d'esprit où les rhéteurs et leurs disciples épuisaient toutes les subtilités de la dialectique et toutes les finesses de leur art. Qu'arrivait-il? c'est que les jeunes gens, après avoir passé des années entières à exalter leur imagination et à se creuser la tête sur des chimères, arrivaient au barreau presque entièrement étrangers aux affaires qui s'y traitaient et au ton qu'elles exigeaient. C'étaient de froids et pointilleux sophistes, et non de bons avocats, encore moins de grands orateurs; car on imagine bien que le style de ces compositions bizarres se ressentait du vice des sujets : rien de vrai, rien de senti, rien de sain; des raisonnements captieux, des pointes, de faux brillants, des tours de force, c'est tout ce qu'on remarque dans ce

qui nous reste de ces étranges plaidoiries. Tout l'esprit qu'on y a perdu ne vaut pas une page de Cicéron ou de Démosthènes.

C'est de là qu'est venu parmi nous l'usage d'appeler *déclamation*, en vers et en prose, ce défaut aujourd'hui presque général, qui consiste à exagérer ambitieusement les objets, à s'échauffer hors de propos, à se perdre dans des lieux communs étrangers à la question. Dans tout ces cas, plus on veut élever et animer son style, plus on le rend déclamatoire, parce qu'au lieu de montrer un orateur rempli de son sujet, ou un personnage pénétré de sa situation, on nous montre à peu près ce même jeu d'esprit qui était propre aux anciens déclamateurs.

Malheureusement il parut à cette époque un écrivain célèbre qui, ayant assez de mérite pour mêler de l'agrément à ses défauts, contribua beaucoup à la perte du bon goût. Ce fut Sénèque, qui, né avec beaucoup plus d'esprit que de véritable talent, était plus intéressé que personne à ce que l'esprit tînt lieu de tout, et qui trouva plus commode de décrier l'ancienne éloquence que de chercher à l'égaler. Il ne cessait, dit Quintilien, de se déchaîner contre ces grands modèles, parce qu'il sentait que sa manière d'écrire était bien différente de la leur, et qu'il se défiait de la concurrence. Son style haché, sentencieux, sautillant, eut aux yeux des Romains le charme de la nouveauté, et ses écrits eurent une vogue prodigieuse, que sa longue faveur et sa grande fortune durent augmenter encore.

Pour être à la mode, il fallait écrire comme Sénèque. « Rien n'est si dangereux, dit judicieusement l'abbé Gédoyn, que l'esprit dans un écrivain » qui n'a point de goût. Les traits de lumière dont » il brille frappent les yeux de tout le monde, et ses » défauts ne sont remarqués que d'un petit nombre de gens sensés. » Ils n'échappèrent point à Quintilien, qui conçut le projet courageux de faire revivre la saine éloquence décréditée, et de la faire rentrer dans tous ses droits. Il commença par la plus efficace de toutes les leçons, mais la plus difficile de toutes, l'exemple. Il parut au barreau avec éclat, et ses plaidoyers, que nous avons perdus, furent regardés comme les seuls qui rappelassent le siècle d'Auguste. On retrouva, on reconnut avec plaisir cette diction noble, naturelle, intéressante, qui depuis si long-temps était oubliée. Son livre *des Causes de la corruption de l'éloquence*, qui ne nous est pas parvenu, ouvrit les yeux des Romains; car il y a toujours un grand nombre d'hommes désintéressés qui sont dans l'erreur sans y être attachés, et qui ne demandent pas mieux que de voir la lumière quand on la leur présente. On vit dans Quintilien le restaurateur des lettres. On se réunit pour l'engager à enseigner publiquement un art qu'il possédait si bien, et on lui assigna des appointements sur le trésor public, honneur qu'on n'avait encore fait à personne. L'empereur lui confia l'éducation de ses neveux, et le décora des ornements consulaires. Quintilien, pour mieux répondre à la confiance et à l'estime qu'on lui témoignait, renonça

aux exercices du barreau, quelque attrait et quelque avantage qu'ils lui offrissent, et se consacra pendant vingt ans à donner des leçons à la jeunesse romaine. C'est dans la retraite qui suivit ce long travail qu'il composa ses *Institutions oratoires*; il avait alors près de soixante ans. L'antiquité nous a transmis son nom avec les plus grands éloges, et Martial l'appelle *la gloire de la toge romaine*:

« Gloria romanæ, Quintiliane, togæ. »

Mais son plus bel éloge est sans contredit son ouvrage.

Il est divisé en douze livres. Il prend l'orateur dès le berceau, et dirige ses premières études. Les idées générales qui remplissent les deux premiers livres sont, pour les parents et pour les maîtres, même en mettant à part le dessein particulier de l'auteur, d'excellents préceptes d'éducation. Il combat victorieusement ceux qui prétendent qu'il ne faut appliquer un enfant à aucune espèce d'étude avant l'âge de sept ans. « J'aime mieux, dit-il, m'en » rapporter à ceux qui ont cru, avec Chrysippe, » qu'il n'y avait dans la vie de l'homme aucun temps » qui ne demandât du soin et de la culture. Qui em» pêche que, dès le premier âge, on ne cultive l'es» prit des enfants comme on peut cultiver leurs » mœurs? Je sais bien qu'on fera plus, dans la suite, » en un an, que l'on n'aura pu faire durant tout » le temps qui a précédé; mais il me paraît néan» moins que ceux qui ont tant ménagé les enfants » ont prétendu ménager encore plus les maîtres.

» Après tout, que veut-on que fasse un enfant de-
» puis qu'il commence à parler? car enfin il faut bien
» qu'il fasse quelque chose; et si l'on peut tirer de
» ses premières années quelque avantage, si petit
» qu'il soit, pourquoi le négliger? Ce que l'on
» pourra prendre sur l'enfance est autant de gagné
» pour l'âge qui suit. Il en est de même de tous les
» temps de la vie. Tout ce qu'il faut savoir, qu'on
» l'apprenne toujours de bonne heure : ne souf-
» frons point qu'un enfant perde ses premières
» années dans l'habitude de l'oisiveté. Songeons
» que pour ses premières études il ne faut que de
» la mémoire, et que non-seulement les enfants
» en ont, mais qu'ils en ont même beaucoup plus
» que nous. Je connais trop aussi la portée de cha-
» que âge pour vouloir qu'on tourmente d'abord
» un enfant et qu'on lui demande plus qu'il ne peut.
» Il faut se garder surtout de lui faire haïr l'instruc-
» tion dans un temps où il ne peut encore l'aimer,
» de peur que le dégoût qu'on lui aura une fois fait
» sentir ne le rebute pour toujours. L'étude doit
» être un jeu pour lui. Je veux qu'on le prie, qu'on
» le loue, qu'on le caresse, et qu'il soit toujours
» bien aise d'avoir appris ce que l'on veut qu'il sa-
» che. Quelquefois, ce qu'il refusera d'apprendre,
» on l'enseignera à un autre; c'est le moyen de pi-
» quer sa jalousie. Il voudra le surpasser, et on lui
» laissera croire qu'il a réussi. Cet âge est fort sen-
» sible à de petites récompenses : c'est encore une
» amorce dont il faut se servir. Voilà de bien petits
» préceptes pour un aussi grand dessein que celui

» que je me suis proposé ; mais comme les corps » les plus robustes ont eu de faibles commence-» ments, tels que le lait et le berceau, les études » ont aussi leur enfance. »

Ceux qui ont lu *Émile* croiront entendre Rousseau : on indique ici les idées qu'il a si bien développées. Mais il y en a une sur la mémoire, qui est d'une telle importance, que je ne puis m'empêcher de m'y arrêter. Ce que dit Quintilien de celle des enfants est encore plus vrai de celle des jeunes gens ; et, par malheur, nous savons trop tard quel trésor nous avions alors à notre disposition, et combien il importe de s'en servir dans le temps. Soyons bien assurés que, dans tout ce qui regarde la mémoire et l'intelligence, il n'y a rien dont on ne soit capable depuis dix ans jusqu'à trente : c'est alors qu'on peut tout apprendre et tout retenir. Les organes, encore neufs, ont tant d'aptitude et d'énergie ! la tête est si saine et le corps si robuste ! toutes les idées sont si fraîches ! toutes les perceptions si vives ! toutes les images si présentes ! et c'est pour cela peut-être que le temps à cet âge paraît si long ; c'est que tout fait trace dans notre esprit, et que le passé nous est toujours présent. Cette foule de sensations qui ont marqué tous les instants de la durée, nous a laissé comme une longue histoire qui nous semble ne devoir pas avoir de fin. Mais à mesure que nos organes s'altèrent, la multiplicité des objets commence y à mettre de la confusion : l'attention soutenue, le long travail, nous deviennent plus difficiles ; les distractions

sont plus fréquentes, et les délassements plus nécessaires. S'il était permis raisonnablement de se plaindre d'un ordre de choses qui, sans doute, de quelque manière qu'on l'envisage, n'a pu être que ce qu'il est, on serait tenté de murmurer contre la nature, qui, d'ordinaire, augmente en nous le désir d'apprendre et de connaître lorsque nous en avons moins de moyens. Il semble que dans la jeunesse elle nous aveugle sur nos propres facultés, et permettre aux passions de nous en dérober le regret. Ce n'est pas que, dans la maturité, l'esprit n'ait toute sa force pour produire, mais il en a bien moins pour apprendre. L'homme né avec la plus heureuse mémoire s'étonne, à quarante ans, d'être obligé de lire deux et trois fois ce qu'à vingt une seule lecture rapide aurait gravé dans son souvenir. Cette altération des facultés intellectuelles nous est d'autant plus sensible, que c'est celle à laquelle on s'attend moins. Tout nous avertit de bonne heure de la faiblesse de nos sens; mais on est long-temps accoutumé à faire à peu près ce qu'on veut de son esprit. Nous avons dans nous je ne sais quel sentiment qui nous porte à croire que les organes de la pensée ne doivent souffrir aucun affaiblissement; et, quand on vient à l'éprouver, on s'étonne, on s'indigne, pour ainsi dire, de sentir échapper une force qu'on avait crue impérissable. Elle ne l'est pourtant pas; et ceux qui ont apporté en naissant ce goût de connaissances que souvent les séductions de la jeunesse font négliger, et qu'on remet à satisfaire dans un autre temps, ne

sauraient trop se redire que c'est à la première moitié de notre vie qu'appartient particulièrement cet inappréciable don de la mémoire, et que c'est alors qu'il en faut faire usage, si l'on ne veut passer l'autre moitié à le regretter.

Quintilien examine une autre question qui revient encore tous les jours, et sur laquelle les avis sont partagés : Si l'éducation domestique est préférable à celle des écoles publiques. On trouve chez lui les mêmes objections et les mêmes réponses qu'on fait aujourd'hui. Il décide pour l'éducation des classes, et sa principale raison, qui paraît assez fondée, c'est qu'il faut de bonne heure accoutumer les jeunes gens à vivre en société. Ce motif, qui, bien examiné, peut s'appliquer à toutes sortes de personnes, est décisif, surtout pour celui qui se destine au barreau. « Que celui, dit-il, qui » doit vivre au milieu de la multitude et dans le » grand jour d'un théâtre public, s'habitue de » bonne heure à ne pas craindre l'aspect des hom- » mes; qu'on ne le laisse point pâlir dans l'ombre » de la solitude. Il faut que son esprit s'anime et » s'élève, au lieu que dans la retraite il contracte une » sorte de langueur, il se couvre d'une espèce de » rouille, ou bien il s'enfle d'une vaine confiance » en lui-même ; car celui qui ne s'expose point à » être comparé aux autres juge toujours trop fa- » vorablement de lui ; ensuite, quand il faut ha- » sarder en public le fruit de ses études, le grand » jour le blesse; tout est nouveau pour lui, parce » qu'il a eu le tort d'étudier seul avec lui-même ce

» qu'il devait pratiquer aux yeux de tout le monde. »

A cette raison, qui est relative au disciple, Quintilien en ajoute une qui regarde le maître. Il pense que celui-ci fera toujours beaucoup mieux dans une école fréquentée que dans une maison particulière. « Un maître qui n'a qu'un enfant à instruire » ne donnera jamais à ses paroles tout le poids, » tout le feu qu'elles auraient s'il était animé par » une foule d'auditeurs; car la force de l'éloquence » réside principalement dans l'âme : il faut, pour » que notre âme soit puissamment affectée, qu'elle » se fasse de vives images des choses, et qu'elle se » transforme pour ainsi dire dans celles dont nous » avons à parler. Or, plus elle est par elle-même » noble et élevée, et plus elle a besoin d'être ébran- » lée par un grand spectacle. C'est alors que la » louange lui fait prendre un essor plus haut, que » l'effort qu'elle fait lui donne un élan plus vif, et » qu'elle ne conçoit plus rien que de grand. Au » contraire, on sent je ne sais quel dédain d'abais- » ser à un seul auditeur ce sublime talent de la » parole, qui coûte tant de soins et de travaux, et » de sortir pour lui seul des bornes du langage or- » dinaire. Qu'on se représente en effet un homme » qui prononce un discours avec le ton, les gestes, » les mouvements, la chaleur, la fatigue d'un ora- » teur, et tout cela pour une personne qui l'écoute : » ne ressemblera-t-il pas à un insensé? Si l'on ne » devait jamais parler qu'en particulier, il n'y aurait » point d'éloquence parmi les hommes. »

Ce qu'on vient de dire de celui qui parle est

tout aussi vrai de celui qui écoute. Dans l'un et l'autre cas, on est moins bien seul qu'en société; et cette observation est ici, ce me semble, d'autant mieux placée, qu'elle peut servir de réponse à une objection que quelques personnes avaient d'abord faite contre cet établissement si honorable aux lettres, et à qui votre approbation, manifestée par des témoignages si flatteurs, promet cette stabilité qui seule peut le rendre national. On a dit que tout ce qu'on entend dans ce Lycée pouvait se lire dans le cabinet avec tout autant de fruit. J'oserais croire, au contraire (et cette opinion est fondée sur la nature même et sur l'expérience), que si nous sommes assez heureux pour être de quelque utilité, elle doit être ici plus certaine et plus étendue que partout ailleurs. Je connais tous les avantages de la lecture particulière, surtout dans les matières abstraites, qui exigent beaucoup de méditation; mais pour celles que nous traitons ici, qui généralement ont plus besoin d'être bien saisies que long-temps approfondies, qui sont plus faites pour donner du mouvement à l'esprit que pour le condamner au travail, cette forme des assemblées publiques et cette habitude des mêmes exercices me paraît préférable à toutes les autres. En ce genre, l'oreille vaut mieux que l'œil pour retenir et arrêter la pensée. Les sensations sont plus vives quand elles ne sont pas solitaires; elles sont plus sûres quand elles paraissent confirmées par tout ce qui nous environne; l'attention de chacun est soutenue par celle des autres; ce qu'on

a senti en commun laisse une trace plus profonde. Chacun remporte des idées acquises qu'il compare à loisir avec les siennes: et il se fait en quelque sorte un travail général et simultané de tous les esprits, qui tourne tout entier au profit de la raison et de la vérité.

Quintilien fait passer son élève par tous les genres d'instructions qui doivent occuper les premières années et précéder l'étude de l'éloquence. Il le met d'abord entre les mains du grammairien, qui doit lui apprendre à parler, à écrire correctement sa langue, à lire les poëtes grecs et latins, à connaître les règles de la versification, à sentir le charme de la poésie, à prendre une idée générale de l'histoire. Il veut de plus qu'il ne soit pas étranger à la musique ni à la géométrie, afin que l'une lui forme l'oreille, et lui donne le sentiment de l'harmonie, et que l'autre l'accoutume à la justesse et à la méthode. Il sent bien qu'on sera étonné de tout ce qu'il demande de l'élève qu'il veut préparer à l'éloquence. Mais il ne fait en cela que répéter ce que recommande Cicéron dans son *Traité de l'Orateur*, et se justifie, comme lui, en disant qu'il ne se règle sur aucun de ceux qu'il connaît, mais qu'il veut tracer le modèle idéal d'un orateur accompli, tel qu'il l'a conçu: dût-il ne jamais exister, chacun, du moins, en prendra ce dont il sera capable, et ira jusqu'où il peut aller. On s'attend bien qu'il n'omet pas la politique ni la jurisprudence, sans lesquelles on ne peut traiter ni les affaires de l'état ni celles des particuliers. Il prévoit qu'on se ré-

criera sur la multitude des connaissances qu'il exige. Il faut voir les raisons et les exemples dont il s'appuie, et dont le détail nous mènerait trop loin de notre objet. Mais l'espèce de péroraison qui termine ce morceau et finit son premier livre vous fera d'autant plus de plaisir, que vous verrez combien l'auteur était pénétré de cet amour des arts et de ce noble enthousiasme sans lequel il est impossible d'y exceller, ni de les faire aimer aux autres.

« Avouons que nous grossissons les difficultés » pour excuser notre indolence. Ce n'est pas l'art » que nous aimons : nous ne voyons pas dans l'é- » loquence telle que je l'ai conçue, c'est-à-dire in- » séparable de la vertu; nous n'y voyons pas la plus » belle, la plus honorable des choses humaines : » nous n'y cherchons qu'un vil et sordide trafic. » Eh bien! que, sans tous les talents que je de- » mande, on se fasse écouter au barreau, qu'on » puisse même s'y enrichir, j'y consens; mais celui » qui aura devant les yeux cette image divine de » l'éloquence, qu'Euripide a si bien nommée la » Souveraine des âmes, celui-là n'en verra pas l'a- » vantage et le fruit dans un salaire abject, mais » dans l'élévation de ses pensées, dans les jouis- » sances de son âme, jouissances continuelles et » indépendantes de la fortune. Il donnera volon- » tiers aux arts et aux sciences le temps que l'on » perd dans l'oisiveté, dans les jeux, les spectacles, » les conversations frivoles, le sommeil et les fes- » tins, et trouvera plus de douceur dans les études

» de l'homme de lettres que dans tous les plaisirs » de l'ignorance; car une providence bienfaisante » a voulu que nos occupations les plus honnêtes » fussent aussi les plus satisfaisantes et les plus » douces. »

A l'égard des auteurs qu'il faut mettre les premiers entre les mains des jeunes gens, c'est une question qui ne lui paraît pas difficile à résoudre. Ce n'est pas que de son temps il n'y eût des gens qui prétendaient que les auteurs les plus médiocres étaient ceux qu'il convenait de faire lire les premiers, et cette opinion a été renouvelée de nos jours[1]. Le prétexte de ce frivole paradoxe, c'est que la première jeunesse n'est pas à portée de sentir toutes les beautés des écrivains supérieurs. Non, mais elle est très-susceptible de se laisser séduire par le mauvais goût avant de connaître le bon; et pourquoi l'exposer à ces impressions trompeuses qu'on n'est pas toujours sûr d'effacer? Le précepte de Quintilien est fort simple, et n'en est pas moins bon. « Mon avis est qu'il faut lire les meilleurs au» teurs dès le commencement, et toujours. » Mais il donne d'abord la préférence à ceux qui ont écrit avec le plus de netteté. Il préfère, par exemple, Tite-Live à Salluste; mais il place avant tout Cicéron, et après lui ceux qui s'en rapprocheront le plus. Il ajoute : « Il est deux excès opposés dont il » faut également se garder. Ne souffrons pas que

[1] Dans le livre intitulé *Adèle et Théodore*, ou *Lettres sur l'Éducation*. Il en sera parlé ailleurs.

» le maître, par une admiration aveugle de nos an-
» tiquités, laisse les enfants se rouiller dans la lec-
» ture de nos vieux auteurs, tels que les Gracches,
» Caton, et autres du même temps : ils y prendraient
» une manière d'écrire dure, sèche et barbare. Trop
» faibles pour atteindre à la force des pensées et à
» la noblesse des sentiments, ils s'attacheraient à
» l'expression, qui sans doute était bonne alors,
» mais qui ne l'est plus aujourd'hui; et, contents
» d'imiter ce qu'il y a de défectueux dans ces grands
» hommes, ils seront assez sots pour croire qu'ils
» leur ressemblent. D'un autre côté, il faut pren-
» dre garde qu'ils ne se passionnent pour les mo-
» dernes au point de mépriser les anciens et d'aimer
» dans les écrivains de nos jours jusqu'à leurs dé-
» fauts, jusqu'à cette profusion d'ornements qui
» énerve le style. Gardons-nous qu'ils ne se laissent
» séduire par cette sorte de luxe et de mollesse qui
» les flatte d'autant plus, qu'elle a plus de rapport
» avec la faiblesse de leur âge et de leur jugement.
» Quand ils auront le goût formé, et qu'ils seront
» capables de s'en tenir à ce qui est bon, ils pour-
» ront tout lire indifféremment, anciens et moder-
» nes, de manière qu'ils prendront des uns la force
» et la solidité, purgée des ordures d'un siècle gros-
» sier, et des autres cette élégance, qui est un mé-
» rite réel lorsqu'elle n'est pas fardée : car la nature
» ne nous a pas faits pires que nos aïeux; mais le
» temps a changé notre goût, et, trop amateurs de
» ce qui flatte, nous avons porté le raffinement et
» la délicatesse plus loin qu'il ne fallait. Aussi les

» anciens ne nous ont pas tant surpassés par le
» génie que par les principes. »

On voit combien ceux de Quintilien étaient mesurés et réfléchis, combien il était digne de la place qu'il occupait. En les appropriant à notre siècle, nous pourrons en tirer cette conséquence, que les ouvrages de Corneille ne doivent être donnés à un jeune homme dont les lectures seront bien dirigées qu'après que Despréaux et Racine auront suffisamment formé son goût. Je me souviens très-distinctement que plusieurs de mes camarades de rhétorique, qui ne manquaient pas d'esprit, me citaient avec enthousiasme le rôle de Rodelinde, dont ils prenaient la bizarre enflure pour de la noblesse, et celui d'Attila, dont la férocité brutale leur paraissait de la grandeur. Un instituteur éclairé qui aurait conduit leurs études les aurait amenés par degrés au point de sentir d'eux-mêmes que cette grandeur qu'ils cherchaient était réellement dans *Cinna* et dans *les Horaces.* Un autre genre de défaut peut leur faire illusion dans un auteur tel que Fontenelle; et s'ils ne sont pas bien accoutumés, par la lecture des classiques, à ne goûter que ce qui est sain, l'abus qu'il fait de son esprit et ses agréments recherchés pourront leur paraître ce qu'il y a de plus charmant et de plus parfait.

Comme les mêmes erreurs reviennent assez naturellement aux mêmes époques, on ne s'étonnera pas que, du temps de Quintilien, comme aujourd'hui, il y eût des gens qui soutenaient avec une hauteur qui leur paraissait sublime, et qui n'était

que risible, que tout ce qu'on appelle art, règles, principes, était ou des chimères ou des superfluités, et que la nature seule faisait tout. Quintilien veut bien employer deux chapitres à les combattre : non pas qu'il ne sût très-bien qu'aux yeux de la raison une assertion si insensée ne mérite pas même d'etre réfutée sérieusement; mais il savait aussi qu'une pareille doctrine peut être du goût de bien des gens, et d'autant plus aisément, qu'il n'y a rien de si commode, rien qui flatte plus l'amour-propre et la paresse, que de pouvoir prendre l'ignorance pour le génie; car, d'ailleurs, les sophismes puérils dont on s'efforce de s'appuyer ne peuvent pas résister au plus léger examen. Ce sont toujours de faux exposés hors de la question, et c'est toujours la mauvaise foi qui vient au secours de la déraison. Ils se moquent de l'autorité de tel ou tel, et feignent d'oublier que ce n'est pas tel ou tel qui fait autorité, mais la raison et l'expérience, qui sont des autorités de tous les temps.

Je me rappelle qu'un de ces prédicateurs d'ignorance, après avoir rejeté avec le plus noble mépris toutes les règles du théâtre, admettait pourtant, par je ne sais quel excès de complaisance, l'unité d'action et d'intérêt, *non pas*, disait-il, *comme règle d'Aristote, mais comme règle du bon sens*. Eh! mon ami, qui jamais t'en a demandé davantage? Qui jamais fut assez imbécile pour prétendre que c'était le nom d'Aristote qui faisait que telle ou telle règle était bonne à suivre? Et quand ce serait Lycophron qui aurait dit le premier qu'un poëte tra-

gique dans son drame, et un peintre dans son tableau, ne doit traiter qu'un sujet, il faudrait encore le croire, non pas par respect pour Lycophron, mais par respect pour le bon sens.

N'écoutons donc que le bon sens, et il nous dira que les hommes n'ont que des idées acquises, et que ces idées s'étendent, s'éclairent et se fortifient par la communication des esprits; que les hommes ne font rien que par degrés, et n'arrivent à aucune espèce de connaissance que par une progression plus ou moins lente; qu'en tout genre, après des essais très-multipliés et très-défectueux, on apprend par la comparaison ce qui est bien et ce qui est mal; qu'alors ce qu'on appelle un art n'est que le résultat de la raison et de l'expérience réduit en méthode; que le but de cet art est d'épargner à ceux qui nous suivront tout le chemin qu'ont fait ceux qui nous ont précédés, et qu'il faudrait nécessairement recommencer, si l'on n'avait pas de guides. Qu'y a-t-il de plus simple et de plus clair? Et qui peut nier qu'un tel procédé ne soit bon à quelque chose? — Mais il est arrivé qu'on a fait quelquefois des choses louables sans connaître les règles.—Eh bien! c'est qu'on a fait alors comme ceux qui sont venus les premiers : on a deviné quelque partie par la réflexion et le talent; mais a-t-on été bien loin? Jamais.—Shakespeare a trouvé des effets dramatiques et produit des beautés, et n'a jamais suivi aucune règle.—Vous vous trompez. Quand il a bien fait, il a suivi la nature, la vraisemblance et la raison, qui sont les fondements de

toutes les règles; et s'il eût connu celles d'Aristote comme notre Corneille, s'il eût suivi l'exemple des Grecs comme notre Racine, je ne suis pas sûr qu'il les eût égalés (car cela dépend du plus ou du moins de génie); mais je suis sûr qu'il aurait fait de meilleures pièces.

Il y a des gens qui disent que l'arithmétique est inutile, parce qu'en calculant de tête il leur est arrivé, comme à bien d'autres, par un instinct qui leur montrait le chemin le plus court, de séparer les unités, les dizaines, et les centaines. Fort bien : vous avez deviné comment on fait une addition. Mais je vais vous apprendre comment, par un procédé un peu plus compliqué, on multiplie un nombre par un autre, comment on le divise; je vous enseignerai des signes de convention avec lesquels vous comparerez les quantités de toute espèce, comme on calcule par des chiffres les quantités numériques, et vous saurez l'algèbre; et vous serez tout étonné d'avoir appris en quelques matinées ce que vous n'auriez pas deviné de toute votre vie.

Mais pour revenir à l'éloquence, Quintilien marque avec beaucoup de sagacité les différents préjugés qui peuvent faire croire à la multitude ignorante qu'en parlant ou en écrivant on a plus de force quand on a moins d'art. « Il n'y a point de » défaut, dit-il, qui ne soit voisin de quelque qua- » lité. Aussi rien n'est plus aisé que de prendre la » témérité pour la hardiesse, la diffusion pour l'a- » bondance, l'impudence pour une noble liberté. » Un avocat effronté se permet beaucoup plus qu'un

» autre la violence et l'invective, et quelquefois » pourtant se fait écouter, parce que les hommes » entendent assez volontiers ce qu'ils ne voudraient » pas dire eux-mêmes. De plus, celui qui ne con- » naît aucune mesure dans son style, et va toujours » à ce qui est outré, peut quelquefois rencontrer » ce qui est grand; mais cela est rare, et ne saurait » compenser tout ce qui lui manque. Il se peut en- » core que celui qui dit tout paraisse abondant; » mais il n'y a que l'homme habile qui ne dise » que ce qu'il faut. En s'écartant de la question, et » se dispensant des preuves, on évite ce qui peut » paraître froid à des esprits gâtés, et ce qui paraît » nécessaire aux bons esprits. A force de chercher » des pensées saillantes, si l'on en rencontre quel- » ques-unes d'heureuses, elles font d'autant plus » d'effet, que tout le reste est plus mauvais, » comme les éclairs brillent dans la nuit. Consen- » tons qu'on appelle gens d'esprit ceux qui écrivent » ainsi, pourvu qu'il soit bien sûr que l'homme élo- » quent serait très-fâché qu'on fît de lui un sem- » blable éloge. La vérité est que l'art ôte en effet » quelque chose à la composition, mais comme la » lime au fer qu'elle polit, comme la pierre au ci- » seau qu'elle aiguise, comme le temps au vin qu'il » mûrit. »

Il me semble qu'il est difficile de penser avec plus de justesse, d'instruire avec plus de précision, et d'avoir raison avec plus d'esprit.

Il n'oublie pas ces déclamateurs emportés, qui sont toujours hors d'eux-mêmes on ne sait pour-

quoi. « Ceux-là, dit-il, donnent aux écrivains qui
» font le plus d'honneur aux lettres les dénomina-
» tions les plus injurieuses dont ils puissent s'avi-
» ser; ils les traitent d'auteurs *faibles*, *froids*,
» *ternes*, *timides*, *pusillanimes*, etc. » Ne dirait-on
pas que Quintilien avait lu la veille nos brochures,
nos satires et nos journaux ? Il conclut ainsi : « Fé-
» licitons-les de se trouver éloquents à si peu de
» frais, sans science, sans peine et sans étude. Pour
» moi, je charmerai mes loisirs et ma retraite en
» cherchant à rassembler dans ce livre tout ce que
» je croirai pouvoir être utile aux jeunes gens d'un
» meilleur esprit. C'est le seul plaisir qui me reste
» après avoir renoncé aux exercices du barreau et
» à l'enseignement public, dans un temps où l'on
» paraissait encore désirer que je continuasse mes
» fonctions. »

Un des reproches les plus communs et les plus injustes que l'on fasse aux vrais littérateurs, c'est un entêtement aveugle et superstitieux qui veut tout assujettir aux mêmes règles. On va voir si Quintilien sait assigner les restrictions convenables, et si la raison chez lui devient pédantesque, et la sévérité tyrannique.

« Que l'on n'exige pas de moi ce que beaucoup
» ont voulu faire, de renfermer et de circonscrire
» l'art dans des bornes nécessaires et immuables.
» Je n'en connais point de cette espèce. La rhéto-
» rique serait une chose bien aisée, si l'on pouvait
» ainsi la réduire en système. La nature des causes
» et des circonstances, le sujet, l'occasion, la né-

» cessité, changent et modifient tout..... » Il compare ici l'orateur à un général d'armée, qui règle ses dispositions sur le terrain, sur les troupes qu'il commande, sur celles qu'il a à combattre : le parallèle est aussi juste que fécond. « Vous me demandez, poursuit-il, si l'exorde est nécessaire ou inutile, s'il le faut faire plus long ou plus court, si la » narration doit être serrée ou étendue, si elle » doit être continue ou interrompue, si elle doit » suivre l'ordre des faits ou l'intervertir : c'est votre » cause qu'il faut consulter... Il faut se déterminer » suivant l'exigence des cas, et c'est pour cela que » la principale partie de l'orateur est le jugement. » Je lui recommande avant tout de ne jamais perdre » de vue deux choses, la bienséance et l'utilité. » Son premier objet c'est le bien de sa cause. Je ne » veux point que l'on s'asservisse à des règles trop » uniformes et trop générales : il en est peu qu'on » ne puisse, qu'on ne doive quelquefois violer. Que » les jeunes gens se gardent de croire savoir tout, » pour avoir lu quelques abrégés de rhétorique. » L'art de parler demande un grand travail, une » étude continuelle, une longue expérience, beaucoup d'exercice, une prudence consommée, une » tête saine et toujours présente : c'est ainsi que les » règles bien appliquées peuvent être utiles, et » qu'on apprend également à s'en servir et à ne » pas trop s'y astreindre. Nous irons donc tantôt » par un chemin, et tantôt par un autre : si les » torrents ont emporté les ponts, nous ferons un » détour ; et si le feu a gagné la porte, nous pas-

» serons par la fenêtre. Je traite une matière qui » est d'une étendue, d'une variété infinie, et qu'on » n'épuisera jamais. J'essaierai de rapporter ce que » les maîtres ont dit, de choisir les meilleurs pré- » ceptes qu'ils aient donnés; et si je trouve à propos » d'y changer, d'y ajouter, d'y retrancher quelque » chose, je le ferai. »

Il faut voir les objets de bien haut pour en apercevoir ainsi d'un coup d'œil toute l'immensité, et il n'appartient qu'aux grands esprits de dire avec Pope :

Que l'art est étendu! que l'esprit est borné!

Je pourrais extraire un bien plus grand nombre de ces idées substantielles dont abondent ces deux premiers livres, qui sont comme les prolégomènes de l'ouvrage, ou plutôt je les traduirais tout entiers, si je me laissais aller au plaisir de traduire. Mais il faut avancer vers le but, et résister à la tentation de s'arrêter sur la route. On trouve à chaque pas de ces observations simples, mais lumineuses, que l'expérience a confirmées par des exemples frappants. L'auteur, en conseillant aux jeunes élèves de meubler leur mémoire des meilleurs écrits, remarque qu'une citation qui vient à propos et qui est placée naturellement nous fait souvent plus d'honneur, et produit plus d'effet, que les pensées qui sont à nous. Cet avis apparemment parut bon à suivre à ce fameux coadjuteur de Paris, dans une occasion remarquable que lui-même rapporte

dans ses Mémoires: On venait de lire dans l'assemblée du parlement, où il était, un écrit que le garde-des-sceaux avait remis aux députés de la magistrature, et qui accusait le coadjuteur de brouiller tout pour son intérêt, et de sacrifier l'état à l'ambition d'être cardinal. On s'attendait qu'il allait faire son apologie : elle pouvait être embarrassante, et de plus elle éloignait l'objet de la délibération présente, qui était pour le moment un coup de partie. Heureusement ce n'était pas à lui d'opiner, et il eut le temps de se recueillir. Il sentit qu'il fallait payer d'audace, en trouvant quelque moyen d'échapper à la nécessité de se justifier; qu'il fallait revenir promptement au résultat que l'on voulait éviter. Quand ce fut à son tour de parler, il se leva avec confiance, et du ton le plus imposant : « Je ne puis » ni ne dois, dans la circonstance présente, dit-il, » répondre à la calomnie qu'en me rendant devant » vous, messieurs, e même témoignage que se ren» dait l'orateur romain : *In difficillimis reipublicæ* » *temporibus urbem nunquàm deserui : in pros*» *peris nihil de publico delibavi ; in desperatis ni*» *hil timui.* » *Dans les temps les plus orageux de la république, je n'ai jamais abandonné la patrie; dans ses prospérités, je ne lui ai rien demandé pour moi; et dans ses moments les plus désespérés, je n'ai rien redouté.* Il observe lui-même que ce passage avait en latin une grâce et une force qu'on ne saurait rendre en français. Quoi qu'il en soit, il fit un assez grand effet pour l'enhardir à passer sur-le-champ à l'objet principal de la déli-

bération, et à rejeter loin de lui toute apologie, avec autant de hauteur que Scipion montant au Capitole. Il fit ce jour-là tout ce qu'il voulut. En sortant de l'assemblée, tout le monde alla chercher dans Cicéron le passage qui avait paru si beau. On l'aurait cherché long-temps : il n'y en a pas un mot. Tout ce latin-là était de lui ; et cette aventure est assez plaisante pour qu'on se permette de dire qu'*il ne perdit pas son latin.*

SECTION II.

Des trois genres d'éloquence : le démonstratif, le délibératif, et le judiciaire.

Quintilien considère la matière qu'il traite sous trois rapports principaux qui la partagent, l'art, l'artiste et l'ouvrage. Les divisions subséquentes sont formées de différentes parties qui sont propres à chacune de ces trois choses. Il examine (et c'est peut-être trop de complaisance qu'il eut pour les rhéteurs et les sophistes de son temps) si la rhétorique doit s'appeler un art, une science, une force, une puissance, une vertu. Toutes ces questions, à peu près aussi frivoles que subtiles, étaient fort à la mode dans les écoles grecques et romaines, et il fallait bien ne pas paraître les ignorer. Heureusement nous sommes dispensés d'en savoir tant, et nous nous entendons assez quand nous disons que l'éloquence est l'art de persuader, et que la rhétorique est une science qui contient les préceptes de cet art. Sans vouloir prétendre à la

précision rigoureuse des définitions, qui n'est pas nécessaire hors des matières philosophiques, on peut cependant établir cette différence générale entre une science et un art, que l'un se borne à la spéculation, et que l'autre produit un ouvrage. Ainsi, l'on est astronome, physicien, chimiste, sans faire autre chose qu'étudier la nature; mais on n'est poëte qu'en faisant des vers, orateur qu'en faisant un discours, peintre qu'en faisant un tableau, etc.

Quintilien définit la rhétorique *la science de bien dire*, et cette définition est peut-être meilleure en latin qu'en français, d'abord parce que le mot *dicere* a une tout autre force dans une des deux langues que dans l'autre ; ensuite, parce que l'auteur entend par *bien dire*, non-seulement parler éloquemment, mais ne rien dire que d'honnête et de moral, ce que le latin peut comporter, mais ce que les mots français correspondants ne présentent pas. Au reste, Quintilien est conséquent ; car il n'accorde le nom d'orateur qu'à celui qui est en même temps éloquent et vertueux. Il serait à souhaiter que cela fût vrai; mais je crains bien que l'amour qu'il avait pour son art ne le lui ait fait voir sous un jour un peu trop avantageux. César, de l'aveu de Cicéron, était un très-grand orateur, et n'était pas un homme vertueux.

J'approuve encore moins Quintilien lorsqu'il condamne par des raisons assez frivoles cette définition de l'éloquence assez généralement adoptée, l'art de persuader. Il objecte que ce n'est pas la

seule chose qui persuade; que la beauté, que les larmes, les supplications muettes, persuadent aussi. Mais n'est-ce pas abuser du mot de persuader, qui, en latin comme en français, entraîne, sans qu'on le dise, l'idée de la persuasion opérée par la parole? A proprement parler, la beauté charme, les pleurs attendrissent, mais l'éloquece persuade. Les exemples mêmes qu'il cite viennent à l'appui de cette distinction très-fondée. « Lorsque Antoine » l'orateur, plaidant pour Aquilius, déchira tout à » coup l'habit de l'accusé et fit voir les blessures » qu'il avait reçues en combattant pour la patrie, » se fia-t-il à la force de ses raisons? Non, mais il » arracha des larmes au peuple romain, qui ne put » résister à un spectacle si touchant, et renvoya le » criminel absous. » Je réponds à Quintilien : donc, de votre aveu, le peuple romain ne fut pas persuadé, il fut touché.

Mais tout le monde sera de son avis lorsque, se plaisant à relever l'excellence de l'art de parler, il nous dit : « Si le créateur nous a distingués du » reste des animaux, c'est surtout par le don de la » parole. Ils nous surpassent en force, en patience, » en grandeur de corps, en durée, en vitesse, en » mille autres avantages, et surtout en celui de se » passer mieux que nous de tous secours étrangers. » Guidés seulement par la nature, ils apprennent » bientôt, et d'eux-mêmes, à marcher, à se nour- » rir, à nager. Ils portent avec eux de quoi se dé- » fendre contre le froid; ils ont des armes qui leur » sont naturelles; ils trouvent leur nourriture sous

» leurs pas ; et, pour toutes ces choses, que n'en » coûte-t-il pas aux hommes ? La raison est notre » partage, et semble nous associer aux immortels; » mais combien elle serait faible sans la faculté » d'exprimer nos pensées par la parole, qui en est » l'interprète fidèle ! C'est là ce qui manque aux » animaux, bien plus que l'intelligence, dont on ne » saurait dire qu'ils soient absolument dépourvus... » Donc si nous n'avons rien reçu de meilleur que » l'usage de la parole, qu'y a t-il que nous devions » perfectionner davantage? et quel objet plus digne » d'ambition que de s'élever au-dessus des autres » hommes par cette faculté unique qui les élève » eux-mêmes au-dessus des bêtes ! »

Quintilien distingue, ainsi qu'Aristote et les plus anciens rhéteurs, trois genres de composition oratoire : le démonstratif, le délibératif et le judiciaire. Le premier consiste principalement à louer ou à blâmer, et comprend sous lui le panégyrique et l'oraison funèbre, qui étaient en usage chez les anciens comme parmi nous, mais avec les différences que devaient y mettre les mœurs et la religion. L'oraison funèbre, par exemple, a chez nous un caractère religieux ; elle ne peut se prononcer que dans un temple, et fait partie des cérémonies funéraires : l'orateur doit être un ministre des autels, et cet éloge des vertus et des talents trop souvent ne fut accordé qu'au rang et à la naissance, dans ces mêmes chaires où l'on prêche tous les jours le néant de toutes les grandeurs humaines. Chez les anciens, l'oraison funèbre avait un caractère pu-

blic, mais nullement religieux : c'était un des parents du mort qui la prononçait dans l'assemblée du peuple. On y faisait paraître les images des ancêtres, et c'était pour les grands de Rome une occasion de faire valoir aux yeux du peuple la noblesse, l'illustration et les titres de leur famille. Les historiens ont remarqué que Jules-César, encore fort jeune, faisant ainsi l'éloge funèbre de sa tante Julie exalta en termes magnifiques leur origine commune, qu'il faisait remonter, d'un côté, jusqu'à la déesse Vénus, et de l'autre, jusqu'à l'un des premiers rois de Rome, Ancus Marcius. « Ainsi, disait-il, on trouve » dans ma famille la sainteté des rois qui sont les maî- » tres des hommes, et la majesté des dieux qui sont » les maîtres des rois. »

Parmi les morceaux du genre démonstratif chez les anciens, on compte principalement le panégyrique d'Évagore, roi de Salamine, qui, avec une faible puissance, avait fait de grandes actions. Celui de la république d'Athènes, du même auteur, ne peut pas être rangé dans la même classe, parce qu'ayant pour principal objet d'engager les Athéniens à se mettre à la tête des Grecs pour faire la guerre aux Barbares, il rentre dans le genre délibératif. Vient ensuite le panégyrique de Trajan, le chef-d'œuvre du second âge de l'éloquence romaine, c'est-à-dire lorsque, déchue de sa première grandeur, elle substituait du moins tous les agréments de l'esprit aux beautés simples et vraies qui avaient marqué l'époque de la perfection. L'ouvrage de Pline, malgré ses défauts, lui fait encore honneur dans la postérité,

surtout parce qu'en louant un souverain, l'auteur fut assez heureux pour ne louer que la vertu.

On a reproché à Trajan de s'être prêté avec trop de complaisance à s'entendre louer dans un discours d'apparat pendant plus de deux heures. Mais les lettres de Pline justifient le prince de cette accusation trop légèrement intentée. On y voit que le panégyrique, tel que nous l'avons, ne fut jamais prononcé ; que ce n'était originairement qu'un remerciement d'usage, adressé dans le sénat, par le consul désigné, à l'empereur qui l'avait choisi pour cette dignité. Pline, en s'acquittant de ce devoir, s'étendit un peu plus que de coutume sur les louanges de Trajan, et ce morceau fit un plaisir si général, qu'on engagea l'auteur à le développer et à en faire un ouvrage. C'est ce qui nous a valu le panégyrique que nous lisons aujourd'hui, que Trajan lut sans doute, mais que l'auteur ne prononça point. On est heureux d'avoir à relever ces sortes d'erreurs, et d'éloigner de la vertu le reproche d'avoir manqué de modestie.

Un autre ouvrage de la même espèce, mais d'un style bien différent, c'est le discours qui, parmi ceux de Cicéron, est intitulé assez improprement *pro Marcello, pour Marcellus,* comme s'il eût plaidé pour lui, ainsi qu'il avait fait pour Ligarius et pour le roi Déjotare. Ce discours n'est en effet qu'un remerciement adressé à César, et dont la beauté est d'autant plus admirable, qu'il ne pouvait pas être préparé. Marcellus avait été un des plus ardents ennemis de César : depuis la défaite de Pharsale, il

s'était retiré à Mytilène, où il cultivait en paix les lettres, qu'il aimait passionnément. Dans une assemblée du sénat, où Pison avait dit un mot de lui comme en passant, son frère Caïus s'était jeté aux pieds du dictateur pour en obtenir le retour de Marcellus. César, qui semblait ne demander jamais qu'une occasion de pardonner, se plaignit avec beaucoup de douceur de l'opiniâtreté de Marcellus, qui paraissait vouloir toujours être son ennemi; et ajouta que, si le sénat désirait son rappel, il n'avait rien à refuser à une si puissante intercession. Les sénateurs répondirent par des acclamations, et s'approchèrent de César pour lui rendre des actions de grâces, d'autant plus touchés de ce qu'il venait de faire, que Marcellus était un des meilleurs et des plus illustres citoyens de Rome, et qu'ils s'attendaient moins à la faveur qu'il venait d'obtenir. César, quoiqu'il ne pût pas douter des dispositions du sénat, qui venaient de se manifester si clairement, voulut recueillir les suffrages dans toutes les formes; et l'on croit que son intention avait été d'engager Cicéron à parler. Ce grand citoyen, depuis que César régnait dans Rome, avait gardé le silence dans toutes les assemblées du sénat, ne voulant ni offenser le dictateur qui le comblait de témoignages d'estime et de bienveillance, ni prendre aucune part à un gouvernement qui n'était plus fondé sur les lois. Il était intime ami de Marcellus; et César, qui le connaissait bien, se douta que sa sensibilité ne résisterait pas à cette

épreuve : il ne fut pas trompé. Cicéron se leva quand ce fut son tour d'opiner; et, au lieu d'une simple formule de compliment dont s'étaient contentés les autres consulaires, l'orateur adressa au héros le discours le plus noble et le plus pathétique, et en même temps le plus patriotique que la reconnaissance, l'amitié et la vertu puissent inspirer à une âme élevée et sensible : il est impossible de le lire sans admiration et sans attendrissement. On convient qu'en ce genre il n'y a rien à comparer à ce morceau ; et quand on fait réflexion qu'il faut, ou démentir les témoignages les plus authentique, ou croire qu'il fut composé sur-le-champ ; lorsqu'ensuite on se rappelle tout ce qu'il faut aujourd'hui de temps, de réflexion et de travail pour produire quelque chose qui approche du mérite de ces productions du moment qui ne mourront jamais, on serait tenté de croire que ces anciens étaient des hommes d'une nature supérieure, si l'on ne se souvenait que dans les anciennes républiques l'éloquence respirait son air natal, et qu'elle n'a été parmi nous que transplantée; que, dans les gouvernements libres, l'habitude de parler en public et la nécessité de bien dire donnaient à l'orateur un ressort et une facilité dont nous n'avons pu long-temps avoir d'idée ; que l'âme, qui est le premier mobile de toute éloquence, était chez eux remuée sans cesse par tout ce qui les environnait, aiguillonnée par les plus pressants motifs, échauffée par les plus puissants intérêts, exaltée par les plus

grands spectacles. C'est avec cette réunion d'encouragements et de secours que l'homme s'élève au-dessus de lui-même.

Si le talent est rare, il est plus rare encore qu'il soit placé de manière à produire tout ce qu'il peut. Il ne connaît lui-même toute sa force que lorsqu'il lui est permis de la déployer. Nul ne trouve tout en lui-même; et le génie, comme tout le reste, veut avoir sa place pour avoir toute sa valeur. Ouvrez devant lui une carrière immense, qu'il voie toujours au-delà de son essor, et cet essor sera sans bornes. L'exercice continuel de ses forces sera en proportion de l'espace qu'il aura à parcourir, et c'est cet exercice qui jusqu'ici nous a manqué. Nous ne concevons rien aux prodiges des athlètes; mais sommes-nous élevés et nourris comme eux? Et qui de nous pourrait se flatter de comprendre comment Cicéron a pu faire en un moment un si beau discours, à moins d'avoir été accoutumé, comme lui, à parler dans le sénat de Rome?

Un autre exemple non moins frappant de cette facilité qui n'est étonnante que pour nous, et dont nous ne voyons pas que les anciens aient jamais été surpris, parce qu'ils en voyaient tous les jours des exemples, c'est la première Catilinaire; c'est cette harangue foudroyante qui terrassa l'audace de ce fameux scélérat, lorsqu'il osa se présenter dans le sénat romain, au moment même où Cicéron allait y rendre compte de tous les détails de la conjuration qu'il venait de découvrir. Cette harangue si célèbre est de l'autre espèce de genre

démonstratif, opposée à celle dont je viens de parler. Cette seconde espèce s'étend sur le blâme, comme l'autre sur la louange; elle est dictée par l'indignation, par la haine, par le mépris, comme l'autre par l'admiration, la reconnaissance, l'amitié : elle est aussi regardée comme la plus facile, parce que les passions les plus violentes sont celles qui nous dominent et nous entraînent avec le plus d'impétuosité, et que généralement les hommes entendent plus volontiers le blâme que la louange : il faut leur apprêter celle-ci avec plus d'art, et l'on peut risquer l'autre avec moins de précaution. C'est par la même raison que, dans le genre judiciaire, Quintilien remarque que l'accusation est plus aisée que la défense. « J'ai vu, dit-il, de médiocres avo» cats se tirer assez bien de l'une; mais il n'y a » qu'un orateur qui puisse réussir dans l'autre. »

La seconde Philippique de Cicéron est encore un monument mémorable dans le même genre. C'est le tableau de tous les vices, de tous les crimes de Marc-Antoine, peint des plus effrayantes couleurs. On sait qu'elle coûta la vie à son auteur. Il ne l'avait pas prononcée, mais elle avait été publiée à Rome et lue dans tout l'empire. Antoine ne la pardonna pas, et, devenu triumvir, il se vengea par un arrêt de proscription, c'est-à-dire comme un brigand se vengerait d'un magistrat, s'il avait des bourreaux à ses ordres.

Parmi nous le genre démonstratif comprend, outre l'oraison funèbre, les sermons, dont l'objet est de détourner du vice et de prêcher la vertu, les

discours prononcés dans les académies ou devant les corps de magistrature, et, depuis environ trente ans, l'éloge des grands hommes. Cette nouvelle branche, ajoutée à l'éloquence française, n'est pas celle qui a fleuri avec le moins d'éclat, ni le moins fructifié pour l'utilité générale.

Dans le genre délibératif proprement dit, dont l'objet est de délibérer sur les affaires publiques, sur la guerre, sur la paix, sur les négociations, sur les intérêts politiques, sur tous les points généraux de législation ou de gouvernement, nous n'avions ni ne pouvions rien avoir, avant la révolution de 1789, à opposer aux Grecs et aux Romains; et l'on sent assez que ce genre, qui est le triomphe de l'éloquence républicaine, ne trouve point de place dans les gouvernements monarchiques. Mais nous avons des ouvrages qui tiennent en partie de ce genre et du genre démonstratif: tels sont ceux où l'on traite particulièrement quelque question importante de morale ou de politique, ou de législation, comme le *Livre sur les opinions religieuses*, les *Discours sur le préjugé des peines infamantes*, et un très-petit nombre d'autres qui ont pour but de faire voir ce qu'il faut admettre et ce qu'il faut rejeter.

L'éloquence délibérative tient une très-grande place dans les historiens de l'antiquité, et fait un des principaux ornements de leurs ouvrages; elle n'en tient presque aucune dans nos histoires modernes, et cette indifférence est encore une suite nécessaire de la différence des mœurs et des gou-

vernements. Thucydide, Xénophon, Tite-Live, Salluste, Tacite, n'ont nullement choqué la vraisemblance en prêtant de fort beaux discours à des hommes d'état reconnus pour très-éloquents, et dont plusieurs même avaient laissé des recueils manuscrits des harangues qu'ils avaient prononcées en diverses occasions, dans le sénat ou devant le peuple, lorsqu'on y délibérait des affaires de la république. Mais comme parmi nous les délibérations qui influent sur le sort des peuples n'avaient pas la même forme, et qu'un homme d'état n'était nullement obligé d'être orateur, un historien ne se croyait pas non plus obligé de l'être, et c'est encore une des raisons de la sécheresse de nos histoires.

C'est dans les ouvrages de Démosthènes et de Cicéron qu'on trouve les modèles de cette espèce d'éloquence, la plus auguste de toutes et la plus imposante. Les Philippiques de l'orateur grec ont été citées avec de justes éloges, et personne n'est plus disposé que moi à les confirmer, quoique Démosthènes me paraisse avoir été encore au-delà quand il a parlé pour lui-même. A l'égard de Cicéron, l'on peut citer surtout le discours pour la loi *Manilia*, et ceux où il combattit la loi agraire. Il y remplit les deux objets du genre délibératif, de persuader et de dissuader. Le tribun Manilius proposait au peuple de donner à Pompée, par commission extraordinaire, le commandement des légions d'Asie destinées à faire la guerre contre Mithridate. Cette commission ne pouvait être décernée que par un plébiscite, c'est-à-dire par une loi

particulière, revêtue de l'autorité du peuple, et souffrait d'autant plus de difficultés, qu'on venait d'en donner une toute semblable à ce même Pompée, lorsqu'on l'avait envoyé contre les pirates de Cilicie. Les principaux du sénat, et à leur tête Hortensius et Catulus, s'opposaient de toute leur force à la publication de la loi, regardant, non sans raison, comme un exemple dangereux dans une république, qu'on accumulât sur la tête d'un seul homme des commandements extraordinaires. C'est dans cette occasion que Catulus, homme d'un mérite éminent et d'une vertu respectée, demandant au peuple romain à qui désormais il confierait les guerres les plus périlleuses et les plus importantes expéditions, s'il venait à perdre par quelque accident ce même Pompée qu'il exposait sans cesse à de nouveaux dangers, entendit tout le peuple lui répondre d'une voix unanime : *A vous-même, Catulus;* témoignage le plus honorable qu'un citoyen ait jamais reçu de sa patrie. Cicéron, ami de Pompée, et persuadé que la première de toutes les lois, c'est le salut de la république, monta pour la première fois dans la tribune. Il avait alors quarante-un ans, et n'avait encore exercé ses talents que dans le barreau. Pour parler dans l'assemblée du peuple, il fallait communément être revêtu de quelque magistrature : il venait d'être nommé préteur. Le peuple, accoutumé à l'applaudir dans les tribunaux, vit avec joie le plus illustre orateur de Rome paraître devant lui; et malgré l'éloquence d'Hortensius et l'autorité de Catulus, Cicéron l'em-

porta; la loi fut promulguée, et il fut permis à Pompée de vaincre Mithridate.

Mais s'il eut dans cette affaire l'avantage de parler pour un homme déjà porté par la faveur publique, le cas était bien différent lorsqu'il fut question de la loi du partage des terres C'était depuis trois cents ans le vœu le plus cher des tribus romaines, l'appât journalier et le cri de ralliement de la multitude, le signal de la discorde entre les deux ordres, et l'arme familière du tribunat. Mais je dois avertir ici [1], puisque j'en ai l'occasion, que ces lois agraires, qui furent chez les Romains le sujet de tant de débats, n'avaient d'autre objet que de distribuer à un certain nombre de citoyens pauvres une partie des terres conquises qui appartenaient à la république, qu'elle affermait à des régisseurs, et dont le revenu très-considérable la dispensait de mettre aucun impôt sur le peuple. On voit d'ici, sans que j'entre dans une discussion qui n'est pas de mon sujet, pourquoi les bons citoyens s'opposèrent toujours à ces lois; mais on voit surtout qu'il n'y était nullement question de porter la moindre atteinte à la propriété, qui fut toujours sacrée chez les Romains comme chez tous les peuples policés; encore moins de faire une égale répartition de toutes les terres entre tous les citoyens, comme on pourrait le faire en établissant une colonie dans une contrée nouvellement découverte, ou comme le firent autrefois les Barbares du Nord,

[1] Ceci fut ajouté et prononcé en 1794.

quand ils asservirent l'Europe. L'idée d'un semblable partage entre vingt-cinq millions d'hommes établis en corps de peuple depuis une longue suite d'années n'entra jamais dans la tête des plus déterminés bandits dont l'histoire fasse mention, pas même dans celle des sicaires de la troupe de Catilina : celui qui en aurait parlé sérieusement eût passé, à coup sûr, pour un fou furieux. Cette monstruosité inouïe était réservée, ainsi que tant d'autres, à l'extravagance atroce des scélérats qui ont, de nos jours, désolé la France. L'exécution en était impossible de tant de manières, qu'ils y ont renoncé même quand ils pouvaient tout, et ils ont trouvé plus court et plus simple d'ensanglanter la terre au lieu de la partager ; de prendre tout, au lieu de tout *niveler ;* de faire de vastes déserts, au lieu de petites portions ; d'entasser des cendres et des cadavres, au lieu de poser des bornes ; et de prendre en main, au lieu de la toise et du niveau, la faux de la mort, sous le nom de *faux de l'égalité.*

Rullus, tribun du peuple, avait entrepris de faire revivre cette loi agraire tant de fois proposée, et toujours combattue. Cicéron, alors consul, Cicéron, qui devait son élévation au peuple, mais qui aimait trop ce même peuple pour le flatter et le tromper, attaqua d'abord les tribuns dans le sénat; et, appelé par eux dans l'assemblée du peuple, devant qui la question avait été portée, il ne craignit pas de le rendre juge dans sa propre cause, lui montrer évidemment de quelles illusions le berçaient des citoyens avides et ambitieux, qui cou-

vraient d'un prétexte accrédité leurs intérêts particuliers ; enfin il poussa la confiance jusqu'à inviter les tribuns à monter sur-le-champ dans la tribune, et à discuter la question avec lui contradictoirement, en présence de tous les citoyens. Il fallait, pour faire un pareil défi, être bien sûr de sa propre force et de celle de la vérité. Les tribuns, quelque avantage qu'ils dussent avoir à combattre sur leur terrain, n'osèrent pas lutter contre un homme qui tournait les esprits comme il voulait; et, battus devant le peuple comme ils l'avaient été dans le sénat, ils gardèrent un honteux silence. Depuis ce temps, il ne fut plus question de la loi *agraire*, et Cicéron eut la gloire d'avoir fait tomber ce vieil épouvantail, dont les tribuns se servaient à leur gré pour effrayer le sénat.

Le genre judiciaire comprend toutes les affaires qui se plaident devant des juges. Ce genre, ainsi que les deux autres, n'a pas eu la même forme parmi nous que chez les anciens; car, quoiqu'il soit vrai, dans un sens, qu'*il n'y a rien de nouveau sous le soleil*, il est aussi vrai, dans un autre, que tout a changé et que tout peut changer encore. Notre barreau ne ressemble pas même aujourd'hui à celui des Grecs et des Romains : les particuliers ne sont pas accusateurs : il n'y a point d'affaires contentieuses portées au tribunal du peuple. La plus mémorable de toutes celles de cette dernière espèce fut la querelle d'Eschine et de Démosthènes, dont je parlais tout à l'heure ; et la défense de ce dernier passe pour le chef-d'œuvre du genre

judiciaire. Mais aussi, toutes choses d'ailleurs égales, que de raisons pour que cela fût ainsi! Et quel homme eut jamais à jouer un plus grand rôle sur un plus grand théâtre? Ce n'est pas ici le lieu de s'y arrêter : il faut suivre Quintilien.

Quoique ces trois genres doivent avoir des caractères différents, suivant la différence de leur objet, il observe avec raison, non-seulement qu'il y a des qualités qui doivent leur être communes, mais même qu'il est certains côtés par lesquels ils se touchent de très-près, et rentrent même en partie les uns dans les autres. Ainsi, par exemple, l'orateur qui délibère doit souvent mettre en usage les mêmes moyens d'émouvoir que celui qui plaide. Il doivent tous deux employer le raisonnement et le pathétique, quoique ce dernier ressort soit plus particulièrement du genre judiciaire chez les anciens, où l'on s'étudiait surtout à chercher tout ce qui pouvait émouvoir les juges ou les citoyens rassemblés. C'est dans cette partie que Cicéron excellait, au jugement de Quintilien, et par laquelle il a surpassé Démosthènes. On croyait à Athènes ce talent si dangereux, qu'il était expressément défendu de s'en servir dans les causes portées devant l'aréopage. La loi prescrivait aux avocats de se renfermer exactement dans la discussion du fait, et s'ils s'en écartaient, un huissier était chargé de les interrompre et de les faire rentrer dans leur sujet. S'il y en avait eu un de cette espèce au Palais, il aurait eu de l'occupation. Au reste, cette défense n'avait lieu que dans l'aréopage, regardé comme le

plus sévère et le plus inflexible de tous les tribunaux : ailleurs il était permis à l'orateur de se servir de toutes ses armes.

Ce serait une question assez curieuse, de savoir si la plaidoirie ne doit être effectivement que la discussion tranquille d'un fait. A raisonner en rigueur on n'en saurait douter; et certes, si nous avions une idée exacte de ce mot, le plus auguste que l'on puisse prononcer devant les hommes, *la loi*, un juge qui n'en est que l'organe, qui doit être impassible comme elle, et ne connaître ni la colère ni la pitié, devrait regarder comme un outrage que l'on cherchât à l'émouvoir, c'est-à-dire à le tromper. C'est le croire capable de juger suivant ses propres impressions, et non suivant la loi, qui n'en doit point recevoir, qui ne doit prononcer que sur le faits, et demeurer étrangère à tout le reste. Mais, il faut l'avouer, il est bien difficile que la rigueur de la théorie soit applicable à la pratique : avant tout, il faudrait que les lois fussent au point de perfection où le juge n'a rien à faire qu'à les appliquer au cas proposé, n'a rien à prendre sur lui, rien à interpréter, rien à restreindre, en un mot, n'est que la voix d'une puissance qui par elle-même est muette. Or, cette perfection est-elle possible? Dans la jurisprudence criminelle, je le crois, surtout avec un *jury* bien institué; dans la jurisprudence civile, beaucoup plus compliquée, je ne le crois pas. Ce qui est certain, c'est que, même sans atteindre à ce dernier période, il faut au moins s'en rapprocher le plus qu'il est possible; et comme

nous en étions infiniment éloignés, comme, par la nature de nos ordonnances judiciaires, le juge pouvait beaucoup plus que la loi, il fallait bien laisser l'orateur remplir son premier devoir, qui est sans contredit de défendre, par tous les moyens qu'on lui permet, les intérêts qui lui sont confiés.

Quant aux caractères principaux qui distinguent en général les trois genres, le résultat de Quintilien est que le panégyrique, l'oraison funèbre, et tous les discours d'appareil, sont ceux où l'éloquence peut déployer le plus de pompe et de richesse, parce que l'orateur, qui n'est chargé d'aucun intérêt, n'a d'autre objet que de bien parler. C'est là que le style est susceptible des ornements de l'art, que la magnificence des lieux communs, l'artifice des figures, l'éclat des pensées et de l'expression, trouvent naturellement leur place. L'éloquence délibérative doit être moins ornée et plus sévère; elle doit avoir une dignité proportionnée aux grands sujets qu'elle traite. Il n'est pas permis alors à l'orateur d'occuper de lui, mais seulement de la chose qui est en délibération. Il doit cacher l'art, et ne montrer que la vérité. L'éloquence judiciaire doit être principalement forte de preuves, pressante de raisonnements, adroite et déliée dans les discussions, impétueuse et passionnée dans les mouvements, et puissante à émouvoir les affections dans le cœur des juges.

Après avoir assigné ces caractères, il avertit que, suivant l'occasion et les circonstances, chacun des trois genres emprunte quelque chose des autres;

qu'il y a des causes où le style peut être très-orné, des délibérations où peut entrer le pathétique. Parmi nous, le genre démonstratif l'admet très-heureusement, comme on le voit dans les oraisons funèbres de Bossuet et de Fléchier, dans les sermons de Massillon et de l'abbé Poulle, et dans ceux qui se sont montrés dignes de marcher sur leurs traces.

Le genre judiciaire est celui sur lequel Quintilien s'étend davantage, comme sur celui qui, de son temps surtout, était d'un plus grand usage. Il y distingue cinq parties : l'exorde, la narration, la confirmation, la réfutation et la péroraison. Ce sont encore celles qui composent la plupart des plaidoyers de nos jours. L'exorde a pour but de rendre le juge favorable, attentif et docile; la narration expose le fait; la confirmation établit les moyens; la réfutation détruit ceux de la partie adverse; la péroraison résume toute la substance du discours, et doit graver dans l'esprit et dans l'âme du juge les impressions qu'il importe le plus de lui donner.

Je ne le suivrai pas dans le détail des préceptes, c'est l'étude de l'avocat. Je me borne à choisir quelques traits dont l'application peut s'étendre à tout, et intéresser plus ou moins tous ceux qui lisent ou qui écoutent.

Il veut que l'exorde en général soit simple et modeste, qu'il n'y ait rien de hardi dans l'expression, rien de trop figuré, rien qui annonce l'art trop ouvertement. Il en donne une raison plausi-

ble : « L'orateur n'est pas encore introduit dans » l'âme de ses auditeurs ; l'attention, qui ne fait » que de naître, l'observe de sang-froid. On lui » permettra davantage quand les esprits seront » échauffés.

» La narration doit être courte, claire et proba- » ble. Elle sera courte s'il n'y a rien d'inutile; car, » dans le cas même où vous aurez beaucoup de cho- » ses à dire, si vous ne dites rien de trop, vous ne » serez pas long; elle sera claire si vous ne vous » servez pour chaque chose que du mot propre, » et si vous distinguez nettement le temps, les lieux » et les personnes. Il est alors si important d'être » entendu, que la prononciation même doit être » soignée de manière à ne rien faire perdre à l'o- » reille du juge. Enfin, elle sera probable si vous » assignez à chaque chose des motifs plausibles et » des circonstances naturelles. »

Il reproche aux avocats de son temps de ne pas sentir assez cette nécessité de ne rien laisser per- dre de la narration. « Jaloux des applaudissements » d'une multitude assemblée au hasard, ou quel- » quefois même gagnée, ils ne peuvent se contenter » du silence de l'attention : ils semblent ne se croire » éloquents que par le bruit qu'ils font ou qu'ils ex- » citent. Bien expliquer un fait comme il est, leur » paraît trop commun et trop au-dessous d'eux. » Mais n'est-ce pas plutôt faute de le pouvoir que » de le vouloir? car l'expérience apprend que rien » n'est si difficile que de dire ce qu'après nous avoir » entendus, chacun croit qu'il eût dit aussi bien

» que nous. Ce qui produit cet effet sur l'auditeur » ne lui paraît pas beau, mais vrai. Or, l'orateur » ne parle jamais mieux que lorsqu'il semble dire » vrai, puisque son seul but est de persuader. Nos » avocats, au contraire, regardent l'exposition » comme un champ ouvert à leur éloquence; c'est » là qu'ils veulent briller; c'est là que le style, le » ton, les gestes, les mouvements du corps, tout » est également outré. Qu'arrive-t-il? C'est qu'on ap- » plaudit à l'action de l'avocat, et qu'on n'entend » pas la cause. »

Il ajoute que rien ne demande un plus grand art que la narration judiciaire. « Il est bon qu'elle » soit ornée, afin que le récit trop nu ne devienne » pas insipide et ennuyeux; mais cet ornement doit » consister surtout dans le choix des termes, dans » une élégance sans apprêt, dans l'agrément et la » variété des tournures. C'est un chemin qu'il faut » rendre agréable pour l'abréger, mais où rien ne » doit détourner du but. Comme la narration ne » comporte pas les autres beautés de l'art oratoire, » il faut qu'elle en ait une qui lui soit propre. C'est » dans ce moment que le juge est plus attentif, et » que rien n'est perdu pour lui. De plus, je ne sais » comment il se fait qu'on croit avec plus de facilité » ce qu'on a entendu avec plaisir. »

Il cite pour modèle le récit du meurtre de Clodius, dans le plaidoyer pour Milton; et c'est en effet, dans ce genre, ce que l'antiquité nous a laissé de plus parfait.

Dans la confirmation ou l'exposé des preuves, la

division des points principaux lui paraît essentielle. « Elle est fondée, dit-il, sur la nature même, qui » veut qu'on procède d'une chose à une autre ; elle » aide beaucoup à la mémoire de celui qui parle, » et soutient l'attention de ceux qui écoutent. » Mais en même temps il blâme l'abus des subdivisions multipliées, « qui deviennent subtiles et minutieu» ses, ôtent au discours toute sa gravité, le hachent » plutôt qu'elles ne le partagent, coupent ce qui » doit être réuni, et produisent la confusion et l'ob» scurité, précisément par le moyen inventé pour » les prévenir. »

Tous ces préceptes, comme on voit, sont applicables pour nous de plus d'une manière; et, par exemple, la manie de subdiviser est un des vices de la prédication; il est quelquefois fatigant dans Bourdaloue. Quant à ce grand précepte de l'ordre et de la méthode, il n'y en a point de plus fécond ni de plus essentiel dans presque tous les genres de composition, mais surtout dans ce qui regarde l'enseignement: il faut y avoir réfléchi, il faut même avoir mis la main à l'œuvre pour sentir toute la difficulté et tous les avantages d'une bonne méthode et d'une disposition lumineuse. C'est une des parties de l'art dont le ressort est caché, et dont on ne voit que l'effet, sans savoir ce qu'il a coûté. Rien n'est plus nécessaire pour attacher le lecteur ou l'auditeur, que de lui montrer toujours un but, et de lui mettre dans les mains le fil qui doit le conduire; car l'esprit de l'homme est naturellement paresseux, et veut toujours être mené : il est naturellement cu-

rieux, et a toujours besoin d'attendre quelque chose; c'est le secret de la méthode et ce qui en fait le prix. C'est aussi par cette raison que, pour enseigner bien moins qu'on ne sait, il faut savoir beaucoup, et qu'on ne peut transmettre aux autres une partie de ses connaissances, sans les avoir long-temps et mûrement digérées. Avant d'introduire les autres dans une longue carrière, il ne suffit pas de l'avoir reconnue, il faut pouvoir l'embrasser tout entière d'un coup d'œil, savoir tous les chemins par où l'on passera, dans quels endroits et combien de temps on veut s'arrêter, tout ce qu'on doit rencontrer sur son passage; et comment pourra-t-on suivre un guide avec confiance et avec plaisir, si lui-même a l'air de marcher au hasard et de ne savoir où il va? Quoi de plus fatigant qu'un écrivain qui veut communiquer des idées dont lui-même ne s'est pas rendu compte; qui, loin de vous épargner de la peine, ne vous montre que la sienne, veut répandre la lumière dans les esprits quand le sien est couvert de nuages, et loin de vous apporter le fruit et le résultat de ses pensées, vous associe au travail de ses conceptions!

La confirmation et la réfutation nous conduisent aux preuves; les unes dépendent de l'avocat, les autres n'en dépendent pas. Les dernières sont les témoins, les écritures, les serments; les autres sont les arguments et les exemples. Les arguments se divisent en propositions générales et particulières, et il s'ensuit qu'un orateur doit être bon logicien.

Mais tout ce détail n'est pas de notre sujet, et Quintilien lui-même, après l'avoir traité à fond, avertit qu'il faut posséder la dialectique en philosophe, et l'employer en orateur.

La péroraison, que les Grecs appelaient récapitulation, ἀνακεφαλαίωσις, est la partie du discours où l'on rassemble toutes ses forces pour porter le dernier coup. C'est le triomphe de l'éloquence judiciaire, surtout chez les anciens, dont les tribunaux, entourés d'une foule innombrable de peuple, ou même la tribune aux harangues, quand c'était lui qui jugeait, offraient un vaste théâtre à l'action oratoire. Là se développaient toutes les ressources du pathétique. Mais Quintilien avertit de ne pas s'y arrêter trop long-temps; il rappelle un mot d'un ancien, déjà cité par Cicéron : « Rien » ne sèche si vite que les larmes, » *Nil citius arescit lacryma.* « Le temps calme bientôt les douleurs » même réelles; combien doivent se dissiper plus » facilement les impressions illusoires qui n'agissent » que sur l'imagination! Que la plainte ne soit pas » trop longue, sinon l'auditeur en est fatigué; il » reprend sa tranquillité; et, revenu de la pitié » passagère qui l'avait saisi, il retrouve toute sa » raison. Ne laissons donc pas refroidir le senti» ment; et, quand nous l'avons porté jusqu'où il » peut aller, arrêtons-nous, et n'espérons pas que » l'âme soit long-temps sensible à des douleurs qui » lui sont étrangères. Là plus qu'ailleurs il faut que » le discours, non-seulement se soutienne, mais » qu'il aille toujours en croissant : tout ce qui

» n'ajoute pas à ce qu'on a dit ne sert qu'à l'affai-
» blir, et le sentiment s'éteint dès qu'il languit. »

Un autre avertissement qu'il donne, c'est de ne pas essayer le pathétique, si l'on ne se sent pas tout le talent nécessaire pour le bien manier. « Comme
» il n'y a point d'impression plus puissante lors-
» qu'on parvient à la produire, il n'y en a point qui
» refroidisse davantage, si l'effet est manqué. Il
» vaudrait cent fois mieux alors laisser les juges à
» leurs propres dispositions; car, en ce genre, les
» grands mouvements, les grands efforts sont tout
» près du ridicule, et ce qui ne fait pas pleurer fait
» rire. »

Les objets sensibles ont aussi beaucoup de pouvoir dans cette partie, comme la vue des cicatrices, les blessures, les habits teints de sang, les enfants en larmes, les femmes en deuil, les vieillards en cheveux blancs. On en vit un exemple terrible lorsque Antoine mit sous les yeux du peuple romain la robe sanglante de César. « On savait qu'il était
» tué : son corps était déjà mis sur le bûcher; ce-
» pendant ce vêtement ensanglanté offrit une image
» si vive du meurtre, qu'il sembla qu'en ce moment
» même on frappait encore César. » N'oublions plus ce qui a été si ridiculement et si malheureusement oublié parmi nous, qu'il est de la nature de l'homme d'être mené par des objets sensibles, et qu'il n'y a que des sots ou des monstres qui puissent se croire plus forts que la nature humaine.

Nous apprenons de Quintilien que les avocats de son temps faisaient d'autant plus d'usage de ces

moyens, que tout les favorisait au barreau, et que d'ailleurs ils ne demandaient pas beaucoup d'imagination. Mais aussi il en fait voir le danger lorsqu'on n'a pas apporté assez d'attention à s'assurer de toutes les circonstances du moment, et à prévoir tous les inconvénients. « Souvent, dit-il, l'igno-
» rance et la grossièreté des clients contredit trop
» ouvertement les paroles et les mouvements de
» l'orateur. Ils paraissent insensibles quand il les
» peint le plus affectés, et rient même quelquefois
» lorsqu'il les représente tout en pleurs. » Il raconte à ce sujet un tour assez plaisant qu'il joua lui-même à un avocat qui plaidait contre lui, pour une jeune fille que son frère, disait-elle, refusait de reconnaître. Au moment de la péroraison, l'avocat ne manqua pas de prendre la jeune personne dans ses bras, et, sortant de son banc, il la porta dans le banc opposé, où il avait vu ce frère, comme pour la lui remettre malgré lui, et la déposer dans le sein fraternel. Mais Quintilien, qui avait vu de loin arriver cette figure de rhétorique, avertit d'avance son client de s'évader dans la foule; en sorte que l'avocat, qui avait apporté cette enfant avec des cris et des mouvements très-violents, ne trouva plus personne à qui la présenter, et, déconcerté par ce contre-temps imprévu, n'imagina rien de mieux que de la reporter très-tranquillement, et de la remettre où il l'avait prise.

« Un autre, plaidant pour une jeune femme qui
» avait perdu son mari, crut faire merveille en
» exposant le portrait de cet époux misérablement

» assassiné. Mais ceux à qui il avait dit de montrer » ce portrait aux juges au moment de la pérorai- » son, ne sachant pas ce que c'était qu'une péro- » raison, chaque fois que l'orateur jetait les yeux » de leur côté, ne manquaient pas d'avancer le por- » trait; et enfin quand on vint à le considérer, on » vit que celui que la veuve pleurait tant était un » vieillard décrépit. On en rit si fort qu'on ne pensa » plus au plaidoyer. »

« On sait ce qui arriva à Glycon. Il avait amené » à l'audience un enfant, dans la pensée que ses » cris et ses larmes pourraient attendrir les juges, » et son précepteur était auprès de lui pour l'aver- » tir quand il faudrait pleurer. Glycon, plein de » confiance, lui adresse la parole, et lui demande » pourquoi il pleure : *C'est que mon précepteur me » pince.* » On a souvent conté ce fait comme étant de nos jours : on voit qu'il est de vieille date, comme tant d'autres contes.

Quintilien, pour achever de faire voir le vice de tous ces moyens factices que les jeunes gens apportaient de l'école des rhéteurs, raconte la leçon aussi piquante qu'ingénieuse que donna Cassius Sévérus, l'un des meilleurs avocats de son temps, à un jeune orateur qui s'avisa de lui dire en l'apostrophant tout à coup : *Pourquoi me regardez-vous avec cet air farouche? Moi!* dit Cassius, *je n'y pensais seulement pas. Mais apparemment que cela est écrit dans votre cahier, et je vais vous regarder comme vous le voulez;* et en même temps il lui lança un regard épouvantable.

Mais si Quintilien marque les écueils du pathétique, c'est pour en relever davantage le mérite et la puissance quand il est heureusement mis en œuvre. « Bien des gens savent trouver des raisons » et déduire des preuves; mais enlever les juges à » eux-mêmes, leur donner telle disposition que l'on » veut, les enflammer de colère ou les attendrir » jusqu'aux larmes, voilà ce qui est rare, voilà le » véritable empire que l'éloquence a sur les cœurs. » Les arguments naissent d'ordinaire du fond de » la cause, et le bon droit n'en manque pas; de » sorte que celui qui gagne sa cause par leur moyen » peut croire qu'il n'avait besoin que d'un avocat. » Mais quand il s'agit de faire une sorte de violence » aux juges, c'est ce que les clients ne peuvent » nous apprendre, et ce qui ne se trouve point » dans leurs mémoires. Les preuves font penser » aux juges que notre cause est la meilleure; mais » les sentiments que nous leur inspirons leur font » souhaiter qu'elle le soit, et notre affaire devient » la leur. Aussi l'effet des arguments et des témoi» gnages ne se manifeste que quand ils portent leur » arrêt; mais lorsqu'on vient à bout de les émou» voir, on sait, avant qu'ils soient levés de leur » siége, quel sera leur jugement. Quand on les voit » tout à coup fondre en larmes, comme il arrive » quelquefois dans ces belles péroraisons qui tou» cheraient les cœurs les plus insensibles, l'arrêt » n'est-il pas déjà prononcé? Que l'orateur tourne » donc tous ses efforts de ce côté, et qu'il s'attache » particulièrement à cette partie de l'art, sans la-

» quelle tout le reste est faible et stérile : le pathé-
» tique est l'âme du plaidoyer. »

Les extrêmes se touchent, et Quintilien passe tout de suite à un moyen tout opposé, le rire et la plaisanterie. Il sent combien ce ressort est délicat à manier : il y faut la plus grande finesse de tact et la connaissance la plus juste de l'à-propos. Il semble même que ce moyen soit en quelque sorte étranger à l'éloquence. Mais l'expérience prouve tout ce qu'il peut produire, et souvent une plaisanterie bien placée a fait tomber le plus grand appareil oratoire, « On a remarqué, dit-il, que
» cette espèce de talent a manqué à Démosthènes,
» et que Cicéron en a abusé. » Quintilien, tout admirateur qu'il est de ce grand homme, avoue qu'il a trop aimé la raillerie, au barreau comme dans la conversation; mais il soutient que la plaisanterie de Cicéron est toujours celle des honnêtes gens et des gens de goût, qu'il avait soin de ne la placer ordinairement que dans l'interrogation des témoins, et dans cette partie de la plaidoirie qu'on appelait altercation, c'est-à-dire lorsque les deux avocats dialoguaient contradictoirement. Si l'on veut d'ailleurs s'assurer de la mesure parfaite qu'il savait garder, lorsqu'il le fallait, il n'y a qu'à lire l'oraison pour Muréna, où il plaidait contre Caton. Il fallait affaiblir l'autorité de ce redoutable censeur, sans blesser la vénération qu'il inspirait; il devait, de plus, garder lui-même la dignité de sa place, puisqu'alors il était consul. Il prit le parti de jeter sur le rigorisme des principes stoïques

de Caton une teinte de ridicule si légère et si douce, qu'il fit rire les auditeurs et les juges, sans que Caton fût en droit de se fâcher.

Il avait d'ailleurs des reparties qui portaient coup ; celle, par exemple, qu'il fit à Hortensius, qui, plaidant pour Verrès, dit à propos d'une question que Cicéron faisait à un témoin : *Je n'entends pas les énigmes. Je m'en étonne*, répliqua Cicéron, *vous avez chez vous le sphinx*. Remarquez qu'Hortensius avait reçu de Verrès un sphinx d'airain, estimé comme un morceau précieux. La réplique, comme on voit, n'était pas un simple jeu de mots.

Je dirai encore, en passant, que ce mot sur une femme qui prétendait n'avoir que trente ans, *Je le crois, car il y en a vingt que je le lui entends dire ;* ce mot, qu'on a cité cent fois comme moderne, est de Cicéron.

Quintilien a classé et examiné les trois genres du discours oratoire. Or, tout discours est composé de deux choses, les pensées et les mots. Les pensées dépendent de l'invention et de la disposition des parties, et il en a traité en parlant de tous les moyens que peut employer l'orateur, et de la manière dont il doit les distribuer. Les mots dépendent de l'élocution, et c'est ce dont il lui reste à s'occuper ; car l'orateur a trois devoirs à remplir, d'instruire, de toucher, de plaire. Il instruit par le raisonnement ; il touche par le pathétique ; il plaît par l'élocution : « C'est, continue Quintilien,

» de ces trois choses la plus difficile, au jugement » même des orateurs. En effet, Antoine, l'aïeul du » triumvir, disait qu'il avait vu bien des gens di- » serts et pas un homme éloquent. Il appelait di- » sert celui qui disait sur un sujet ce qu'il fallait » dire; il entendait par éloquent celui qui disait » comme il fallait dire. Depuis lui, Cicéron nous » a dit aussi que savoir inventer et disposer est » d'un homme de sens, mais que savoir exprimer » est d'un orateur. En conséquence, il s'est parti- » culièrement étudié à bien enseigner cette partie » de la rhétorique. Le mot même d'éloquence fait » assez voir qu'il a raison; car être éloquent, à pro- » prement parler, n'est autre chose que de pouvoir » produire au dehors toutes ses pensées, toutes ses » conceptions, tous ses sentiments, et les commu- » niquer aux autres; et sans cette faculté, tout ce » que nous avons enseigné jusqu'ici devient inutile. » Or, si l'expression ne donne pas à la pensée toute » la force dont elle est susceptible, vous n'aurez rien » fait qu'à demi. Voilà donc surtout ce qu'il faut ap- » prendre, et à quoi l'art est absolument nécessaire; » voilà quel doit être l'objet de nos soins, de nos » exercices, de notre imitation; voilà l'étude de » toute la vie, voilà ce qui fait qu'un orateur l'em- » porte sur un autre orateur, et qu'un style est plus » parfait qu'un autre; car les écrivains asiatiques » et ceux des Romains dont le goût est corrompu » n'ont pas toujours péché dans l'invention ou la » disposition; mais les uns, trop enflés, ont man-

« qué de mesure dans la diction ; et les autres, ou
» secs ou affectés, ont manqué de force dans le
» style.

» Qu'on n'aille pas en conclure néanmoins qu'il
» ne faut s'occuper que des mots. Je me hâte d'aller
» au-devant de cet abus que quelques personnes
» pourraient faire de ce que je viens de dire. Il faut
» les arrêter tout court, et me déclarer d'abord
» contre ces gens qui se consument vainement à
» agencer des paroles sans se mettre en peine des
» choses, qui sont pourtant les nerfs du discours.
» Ils cherchent l'élégance, qui est charmante en
» elle-même, il est vrai, mais quand elle est natu-
» relle, et non pas quand elle est affectée. »

Quintilien se sert ici d'une comparaison dont la justesse est frappante, et très-propre à faire comprendre comment une qualité nécessaire pour faire valoir toutes les autres ne produit pourtant rien par elle-même, si elle est seule. « Ne voyons-nous pas
» que ces corps robustes que l'exercice a fortifiés,
» et qui ont un air de santé, tirent leur beauté des
» mêmes choses qui font leur force? Tous leurs
» membres sont bien attachés, bien proportionnés;
» ils n'ont ni trop ni trop peu d'embonpoint : leur
» chair est à la fois ferme et vermeille ; mais qu'ils
» se montrent à nous peints de vermillon et cou-
» verts de fard, ils perdront à nos yeux toute la
» beauté que leur force leur donnait. Je veux donc
» que l'on pense aux mots, mais que l'on soit en-
» core plus occupé des choses; car d'ordinaire
» les meilleures expressions tiennent à la pensée

» même; mais par malheur nous les cherchons, » nous les poursuivons comme si elles voulaient » se dérober à nous. Nous ne croyons jamais que » ce qu'il faut dire soit si près, et comme à notre » portée; nous voulons le faire venir de loin, nous » faisons violence à notre génie. C'est cette re- » cherche qui nuit au discours; car les termes » qui plaisent le plus aux esprits sensés sont sim- » ples comme le langage de la vérité : au contraire, » ces mots qui ne montrent que la peine qu'on a » eue à les trouver n'ont pas la grâce qu'ils af- » fectent, ne laissent rien dans l'esprit, et offus- » quent la pensée. Cependant Cicéron avait déclaré » assez nettement que le plus grand vice qu'un dis- » cours puisse avoir, c'est de s'éloigner trop de la » manière ordinaire de parler. Mais apparemment » Cicéron n'y entendait rien : c'est un barbare en » comparaison de nous. Nous n'aimons plus rien de » ce que la nature a dicté; nous voulons, non pas » des ornements, mais des raffinements, comme si » les mots pouvaient avoir quelque beauté quand » ils ne conviennent pas aux choses qu'ils veulent » exprimer... Je conclus qu'il faut avoir un grand » soin de l'élocution, pourvu qu'on sache bien qu'il » ne faut rien faire pour l'amour des mots, les mots » eux-mêmes n'ayant été inventés que pour les » choses. »

SECTION III.

De l'élocution et des figures.

Quintilien distingue trois qualités principales dans l'élocution oratoire, la clarté, la correction, l'ornement. La clarté dépend surtout de la propriété et de l'arrangement naturel des mots; la correction résulte de la régularité des construction; l'ornement naît de l'heureux emploi des figures. Il veut que la diction de l'orateur soit si claire, que la pensée frappe l'esprit comme la lumière frappe les yeux. Il a raison sans doute, puisque ceux à qui l'orateur s'adresse ne peuvent l'entendre trop tôt ni trop bien; mais, quoiqu'en général la première qualité du style soit la clarté, il serait trop rigoureux d'exiger qu'en tout genre d'écrire elle fût toujours portée au même point. Il est des matières abstraites qui ne comportent que le degré de clarté proportionné à l'étendue et à la profondeur des idées, et à l'attention du lecteur; et ce serait alors une prétention de la paresse, de vouloir que l'écrivain rendît sensible au premier aperçu ce qui, pour être entendu, a besoin d'être médité. Un ouvrage tel que *le Contrat social* ou *l'Esprit des Lois* ne peut pas se lire comme un ouvrage oratoire. La raison en est simple; c'est que le philosophe et l'orateur se proposent un but différent : l'un veut surtout vous forcer à réfléchir; l'autre ne doit pas même vous laisser le temps de la réflexion.

Pour ce qui regarde la propriété des termes, Quintilien observe qu'il ne faut pas prendre ce mot dans un sens trop littéral; car il n'y a point de langue qui ait précisément un mot propre pour chaque idée, et qui ne soit souvent obligée de se servir du même terme pour exprimer des choses différentes : la plus riche est celle qui a le moins besoin de ces sortes d'emprunts, qui sont toujours des preuves d'indigence. Parmi nous, par exemple, on se sert du même mot pour dire qu'on aime le jeu et les femmes. Les Grecs avaient au moins un mot particulier pour signifier l'amour d'un sexe pour l'autre, ἔρως, et cette distinction était juste. Les Latins en avaient un, *pietas*, qui, en exprimant l'amour des enfants pour leurs parents, caractérisait un sentiment religieux; et cette idée était un précepte de morale.

Quintilien remarque aussi que la propriété des termes est si essentielle au discours, qu'elle est plutôt un devoir qu'un mérite. Je ne sais ce qu'il en était de son temps : on peut croire que, les premières études étant généralement plus soignées, l'habitude de s'énoncer en termes convenables, et d'avoir, en écrivant, l'expression propre, n'était pas très-rare. Aujourd'hui, si c'est un devoir, comme il le dit, ce devoir est si rarement rempli, qu'on peut sans scrupule en faire un mérite. Nous nous sommes tellement accoutumés à croire que tout se devine et que rien ne s'apprend, il y a si peu de gens qui aient cru devoir étudier leur langue, qu'il ne faut pas s'étonner si, parmi ceux qui écri-

vent, il en est tant à qui la propriété des termes est une science à peu près étrangère. Il n'y a que nos bons écrivains à qui l'usage du mot propre soit familier. Lorsque nous en serons à la littérature moderne, nous serons peut-être étonnés de l'excès honteux d'ignorance que l'on peut reprocher en ce genre à beaucoup d'auteurs qui ont eu de la réputation, ou qui même en conservent encore. Sans doute il n'y a point d'écrivain qui ne fasse quelques fautes de langage, et celui même qui se mettrait dans la tête de n'en jamais faire y perdrait beaucoup plus de temps que n'en mérite un si minutieux travail. Mais il y a loin de quelques légères inexactitudes, de quelques négligences, à la multitude des solécismes et des locutions vicieuses que l'on rencontre de tous côtés. Parmi les maux qu'a faits aux lettres ce déluge d'écrits périodiques qui depuis vingt-cinq ans inonde toute la France, il faut compter cette corruption épidémique du langage, qui en a été une suite nécessaire. Pour peu qu'on réfléchisse un moment, il est aisé de s'en convaincre; mais je me reserve de développer cette vérité lorsque je traiterai en particulier des journaux, depuis leur naissance jusqu'à nos jours. Avouons-le, ce qu'on lit le plus, ce sont les journaux. Ils contiennent, en quelque genre que ce soit, la nouvelle du jour, et c'est en conséquence la lecture la plus pressée pour le plus grand nombre, et assez souvent la seule. Or, par qui sont faits ces journaux (je laisse à part les exceptions que chacun fera aussi bien que moi, et je parle en

général)? Par des hommes qui certainement n'ont choisi ce métier facile et vulgaire que parce qu'ils ne sauraient faire mieux; par des hommes qui savent fort peu, et qui n'ont ni la volonté ni même le temps d'en apprendre davantage. De plus, comment les lit-on? Aussi légèrement qu'ils sont faits. Chacun y cherche d'un coup d'œil ce qui lui convient, et personne ne pense à examiner comme ils sont écrits : ce n'est pas là ce dont il s'agit. Qu'arrive-t-il? Ces feuilles éphémères, rédigées avec une précipitation qui serait dangereuse même pour le talent, à plus forte raison pour ceux qui n'en ont point, fourmillent de fautes de toute espèce : il est impossible à un homme de lettres d'en lire vingt lignes sans y trouver presque à chaque mot l'ignorance ou le ridicule. Mais ceux qui sont moins instruits s'accoutument à ce mauvais style, et le portent dans leurs écrits ou dans leur conversation; car rien n'est si naturellement contagieux que les vices du style et du langage, et nous sommes disposés à imiter, sans y penser, ce que nous lisons et ce que nous entendons tous les jours. Ce n'est pas ici le moment de porter jusqu'à la démonstration ce qui est assez prouvé pour quiconque a un peu réfléchi : je m'écarterais trop de mon objet, et celui-là est assez important pour être un jour traité à part. C'est alors qu'on sentira que les gens de lettres (et toutes les fois que je me sers de ce terme je n'entends jamais par là que ceux qui méritent ce nom), que les gens de lettres ne doivent être taxés ni d'humeur ni d'exagération lorsqu'ils annoncent un

si grand mépris pour ces malheureuses rapsodies, devenues l'aliment de la multitude. On verra que ceux qui les composent ignorent le plus souvent la valeur des mots dont ils se servent, ne savent pas même construire une phrase ni dire ce qu'ils veulent dire, prodiguent au hasard des mots techniques qu'ils n'entendent pas, et le style figuré dont ils n'ont pas la première idée. C'est dans les journaux que vous trouverez des *combats polémiques*; ce qui signifie des *combats combattants*. Pourquoi? C'est que le journaliste ne savait pas que polémique, venant d'un mot grec, πόλεμος, qui signifie *guerre*, veut dire au propre ce qui a rapport à la guerre, et par extension, au figuré, ce qui a rapport à la dispute : ainsi l'on dit des *écrits polémiques*, le *genre polémique*, une *dissertation polémique*. Il avait lu tous ces mots-là sans savoir ce qu'ils signifiaient, et il a mis, à tout hasard, des *combats polémiques*. Ailleurs, vous trouverez qu'il faut voir cette actrice dans un rôle plus *conséquent*, pour dire dans un rôle plus important. Il faut pardonner aux garçons marchands de la rue Saint-Denis de vous dire, en vous montrant une étoffe, *Ceci est plus conséquent*, et de croire que *conséquent* est synonyme de ce qui est de conséquence. Mais n'est-ce pas une ignorance ignominieuse, dans un homme qui écrit, de se méprendre si grossièrement sur un mot si connu? Quel homme bien élevé ne sait pas que *conséquent* signifie ce qui est d'accord avec soi-même dans toutes ses parties? Quand une proposition est régulière-

ment déduite d'une autre, elle est *conséquente;* un homme est *conséquent* lorsque sa conduite est d'accord avec ses principes, quand ses actions sont d'accord avec ses paroles, ses démarches avec ses intérêts; et, dans le cas contraire, il est *inconséquent.* Le peuple, qui corrompt toujours le langage, parce qu'il n'en sait pas les principes, a trouvé plus court de dire *conséquent* pour de *conséquence;* des écrivains ignorants l'ont répété, et, par une suite de cet esprit d'imitation dont je parlais tout à l'heure, des gens même qui devraient bien parler font tous les jours la même faute.

Outre l'impropriété des termes, Quintilien assigne quelques autres causes de l'obscurité qu'il faut éviter dans le style, comme l'usage fréquent des mots vieillis ou étrangers, ou particuliers à quelque province; l'embarras des constructions, la longueur des phrases, qui fait oublier à la fin ce qui a été mis au commencement; la concision affectée et excessive, qui retranche des mots nécessaires en voulant ôter le superflu. Quant à la correction, il recommande fort sagement de ne pas s'en occuper jusqu'au degré de scrupule que nous nommons, dans notre langue, purisme. Cette sévérité vétilleuse, qui se défend certaines irrégularités que le langage familier a introduites même dans le style soutenu, est un défaut dans l'éloquence, et un ridicule dans la conversation. C'est un travers où tombent quelques provinciaux, qui, voulant faire voir qu'ils parlent bien, montrent seulement qu'ils ne connaissent pas cette aisance et ce naturel d'ex-

pression, l'un des caractères particuliers de la bonne compagnie de la capitale, et qui est, à proprement parler, l'urbanité du langage, comme elle était autrefois l'atticisme dans Athènes. Quintilien rapporte, à ce propos, que Théophraste fut reconnu pour étranger par une marchande d'herbes de cette ville; et comme on demandait à cette femme à quoi elle s'en était aperçue : *C'est*, dit-elle, *qu'il parle trop bien*. Il conclut que la diction de l'orateur doit être telle, que des gens éclairés l'approuvent et que les ignorants l'entendent.

Il vient enfin aux ornements du discours, aux figures, grand sujet pour les rhéteurs, mais dont il ne convient de traiter didactiquement que dans un livre fait exprès, et qui ne doivent nous fournir ici que quelques observations sur leur origine, leur usage, et leur abus. Il ne s'agit pas en effet de recommencer notre rhétorique; et de plus, il faut l'avouer, c'en est bien la partie la plus frivole. Quand on veut expliquer cette nombreuse nomenclature, rien ne ressemble plus à la leçon de M. Jourdain, à qui l'on enseigne gravement de quelle manière il ouvre la bouche pour faire un *O*. La catachrèse, et l'hyperbate, et la synecdoche, et l'antonomase, ces monstres des classes, épouvantail des enfants, sont à peu près comme leurs poupées, qu'ils trouvent creuses en dedans quand ils les ont déchirées. N'est-on pas bien avancé lorsqu'on sait qu'en disant l'orateur romain au lieu de Cicéron, on fait une antonomase, c'est-à-dire qu'on met une qualification à la place d'un nom propre;

que, lorsqu'on dit les mortels au lieu des hommes, on fait une synecdoche, parce qu'on prend le plus pour les moins; que, lorsqu'on dit une feuille de papier, on fait une catachrèse ou un abus de mots, parce qu'on applique par extension au papier le mot feuille, qui ne convient qu'aux végétaux ! Tous ces noms scientifiques donnés aux différentes modifications du langage n'apprennent ni à mieux parler ni à mieux écrire, et ne peuvent occuper avec quelque utilité que ceux qui veulent faire une analyse métaphysique des différents procédés d'une langue, soit que le besoin, ou la commodité, ou l'agrément les ait fait naître, soit que les passions et l'imagination les aient employés pour ajouter à la force de l'expression. Par exemple, si l'on dit une feuille de papier, c'est évidemment par nécessité: le mot propre manquant pour l'objet, l'on a eu recours à ce qui en approchait le plus; et comme une feuille d'arbre est plate, mince et légère comme du papier, on a dit feuille de papier, quoique le papier n'ait point de feuilles. D'autres figures ont été inventées pour la variété et l'agrément; et c'est ainsi qu'on a pris la partie pour le tout, le contenant pour le contenu, la cause pour l'effet, le signe pour la chose signifiée, etc. L'imagination alors s'est portée sur la partie de l'objet qui l'avait le plus frappée, comme lorsqu'on dit une voile pour un vaisseau, le trône pour l'autorité royale, une excellente plume pour un excellent écrivain. C'est ainsi que se sont formés les tropes ou conversions de mots, c'est-à-dire les figures de

diction par lesquelles un mot est détourné de sa propre signification pour en prendre une autre. Voilà ce qu'il faudrait dire aux commençants pour les accoutumer à se rendre compte des expressions dont ils se servent, et les familiariser avec les notions primitives de la formation des langues. Mais on s'en tient au mot technique, qui les effraie, et qu'ils apprennent sans l'entendre. On leur demande gravement ce que c'est qu'une métonymie, ce qui d'abord leur fait une frayeur horrible; car il faut bien leur pardonner d'être comme Pradon,

> Qui croyait ces grands mots des termes de chimie.
>
> Boil.

Et quand ils sont parvenus à dire ce que c'est, ils n'en sont guère plus avancés: ils oublient bientôt le mot même, parce qu'on ne leur a pas rendu la chose assez sensible, et qu'elle leur a été présentée sous un appareil pédantesque. Il faudrait, au contraire, leur dire: N'ayez pas peur; les mots grecs n'y font rien, il a bien fallu s'en servir, parce que notre langue n'a pas de mots combinés, et que métonymie est plus court que transposition de nom; mais d'ailleurs c'est la chose la plus simple. On dit une flotte de cent voiles au lieu d'une flotte de cent vaisseaux, et l'on prend ainsi la partie pour le tout. Pourquoi? C'est que la première chose qui frappe les yeux dans un grand nombre de navires, ce sont les voiles, et que le moyen le plus court

pour dénombrer une flotte, c'est de compter les voiles; ainsi cette métonymie ou transposition de nom n'a été employée que par une suite naturelle de la première impression que l'objet faisait sur la vue. Avec cette méthode on habituerait les enfants à penser, et le mot resterait plus aisément dans leur mémoire, lorsqu'il serait attaché à une idée.

Cette figure est d'un usage si familier, qu'il n'y a personne qui ne s'en serve à tout moment et sans y penser. Dans l'éloquence et dans la poésie, il y a mille moyens de la varier et d'en tirer des effets nouveaux; mais le degré de hardiesse qu'on y met, et qui en fait tout le prix, doit être mesuré sur les circonstances et sur la nature du sujet. C'est la métonymie qui fait toute la beauté de ces deux vers de *l'Orphelin de la Chine*:

Les vainqueurs ont parlé : *l'esclavage en silence*
Obéit à leur voix dans cette ville immense.

L'expression est neuve : c'est la première fois qu'on s'est servi du mot d'esclavage, qui signifie la condition des esclaves, pour exprimer les esclaves eux-mêmes pris collectivement; c'est en cela que consiste la figure. Mettez à la place les *esclaves en silence*, et tout l'effet est détruit. D'où vient cette différence? Ce n'est pas seulement de ce que les *esclaves en silence* n'aurait rien qui fût au-dessus de la prose, mais c'est que le poëte, en personnifiant l'*esclavage*, agrandit le tableau, et, par une expression vaste, nous montre toute une ville, une

ville immense, habitée par l'*esclavage* seul et par l'*esclavage en silence*. Ce sont là des traits de maître; mais ôtez cette figure de la place où elle est, ôtez-la d'un sujet où l'imagination est déjà élevée par de magnifiques peintures des exploits de Gengiskan, par l'idée d'un peuple conquérant du monde, par la pompe du style oriental dont la pièce a reçu l'empreinte dès les premiers vers; transportez-la dans *Mérope* ou dans *Oreste*, elle y paraîtra trop poétique, elle sera froidement fastueuse et ne peindra rien. Supposons que, dans *Oreste*, l'auteur voulant peindre la consternation des habitants d'Argos sous la tyrannie d'Égisthe, eût fait dire à Pammène :

L'esclavage en silence obéit à sa voix ;

c'était un luxe de poésie, déplacé dans la bouche d'un vieillard affligé qui pleure son maître, et les connaisseurs n'auraient remarqué ce vers que pour le critiquer. C'est pourtant, si l'on y prend garde, absolument la même idée : dans les deux cas, il s'agit de représenter un peuple qui tremble, et qui se tait sous une domination étrangère; mais combien les circonstances doivent changer le caractère du style! Voyez comment l'auteur d'*Oreste* fait parler Pammène lorsqu'il se plaint à Oreste de la lâcheté du peuple d'Argos:

Hélas! le citoyen, timidement fidèle,
N'oserait en ces lieux imiter ce saint zèle.
Dès qu'Égisthe paraît, la piété, seigneur,
Tremble de se montrer, et rentre au fond du cœur.

Voilà deux tableaux dont le fond est le même, mais dont la couleur est bien différente : c'est que, dans l'un, le poëte, en traçant l'épouvante qu'a répandue l'invasion des Tartares dans le plus grand empire du monde, ne veut parler qu'à l'imagination par une peinture qui n'est qu'accessoire, et ne tient pas au fond du sujet : il se permet donc très-à-propos l'éclat et la hardiesse des expressions. Mais dans l'autre il veut parler au cœur, parce qu'à cette faiblesse timide du peuple d'Argos tient le retardement d'une vengeance légitime, qui est précisément le sujet de la pièce : il se sert donc, non pas d'expressions magnifiques, mais d'expressions touchantes, propres à inspirer l'intérêt, la pitié, l'indignation.

La piété, seigneur,
Tremble de se montrer, et rentre au fond du cœur.

Ce rapport continuel du style au sujet est si important, surtout dans les ouvrages dramatiques, où tout doit tendre au même effet, que, d'un bout à l'autre d'une pièce, chaque expression doit être en quelque sorte subordonnée à un caractère et à un but général. Mais ce sentiment si juste des convenances, qui produit la perfection du style, est une espèce de magie qui non-seulement n'est donnée qu'à très-peu d'hommes, mais qui même a nécessairement peu de juges : il faut beaucoup de réflexion pour l'apercevoir, et assez volontiers on jouit de son plaisir sans songer à en chercher les causes. Il n'est pas si rare qu'on le croit d'avoir

une certaine justesse d'esprit ; et ce qui le prouve, c'est que le vrai en tout genre ne manque guère son effet sur les hommes rassemblés ; mais il n'est pas commun d'exercer son esprit ni de réfléchir sur ses lectures. C'est là ce qui fait que les grands écrivains sont plus généralement admirés que parfaitement sentis ; mais c'est en même temps une raison pour excuser ceux que le sentiment réfléchi de la perfection rend plus passionnés pour tout ce qui s'en approche, et plus sévères pour tout ce qui s'en éloigne. Il faut songer que l'une de ces deux impressions ne peut pas exister sans l'autre. Quand on relit sans cesse avec délices ceux qui possèdent ce rare et grand talent d'imprimer à chaque ligne la couleur du sujet, comment supporter cette foule d'écrivains qui n'en ont pas même l'idée, qui font de toutes sortes de teintes rassemblées au hasard une bigarrure monstrueuse? En faut-il davantage pour que, dès la première page, un lecteur un peu exercé reconnaisse un homme étranger à son art? Pourquoi, parmi tant de pièces de théâtre, en est-il si peu dont on puissse soutenir la lecture ? Il n'en faut pas chercher ailleurs la raison. Mais, d'un autre côté, pourquoi trouvera-t-on si souvent l'homme de lettres occupé à relire Racine et Voltaire que tout le monde sait par cœur ? C'est que, chaque fois qu'il les lit, il y trouve une foule de jouissances particulières qu'il ne faut pas envier à l'homme sensible qui a dévoué sa vie aux beaux-art, puisque ces jouissances sont les plus douces et les plus pures, je dirais presque les seules qui

lui tiennent lieu des sacrifices qu'il a faits et des dégoûts qu'il peut éprouver.

Boileau avait raison de se moquer de Pradon, qui ne savait pas ce que c'était qu'une métonymie; mais, dans le même endroit, il a tort, ce me semble, d'en vouloir justifier une que l'on avait censurée, et qui méritait de l'être. Vous verrez, dit-il dans son *Épître à ses vers* :

Vous verrez mille auteurs pointilleux,
Pièce à pièce épluchant vos sens et vos paroles,
Interdire chez vous l'entrée aux hyperboles;
Traiter tout noble mot de terme hasardeux,
Et dans tous vos discours, comme monstres hideux,
Huer la métaphore et la métonymie,
Grands mots que Pradon croit des termes de chimie,
Vous soutenir qu'un lit ne peut être *effronté*, etc.

C'est dans la satire contre les femmes qu'il s'était servi de cette expression :

T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades,
Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours malades,
Se font des mois entiers, sur un lit *effronté*,
Traiter d'une visible et parfaite santé?

Je louerai volontiers le dernier vers. Il y a vraiment de l'art; et cette contradiction apparente, *se fait traiter d'une santé parfaite*, comme on se fait traiter d'une maladie, exprime très-bien l'inconséquence d'une fausse malade qui veut qu'on la guérisse d'un mal qu'elle n'a pas; mais je trouve abusive et forcée la figure qui attribue au lit l'*effronterie* de la malade. Il faut, comme l'observe

très-judicieusement Dumarsais dans son excellent *Traité des Tropes*, que, dans toute figure, l'imagination aperçoive toujours un rapport clair et prochain. Ainsi l'on dirait très-bien un lit adultère, un lit criminel, quoique, dans la réalité, un lit ne soit pas plus *adultère* ni *criminel* qu'il n'est *effronté ;* mais l'esprit saisit sur-le-champ le rapport des idées, et voit dans le lit l'instrument de l'adultère et le théâtre du crime; et comment voir de l'*effronterie* dans un lit? Au reste, cette faute est la seule de ce genre qui soit dans tous les ouvrages de Boileau, et l'on n'en est que plus fâché que cet esprit si judicieux, qui, plus d'une fois, eut la sagesse de profiter du peu qu'il y avait de bon sens dans les mauvaises critiques dont on l'accablait, ait voulu précisément s'obstiner à défendre la faute la plus évidente qu'il eût commise.

Je renvoie à ce même *Traité des Tropes* que je viens de citer, et aux autres ouvrages relatifs au même sujet, ceux qui voudront étudier en détail l'artifice des figures; car il ne faut redire nulle part, ni surtout ici, ce qu'on peut trouver dans les livres; mais il faut bien s'arrêter un moment sur celle qui est en même temps la plus générale, la plus variée et la plus belle de toutes les figures de mots, la métaphore. Le nom même en est dévenu tellement usuel, qu'il a perdu sa gravité scolastique. Cependant la définition en est un peu abstraite; mais, comme toutes les définitions, elle s'éclaircit bientôt par les exemples. On peut définir la métaphore, une figure par laquelle on change

la signification propre d'un mot en une autre signification qui ne convient à ce mot qu'en vertu d'une comparaison qui se fait dans l'esprit. Ainsi, quand on dit que le mensonge prend les couleurs de la vérité, le mot *couleurs* n'est plus dans son sens propre; car le mensonge n'a pas plus de couleurs que la vérité : *couleurs* veut donc dire ici apparence; mais l'esprit saisit sur-le-champ le rapport qui existe entre les *couleurs* et les apparences; et la figure est claire. La métaphore a cet avantage, dit très-bien Quintilien, que, grâce à elle, il n'y a rien que l'on ne puisse exprimer. Mais, ni lui, ni Dumarsais, ni aucun rhéteur, que je sache, n'a songé à remonter à la véritable origine de la métaphore, qui pourtant me paraît assez facile à reconnaître. La métaphore passe presque toujours du moral au physique, parce que toutes nos idées venant originairement des sens, nous sommes portés à rendre nos perceptions intellectuelles plus sensibles par leurs rapports avec les objets physiques : de là vient que presque toutes les métaphores sont des images, et des espèces de similitudes et de comparaisons. Quand je dis d'un homme en colère, *il est comme un lion*, c'est une similitude : j'exprime la ressemblance générale entre un homme irrité et un lion. Si je vais plus loin et que je dise : Tel qu'un lion qui, les yeux étincelants et se battant les flancs de sa queue, s'élance avec un rugissement terrible, tel, etc., je détaille les circonstances de la similitude, et je fais une comparaison. Si je dis simplement : Quand cet

homme est en fureur, c'est un lion, je fais une métaphore : et la métaphore, comme on voit, n'est au fond qu'une comparaison abrégée qu'achève l'imagination.

Cette figure est donc née de notre disposition habituelle à comparer nos affections morales avec nos sensations, et à nous servir des unes pour exprimer plus fortement les autres. On a dit qu'un homme était *bouillant de colère*, parce qu'on a senti que cette passion donnait au sang un mouvement et une agitation extraordinaire, semblable au bouillonnement de l'eau sur le feu. C'est de la même manière que nous sommes *enivrés*, *consumés*, *glacés*, *embrasés*, *noircis*, *flétris*, etc. Une seule de ces métaphores expliquée suffit pour faire connaître la nature de toutes les autres. Mais il y en a aussi où les objets matériels sont comparés entre eux. On a dit *la fleur de l'âge*, parce que l'éclat et la fraîcheur de la première jeunesse a rappelé les végétaux quand ils fleurissent. On a dit *les glaces de la vieillesse*, parce qu'on a vu qu'elle enchaînait les articulations et arrêtait les mouvements, à peu près comme la glace, en se formant, ôte à l'eau sa fluidité.

Cette figure et la métonymie, qui est elle-même une espèce de métaphore, sont celles dont l'usage est le plus fréquent dans le discours. Elles sont à la portée du peuple, comme de l'orateur et du poëte. Tous les hommes figurent plus ou moins leur langage, selon qu'ils sont plus ou moins affectés, et qu'ils ont plus ou moins d'imagination;

et la métaphore est la plus belle de toutes les figures, parce qu'elle réunit deux idées dans un même mot, et que ces deux idées deviennent plus frappantes par leur réunion. Quand on dit que la beauté se flétrit, le mot de *flétrir* se rapporte également aux femmes et aux fleurs, et cet assemblage si naturel et si intéressant plaît à l'imagination. Mais de ce que la métaphore est par elle-même si commune, il s'ensuit encore que c'est le choix qui en fait le mérite. Il faut qu'elle soit juste, c'est-à-dire qu'elle exprime un rapport fondé sur la nature des choses. Rien n'est plus choquant qu'une figure incohérente : comme elle annonce la prétention d'une beauté, elle est fort au-dessous du terme propre, si elle manque son effet. On s'est moqué avec raison de ces vers de Rousseau :

Et les jeunes zéphyrs, de leurs chaudes haleines,
Ont *fondu l'écorce* des eaux.

L'image est fausse, car on ne peut pas fondre une *écorce*. Il faut, de plus, que la métaphore soit nécessaire, c'est-à-dire qu'elle ait plus de force que le mot propre, sans quoi celui-ci est préférable. Elle n'est faite, dit ingénieusement Quintilien, que pour remplir une place vacante; et quand elle chasse le terme simple, elle est obligée de valoir mieux. Il faut encore qu'elle soit adaptée au sujet et qu'il n'y ait pas trop de disproportion dans les idées, dont elle n'est qu'une comparaison implicite. Ainsi on a eu raison de blâmer ce vers, où l'on

dit en parlant d'un cocher qui assujettit ses chevaux au frein :

Il soumet l'attelage à l'*empire* du mors.

L'idée d'*empire* est trop grande pour un mors de cheval. Il faut aussi se garder de tirer la métaphore d'objets bas et dégoûtants. Corneille a péché contre cette règle, lorsqu'il a dit, en parlant des soldats de Pompée :

Dont plus de la moitié *piteusement* étale
Une indigne *curée* aux vautours de Pharsale.

Le mot de *curée* offre une image qui dégoûte, et que rejette le style noble. *Piteusement* n'est pas une figure, mais ne devait pas non plus entrer dans une tragédie : il ne convient pas au style soutenu. Enfin, quand la métaphore aurait toutes les qualités requises, il ne faut pas la prodiguer; car alors on tombe dans l'affectation et la monotonie, deux mortels défauts en tout genre.

L'allégorie, considérée comme figure de style, et dans le langage des rhéteurs, n'est proprement qu'une métaphore continuée; car elle consiste à dire une chose pour en faire entendre une autre. Quand le sens est parfaitement clair, et que les rapports ne sont ni trop multipliés, ni appelés de trop loin, cette figure peut être d'un bel effet dans l'éloquence et dans la poésie. Dans la tragédie de *Rome sauvée*, Catilina dit, en parlant de Cicéron :

Sur le vaisseau public ce pilote égaré
Présente à tous les vents un flanc mal assuré ;
Il s'agite au hasard ; à l'orage il s'apprête,
Sans savoir seulement d'où viendra la tempête.

Il n'y a pas là une seule expression qui ne soit employée dans un sens détourné. Le vaisseau, c'est la république; le pilote, c'est Cicéron; les vents sont les ennemis de l'état; la tempête, c'est la conjuration : cette suite de métaphores forme ce qu'on appelle une allégorie. On sent combien il est essentiel qu'elles soient toutes bien cohérentes : une seule qui s'écarterait de la première idée établie gâterait tout. C'est un défaut trop fréquent dans les épîtres de Rousseau :

Incontinent vous l'allez voir s'enfler
De tout le vent que peut faire souffler,
Dans les fourneaux d'une tête échauffée,
Fatuité sur *sottise greffée.*

Dans les trois premiers vers la métaphore, quoique forcée dans l'expression, est au moins suivie dans les objets. Les *fourneaux d'une tête* sont une figure peu naturelle; mais on conçoit du moins que le *vent souffle dans les fourneaux* : ce qu'on ne peut pas concevoir, c'est que *la fatuité greffée sur la sottise fasse souffler le vent.* Ici la justesse des rapports physiques est détruite; elle l'est encore dans les vers suivans de la même épître :

C'est l'emphatique et burlesque étalage
D'un faux sublime *enté* sur l'assemblage

De ces grands mots, *clinquant* de l'oraison,
Enflés de vent et vides de raison.

La métaphore est triplement mauvaise, parce qu'elle change trois fois d'objet. Voilà le sublime *enté* sur de grands mots, qui sont du *clinquant* : comment peut-on être *enté* sur du *clinquant?* Le premier ne peut se rapporter qu'aux arbres; le second, qu'à des compositions métalliques; et puis, comment du *clinquant* peut-il être *enflé de vent?* C'est encore un troisième ordre de choses. Il ne faut pas se dissimuler combien ce style est vicieux : il est d'autant moins excusable, que l'auteur, en ce même endroit, veut donner des leçons de goût, et tombe précisément dans les défauts qu'il reproche aux autres. Ce n'est pas que, pour être en droit de reprendre des fautes, il faille absolument n'en commettre aucune; car, en ce cas, qui oserait *jeter la première pierre* au mauvais goût? Mais il est bien malheureux et bien maladroit de parler de vers

Enflés de vent et vides de raison,

en même temps qu'on en donne l'exemple. Prenons-en un tout contraire dans un grand poëte que Rousseau, aveuglé par la haine, attaquait dans cette épître, et voulait particulièrement désigner. *La Henriade* va nous offrir un modèle de ces métaphores continuées qui forment l'allégorie : elle y est soutenue pendant dix vers sans la moindre apparence d'effort ni le moindre défaut de justesse, mérite en ce moment le plus remarquable pour

nous, indépendamment de tous les autres. Il fallait peindre Henri III (à l'instant où la ligue commence à éclater contre lui) faisant un effort passager pour sortir de son indolence, mais démêlant mal ses intérêts, apercevant à peine ses dangers, et bientôt oubliant tout pour se replonger dans le sein des plaisirs et de la mollesse. Voilà le propre; voici le figuré :

Valois se réveilla du sein de son ivresse ;
Ce bruit, cet appareil, ce danger qui le presse,
Ouvrirent un moment ses yeux appesantis ;
Mais du jour importun ses regards éblouis
Ne distinguèrent point, au fort de la tempête,
Les foudres menaçants qui grondaient sur sa tête ;
Et, bientôt fatigué d'un moment de réveil,
Las, et se rejetant dans les bras du sommeil,
Entre ses favoris et parmi les délices,
Tranquille, il s'endormit au bord des précipices.

Le tableau est achevé; et comme toutes les couleurs en sont graduées! comme les nuances sont bien marquées! Cette césure qui coupe le vers à la première syllabe, *las, — et se rejetant,* c'est la faiblesse accablée qui retombe. Et dans le dernier vers, cette césure à la troisième syllabe, *tranquille, — il s'endormit,* c'est l'indolence qui s'endort. Voilà pour ce qui regarde l'usage de l'allégorie dans le discours. Quant à l'abus, observons que, plus il y a de mérite à soutenir cette figure dans une étendue raisonnable, plus il y a de maladresse à la prolonger au-delà des bornes. Il y a dans certains livres de nos jours des exemples d'une continuation

de la même métaphore pendant quatre pages : c'est alors un jeu d'esprit aussi ridicule qu'insipide, et que les sots prennent pour de l'imagination.

Nous donnons un sens plus étendu à l'allégorie, quand nous appelons de ce nom une fiction poétique où des êtres moraux sont personnifiés, comme le Temple de l'Amour dans *la Henriade*, l'épisode de la Mollesse dans *le Lutrin*, et tant d'autres. Il y a aussi d'autres allégories plus courtes et renfermées dans un petit nombre de vers, qui forment une variété agréable dans la poésie morale ou didactique ; tels sont ces vers de Voltaire dans le *Discours sur la Modération* :

Jadis trop caressé des mains de la Mollesse,
Le plaisir s'endormit au sein de la Paresse.
La Langueur l'accablait ; plus de chants, plus de vers,
Plus d'amour, et l'Ennui détruisait l'Univers.
Un dieu qui prit pitié de la nature humaine,
Mit auprès du Plaisir le Travail et la Peine.
La Crainte l'éveilla, l'Espoir guida ses pas :
Ce cortége aujourd'hui l'accompagne ici-bas.

Lemierre a très-bien caractérisé l'allégorie dans ce vers de son poëme de *la Peinture* :

L'Allégorie habite un palais diaphane.

Et, dans le même poëme, il en fait un très-bel usage, en traçant le portrait allégorique de l'Ignorance :

Il est une stupide et lourde déité :
Le Tmolus autrefois fut par elle habité.

L'Ignorance est son nom ; la Paresse pesante
L'enfanta sans douleur au bord d'une eau dormante.
Le Hasard l'accompagne et l'Erreur la conduit :
De faux pas en faux pas, la Sottise la suit.

Les anciens hiéroglyphes des Egyptiens, des Scythes et de quelques autres peuples de l'Asie étaient des espèces d'allégories qui parlaient aux yeux, mais moins claires et moins ingénieuses, à en juger par ce que nous en connaissons, que les fables emblématiques des Grecs, dont notre poésie moderne s'est enrichie. Quand le roi des Perses, Darius Ier, dans son expédition contre les Scythes, se fut engagé témérairement dans leurs vastes solitudes, où il perdit une grande partie de son armée, ils lui envoyèrent un ambassadeur, qui, sans lui rien dire, lui présenta de leur part cinq flèches, un oiseau, une souris, une grenouille, et se retira. Il fut question de savoir ce que signifiait cette ambassade énigmatique. Un Persan, qui avait quelque connaissance du caractère et du langage de ce peuple, expliqua ainsi leurs présents : « A moins » que vous ne puissiez voler dans les airs comme les » oiseaux, ou vous cacher sous la terre comme les » souris, ou dans les eaux comme les grenouilles, » vous n'échapperez pas aux flèches des Scythes. » Il se trouva qu'il avait bien deviné; mais Darius avait interprété cet emblème d'une manière toute différente, et pourtant tout aussi plausible : il prétendait que c'était un témoignage de la soumission des Scythes, qui lui faisaient hommage des animaux nourris dans les trois éléments, et lui aban-

donnaient leurs armes : c'est une mauvaise allégorie que celle qui n'a qu'une intention et qui en offre deux. C'est par la même raison que les apologues, qui sont encore une autre espèce d'allégorie, doivent avoir un sens unique et clair. Dans tout ce qui a pour objet de laisser apercevoir une vérité voilée, on doit faire en sorte que le voile ne la cache pas, mais laisse seulement le plaisir de l'entrevoir : le masque de la comédie doit être ressemblant sans charge et sans grimace, et le voile de l'allégorie doit être artistement tissu, mais transparent.

On connaît le trait de Tarquin-le-Superbe, lorsque son fils, tout-puissant dans la ville de Gabie, lui envoya demander ce qu'il devait faire. Tarquin, qui se promenait dans son jardin, se mit à abattre les têtes des pavots avec une baguette qu'il tenait à la main, et renvoya le député sans autre réponse: c'était une allégorie muette. Le fils l'entendit comme il convenait à un homme élevé par un tyran, et trouva moyen de faire périr les principaux des Gabiens, pour livrer la ville à son père.

Nous voilà un peu loin des figures de rhétorique ; mais tous ces faits de différente nature servent à prouver que les principes des arts sont soumis à la même logique et à la même loi des rapports qui sert à expliquer les actions humaines et à en faire connaître les ressorts ; et c'est pour cela que la rhétorique du penseur Aristote, qui écrivait pour des hommes et non pas pour des écoliers, est en partie un traité de morale.

L'ironie, l'ellipse, l'hyperbole, sont si connues, que leurs noms mêmes, quoique grecs et didactiques, sont de la langue habituelle. L'ironie équivaut à une autre figure appelée antiphrase ou contre-vérité; car elle a toujours pour but de faire entendre le contraire de ce qu'elle dit. Elle peut, selon les occasions, appartenir à la gaieté, au courroux, au mépris : ces deux derniers peuvent donc l'introduire dans le style noble et dans les sujets les plus hauts, mais rarement, car il ne faut pas laisser le temps de sentir qu'elle est voisine de la plaisanterie. L'ironie est quelquefois la dernière ressource de l'indignation et du désespoir, quand l'expression sérieuse leur paraît trop faible, à peu près comme dans ces grandes douleurs qui égarent un moment la raison, un rire effrayant prend la place des larmes qui ne peuvent pas couler. Tel est cet endroit admirable du rôle d'Oreste dans *Andromaque*, lorsque, après avoir tué Pyrrhus pour plaire à Hermione, il apprend qu'elle n'a pu lui survivre, et qu'elle vient de se donner la mort :

Grâce au ciel, mon malheur passe mon espérance!
Oui, je te loue, ô ciel! de ta persévérance, etc.

Il finit par ce vers terrible :

Eh bien! je suis content, et mon sort est rempli.

Ce mot, *je suis content*, dans la situation d'Oreste, est le sublime de la rage; et ceux qui se rappellent d'avoir entendu prononcer ce vers à l'inimitable

Lekain, avec des lèvres tremblantes, les dents serrées et un sourire infernal, peuvent avoir une idée de ce que c'est que la tragédie, quand l'âme de l'acteur peut sentir comme celle du poëte.

L'ellipse ou omission, qui consiste à supprimer un ou plusieurs mots pour ajouter à la précision sans rien ôter à la clarté, est une des figures les plus communes du langage ordinaire. La plupart des ellipses de ce genre sont ce qu'on appelle des phrases faites; mais celles qu'invente le génie du style, pour avoir une marche plus rapide et une impulsion plus forte, doivent être moins fréquentes dans l'éloquence que dans la poésie. On sait que cette dernière a obtenu plus de liberté, précisément parce qu'elle a plus d'entraves; et d'ailleurs, il convient qu'en général le poëte ose plus que l'orateur. Au reste, les ellipses oratoires et poétiques sont plus difficiles dans notre langue que dans celles des anciens, parce que ses procédés sont plus méthodiques, et qu'elle est, par sa nature, forcée pour ainsi dire à la clarté. On peut encore remarquer que le style des historiens est plus favorable à la concision elliptique que celui des orateurs : les premiers donnent plus à la réflexion, et les autres attendent plus de l'effet du moment.

Les auteurs latins qui ont le plus d'ellipses sont Salluste et Tacite. Leur diction serrée, et qu'il faut souvent suppléer, est toute différente de celle de Cicéron, et devait l'être. Celui qui voulait émouvoir ne devait pas négliger l'harmonie, qui naît de l'arrondissement et des cadences nombreuses, l'un

des ressorts avec lesquels on meut les multitudes assemblées; mais les deux historiens voulaient surtout faire penser, et la concision avertit d'être attentif.

L'hyperbole n'est pas moins du langage familier que l'ellipse, mais comme on est accoutumé à la réduire à sa juste valeur, l'abus qu'on en fait tous les jours n'empêche pas qu'elle ne puisse entrer heureusement dans le style noble, et surtout dans les sujets où notre esprit est monté au grand, comme dans l'ode et l'épopée. Alors, comme il est naturel à l'imagination une fois émue d'agrandir jusqu'à un certain point les objets, on peut en ce genre la servir à son gré; mais il ne faut lui montrer que ce qu'elle peut naturellement se figurer, car outrer l'hyberbole, c'est exagérer l'exagération. On admire avec raison ces beaux vers qui terminent le second chant de *la Henriade* et le tableau de la saint-Barthélemi :

Et des fleuves français les eaux ensanglantées
Ne portaient que des morts aux mers épouvantées.

On sait bien qu'il y a quelque chose au-delà de l'exacte vérité; mais ici la vérité est en elle-même si terrible qu'on n'aperçoit pas ce que le poëte y ajoute. Au contraire, lorsque Théophile, retiré dans le midi de la France, dit au roi Louis XIII,

On m'a mis loin de votre empire,
Dans un désert où les serpents
Boivent les pleurs que je répands,
Et soufflent l'air que je respire,

on sent que l'hyperbole est un peu forte, même quand il aurait été dans les déserts de l'Afrique.

Une figure tout opposée à celle-ci, et dont le nom grec est trop scientifique et trop peu connu pour être cité ici [1], est celle qu'on peut appeler en français la diminution : c'est l'art de paraître affaiblir par l'expression ce qu'on veut laisser entendre dans toute sa force. C'est avec cette adresse que s'exprime Iphigénie, lorsqu'elle dit à son père, après avoir paru résignée à lui obéir :

Si pourtant ce respect, si cette obéissance,
Paraît digne à vos yeux d'une autre récompense,
Si d'une mère en pleurs vous plaignez les ennuis,
J'ose dire, seigneur, qu'en l'état où je suis,
Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie
Pour *ne pas souhaiter* qu'elle me fût ravie.

Ne pas souhaiter! L'expression est bien faible ; mais comme cette retenue même, après ces protestations d'obéissance, en laisse entendre au cœur d'un père plus qu'elle n'en dit ! De même, lorsque Chimène tout en larmes dit à Rodrigue,

Va, *je ne te hais point*,

croit-on qu'elle se contente de ne le *pas haïr ?* Cet artifice de diction, bien ménagé, produit le même effet qu'une femme modeste et sensible qui baisse les yeux quand elle craint l'expression de ses regards.

[1] La *litote*.

Outre les figures de mots destinées à orner le style, la rhétorique distingue aussi des figures de pensées, qui ne sont que certaines formes que la passion ou l'artifice oratoire donne à la construction du discours. La plupart ne prouvent que l'envie qu'ont eue les rhéteurs de donner de grands noms aux procédés les plus simples de l'élocution, et quand elles sont expliquées, on est tenté de dire : Quoi ! ce n'est que cela ! Il en est pourtant quelques-unes qui sont vraiment d'un grand effet, et appartiennent à la véritable éloquence ; telle est l'apostrophe, qui doit être le mouvement d'une imagination fortement ébranlée ou d'une âme puissamment affectée, comme dans cette exclamation de Bossuet, *Glaive du Seigneur ! quel coup vous venez de frapper ! Toute la terre en est étonnée* ; comme dans ces vers si touchants d'Andromaque :

Non, nous n'espérons plus de vous revoir encor,
Sacrés murs que n'a pu conserver mon Hector.

On sent que cette apostrophe aux murs de Troie est l'accent naturel de la douleur et du regret, et c'est ainsi que les figures sont bien placées.

La prosopopée, personnification qui fait parler les morts et les choses inanimées, est d'un usage plus rare. Plus cette figure est hardie, plus elle a besoin d'être amenée. Fléchier s'en est servi très-noblement dans l'oraison funèbre du duc de Montausier. « Oserai-je, dans ce discours, employer la » fiction et le mensonge ? Ce tombeau s'ouvrirait, » ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient

» pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir pour » moi, qui ne mentis pour personne? Ne me rends » pas un honneur que je n'ai pas mérité, à moi qui » n'en voulus jamais rendre qu'au vrai mérite. » Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et » ne viens pas troubler ma paix par la flatterie, que » je hais. »

La suspension et la prétérition sont fréquemment employées dans l'éloquence et dans la poésie, et lorsqu'elles le sont bien, elles ont un très-grand pouvoir. La suspension consiste à faire attendre ce que l'on va dire, à l'annoncer de loin, afin de forcer l'esprit à s'y arrêter davantage. On conçoit bien qu'il faut que la chose en vaille la peine, sans quoi l'artifice retomberait sur celui qui s'en servirait si maladroitement; mais quand on est sûr de frapper un grand coup, il y a de l'art à le suspendre. L'orateur ressemble alors au gladiateur qui élève le fer le plus haut qu'il peut pour porter un coup plus terrible, ou bien au sauteur qui prend son élan de très-loin pour le rendre plus rapide. Le grand Corneille a bien su tirer parti de cette figure dans cette scène immortelle d'Auguste avec Cinna, lorsqu'après l'énumération de ses bienfaits, l'empereur poursuit ainsi :

Tu t'en souviens, Cinna ; tant d'heur et tant de gloire
Ne peuvent pas sitôt sortir de ta mémoire ;
Mais ce qu'on ne pourrait jamais s'imaginer,
Cinna, tu t'en souviens, et veux m'assassiner.

Si, retranchant les trois premiers vers, il eût

dit d'abord le dernier, qui suffisait pour le sens, l'effet serait beaucoup moins grand. Mais la suspension l'augmente au point, qu'au moment où l'on entend le dernier hémistiche, il est presque impossible de ne pas faire le même mouvement et de ne pas jeter le même cri que Cinna.

La prétérition est une autre sorte d'artifice; il consiste dans une forme de phrase négative, par laquelle on ne semble pas vouloir dire ce que pourtant on dit en effet : *Je ne vous dirai point, je ne vous rappellerai point, je ne vous reprocherai point telle, telle, telle chose; mais*, etc. L'on appuie alors sur la seule que l'on énonce positivement. Cette figure a un double avantage; elle ne diminue en rien la valeur des choses que l'on a l'air d'écarter, et fortifie beaucoup celle sur laquelle on insiste, comme on va le voir par des exemples. Alzire, obligée d'avouer à Zamore qu'elle vient d'épouser Gusman, et qu'elle a quitté sa religion pour celle des chrétiens, Alzire aime avec trop de passion pour se trouver elle-même excusable; mais pourtant elle ne veut pas que son amant ignore tout ce qui peut l'excuser. Elle se garde bien de lui dire : « Vois quelle était ma si» tuation : je t'ai cru mort; un père ordonnait; je » m'immolais au salut de ma patrie! » Tout cela est très-vrai, et pourtant serait très-froid dans la bouche d'une amante. Il faut donc qu'elle s'excuse sans paraître vouloir s'excuser. C'est ce que fait la prétérition.

Je pourrais t'alléguer, pour affaiblir mon crime,
De mon père sur moi le pouvoir légitime,
L'erreur où nous étions, mes regrets, mes combats,
Les pleurs que j'ai trois ans donnés à ton trépas;
Que, des chrétiens vainqueurs esclave infortunée,
La douleur de ta perte à leur dieu m'a donnée :
Que je t'aimai toujours, que mon cœur éperdu
A détesté tes dieux qui t'ont mal défendu.
Mais je ne cherche point, je ne veux point d'excuse;
Il n'en est point pour moi lorsque l'amour m'accuse.
Tu vis; il me suffit : je t'ai manqué de foi:
Tranche mes jours affreux, qui ne sont plus pour toi.

Voilà bien la véritable éloquence, qui n'est jamais que l'expression juste d'un sentiment vrai. Assurément on ne peut donner de meilleures raisons; cependant elles ne seront bonnes aux yeux de Zamore que parce qu'elle-même les trouve insuffisantes du moment où elle l'a revu. Aussi, lorsqu'elle ajoute tout de suite :

Quoi! tu ne me vois point d'un œil impitoyable!

il répond comme tout le monde répondrait pour lui :

Non, si je suis aimé, non, tu n'es point coupable.

Sans doute ce n'est pas parce que cette forme de discours s'appelle une prétérition que ce passage est si beau; mais cependant il n'est pas inutile que la rhétorique ait développé l'art de cette figure; c'est un avertissement de s'en servir au besoin, et ceux qui l'auront bien saisie sauront mieux en faire usage. C'est surtout un secours pour les jeunes

gens, et il faut bien que les leçons aident la faiblesse et suppléent l'expérience, que l'imitation vienne au secours du talent et facilité ses progrès.

Je citerai encore un autre exemple de la prétérition, tiré du second chant de *la Henriade*, où Henri IV fait à la reine Élisabeth le récit de l'horrible journée de la Saint-Barthélemi.

> *Je ne vous peindrai point* le tumulte et les cris,
> Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris,
> Le fils assassiné sur le corps de son père,
> Le frère avec la sœur, la fille avec la mère,
> Les époux expirants sous leurs toits embrasés,
> Les enfants au berceau sur la pierre écrasés :
> Des fureurs des humains c'est ce qu'on doit attendre.

Que sera donc ce qui va suivre, puisque celui qui trace cet épouvantable tableau semble lui-même n'en être pas étonné! Tel est l'artifice de la prétérition; sans affaiblir l'horreur de cette peinture, elle va rendre plus frappante celle qui suit :

> Mais ce que l'avenir aura peine à comprendre,
> Ce que vous-même encore à peine vous croirez,
> Ces monstres furieux, de carnage altérés,
> Excités par la voix des prêtres sanguinaires,
> Invoquaient le Seigneur en égorgeant leurs frères,
> Et, le bras tout souillé du sang des innocents,
> Osaient offrir à Dieu cet exécrable encens!

La réticence mérite aussi qu'on en fasse mention. C'est une figure très-adroite en ce qu'elle fait entendre non-seulement ce qu'on ne veut pas dire, mais souvent beaucoup plus qu'on ne dirait. Telle est celle-ci dans le rôle d'Agrippine :

J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée,
Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus,
Qui depuis... Rome alors estimait leurs vertus.

Voltaire l'a imitée dans *la Henriade :*

Et Biron, jeune encore, ardent, impétueux,
Qui depuis... mais, alors il était vertueux.

L'imitation même est si frappante, qu'elle pourrait passer pour une espèce de larcin. Mais Voltaire était si riche de son fonds, qu'il ne se faisait pas scrupule de prendre sur celui d'autrui.

Une autre réticence encore plus belle, parce qu'elle tient à une situation théâtrale, c'est celle d'Aricie dans la tragédie de *Phèdre*.

Prenez garde, seigneur : vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains;
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
Un... Votre fils, seigneur, me défend de poursuivre.[1]

Cette interruption subite doit épouvanter Thésée; aussi commence-t-il dès ce moment à sentir de vives inquiétudes et à se reprocher son emportement.

La malignité et la haine ont bien connu tout ce que pouvoit la réticence, par le chemin qu'elle fait faire à l'imagination; aussi n'ont-elles point d'armes mieux affilées ni de traits plus empoisonnés. C'est la combinaison la plus profonde de la méchanceté, de savoir retenir ses coups et de les porter par la main d'autrui, et malheureusement c'est aussi la plus facile. Rien n'est si aisé et si

commun que de calomnier à demi-mot, et rien n'est si difficile que de repousser cette espèce de calomnie; car comment répondre à ce qui n'a pas été énoncé? Deviner l'accusation, c'est avouer en quelque sorte qu'elle n'est pas sans fondement; aussi le seul parti qu'il y ait à prendre, c'est de porter un défi public à l'accusateur timide et lâche, et l'innocence alors peut lever la tête quand il cache la sienne dans les ténèbres.

C'en est assez sur les figures, dont j'ai marqué les principales et les plus connues. Je n'ai point suivi pas à pas Quintilien; dans cette partie, comme dans beaucoup d'autres, c'est un instituteur qui parle à des disciples, et dont le but n'est pas le mien. Si j'ai choisi beaucoup de mes exemples dans les poëtes, c'est qu'il fallait faire voir que les mêmes figures appartiennent d'ordinaire à la poésie comme à l'éloquence; que d'ailleurs les passages des poëtes sont plus présents à la mémoire; plus généralement connus, plus faciles à retenir, et qu'enfin les beaux vers sont comme des lieux de repos et de délassement, où l'esprit aime à s'arrêter dans la route aride et épineuse des préceptes.

Quintilien emploie un chapitre à traiter de ce qu'on nomme des pensées; car c'est ainsi qu'on appelle, comme par excellence, celles qui sont énoncées dans une forme précise et sentencieuse. Elles donnent de l'éclat au discours; mais c'est un des genres d'ornement qui ont le plus d'inconvénients et de dangers, si l'on n'a pas soin d'en être sobre. Les pensées, les maximes, les sentences, ont

un air d'autorité qui peut donner du poids au discours, si l'on y met de la réserve; mais qui, autrement, montre l'art à découvert. Elles sont voisines de la froideur, parce qu'elles supposent communément un esprit tranquille; aussi convient-il que l'orateur, et encore plus le poëte, les tourne en sentiments le plus qu'il est possible. Il est plus facile de communiquer ce qu'on sent que de persuader ce qu'on pense. De plus, ces sortes de pensées ont un brillant qui leur est propre, et si elles reviennent fréquemment, elles détournent trop l'attention du but principal, et paraissent en quelque sorte détachées du reste de l'ouvrage. Or, l'orateur et le poëte doivent toujours songer à l'effet total. C'est à quoi ne pensent pas ceux qui ont la dangereuse prétention de tourner toutes leurs phrases en maximes. Plus cette forme est imposante, plus il faut la réserver pour ce qui mérite d'en être revêtu. Celui qui cherche trop les pensées risque de s'en permettre beaucoup de communes, de forcées, de fausses même; car rien n'est si près de l'erreur que les généralités. D'ailleurs on ne peut pas avoir, dit fort bien Quintilien, autant de traits saillants qu'il y a de fins de phrases; et quand on veut les terminer toutes d'une manière piquante, on s'expose à des chutes puériles. Ajoutez que cette manière d'écrire coupe et hache en petites parties le discours, qui, surtout dans l'éloquence, doit former un tissu plus ou moins suivi; que ces traits répétés éclairent moins qu'ils n'éblouissent, parce qu'ils ressemblent plus aux étincelles qu'à la lu-

mière, et qu'enfin plus ils sont agréables en eux-mêmes, plus la profusion en est à craindre, parce que les impressions vives sont plus près que les autres de la satiété.

Quintilien traite ensuite de l'arrangement des mots, du nombre, de l'harmonie périodique ; mais tout ce qu'il dit se rapporte, en grande partie, à la langue latine. Quant à ce qu'il prescrit sur la convenance du style, sur les bienséances oratoires, sur la nécessité d'exercer sa mémoire et de former sa prononciation, sur cette partie si importante pour l'orateur, qu'on appelle action, sur l'habitude d'écrire, sur les moyens de se mettre en état de parler sur-le-champ, quand il en est besoin, sur les avantages qu'on retire de l'étude des grands modèles ; tous ces différents objets rentrent particulièrement dans le dessein général de l'ouvrage, qui est de former l'orateur du barreau, et même, à plusieurs égards, sont plus applicables aux tribunaux romains qu'aux nôtres, quoiqu'il y ait toujours beaucoup à profiter pour quiconque se destine à la noble profession d'avocat.

Il faut terminer ce précis, peut-être déjà trop long ; je crains toujours de trop m'arrêter sur les ouvrages didactiques. Nous avons encore à analyser ceux de Cicéron sur le même sujet, et nous passerons ensuite aux orateurs grecs et romains, avec d'autant plus d'empressement, que les modèles sont toujours plus intéressants que les préceptes.

CHAPITRE II.

Analyse des ouvrages de Cicéron sur l'art oratoire.

Rien ne semble plus curieux et plus intéressant que d'entendre Cicéron parler de l'éloquence, et l'on croirait volontiers que l'examen de ses ouvrages sur cette matière doit être un des objets les plus agréables que nous puissions avoir à considérer. Il ne faut pourtant pas s'y tromper : Cicéron parle à des Romains, et, depuis long-temps, il n'y a plus de Romains. Plus ses traités oratoires sont habilement appropriés à l'instruction de ses concitoyens, et plus il doit s'éloigner de nous. Ce n'est pas que les principes généraux, les premiers éléments, ne soient en tout temps et en tous lieux les mêmes : nous l'avons vu en parcourant Quintilien. Mais tous les moyens, toutes les finesses, toutes les ressources de l'art, tout ce qui appartient aux convenances de style, aux bienséances locales, tous ces détails si riches sous la plume d'un maître tel que Cicéron, sont tellement adaptés à des idées, à des formes, à des mœurs qui nous sont étrangères, que, pour en séparer ce qui peut nous convenir, il faut un travail particulier, une étude suivie, que jusqu'ici l'on n'avait droit de prescrire qu'à ceux qui se destinaient au barreau ; et c'est là surtout le grand objet de Cicéron, celui qu'il a tou-

jours devant les yeux. Comme il avait passé sa vie dons les combats judiciaires, comme les tribunaux étaient la lice journalière où se signalaient les orateurs, il regarde l'accusation et la défense comme le plus pénible effort et le plus beau triomphe de l'éloquence. Sans cesse il représente l'orateur comme un soldat qu'il faut armer de toutes pièces, et qui doit, à tous les instants, être prêt à tous les genres de combats. Quelque louange qu'il donne à l'éloquence délibérative, à celle qui a pour objet de louer ou de blâmer, quelque mérite qu'il y reconnaisse, il donne toujours la palme à l'éloquence du barreau, comme à celle qui exige le plus grand nombre de qualités réunies. Cette opinion paraît fondée pour ce qui regarde les tribunaux romains; et nous pourrons nous en convaincre tout à l'heure, en voyant les différents personnages qu'un orateur devait y soutenir quand il plaidait une cause. A l'égard du barreau français, ce n'est pas ici le moment d'établir la comparaison : il sera temps de s'en occuper lorsque nous traiterons de l'éloquence moderne.

Mais ce qu'il importe d'établir avant tout, ce que la lecture des anciens nous apprend à chaque page, et ce que la différence des mœurs nous a fait oublier trop long-temps, c'est la haute importance que l'on attachait à Rome, peut-être encore plus que dans Athènes, au talent de la parole. Il faut bien se redire qu'il n'y avait chez les Romains que deux grands moyens d'illustration, les talents militaires et l'éloquence. Il faut se souvenir que

Crassus, Antoine, Hortensius, Cicéron, furent élevés aux premières dignités de la république parce qu'ils étaient éloquents. On en trouve la raison dans la nature même du gouvernement. Quand un talent est d'un usage nécessaire et habituel pour quiconque se mêle de l'administration, il faut absolument que ceux qui le possèdent dans un degré supérieur soient honorés et révérés. Il y a une gloire généralement reconnue à faire mieux que les autres ce que tous ont le désir et le besoin de bien faire; et plus la concurrence est nombreuse et publique, plus la supériorité est éclatante. Or, il n'en était pas de Rome comme de quelques gouvernements modernes où les titulaires des grandes places ne les possèdent pas toujours pour les remplir, où l'on convient d'une espèce de partage qui donne le pouvoir, les honneurs et les émoluments aux chefs, et le travail aux subalternes; enfin, où quiconque a de quoi payer un secrétaire peut à toute force se dispenser de savoir écrire une lettre. A Rome, on ne pouvait pas si facilement se cacher dans son impuissance, et ne paraître que sous le nom d'autrui. Il fallait payer de sa personne et se produire au grand jour; il fallait savoir parler au sénat, devant le peuple et au forum, souvent sans préparation, et toujours de mémoire; et si l'on n'était pas obligé de s'en acquitter avec un grand succès, il était du moins honteux de montrer de l'incapacité: de là ces études si longues et si multipliées, qui étaient celles de toute la jeunesse romaine, depuis les fils

des consuls jusqu'à ceux des affranchis: de là cette nécessité de se montrer tel qu'on était, devant une multitude de juges qui, voyant tous les jours ce qu'ils pouvaient attendre de chacun, étaient intéressés à mettre chacun à sa place. C'est ainsi que des hommes qui n'avaient d'autre recommandation que leur mérite parvenaient à ces dignités éminentes où la plus grande naissance ne conduisait pas toujours; c'est ainsi qu'un Cicéron, né dans un village d'Italie, obtint le consulat que l'on refusait aux Catilina, aux Céthégus, aux Lentulus, issus des plus grandes familles de Rome, et parés de ces noms fameux que l'on respectait depuis l'origine de la république. Ce même Cicéron, né parmi nous, n'eût été probablement qu'un homme de lettres célèbre, ou un excellent avocat.

Si l'on a ces idées bien présentes à l'esprit, on ne sera pas étonné du nom et de la dignité des interlocuteurs qu'a choisis Cicéron dans les dialogues qui composent ses trois livres intitulés: *De l'Orateur;* car, à l'exemple de Platon, il semble avoir adopté de préférence la forme du dialogue dans presque tout ce qu'il a écrit sur la philosophie ou sur l'éloquence. Cette forme a de grands avantages: elle ôte au ton dictatique ce qu'il a de naturellement impérieux, en substituant la discussion de plusieurs à l'enseignement d'un seul; elle écarte la monotonie en variant le style suivant les personnages; elle tempère la sécheresse et l'austérité des préceptes par l'agrément de la conversation; enfin elle développe le pour et le contre de chaque opi-

nion avec la vivacité et l'abondance que chacun de nous a naturellement en soutenant l'avis qui lui est propre; elle montre les objets sous toutes les faces et dans le plus grand jour. On a objecté qu'elle avait un inconvénient, celui de laisser quelquefois en doute quel est l'avis de l'auteur lui-même. On a fait ce reproche à Platon plus qu'à Cicéron, et je ne crois pas qu'au fond l'un le mérite plus que l'autre. Il est assez facile, par le plan même du dialogue, de voir dans la bouche de qui doit se trouver la doctrine que l'auteur croit la meilleure. On peut croire, par exemple, toutes les fois que Platon met Socrate en scène, que c'est par sa voix qu'il va s'expliquer, parce qu'il est assez vraisemblable que, Platon ayant été disciple de Socrate, ce qu'il fait dire à son maître est précisément ce qu'il pense lui-même. Quand Cicéron fait parler Antoine et Crassus, l'un sur les moyens que peut employer l'orateur dans les questions judiciaires, l'autre sur l'élocution qui lui convient, il est bien évident que leurs principes sont ceux de Cicéron, qui les nomme, en vingt endroits de ses ouvrages, les deux hommes les plus éloquents dont Rome puisse se glorifier. Mais quelle distance d'un traité de rhétorique, rédigé dans la forme usuelle et méthodique, et tel qu'un maître le dicte à des écoliers, à cette conversation si noble et si imposante établie par Cicéron! Quelle manière plus heureuse de donner une grande idée de son art, que de représenter les premiers hommes de la république, des personnages consulaires, tels qu'Antoine et Crassus,

et son gendre Scévola, grand pontife, et la lumière du barreau romain pour la jurisprudence, employant le loisir et le repos de la campagne pendant le peu de jours de liberté que leur laisse la solennité des jeux publics, à s'entretenir sur l'éloquence, en présence de deux jeunes gens de la plus grande espérance, Lucius Cotta et Servius Sulpitius, qui pressent ces grands hommes de leur révéler leurs idées et leurs observations sur cet art dont ils ont été depuis long-temps les modèles! Tel est l'entretien que Cicéron suppose avoir eu lieu, lorsqu'il était à peine sorti de l'enfance, environ cinquante ans avant le temps où il écrit, et lui avoir été rapporté par Cotta. C'est un effort de mémoire qu'il prétend faire en faveur de son frère Quintus, qui lui avait demandé ses idées sur l'éloquence. Il est probable qu'en effet cette conversation n'était pas tout-à-fait une supposition; que Cotta en avait parlé à Cicéron, et lui en avait rapporté les principaux résultats; que celui-ci, dans la suite, saisit l'occasion de travailler sur un fonds qui lui avait paru intéressant et riche; et que le prince des orateurs romains, quelque droit que lui donnassent la vieillesse et la gloire (il avait alors soixante-un ans) de dicter les leçons de son expérience et les lois de son génie, aima mieux se dérober au danger de s'ériger en législateur, et préféra de se mettre à couvert sous la vieille autorité de deux maîtres fameux qui avaient été avant lui les premiers organes de l'éloquence romaine.

Le lieu de la scène est à Tusculum, l'un des

plus agréables cantons de l'Italie, où Crassus avait une maison de plaisance, et où Cicéron en avait une aussi. Le lendemain d'une conversation sérieuse et même triste, sur la situation des affaires publiques, Crassus, comme pour se distraire, lui et ses amis, de leurs réflexions chagrines, se mît à parler des avantages attachés à l'étude de l'éloquence, non pas, disait-il, pour y exhorter Sulpitius et Cotta, mais pour les féliciter de ce qu'à leur âge ils étaient déjà assez avancés, non-seulement pour être au-dessus de tous les autres jeunes gens, mais même pour mériter d'être comparés à ceux qui avaient plus d'années et d'expérience. « J'avoue, poursuit-il, que je ne connais rien de » plus beau que de pouvoir, par le talent de la pa- » role, fixer l'attention des hommes rassemblés, » charmer les esprits, gouverner les volontés, les » pousser ou les retenir à son gré. Ce talent a tou- » jours fleuri, a toujours dominé chez les peuples » libres, et surtout dans les états paisibles. Qu'y a- » t-il de plus admirable que de voir un seul homme, » ou du moins quelques hommes, se faire une puis- » sance particulière d'une faculté naturelle à tous? » Quoi de plus agréable à l'esprit et à l'oreille qu'un » discours poli, orné, rempli de pensées sages et » d'expressions nobles! Quel magnifique pouvoir » que celui qui soumet à la voix d'un seul homme » les mouvements de tout un peuple, la religion des » juges et la dignité du sénat! Qu'y a-t-il de plus gé- » néreux, de plus loyal, que de secourir les sup- » pliants, de relever ceux qui sont abattus, d'écar-

» ter les périls, d'assurer aux hommes leur vie, leur
» liberté, leur patrie? Enfin, quel précieux avan-
» tage que d'avoir toujours à la main des armes qui
» peuvent servir à votre défense et à celle des au-
» tres, à défier les méchants et à repousser leurs
» attaques ! »

Crassus ne s'en tient pas à ces traits généraux qui caractérisent l'éloquence, et qui tous sont avoués et incontestables. Cette espèce d'introduction le conduit au principe favori de Cicéron, déjà établi dans l'avant-propos du dialogue, et que Crassus énonce enfin en ces termes : « Si l'on veut
» embrasser dans une définition complète toutes
» les facultés propres à l'orateur, à mon gré, celui-
» là mérite un titre d'un si grand poids, qui, sur
» quelque sujet qui se présente à développer dans
» le discours, peut parler de mémoire avec sagesse,
» avec ordre, avec les mouvements du style et la
» dignité de l'action. »

On doit s'attendre que cette définition, aussi étendue qu'imposante, peut être attaquée. Crassus s'y attend bien lui-même, car il ajoute tout de suite, comme pour expliquer sa pensée et prévenir les objections : « Si l'on trouve que j'ai été trop loin
» dans ces mots, *sur quelque sujet qui se présente*,
» chacun peut en retrancher ce qu'il voudra ; mais
» je tiens pour constant que, quand même l'ora-
» teur, étranger aux autres connaissances, ne sau-
» rait que ce qui concerne les délibérations et les
» jugements, s'il se trouve dans le cas de parler de
» ces autres choses qu'il n'a pas étudiées, dès qu'il

» les aura apprises de ceux qui font profession de » les savoir, il en parlera mieux qu'eux-mêmes ne » pourraient en parler. »

Et voilà le sens réel et précis de l'assertion de Crassus et de Cicéron : voilà le seul résultat admissible des différentes discussions qui remplissent ce premier livre, sur la nature et l'étendue de la science de l'orateur. Il faut dire aussi, pour la justification de Crassus, ce qu'il répète plusieurs fois, qu'il ne prétend pas caractériser l'orateur tel qu'il existe, mais tel qu'il le conçoit possible. Or, il soutient, avec quelque fondement, que, pour avoir une idée parfaite d'un art, il faut le considérer dans toute la perfection dont il est susceptible. Scévola, après l'avoir combattu, revient à son opinion, avec la restriction que Crassus lui-même y a mise. Pour Antoine, après avoir rendu compte de quelques disputes sur le même sujet, dont il avait été témoin lorsqu'il visitait les philosophes et les rhéteurs d'Athènes, il avoue qu'il serait à souhaiter que l'instruction la plus étendue vînt toujours au secours de l'éloquence. C'est même en conséquence de ce principe, qui étend si loin les devoirs et les facultés de l'orateur, qu'Antoine avance que, dans un petit traité composé à son retour de Grèce, il avait dit ces propres mots : *J'ai bien connu des hommes diserts, mais pas un homme vraiment éloquent.* Il entend par homme éloquent celui qui est en état d'embellir et d'agrandir tout par la parole, et qui possède dans son imagination et dans sa mémoire une source inépuisable d'élo-

cution, prête à se répandre sur tous les objets. Ce qu'il ajoute est remarquable : « Cela nous est » difficile, sans doute, à nous, que l'ambition de » paraître entraîne dans le tourbillon du forum » avant que nous soyons suffisamment instruits; » mais cela n'est pas moins dans l'ordre des choses » naturelles et possibles; et si, pour l'avenir, je puis » régler mes conjectures sur la mesure de génie » que montrent mes contemporains, je ne déses- » père pas qu'un jour, avec plus de vivacité dans » l'étude que nous n'en mettons et que nous n'en » avons mis, avec plus de loisir, avec une facilité » d'apprendre plus grande et plus mûrie, avec plus » d'émulation et d'activité, il n'existe enfin cet » orateur que nous cherchons; et s'il faut dire ce » que je pense, ou cet orateur est Crassus, ou ce » sera un homme qui, né avec un génie égal, aura » lu, entendu et composé davantage; et qui pourra » ajouter quelque chose à ce qu'est aujourd'hui » Crassus. »

Ne pourrait-on pas croire que Cicéron prophétise ici par la bouche d'Antoine, et prophétise sur lui-même? Ce qui est certain, c'est que tous les traits qu'il a rassemblés jusqu'ici paraissent lui convenir et ne convenir qu'à lui seul. Il était non-seulement le plus éloquent, mais le plus savant des Romains, et il a fait dire à Antoine, il n'y a qu'un moment, que rien n'est plus propre à nourrir et à fortifier le talent de l'orateur que la multitude des connaissances. Quoique alors celles que l'on pouvait acquérir fussent plus bornées qu'au-

jourd'hui, cependant il n'a pas voulu dire, et lui-même en convient, que l'orateur devait tout savoir; mais il a soutenu qu'il était de l'essence du talent oratoire de pouvoir orner tous les sujets, autant qu'ils en sont susceptibles, et c'est précisément ce qu'il avait fait; car il avait écrit, et toujours avec agrément et abondance, sur toutes les matières générales de philosophie, de politique et de littérature. Il n'était nullement étranger à l'histoire, puisqu'il avait fait celle de son consulat; ni à la poésie, puisqu'il avait composé un poëme à l'honneur de Marius. Ainsi, grâces à l'amour du travail, qui était en lui au même degré que le talent, il était précisément l'homme qu'il demande, celui qui ne se contente pas d'être exercé aux luttes du barreau et aux délibérations publiques, mais qui peut écrire éloquemment sur tous les objets qu'il voudra traiter.

Antoine exige de l'orateur la sagacité du dialecticien, la pensée du philosophe, presque l'expression du poëte, la mémoire du jurisconsulte, la voix et le geste d'un grand acteur; mais il ne va pas encore si loin que Crassus, qui, pour former cet homme accompli, veut, indépendamment des dons naturels, tant de l'esprit que du corps, un exercice continuel, l'habitude d'écrire et d'écrire avec soin, l'attention à fortifier sa mémoire, à observer au théâtre tous les vices de prononciation, tous les mouvements désagréables qu'il faut éviter; qui recommande comme une chose très-utile, de traduire les orateurs grecs, et comme une chose

nécessaire d'étudier l'histoire ; qui conseille la lecture des poëtes, et surtout qu'en lisant les philosophes et les historiens, on s'accoutume à les commenter, à les réfuter, à examiner dans chaque question qui se présente chez eux ce qu'il y a de plus probable, à en discuter le pour et le contre; enfin, qui veut une connaissance profonde des lois de l'antiquité, des coutumes, de la constitution de la république, des droits des alliés, de la discipline du sénat, et qui ajoute à cet ensemble, déjà si vaste, cette tournure d'esprit délicate et enjouée qui apprend à faire usage de la bonne plaisanterie, comme d'un assaisonnement nécessaire au discours. Antoine, qui faisait profession de n'avoir jamais étudié la jurisprudence, et qui ne faisait pas un très-grand cas de la philosophie grecque, mais dont le talent consistait principalement dans une grande adresse à manier l'arme de la dialectique, et qui surtout passait pour être formidable dans la réfutation, soutient ici son caractère. Il resserre beaucoup la carrière que Crassus ouvre à l'éloquence, et qui pourtant, au gré même d'Antoine, demeure assez étendue, puisqu'elle renferme dans son domaine les tribunaux, le sénat et les assemblées du peuple. Il est bien sûr que c'est là proprement l'empire de l'orateur ; mais quoique Antoine observe avec raison qu'il y a fort loin de ce genre de talent à celui d'écrire éloquemment sur des matières de philosophie, de politique et de goût, il n'est pas moins vrai que tous ces objets sont du ressort de l'éloquence, qui doit se plier à

tous les tons ; et il ne faut pas reprocher à Crassus de voir l'art dans toutes ses dépendances. Aussi les raisonnements d'Antoine, dans cette partie, sont-ils plus spécieux que solides, surtout lorsqu'il prétend qu'il n'est pas nécessaire à un avocat d'être jurisconsulte, et qu'il lui suffit, pour chaque cause, d'être instruit des lois relatives au cas qui est mis en question. On sent que cette ressource passagère, qui peut quelquefois suffire au grand talent, ne peut pas se comparer, dans l'usage journalier, à des connaissances méditées et approfondies. Crassus ne répond à la réfutation d'Antoine que par quelques mots de politesse et de plaisanterie, et saisit agréablement l'occasion de se joindre à Sulpitius et à Cotta, pour obtenir de lui qu'il expose à ces deux jeunes élèves ce qu'a pu lui apprendre une longue habitude du forum, puisque enfin c'est là qu'il lui plaît de borner à peu près les fonctions de l'orateur. Antoine ne peut s'en dispenser ; mais la conversation est remise au lendemain, parce qu'il faut aller se reposer pendant la chaleur du jour. Scévola le jurisconsulte témoigne son regret de ne pouvoir entendre Antoine, parce qu'il est invité chez Lélius. « Quoique Antoine ait maltraité la jurisprudence, dit-il en plaisantant, je ne lui en veux pas tant d'en avoir dit du mal, que je lui sais gré de nous avoir avoué si ingénument qu'il ne la connaissait pas. »

Lorsqu'on se rappelle la prédilection qu'avait Cicéron pour la secte des académiciens qui avait pour principe de discuter beaucoup et d'affirmer

peu, et de reconnaître bien plus de choses probables que de choses démontrées, on n'est pas surpris, dans le second dialogue, où Antoine joue le premier rôle, de le voir, dès son exorde, revenir presque entièrement à l'avis de Crassus, et avouer en badinant qu'il n'a voulu qu'essayer, dans sa réfutation, s'il lui enlèverait ses deux jeunes disciples, Sulpitius et Cotta; mais qu'actuellement, devant les nouveaux auditeurs qui leur sont arrivés, il ne songe qu'à dire sincèrement ce qu'il pense. Ces auditeurs sont le vieux Catulus et César, l'oncle du dictateur, tous deux comptés parmi les meilleurs orateurs de leur temps; Catulus, distingué surtout par la pureté et l'élégance de la diction; César, par le talent de la plaisanterie. Tels sont les nouveaux personnages qu'amène Cicéron à Tusculum pour écouter Antoine, et l'on s'aperçoit bientôt que pour cette fois la doctrine qu'il prêche est bien selon le cœur de celui qui le fait parler, et que c'est en effet Cicéron qu'on entend. La jurisprudence exceptée, sur laquelle on ne pouvait pas faire revenir Antoine avec vraisemblance, parce qu'il était notoire qu'il n'en avait jamais étudié que ce qui était nécessaire à ses causes, il passe d'ailleurs en revue les différents genres où l'éloquence peut s'exercer; et voici sa conclusion, qui paraît entièrement conforme à ce qu'avait toujours pensé Cicéron: « Je » vous dirai le résultat, non pas de ce que j'ai ap- » pris, mais (ce qui est plus fort) de ce que j'ai moi- » même éprouvé. Dans toutes les matières que je » viens de détailler, l'art de bien dire n'est qu'un

» jeu pour un homme qui a de l'esprit naturel, de
» l'habitude et de l'instruction ; le grand ouvrage
» de l'orateur est dans le genre judiciaire ; et je ne
» sais s'il est quelque chose de plus difficile parmi
» les œuvres de l'esprit humain. C'est là que, le plus
» souvent, la multitude ignorante ne juge du talent
» de l'avocat que par l'événement ; c'est là qu'on a
» devant soi un ennemi qu'il faut sans cesse frapper
» et repousser ; c'est là que souvent celui qui doit
» décider est l'ami de votre adversaire ou votre
» propre ennemi ; qu'il faut ou l'instruire, ou le
» détromper, ou l'exciter, ou le réprimer, enfin
» prendre tous les moyens pour le mettre dans la dis-
» position qu'exigent la circonstance et votre cause ;
» qu'il faut le ramener de la bienveillance à la haine,
» et de la haine à la bienveillance, et avoir pour
» ainsi dire des ressorts tout prêts pour le monter,
» suivant le besoin, à la sévérité ou à l'indulgence,
» à la tristesse ou à la joie ; qu'il faut mettre en
» usage le poids des sentences et l'énergie des ex-
» pressions, et animer tout par une action variée,
» véhémente, pleine de feu, pleine de vie, de vé-
» rité, de sensibilité. »

On reconnaît bien à ce langage un homme accoutumé aux triomphes du barreau, qui a éprouvé tout ce qu'ils avaient de difficile, et senti tout ce qu'ils avaient de glorieux. On ne peut nier non plus que ce ne soit dans ce genre que l'éloquence antique a produit les plus belles choses et que Démosthènes et Cicéron ont laissé le plus de chefs-d'œuvre. Mais pourtant il ne faudrait pas prendre

à la lettre ce qu'on vient d'entendre, que tout le reste *est un jeu*. Ce mot, qui est dans la bouche d'Antoine, est en effet sorti de l'âme de Cicéron. Ce sont de ces mots qui peignent plutôt l'homme qu'ils n'expriment la chose ; qui révèlent le secret de ses préférences et de ses affections, plus qu'ils n'établissent la mesure précise de ses jugements. C'est ainsi que j'ai entendu dire cent fois à cet homme qui avait tout tenté et si souvent réussi, à Voltaire : *Il n'y a au monde qu'une chose difficile, c'est de faire une belle tragédie.* Il le disait du fond du cœur : mais qu'est-ce que cela prouvait ? qu'en faudrait-il conclure ? qu'en effet tout le reste est aisé ? Lui-même ne le croyait pas. Ces expressions exagérées et passionnées prouvaient seulement que, de tout ce qu'il avait composé, la tragédie était ce qui lui avait coûté le plus de peine et valu le plus de gloire.

Il faut croire qu'il en était de même de Cicéron. Ses deux *Verrines* et la *Milonienne* sont certainement ce qu'il a fait de plus beau, et ce qui dut lui coûter le plus ; mais croira-t-on que lui-même regardât comme une chose si facile de faire les *Catilinaires*, la *seconde Philippique*, la harangue pour *la loi Manilia*, le remercîment à César pour Marcellus, tous morceaux admirables et qui ne sont pas dans le genre judiciaire ? Et refuserons-nous une juste admiration à ces harangues, qui sont un des principaux ornements des historiens grecs, et surtout des latins, fort supérieurs en ce genre ? De nos jours, on les juge déplacées. J'examinerai à l'ar-

ticle des historiens, si, en prononçant cette condamnation, l'on n'a pas oublié la différence des mœurs. Mais ce qui suffit pour prouver combien les anciens différaient de nous sur ce point, c'est qu'Antoine, l'interprète de Cicéron, parmi les genres d'écrire qui exigent de l'éloquence, compte expressément l'histoire; il dit en propres termes : *Qu'est-ce qu'un historien qui ne sera pas orateur ?*

Mais c'est surtout celui du barreau dont il s'occupe, ainsi que Crassus. Il désire que celui qui annonce un talent naturel pour cette profession, et qui a fait toutes les études qu'elle demande, se propose particulièrement quelque excellent modèle à imiter; conseil fort sage que l'on a vu suivre de nos jours par plusieurs jeunes avocats qui s'attachaient volontiers à ceux qui jouissaient déjà d'une réputation méritée. Il exige qu'on ne se charge d'aucune cause sans l'avoir examinée avec l'attention la plus scrupuleuse, et sans la connaître aussi parfaitement qu'il est possible. Cette précaution, trop souvent négligée, lui paraît avec raison de la plus grande importance et pour la morale et pour le succès. Il rend compte de ce qu'il a coutume de pratiquer dans ces sortes d'occasions, et l'on ne saurait donner une meilleure leçon à ceux qui exercent le même ministère. « Quand quelqu'un » vient m'exposer sa cause, j'ai coutume de faire » pour un moment le rôle de sa partie adverse, et » je plaide contre lui, afin de le mettre à portée » de me développer toutes ses raisons. Quand il est » parti, je me charge tour à tour de trois person-

» nages que je soutiens avec une égale équité, ce-
» lui de mon client, celui de mon adversaire, celui
» du juge. Je marque les différents points de la
» cause : ceux qui m'offrent plus d'avantage que de
» difficulté, je me propose de les traiter; ceux qui
» sont tels que, de quelque façon qu'on les prenne,
» ils me sont plus défavorables qu'avantageux, je
» les mets entièrement à l'écart. Je m'assure donc
» bien positivement de mes moyens, et je sépare
» avec soin deux choses que bien des gens confon-
» dent par trop de confiance, le temps de méditer
» une cause, et le temps de la plaider. »

Ensuite il s'étend sur la nature des différentes causes et sur la manière de les considérer, sur l'art de s'insinuer dans l'esprit des juges, sur la meilleure méthode à employer dans la disposition des preuves, sur l'espèce d'autorité que donne à l'orateur la considération personnelle attachée aux mœurs et à la probité. Quant au secret d'émouvoir les passions, il donne pour l'éloquence le même précepte qu'Horace pour la poésie. « Il faut, dit-il,
» éprouver vous-même les affections que vous vou-
» lez communiquer. Je ne sais ce qui arrive aux
» autres, mais pour moi jamais je n'ai cherché à
» exciter dans le cœur des juges la douleur, la pi-
» tié, l'indignation, que je ne fusse pénétré moi-
» même des sentiments que je voulais faire passer
» dans leur âme. Il faut, s'il est permis de s'expri-
» mer ainsi, que l'orateur soit en feu, s'il veut al-
» lumer un incendie. »

Tout cet article, qui regarde les diverses pas-

sions qu'il s'agit d'inspirer aux juges, est traité avec une sagacité, et développé avec une facilité et une abondance d'élocution dignes d'un si grand maître. Antoine en vient à ce qui regarde la plaisanterie; mais alors il laisse la parole à César, renommé pour cette espèce de talent; et la longueur de la dissertation qu'il entreprend sur cet objet prouve combien cette partie occupait de place dans l'art oratoire. C'est qu'indépendamment des plaidoyers proprement dits, où la plaisanterie pouvait être plus ou moins employée, il y avait encore deux parties essentielles de la plaidoirie, l'interrogation des témoins, qui appartenait à l'avocat, et l'altercation. On appelait de ce nom la discussion dialoguée et contradictoire des faits, des témoignages, des moyens, qui succédait aux discours suivis et préparés, et qui demandait beaucoup de présence d'esprit et une grande habitude de parler.

Il est à remarquer que Scévola, l'un des interlocuteurs du premier dialogue, n'est point présent à celui-ci; et il paraît que Cicéron l'a écarté à dessein, parce qu'il ne convenait pas qu'on fît un traité sur la plaisanterie en présence d'un homme aussi grave qu'un grand pontife. Ces sortes de bienséances sont soigneusement observées par les anciens; et Cicéron surtout, qui ne recommande rien tant à l'orateur que l'exacte observation des convenances de toute espèce, avait trop de délicatesse et de goût pour y manquer.

Comme ce sont souvent des circonstances subites et imprévues qui donnent lieu aux traits les

plus plaisants, il importe de savoir saisir l'a-propos; et cette heureuse promptitude d'esprit rappelle à César un trait de Crassus dans un genre tout opposé à la plaisanterie, mais trop remarquable par l'habileté de l'orateur à profiter d'un accident inattendu, et par le grand effet qu'il produisit. Crassus plaidait contre Brutus, jeune homme qui déshonorait son nom, qui avait dissipé son patrimoine et vendu toutes les terres de sa famille, qui n'avait aucun talent qui rachetât la dépravation de ses mœurs, et qui de plus, comme pour se venger de la mauvaise réputation qu'il avait, intentait des accusations injustes et calomnieuses contre les meilleurs citoyens. C'était Crassus dans ce moment qu'il attaquait; et pendant que celui-ci parlait, le hasard fit que le convoi de Junia, femme respectable et aïeule de Brutus, morte peu auparavant, vînt à passer devant le forum, et à la suite de son convoi paraissaient les images de ses ancêtres, que l'on avait coutume de porter dans ces lugubres cérémonies; car les Romains, ainsi que tous les peuples policés et même sauvages, ont honoré les morts par respect pour les vivants : ils ont honoré la nature humaine dans sa dépouille mortelle. On a consacré, d'un bout du monde à l'autre, ces asiles souterrains où la plus excellente des créatures attend dans le silence des tombeaux le réveil de l'éternité; on a consacré l'appareil funéraire qui nous avertit que l'homme ne meurt pas tout entier; on a consacré la pierre qui couvre des cendres chéries, afin que la douleur pût venir y répandre

des larmes sur les restes d'un père, d'une mère, d'une épouse. Ce n'est qu'en France, au dix-huitième siècle, que des hommes, qui apparemment se rendaient justice en ne se distinguant pas des bêtes brutes et féroces, n'ont mis aucune différence entre le cadavre d'un homme et celui d'un chien. Opprobre et exécration! (et puisse ma voix retentir, pour nous justifier, jusqu'aux extrémités du monde et jusqu'aux dernières générations!) opprobre et exécration sur les monstres qui, en violant les tombeaux des morts qu'ils dépouillaient, en refusaient aux victimes qu'ils égorgeaient! Je sais que ceci est une digression; mais rien n'est déplacé, rien n'est perdu toutes les fois qu'il s'agit d'élever un cri de vengeance contre ceux qui, pendant si long-temps, ont élevé impunément un cri de guerre contre l'espèce humaine tout entière.

Crassus s'interrompt, et s'adressant à Brutus : « Hé bien! lui dit-il, que veux-tu que cette femme » révérée dise à ton père du fils qu'il nous a laissé? » que veux-tu qu'elle dise à tous ces grands hommes tes aïeux dont nous voyons les images, à ce » Brutus à qui nous devons notre liberté? S'il demande ce que tu fais, quel est l'état, quel est le » genre de gloire et de vertu dont tu t'occupes, que » lui dira-t-on? Est-ce d'augmenter ton patrimoine? » Ce n'est pas ce qu'il y aurait de plus digne de ton » nom; mais cela même ne t'est plus possible : il » ne t'en reste rien; tes débauches ont tout dévoré. » Est-ce de l'étude du droit civil? Ton père s'y est

» distingué, il nous en a laissé des monuments ; » mais pour toi, on lui dira qu'en vendant tout ce » que tu en as reçu pour héritage, tu ne t'es pas » même réservé le siége paternel où il écrivait. Est-» ce de l'art militaire ? Mais tu n'as jamais vu un » camp. Est-ce de l'éloquence ? Mais tu ne la con-» nais même pas, et tout ce que tu as de voix et de » facultés est employé à ce trafic honteux de ca-» lomnies publiques, qui est ta dernière ressource. » Et tu oses voir le jour ! tu oses regarder tes ju-» ges ! tu oses te montrer dans le forum, dans cette » ville, aux yeux de tes concitoyens ! Tu ne frémis » pas de honte et d'effroi à l'aspect de cet appareil » funéraire, de ces images sacrées qui t'accusent, » de ces ancêtres que tu as si loin d'imiter, qu'il ne » te reste pas même un asile où tu puisses encore » les placer ! »

On peut juger, par la véhémence et l'énergie de cette accablante apostrophe, si Crassus avait l'âme et l'imagination d'un orateur. Cicéron, qui n'en pouvait conserver tout au plus qu'un bien faible souvenir, puisqu'il entrait à peine dans l'adolescence lors de la mort de Crassus, mais qui avait pour le talent cet amour si naturel aux belles âmes et aux esprits supérieurs, a consacré à sa mémoire les regrets les plus touchants ; et ce morceau, qui commence le troisième livre de son ouvrage, forme une espèce d'épisode aussi intéressant que bien placé, qui peut aussi en être un dans cette analyse, et vous distraire un moment de la sévérité du ton didactique.

« Comme je me disposais, mon cher frère, à » rapporter dans ce troisième livre les leçons de » Crassus, qui s'était engagé à parler après Antoine, sur l'élocution oratoire, j'ai été frappé d'un » souvenir douloureux. Ce beau génie qui méritait » l'immortalité, cette douceur de mœurs, cette » vertu si pure, tout fut détruit par une mort soudaine, dix jours après les entretiens que vous » venez de lire. Crassus, revenu à Rome le dernier » jour des jeux, fut vivement affecté d'une harangue du consul Philippe, dans laquelle il avait dit » au peuple qu'avec un sénat tel que celui qu'on » avait alors, il ne pouvait pas répondre de l'administration des affaires publiques. Les sénateurs » s'étant assemblés en grand nombre le matin des » ides de septembre, le tribun Drusus, qui les avait » convoqués, après s'être plaint du consul, demanda qu'on délibérât sur l'outrage qu'avait fait » au sénat le premier magistrat de la république en » le calomniant auprès du peuple. J'ai souvent entendu dire aux hommes les plus éclairés que toutes les fois que Crassus parlait, il semblait n'avoir » jamais mieux parlé, mais que l'on convint ce » jour-là que, s'il avait coutume d'être au-dessus » des autres, il avait été cette fois au-dessus de lui-même. Il déplora le malheur du sénat, qui, semblable au pupille dépouillé par un tuteur infidèle, ou à l'enfant abandonné par ses parents, » voyait sa dignité héréditaire envahie par un brigand sous le nom de consul, qui, après avoir » ruiné l'état autant qu'il était en lui, n'avait eu

» effet rien de mieux à faire que de lui enlever le » secours et les lumières du sénat. Philippe était » violent, accoutumé à manier la parole et à faire » tête à ceux qui l'attaquaient. Il sentit vivement » les atteintes que lui portait Crassus; et, résolu » de contenir un pareil adversaire, il s'emporta » jusqu'à prononcer contre lui une amende, et lui » ordonner, suivant l'usage, d'en donner caution » sur ses biens. C'est alors que Crassus, poussé à » bout, parla, dit-on, comme un dieu: *Penses-tu*, » lui dit-il, *que je te traiterai en consul, quand tu ne* » *me traites pas en consulaire? Penses-tu, quand* » *tu as déjà regardé l'autorité du sénat comme un* » *bien de confiscation, quand tu l'as foulée aux* » *pieds en présence du peuple romain, m'effrayer* » *par de semblables menaces? Si tu veux m'impo-* » *ser silence, ce n'est pas mes biens qu'il faut m'ô-* » *ter: il faut m'arracher cette langue que tu crains,* » *étouffer cette voix qui n'a jamais parlé que pour* » *la liberté; et quand il ne me restera plus que le* » *souffle, je m'en servirai encore, autant que je* » *le pourrai, pour combattre et repousser la tyran-* » *nie*. Il parla long-temps avec chaleur, avec force, » avec violence. On rédigea, sur son avis, le dé- » cret du sénat, conçu dans les termes les plus » forts et les plus expressifs, dont le résultat était » que, toutes les fois qu'il s'était agi de l'intérêt » du peuple romain, jamais la sagesse ni la fidélité » du sénat n'avaient manqué à la république. » Crassus assista même à la rédaction du décret. » Mais ce fut pour cet homme divin le chant du

» cygne. Ce furent les derniers accents de sa voix ; » et nous, comme si nous eussions dû l'entendre » toujours, nous venions au sénat, après sa mort, » pour regarder encore la place où il avait parlé » pour la dernière fois. Il fut saisi, dans l'assemblée » même, d'une douleur de côté, suivie d'une sueur » abondante et d'un frisson violent ; il rentra chez » lui avec la fièvre : et au bout de sept jours il n'était » plus. O trompeuses espérances des hommes! ô » fragilité de la condition humaine! ô vanité de nos » projets et de nos pensées, si souvent confondus » au milieu de notre carrière [1]! Tant que la vie de » Crassus avait été occupée dans les travaux du fo- » rum, il était distingué par les services qu'il ren- » dait aux particuliers et par la supériorité de son » génie, et non pas encore par les avantages et les » honneurs attachés aux grandes places ; et l'année » qui suivit son consulat, lorsque, d'un consente- » ment universel, il allait jouir du premier crédit » dans le gouvernement de l'état, la mort lui ravit » tout à coup le fruit du passé et l'espérance de l'a- » venir! Ce fut sans doute une perte amère pour » sa famille, pour la patrie, pour tous les gens de » bien ; mais tel a été après lui le sort de la répu- » blique, qu'on peut dire que les dieux ne lui ont » pas ôté la vie, mais lui ont accordé la mort. Cras- » sus n'a point vu l'Italie en proie aux feux de la » guerre civile ; il n'a point vu le deuil de sa fille,

[1] Bossuet a imité ce beau mouvement dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

» l'exil de son gendre, la fuite désastreuse de Ma-» rius, le carnage qui suivit son retour; enfin, il » n'a point vu flétrir et dégrader de toutes les ma-» nières cette république qui l'avait fait le premier » de ses citoyens, lorsque elle-même était la pre-» mière des républiques.

» Mais, puisque j'ai parlé du pouvoir et de l'in-» constance de la fortune, je n'ai besoin, pour en » donner des preuves éclatantes, que de citer ces » mêmes hommes que j'ai choisis pour mes inter-» locuteurs dans ces trois dialogues que je mets au-» jourd'hui sous vos yeux. En effet, quoique la » mort de Crassus ait excité de justes regrets, qui » ne la trouve pas heureuse, en se rappelant le sort » de tous ceux qui, dans le séjour de Tusculum, » eurent avec lui leur dernier entretien? Ne savons-» nous pas que Catulus, ce citoyen si éminent dans » tous les genres de mérite, qui ne demandait à » son ancien collègue Marius que l'exil pour toute » grâce, fut réduit à la nécessité de s'ôter la vie? Et » Marc-Antoine, quelle a été sa fin? La tête san-» glante de cet homme, à qui tant de citoyens de-» vaient leur salut, fut attachée à cette même tribune » où pendant son consulat il avait défendu la répu-» blique avec tant de fermeté, et que, pendant sa » censure, il avait ornée des dépouilles de nos en-» nemis. Avec cette tête tomba celle de Caïus-César, » trahi par son hôte, et celle de son frère Lucius; » en sorte que celui qui n'a pas été le témoin de » ces horreurs semble avoir vécu et être mort avec » la république. Heureux encore une fois Crassus,

» qui n'a point vu son proche parent Publius, » citoyen du plus grand courage, mourir de sa » propre main; la statue de Vesta teinte du sang » de son collègue le grand pontife Scévola, ni l'af- » freuse destinée de ces deux jeunes gens qui » s'étaient attachés à lui; Cotta qu'il avait laissé » florissant, peu de jours après déchu de ses pré- » tentions au tribunat par la cabale de ses enne- » mis, et bientôt obligé de se bannir de Rome; » Slupitius en butte au même parti; Sulpitius, qui » croissait pour la gloire de l'éloquence romaine, » attaquant témérairement ceux avec qui on l'avait » vu le plus lié, périr d'une mort sanglante, vic- » time de son imprudence, et perdu pour la répu- » blique. Ainsi donc, quand je considère, ô Cras- » sus! l'éclat de ta vie et l'époque de ta mort, il » me semble que la providence des dieux a veillé » sur l'une et sur l'autre. Ta fermeté et ta vertu » t'auraient fait tomber sous le glaive de la guerre » civile, ou si la fortune t'avait sauvé d'une mort » violente, c'eût été pour te rendre témoin des fu- » nérailles de ta patrie; et tu aurais eu non-seule- » ment à gémir sur la tyrannie des méchants, mais » encore à pleurer sur la victoire du meilleur parti, » souillée par le carnage des citoyens. »

Quand Cicéron écrivait ce morceau, les maux présents devaient le rendre encore plus sensible sur le passé. Cet ouvrage fut composé dans le temps de la guerre civile entre César et Pompée; et quand l'auteur nous montre cette tête sanglante de l'orateur Antoine attachée à la tribune, ne se rappelle-

t-on pas aussitôt celle de Cicéron lui-même placée, quatre ans après, à cette même tribune par cet autre Antoine, qui, bien différent de son illustre aïeul, se signala par le crime et la tyrannie, comme l'orateur s'était signalé par ses talents et ses vertus?

Ce dernier livre roule principalement sur l'élocution et sur tout ce qui est relatif à l'action oratoire. C'est Crassus qui porte la parole, parce qu'il excellait particulièrement dans cette partie. C'est là qu'on aperçoit, plus que partout ailleurs, sous quel point de vue, aussi vaste que hardi et lumineux, Cicéron avait embrassé tout l'art oratoire. Il ne peut se résoudre à séparer l'orateur du philosophe et de l'homme d'état. Il se plaint du préjugé des esprits étroits et pusillanimes, qui, rapetissant tout à leur mesure, ont séparé ce qui de sa nature devait être inséparable. Il reproche aux rhéteurs d'avoir renoncé par négligence et par paresse à ce qui leur appartenait en propre, en se tenant au talent de bien dire, comme s'il était possible de bien dire sans bien penser, et souffrant que les philosophes s'attribuassent exclusivement tout ce qui est du ressort de la morale, usurpation évidente sur l'éloquence. Il va jusqu'à réclamer en faveur de ses prétentions cette chaîne immense qui lie ensemble toutes les connaissances de l'esprit humain. Il les voit comme nécessairement combinées et dépendantes les unes des autres; et cette idée, aussi grande que vraie, qui a été de nos jours la base de *l'Encyclopédie*, et qui est mieux exposée dans la préface qu'elle n'est exécutée dans le livre,

Cicéron, de tous les anciens, paraît être le seul qui l'ait connue.

Dans cet autre traité qui a pour titre *l'Orateur*, où Cicéron, s'adressant à Brutus, parle en son propre nom, et se propose de tracer les caractères de la plus parfaite éloquence, il pose encore pour première base la philosophie. Il traite des trois genres de style, le simple, le sublime et le tempéré, dont la division (depuis lui et Quintilien, qui l'a suivi presque en tout) est devenue généralement classique, quoique au fond elle ne soit pas fort importante et que ni l'un ni l'autre ne s'y soient beaucoup attachés. Il se moque très-gaiement de ceux des Romains qui, couvrant d'un beau nom leur médiocrité, nommaient exclusivement atticisme une simplicité nue, dénuée de tout ornement, et s'appelaient, comme par excellence, les seuls écrivains attiques, semblables à cet historien français qui, persuadé qu'il était du très-bon air de prendre l'esprit en aversion, parce qu'on en a souvent abusé, disait à un homme de lettres de ses confrères, avec une fierté qu'il croyait très-noble, en lui présentant un livre de sa composition : *Tenez, monsieur, lisez cela : il n'y a pas d'esprit là-dedans* ; il faut avouer qu'il disait vrai.

L'atticisme consistait dans une grande pureté de style et dans une extrême délicatesse de goût, qui rejetait toute recherche et toute enflure, mais qui n'excluait aucun des ornements convenables au sujet, aucun des grands mouvements de l'élo-

quence. Cicéron le prouve par l'exemple de Démosthène, qui était bien aussi attique qu'un autre, et qui abonde en figures hardies, beaucoup moins, il est vrai, de celles qu'on appelle figures de diction, que de celles qu'on nomme figures de pensées. C'est ce qu'oubliaient ou voulaient oublier ces mauvais écrivains de Rome, qui sentaient bien qu'il était plus aisé d'éviter la bouffissure des orateurs de l'Asie, que d'atteindre à l'éloquente simplicité de Démosthène, mais qui auraient bien voulu que l'un parût une conséquence de l'autre.

Outrez un principe vrai, vous trouverez l'erreur. Il y a un autre excès opposé à cette faiblesse timide dont se moque Cicéron : c'est la prétention continuelle au grand, au sublime. Ceux qui croient que ce vice de style a quelque chose de noble en lui-même, et que c'est ce qu'on appelle un beau défaut, seront un peu étonnés des expressions de Cicéron : elles méritent d'être rapportées; elles paraîtront peut-être un peu dures; mais il les justifie, et il faut l'écouter. Il vient de parler des deux genres, le simple et le tempéré; il passe au sublime : « Il y a, dit-il, une différence essentielle entre ce » dernier et les deux autres. Celui qui compose » dans le genre simple, s'il a de l'esprit, de la finesse, de la délicatesse, sans chercher rien au- » delà, peut passer pour un bon orateur. Celui » qui travaille dans le genre tempéré, pourvu qu'il » ait suffisamment de cette sorte d'ornements qui » lui conviennent, ne peut courir de grands hasards; car, lors même qu'il sera inférieur à lui-

» même, il ne tombera pas de très-haut. Mais celui qui prétend au premier rang dont il s'agit ici, s'il veut toujours être vif, ardent, impétueux; si son génie le porte toujours au grand, s'il en fait son unique étude, s'il ne s'exerce qu'en ce genre, et qu'il ne sache pas le tempérer par le mélange des deux autres, il n'est digne que de mépris. »

L'arrêt peut nous sembler sévère, mais ce sont les propres expressions de l'auteur, et si nous nous souvenons que, dans l'éloquence comme dans la poésie, la convenance du style au sujet est la qualité sans laquelle toutes les autres ne sont rien, et que de plus, il est ici question de l'orateur du barreau, nous entrerons aisément dans la pensée de Cicéron. Voici comme il la développe, en prouvant que celui qui est toujours dans l'extrême n'est bon à rien, et ne mérite par conséquent aucune estime : « L'orateur, dit-il, qui joint à la simplicité de la diction la finesse des pensées, plaît par la raison et la sagesse; l'orateur dont le style est orné plaît par l'agrément; mais celui qui veut n'être que sublime ne paraît même pas raisonnable. Que penser en effet d'un homme qui ne peut traiter aucune matière d'un air tranquille, qui ne sait mettre dans son discours ni méthode, ni définition, ni variété, ni douceur, ni enjouement, quand sa cause demande à être traitée de cette manière en tout ou en partie? Que penser de lui, si, sans avoir préparé les esprits, il s'enflamme dès le commencement? C'est absolument

» un frénétique parmi des gens de sens rassis; c'est
» un homme ivre parmi des gens à jeun et de sang-
» froid. »

Au reste, il ne faut pas s'étonner de trouver Cicéron si sévère. « Je suis, dit-il, si difficile à contenter, que Démosthène même ne me satisfait » pas entièrement. Non, ce Démosthène, qui a » effacé tous les autres orateurs, n'a pas toujours » de quoi répondre à toute mon attente et à tous » mes désirs, tant je suis, en fait d'éloquence, avide » et comme insatiable de perfection. »

Il ne s'épargne pas lui-même sur les productions de sa première jeunesse, et sa sévérité est d'autant plus louable, que les fautes qu'il reconnaît pouvaient lui paraître justifiées par le succès. Mais Cicéron n'était pas de ces hommes qui croient qu'on n'a rien à leur répliquer lorsqu'ils ont dit : J'ai été applaudi, donc j'ai raison. Cicéron nous dit au contraire, en homme qui aime encore mieux l'art que son talent : J'ai été applaudi, et j'avais tort. Il rappelle un morceau de son premier plaidoyer prononcé à l'âgede vingt-quatre ans, pour Roscius d'Amérie, et que nous avons encore. Ce discours, quoique très-inférieur à ce qu'il fit depuis, annonçait déjà tout ce qu'il pouvait faire : il fut extrêmement applaudi, non pas tant, dit l'auteur, à cause de ce qu'il était, qu'à cause de ce qu'il promettait. Il y eut surtout un endroit qui excita beaucoup d'acclamation, et qu'il condamne formellement, comme une composition de jeune homme, qu'on n'excuserait pas dans la maturité. Il s'agit du sup-

plice des parricides, qui, comme l'on sait, étaient liés vivants dans un sac, et jetés à la mer. « Qu'y » a-t-il, disait le jeune avocat, qui soit plus de » droit commun que l'air pour les vivants, la terre » pour les morts, l'eau de la mer pour ceux qui » sont submergés, le rivage pour ceux que la tem- » pête y a rejetés? Eh bien! les parricides vivent, » et ils ne jouissent point de l'air; ils meurent, et » le sein de la terre leur est refusé; ils flottent au » milieu des vagues, et n'en sont point baignés; » ils sont poussés sur les rochers, et ne peuvent » s'y reposer. »

L'éclat de ce morceau est encore relevé dans le latin par un arrangement de mots et un nombre qui appartiennent à la langue. Mais il ne faut qu'un moment de réflexion pour voir que cette description séduisante n'est qu'un vain cliquetis de mots qui éblouissent en se choquant, un assemblage d'idées frivoles ou fausses. Qu'est-ce que cette distinction de l'air qui est commun aux vivants, et de la terre qui est commune aux morts? Est-ce que la terre n'est pas aussi commune aux vivants? De plus, il est faux qu'un homme jeté à la mer dans un sac ne soit pas mouillé par les flots, et ne puisse pas être porté sur un rocher. Mais quand tout cela serait vrai, qu'importe? Et qu'est-ce que cela prouve? Ce défaut paraîtra bien plus choquant si l'on se rappelle qu'il était question de défendre un fils accusé de parricide. Est-ce là le moment de s'amuser à un vain jeu d'esprit et de symétriser des antithèses?

On ne trouve rien de pareil dans les autres dis-

cours de Cicéron ; mais il était dans l'âge où il est pardonnable de s'égarer en montrant de l'imagination. Il s'était livré à la sienne dans ce morceau, et comme il dit fort bien : « Il convient qu'un jeune » homme donne l'essor à son esprit, et que la fé» condité s'épanche sous sa plume. J'aime qu'il y ait » à retrancher dans ce qu'il fait. »

La conclusion de ce traité, c'est que l'orateur le plus parfait est celui qui sait le mieux proportionner sa composition aux objets qu'il traite, qui sait traiter les petits sujets avec simplicité, les sujets médiocres avec agrément, les grandes choses avec noblesse. C'est la conclusion du traité précédent, c'est celle de Quintilien, c'est, dans tous les temps, celle de tous les bons critiques.

Les autres ouvrages de Cicéron sur l'art oratoire sont, 1° deux livres intitulés *de l'Invention*, qui ne sont, à ce qu'il nous apprend lui-même, que le résumé des leçons qu'il avait prises dans les écoles et les cahiers de sa rhétorique. Comme il était déjà très-distingué, ses camarades les publièrent par un excès de zèle, qu'il trouva indiscret et mal entendu.

2° Un petit traité des *Topiques*, mot grec qui ne signifie plus aujourd'hui qu'un remède local, mais qui, dans la langue des anciens rhéteurs, signifiait les lieux communs du raisonnement, ou les sources générales où l'on pouvait puiser des arguments pour toutes sortes d'occasions. Cet ouvrage est tiré d'Aristote, et purement scolastique.

3° Un traité des *Partitions oratoires*, ou de la di-

vision des parties du discours, emprunté aussi d'Aristote, qui, dans tout ce qui regarde les éléments des arts de l'esprit, a servi de guide à tous ceux qui sont venus après lui. Ce livre est de la même nature que le précédent, et n'est fait que pour être étudié par les gens de l'art.

Enfin le livre intitulé *Brutus* ou *des Orateurs celèbres*, qui n'est qu'une histoire raisonnée de l'éloquence chez les Grecs et chez les Latins. Ce que j'en pourrais extraire ici me servira mieux d'introduction quand j'aurai à parler des orateurs d'Athènes et de Rome.

APPENDICE

OU

OBSERVATIONS SUR LES DEUX CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

Il ne faut pas donner à ces divisions et subdivisions élémentaires, que vous avez vues dans Quintilien et Cicéron, plus d'importance qu'elles n'en doivent avoir. Il est sans doute très-aisé de les ignorer et de s'en moquer ; mais il est utile de les connaître et de les réduire à leur juste valeur. Il convient d'abord de remarquer pourquoi les anciens se sont attachés à ces sortes de divisions et de subdivisions : c'est que les premiers maîtres de l'art, les premiers rhéteurs, ont été des sophistes ; que par conséquent ils ont apporté jusque dans les arts d'imagination les termes scolastiques, dont la rigoureuse précision ne semble pas faite pour ces sortes d'objets. La grande réputation d'Aristote, qui surpassa tous ces rhéteurs, qui réunit tous leurs principes et les perfectionna dans sa rhétorique, le nom et l'exemple de Cicéron et de Quintilien, qui suivirent la même route en y semant les fleurs de leur génie, tout a servi à consacrer cette méthode, dont ces grands hommes ont su couvrir les inconvénients. Elle n'est pour-

tant pas tout-à-fait inutile : tout ce qui sert à classer les objets sert aussi à les éclaircir ; mais il n'y a point de procédé didactique qui soit si près de l'abus. Si ces classifications, même dans les sciences, sont souvent insuffisantes, et même inexactes, elles le sont bien plus encore dans les arts d'imagination. Appliquons cette espèce de critique à cette division du genre démonstratif, délibératif et judiciaire.

Les anciens appelaient genre démonstratif celui qui sert à la louange et au blâme. Un homme qui ne saurait que la langue française aurait peine à se persuader que le mot *démonstratif* fût susceptible de ce sens-là. *Démontrer*, chez nous, c'est porter un objet jusqu'à l'évidence ; mais, en latin et en grec, il signifie aussi ce que ferait chez nous le mot *expositif* : il voulait dire ce qui expose un objet dans toute sa beauté, ce qui l'expose dans toute sa laideur, dans ses avantages ou désavantages, dans sa gloire ou dans sa honte, etc. Ils renfermaient dans cette définition l'éloge ou la satire d'une ville, d'un empire, d'un héros ; le panéryrique des morts, ou l'oraison funèbre, les discours à la louange des dieux, etc.

Le genre délibératif était celui qui sert à résoudre les questions agitées dans les assemblées politiques ; le judiciaire, celui qui sert à résoudre les questions agitées dans les tribunaux.

Mais qui ne voit, au premier aperçu, que ces trois genres rentrent nécessairement par beaucoup d'endroits les uns dans les autres ? Il est très-diffi-

cile d'établir un objet judiciaire sans avoir à louer ou à blâmer, soit que vous soyez accusateur ou accusé ; et vous voilà rentré dans le genre démonstratif.

La plupart des questions judiciaires rentrent aussi dans le genre délibératif. Il s'agit de savoir si un tel est coupable ou non ; si tel délit, si tel fait a eu lieu ou n'a pas eu lieu ; s'il doit être appliqué à tel principe ou à tel autre ; s'il doit être ou non considéré sous tel point de vue, et voilà un genre délibératif.

Il faut pourtant rendre justice aux anciens, et savoir ce qui leur a servi d'excuse dans cette méthode. Ils se sont la plupart appliqués particulièrement à faire valoir le genre judiciaire, à montrer sa supériorité sur tous les autres, en raison de la difficulté, et il a été l'objet des ouvrages didactiques des plus grands hommes, des orateurs les plus célèbres de l'antiquité : il suffit de les nommer, Cicéron et Quintilien. Cette préférence tenait toujours aux mœurs, aux coutumes, aux habitudes, et à l'esprit des gouvernements. Il y avait chez eux une institution d'une extrême importance, et que, dans une république, je crois nécessaire : c'était l'accusation particulière, la faculté qu'avait chaque citoyen d'en accuser un autre, mais toujours aux termes d'une loi, jamais autrement.

Vous voyez d'ici quelle importance dut acquérir chez ces peuples, dans Athènes et à Rome, le talent de l'accusation et de la défense, et comment la division des genres leur servait à mettre au-

dessus de tout le judiciaire. Ce genre se trouvait naturellement lié aux plus grands intérêts de l'état. Les accusations étaient ou publiques ou privées; car il s'agissait de délits qui regardaient l'état ou des particuliers. Tous les intérêts se croisaient, soit pour l'accusation, soit pour la défense. Souvent même la destinée de l'état était attachée au gain d'un procès.

Jugez par là de l'importance extraordinaire que ces peuples mettaient à approfondir la science de l'accusation et de la défense, et par conséquent tous les secrets de ce qu'ils appelaient le genre judiciaire.

Les ouvrages de Cicéron et de Quintilien ne traitent presque que de cette matière; et c'est encore ce qui confirme l'observation que j'ai faite en commençant, que ces genres rentrent les uns dans les autres; car, puisque des hommes qui se sont proposé d'établir et de développer toutes les parties de l'art ont cru l'avoir fait en les appliquant à un seul des trois genres, il en résulte évidemment que les règles qui sont bonnes pour un genre le sont pour les autres, et que la division devient à peu près gratuite et inutile.

Une autre division qui suivait celle-là me paraît encore moins fondée : c'était la division qu'ils établissaient entre le genre simple, le genre tempéré et le genre sublime.

Ils appelaient genre simple celui qui convient aux sujets vulgaires et subordonnés : le genre tempéré, celui qui est susceptible de simplicité et d'or-

nement. Il y a encore ici une différence d'une langue à une autre. Le genre tempéré, *genus temperatum*, ne signifie pas ce qui est calme, ce qui est posé; il signifie, chez eux, ce qui est mélangé, susceptible d'amalgame, comme de simplicité et d'ornement; c'était proprement un genre mixte.

Le genre sublime était réservé aux grands sujets. Il est bien facile d'observer que cette division-là n'a pas d'objet bien distinct, et qu'elle ne conduit à aucun résultat essentiel. Dans l'application, il s'ensuivrait qu'un genre de discours pût être tellement simple, qu'il ne pût comporter ni sublime, ni même aucun ornement; et alors serait-il oratoire? De même, le genre susceptible d'ornement peut-il l'être au point d'exclure la simplicité, qui, en tout genre, a son prix?

A l'égard du genre sublime, il n'y a point de sujet qui exige, qui vous permette même d'être continuellement sublime. L'homme qui voudrait être toujours sublime ne serait que ridicule et insensé.

Cette espèce de définition est donc vague, et même futile; et il faut en revenir à ce grand principe, qu'il n'y a à considérer dans l'éloquence que la convenance, que ce que Quintilien appelait *aptè dicere*, parler convenablement : ce mot renferme tout. Le point capital est de bien saisir le rapport naturel qui se trouve entre le sujet et le style qui lui convient, entre tel ordre d'idées et tel genre de diction : le principe est vaste et fécond; les détails sont infinis : nous y entrerons autant qu'il nous sera possible.

Une troisième classification pouvait avoir un objet plus direct et plus réel : ce sont les parties de la composition. Elles ont été divisées en invention, disposition et élocution. Cette division est raisonnable : elle est bonne dans tout état de cause. Il faut toujours commencer par concevoir son sujet et les matériaux qu'il comporte : c'est ce qu'ils appellent l'invention. Il faut en disposer les parties dans un ordre naturel et judicieux : voilà la disposition.

Il faut enfin savoir les traiter dans un style adapté au sujet, ce qui est l'élocution ; et cette dernière partie était, au jugement de Quintilien et de Cicéron, la plus difficile de toutes ; elle l'est encore aujourd'hui, car c'est en charmant l'oreille et l'imagination que l'on arrive jusqu'au cœur, et que l'on parvient à éclairer et à persuader.

Le anciens comprenaient dans la partie de l'invention, le choix des preuves, les pensées, les exemples, les autorités, les passions à émouvoir, les lieux communs, etc. Ils comprenaient dans la disposition ce qui est de l'essence de tout discours, l'exorde, la proposition, c'est-à-dire la question ou le fait, la confirmation, la réfutation, s'il y a lieu, et la péroraison.

Vous sentez que l'examen de ces cinq objets acquiert plus d'intérêt, et devient susceptible de plus de développement à mesure qu'il s'agit de discours qui comportent plus d'étendue ; car, sans doute, il ne faudrait pas toujours, dans une assemblée délibérante, s'astreindre à faire proprement un exorde, à développer une confirmation, et en-

suite une réfutation, et enfin une péroraison. Il s'en faut de beaucoup que toute espèce de délibération soit de nature à embrasser toutes ces parties dans l'étendue que l'on peut leur donner.

Il n'est pas moins vrai que, quelque sujet que vous traitiez, il est naturel et même essentiel de commencer par prévenir vos auditeurs, soit en votre faveur, s'il est question d'une cause personnelle, soit en faveur de la cause pour laquelle vous parlez, soit même contre l'avis que vous voulez infirmer.

L'exorde, qu'on peut appeler, en langage plus familier, début, exige donc de la réflexion et du choix. Ensuite il sera essentiel, avant de passer à la confirmation (et ceci peut s'appliquer aussi à l'éloquence délibérative), de bien déterminer l'état d'une question quelconque, et de poser le principe auquel cette question est applicable. Avec ce procédé de logique, tout esprit juste est sûr d'arriver à une démonstration.

Après la confirmation vient naturellement la réfutation de l'avis contraire; et, à l'égard de la péroraison ou récapitulation, elle consistera à résumer et à présenter en peu de mots les points les plus décisifs qui doivent déterminer l'assentiment.

En revenant sur chacune de ces parties, nous trouverons que l'exorde doit être ordinairement de la plus grande clarté, de la plus grande simplicité, de la plus grande netteté, à moins que l'occasion ne vous présente un mouvement heureux;

ce que les anciens appelaient l'exorde *ex abrupto*, par lequel vous commencez à heurter impétueusement, ou un sophisme révoltant, ou une proposition totalement illégale et insensée. Quand vous avez cet avantage sur l'adversaire que vous voulez renverser, vous pouvez l'attaquer de front, sans préparation, sans ménagement, sans vous donner même le temps d'aiguiser vos armes. A moins de cette circonstance, il est toujours utile et préférable de s'assurer d'un début qui puisse vous concilier l'auditeur et attirer son attention.

L'orateur peut faire entrer dans son exorde des réflexions qui lui sont personnelles, des retours sur lui-même : rien n'est plus naturel dans le judiciaire, rien n'est plus délicat dans la délibération. Communément ces retours sur soi-même sont susceptibles de quelque apparence d'amour-propre; et, à moins que l'apologie ne les rende nécessaires (car l'on pardonne tout à celui qui est obligé de se justifier), il ne faut guère se permettre cette espèce d'exorde personnel : il vaut mieux employer des exordes généraux, qui présentent quelques vérités applicables au fait dont il s'agit. L'avantage de ces exordes est de vous assurer une prévention avantageuse dans l'esprit des auditeurs, qui s'aperçoivent que vous êtes capable d'embrasser ces vérités universelles, ces principes lumineux auxquels tous les cas particuliers viennent se rejoindre. Généralement, en toute matière à délibérer, on ne peut trop se hâter d'en venir à la

question : ainsi deux ou trois phrases d'exorde suffisent ordinairement.

Les questions sont générales ou particulières : si elles sont générales, c'est le cas où la logique doit triompher; si elles sont particulières, s'il s'agit de tel ou tel individu, c'est là où la louange ou le blâme, tout ce que les anciens appelaient les ressorts du genre démonstratif, doit se déployer. Voyez Cicéron contre Pison, Vatinius, Démosthène contre Eschine, etc.

A l'égard de la péroraison ou récapitulation, elle ne peut guère s'appliquer avec quelque étendue qu'aux discours médités; mais elle est toujours nécessaire, parce qu'il importe de laisser dans l'âme de ses auditeurs une idée nette et une impression profonde de ce qu'on a voulu persuader.

La récapitulation doit surtout représenter, avec la plus grande force possible, les différents endroits touchés dans le discours, qui ont dû produire le plus d'effet. Il faut leur donner une forme nouvelle pour caractériser avec plus d'énergie ce que l'on n'avait fait que présenter.

Presque toujours les dernières phrases sont les plus décisives, quand elles sont bien adaptées à la question.

Les premières notions générales sont, dans les arts, ce qu'il y a de plus abstrait, et par conséquent ne peuvent être exemptes d'un peu de sécheresse. C'est lorsque l'on vient de la théorie des préceptes à l'application des exemples que les arts

l'enseignement des arts peuvent atteindre tout l'intérêt qu'ils comportent, c'est alors qu'on en aperçoit toute l'étendue, surtout dans les ouvrages des classiques anciens ou modernes. Vous trouverez sans doute bon que, dans les séances subséquentes, j'applique de temps en temps à chacun des principes sur lesquels je reviendrai quelques-uns des morceaux les plus frappants d'éloquence grecque ou latine que je mettrai sous vos yeux.

CHAPITRE III.

Explication des différents moyens de l'art oratoire considérés particulièrement dans Démosthène.

SECTION PREMIÈRE.

Des orateurs qui ont précédé Démosthène, et du caractère de son éloquence.

Un trait remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, c'est que ce sont deux républiques qui ont laissé au monde entier les modèles éternels de la poésie et de l'éloquence. C'est du sein de la liberté que se sont répandues deux fois sur la terre les lumières du bon goût qui éclairent encore les nations policées de nos jours. On a très-improprement appelé *siècle d'Alexandre* celui qui a commencé à Périclès et fini sous ce fameux conquérant, dont les triomphes en Asie n'eurent assurément aucune part à la gloire littéraire des Grecs, qui expira précisément à cette époque avec leur liberté. De tous ces grands empires qui avaient précédé le sien, il n'est resté que le souvenir d'une puissance renversée ; mais les arts de l'imagination, le goût, le génie, ont été du moins le noble héritage que l'ancienne liberté nous a transmis, et que

nous avons recueilli dans les débris de Rome et d'Athènes.

Ces arts si brillants, portés à un si haut point de perfection, eurent, comme toutes les choses humaines, de faibles commencements. Ce qui nous reste d'Antiphon, d'Andocide, de Lycurgue le rhéteur, d'Hérode, de Lesbonax, ne s'élève pas au-dessus de la médiocrité. Périclès, Lysias, Isocrate, Hypéride, Isée, Eschine, paraissent avoir été les premiers dans le second rang, car Démosthène est seul dans le sien. On remarque, dans ce qui nous reste d'Isocrate, une diction ornée, élégante; de la douceur, de la grâce, surtout une harmonie soignée avec un scrupule qui est peut-être porté trop loin. Sa timidité naturelle et la faiblesse de son organe l'éloignèrent du barreau et de la tribune; mais il se procura une autre espèce d'illustration en ouvrant une école d'éloquence, qui fut pendant plus de soixante ans la plus célèbre de toute la Grèce, et rendit de grands services à l'art oratoire, comme l'atteste Cicéron dans son jugement sur les orateurs grecs. Je ne puis mieux faire que de rapporter ce précis fait par un juge si distingué, et qui était beaucoup plus près que nous des objets dont il parlait.

« C'est dans Athènes, dit-il, qu'exista le premier » orateur, et cet orateur fut Périclès. Avant lui et » Thucydide son contemporain, on ne trouve rien » qui ressemble à la véritable éloquence. On croit » cependant que, long-temps auparavant, le vieux » Solon, Pisistrate et Clisthène avaient du mérite

» pour leur temps. Après eux, Thémistocle parut
» supérieur aux autres par le talent de la parole,
» comme par ses lumières en politique. Enfin Péri-
» clès, renommé par tant d'autres qualités, le fut
» surtout par celle de grand orateur. On convient
» aussi que, dans le même temps, Cléon, quoique
» citoyen turbulent, n'en fut pas moins un homme
» éloquent. A la même époque se présentent Alci-
» biade, Critias, Théramène : comme il ne nous reste
» rien d'aucun d'eux, ce n'est guère que par les écrits
» de Thucydide que nous pouvons conjecturer quel
» était le goût qui régnait alors. Leur style était no-
» ble, élevé, sententieux, plein dans sa précision,
» mais par sa précision même un peu obscur.
» Dès que l'on s'aperçut de l'effet que pouvait pro-
» duire un discours bien composé, bientôt il y eut
» des gens qui se donnèrent pour professeurs dans
» l'art de parler. Gorgias le Léontin, Trasimaque
» de Calcédoine, Protagore d'Abdère, Prodique de
» l'île de Cos, Hippias d'Élée, et beaucoup d'autres,
» se firent un nom dans ce genre. Mais leur préten-
» tion ressemblait trop à la jactance; car ils se van-
» taient d'enseigner comment d'une mauvaise cause
» on pouvait en faire une bonne. C'est contre ces
» sophistes[1] que s'éleva Socrate, qui employa, pour
» les combattre, toute la subtilité de la dialectique.
» Ses fréquentes leçons formèrent beaucoup de sa-
» vants hommes, et c'est alors que la morale com-

[1] Voilà la preuve de ce qui a été dit ci-dessus, que les sophistes avaient été les premiers à professer la rhétorique.

» mença à faire partie de la philosophie, qui jusque
» là ne s'était occupée que des sciences physiques.
» Tous ceux dont je viens de parler étaient déjà
» sur leur déclin lorsque parut Isocrate, dont la
» maison devint l'école de la Grèce, grand orateur,
» maître parfait, et qui, sans briller dans les tribu-
» naux, sans sortir de chez lui, parvint à un degré
» de célébrité où, dans le même genre, nul ne s'est
» élevé depuis. Il écrivit bien, et apprit aux autres
» à bien écrire. Il connut mieux que ses prédéces-
» seurs l'art oratoire dans toutes ses parties; mais
» surtout il fut le premier à comprendre que, si la
» prose ne doit point avoir le rhythme du vers, elle
» doit avoir au moins un nombre et une harmonie
» qui lui soient propres. Avant lui, on ne connais-
» sait aucun art dans l'arrangement des mots : quand
» cet arrangement était heureux, c'était un effet
» du hasard; car la nature elle-même nous porte à
» renfermer notre pensée dans un certain espace,
» à donner aux mots un ordre convenable, et à ter-
» miner nos phrases le plus souvent d'une manière
» plus ou moins nombreuse. L'oreille elle-même
» sent ce qui la remplit ou ce qui lui manque; nos
» phrases sont coupées par les intervalles de la res-
» piration, qui non-seulement ne doit pas nous
» manquer, mais qui même ne peut être gênée sans
» produire un mauvais effet. »

Cicéron parle ensuite de Lysias, d'Hypéride, d'Eschine; et après leur avoir payé le tribut d'éloges qu'ils méritent, il s'exprime ainsi : « Démos-
» thènes réunit la pureté de Lysias, l'esprit et la

» finesse d'Hypéride, la douceur et l'éclat d'Eschine; » et quant aux figures de la pensée et aux mouve- » ments du discours, il est au-dessus de tout: en un » mot, on ne peut imaginer rien de plus divin. »

L'éloge de Démosthène revient sans cesse sous la plume de Cicéron, comme celui de Racine sous la plume de Voltaire. Ainsi chacun d'eux n'a cessé d'exalter l'homme qu'il devait craindre le plus, et à qui il ressemblait le moins. Ce doit être sans doute un des avantages du génie de sentir plus vivement que personne le charme de la perfection, parce qu'il en connaît toute la difficuté; et cet attrait doit contribuer à le mettre au-dessus de la jalousie naturelle à la rivalité. L'intérêt de son plaisir l'emporte alors sur celui de son amour-propre; il jouit trop pour rien envier: il est trop heureux pour être injuste.

Il y a malheureusement des exceptions à cette vérité comme à toute autre; mais je ne m'occupe dans ce moment que des exemples d'équité; et celui de Cicéron est d'autant plus frappant, la justice qu'il rend à Démosthène fait d'autant plus d'honneur à tous les deux, que les caractères de leur éloquence, comme je viens de le dire, sont absolument différents. Cicéron est, de tous les hommes, celui qui a porté le plus loin les charmes du style et les ressources du pathétique. Il se complaît dans sa magnifique abondance, raconte avec tout l'art possible, et pleure avec grâce. C'est pourtant lui qui regarde Démosthène comme le premier des hommes dans l'éloquence judiciaire et délibérative,

parce que nul ne va plus promptement et plus sûrement à son but, qui est d'entraîner la multitude ou les juges. C'est Cicéron qui vante la supériorité de Démosthène, l'élévation de ses idées et de ses sentiments, la dignité de son style et de son impulsion victorieuse. Fénelon lui rend le même hommage et le préfère à Cicéron, que pourtant il aime infiniment, tant il était de la destinée de Démosthène de subjuguer en tout genre et ses juges et ses rivaux.

On sait tous les obstacles qu'il eut à vaincre, et tous les efforts qu'il fit pour corriger, assouplir, perfectionner son organe, et pour rendre son action oratoire digne de sa composition; mais peut-être n'a-t-on pas fait assez d'attention à ce qu'il y avait de grand dans cette singulière idée, d'aller haranguer sur les bords de la mer, pour s'exercer à haranguer ensuite devant le peuple. C'était avoir saisi, ce me semble, sous un point de vue bien juste, le rapport qui se trouve entre ces deux puissances également tumultueuses et imposantes, les flots de la mer et les flots d'un peuple assemblé.

Raisonnements et mouvements, voilà toute l'éloquence de Démosthène. Jamais homme n'a donné à la raison des armes plus pénétrantes, plus inévitables. La vérité est dans sa main un trait perçant qu'il manie avec autant d'agilité que de force, et dont il redouble sans cesse les atteintes. Il frappe sans donner le temps de respirer; il pousse, presse, renverse, et ce n'est pas un de ces hommes qui laissent à l'adversaire terrassé le moyen de nier sa

chute. Son style est austère et robuste, tel qu'il convient à une âme franche et impétueuse. Il s'occupe rarement à parer sa pensée : ce soin semble au-dessous de lui ; il ne songe qu'à la porter tout entière au fond de votre cœur. Nul n'a moins employé les figures de diction, nul n'a plus négligé les ornements ; mais dans sa marche rapide il entraîne l'auditeur où il veut, et ce qui le distingue de tous les orateurs, c'est que l'espèce de suffrage qu'il arrache est toujours pour l'objet dont il s'agit, et non pas pour lui. On dirait d'un autre : Il parle bien ; on dit de Démosthène : Il a raison.

SECTION II.

Des diverses parties de l'invention oratoire, et, en particulier, de la manière de raisonner oratoirement, telle que l'a employée Démosthènes dans la harangue POUR LA COURONNE.

L'invention oratoire consiste dans la connaissance et dans le choix des moyens de persuasion. Ils sont tirés généralement des choses ou des personnes ; mais la manière de les considérer n'est pas la même, à plusieurs égards, dans les délibérations politiques que dans les questions judiciaires. Dans celles-ci, de quoi s'agit-il d'ordinaire ? Tel fait est-il constant ? Est-il un délit ? Quelle loi y est-elle applicable ? L'âge, la profession, les mœurs, le caractère, les intérêts, la situation de l'accusé, rendent-ils le fait probable ou improbable ? Voilà le fond du genre judiciaire. Dans le délibératif, il

s'agit, suivant les anciens rhéteurs, de ce qui est honnête, utile ou nécessaire. Mais Quintilien rejette ce dernier cas, et, prenant le mot dans son acception rigoureuse, c'est-à-dire pour ce que l'on est contraint de faire par une nécessité insurmontable, il prétend que cette contrainte ne peut exister dès qu'on préfère la liberté de mourir. Il cite en exemple une garnison à qui l'on dirait : Il est nécessaire de vous rendre, car, si vous ne vous rendez pas, vous serez passés au fil de l'épée ; et il ajoute qu'il n'y a point de nécessité, puisque les soldats peuvent répondre : Nous aimons mieux mourir que de nous rendre. Ni le raisonnement ni l'exemple ne me paraissent concluants. Sans doute il n'y a pas de nécessité absolue de se rendre quand on aime mieux mourir; mais l'art oratoire, comme la morale et la politique, admet une nécessité relative, et la question peut être considérée sous un autre point de vue. On peut demander si la place est assez importante pour sacrifier à sa conservation la vie d'un grand nombre de braves gens qui peuvent servir encore long-temps la patrie ; et alors un orateur pourrait fort bien établir comme une nécessité l'obligation de conserver à l'état des défenseurs dont il a besoin. Cette espèce de nécessité morale peut avoir lieu dans une foule d'autres cas semblables : ce n'est autre chose qu'une utilité plus impérieuse, et c'est même, à vrai dire, la seule nécessité qui puisse être mise en délibération ; car la contrainte qui naît d'une force physique n'est pas susceptible de discussion.

On ne répond pas à tout en disant Je mourrai, comme on ne satisfait pas à tout en sachant mourir. C'est toujours une sorte de courage, il est vrai, mais ce n'est ni le plus rare, ni le plus difficile, ni le plus utile de tous. Beaucoup de gens acceptent la mort, quand elle est sûre, avec une résignation qu'on peut appeler fermeté, et non pas énergie. L'énergie consiste à braver le danger de la mort quand elle est encore douteuse, à risquer tout pour la détourner, et à ne la vouloir que comme la dernière extrémité. Nous serons à jamais un exemple de la réalité de cette distinction ; ce n'est pas le premier qu'offre l'histoire, mais c'est le plus frappant de tous. Si tant de citoyens traînés aux cachots ou aux supplices sous le règne des tyrans, si tous ces hommes qui ont montré tant de patience dans les fers et tant de sérénité sur l'échafaud, avaient eu le véritable courage, le courage de tête, ils auraient compris que les victimes étant en bien plus grand nombre que les bourreaux, ceux-ci, les plus lâches des hommes, n'osaient tout que parce que les autres souffraient tout. Ils auraient senti que, dès qu'il n'y a plus d'autre loi que la force, il vaut cent fois mieux périr les armes à la main, s'il le faut, que d'être traînés à la boucherie, et il aurait suffi même d'en montrer la résolution pour en imposer à des misérables qui n'ont jamais su qu'égorger des hommes sans défense. Le mot de ralliement de tout citoyen, c'est la loi ; et dès qu'on invoque contre lui une autre espèce de force, il doit, pour toute réponse, mettre la main sur le glaive ; c'est

pour cela qu'il lui a été donné; et, comme a dit un ancien poëte,

« Ignorantne datos, ne quisquam serviat, enses? »

Si la leçon que nous avons reçue à cet égard a été nécessaire, elle a été assez forte pour qu'on puisse espérer qu'elle ne sera pas perdue.

Ne prenons donc point les mots usuels dans la rigueur du langage métaphysique, qui a quelquefois égaré les anciens; et, dans celui de l'art oratoire, appelons nécessaire ce qu'on peut appeler ainsi en morale, c'est-à-dire tout ce qui est indispensablement commandé par l'intérêt de la chose publique; et, sous ce rapport, rien ne rentre plus naturellement dans l'ordre des délibérations.

Les anciens faisaient une autre espèce de division générale. Le judiciaire, dit Cicéron, roule sur l'équité, le délibératif sur l'honnêteté, ou, en d'autres termes, l'un sur ce qui est équitable, l'autre sur ce qui est honnête. Ici se fait encore apercevoir la différence du génie des langues, et la diversité d'acception dans les termes correspondants d'une langue à l'autre; car on demandera d'abord si tout ce qui est honnête n'est pas équitable, et si tout ce qui est équitable n'est pas honnête. Mais, dans le langage de leur barreau, les Latins entendaient par *æquitas*, *quod æquum est*, ce qui est conforme au droit positif, aux lois; et par honnête, *honestum*, ce qui est conforme à la morale universelle, à la conscience de tous les hommes; et cette distinction n'était rien moins que chimérique, car les

lois sont nécessairement imparfaites, et la conscience est infaillible : d'où il suit que la loi, qui ne saurait prévoir tous les cas, offre souvent des dispositions que ne sont pas celles qui dicterait l'exacte honnêteté. C'est en ce sens qu'un de nos auteurs a dit dans une tragédie,

La loi permet souvent ce que défend l'honneur;

et l'honneur ici ne signifie que ce qu'il devrait toujours signifier, l'honnêteté.

Ainsi, pour éviter la confusion des idées dans notre langue, nous dirons, en adoptant la division de Cicéron, que le judiciaire roule sur ce qui est de l'ordre légal, et le délibératif, sur ce qui est de l'ordre politique; et comme, dans l'un et dans l'autre, la justice, l'ordre moral et social sont également intéressés, nous en conclurons de nouveau que ces genres se rapprochent et se confondent dans les principes généraux, soit de la nature, soit de l'art, quoiqu'ils s'éloignent par la diversité des cas, qui doit déterminer celle des moyens oratoires.

Ces moyens sont, 1° les preuves déduites par le raisonnement, qui applique les principes aux questions; 2° les preuves tirées des faits qu'il s'agit d'établir ou de nier, ou d'expliquer suivant les règles de la probabilité, et tout cela suppose de la logique; 3° les autorités et les exemples, ce qui est d'un si grand usage et d'un si grand pouvoir dans l'éloquence, et ce qui suppose la connaissance de l'histoire; 4° ce que les anciens ont nommé *lieux communs*, c'est-à-dire les vérités

de morale et d'expérience généralement applicables à toutes les actions humaines, les considérations humaines, les considérations tirées de l'instabilité des choses de ce monde, des dangers de la prospérité, de l'ivresse de la fortune, de la pitié qu'on doit au malheur, de l'orgueil de la richesse, des inconvénients de la pauvreté, et mille autres semblables dont le détail est infini, et que l'orateur doit placer suivant l'occasion, ce qui demande des vues philosophiques sur la condition humaine; 5° enfin les sentiments et les passions, ce que les Latins appelaient *affectus* et les Grecs πάθος, et ce que nous avons extrêmement restreint par un mot qui n'en est point l'équivalent, le mot de *pathétique*, qui ne comprend que l'indignation et la pitié, au lieu que les termes génériques du grec et du latin comprennent toutes les affections de l'âme que l'orateur peut mettre en œuvre comme favorables à sa cause ou à son opinion : la compassion et la vengeance, l'amour et la haine, l'émulation et la honte, la crainte et l'espérance, la confiance et le soupçon, la tristesse et la joie, la présomption et l'abattement; et c'est là ce qui est spécialement du grand orateur, et ce qui dépend surtout des mouvements du style : c'est en cette partie que Démosthène a excellé. Il n'a point fait usage du pathétique touchant, comme Cicéron : ses sujets ne l'y portaient pas; mais il a supérieurement manié le pathétique véhément, qui est plus propre au genre délibératif, comme l'autre au genre judiciaire. Vous voyez si j'ai eu tort de faire entrer

l'histoire et la philosophie dans le plan d'un Cours de littérature, tel que doit le faire celui qui voudra être véritablement homme de lettres; car un homme de lettres ne doit être nullement étranger au talent de la parole; et ce talent, pour s'élever à un certain degré, doit s'appuyer de toutes les connaissances que je viens d'indiquer.

Que sera-ce en effet qu'un orateur, s'il n'est pas logicien; s'il ne s'est pas accoutumé à saisir avec justesse la liaison ou l'opposition des idées; à marquer avec précision le point d'une question débattue; à démêler avec sagacité les erreurs plus ou moins spécieuses qui l'obscurcissent; à bien définir les termes; à bien appliquer le principe à la question, et les conséquences au principe; à rompre les filets d'un sophisme, dans lesquels se retranche l'ignorance ou s'enveloppe la mauvaise foi? Sans doute il doit laisser à la philosophie l'argumentation méthodique et la sèche dialectique, qui n'opèrent que la conviction. L'orateur prétend davantage, il veut persuader; car, si la résistance à la vérité n'est souvent qu'une erreur, plus souvent encore peut-être cette résistance est une passion, et c'est là l'ennemi le plus opiniâtre et le plus difficile à vaincre. Il faut donc que l'orateur, non-seulement nous montre le vrai, mais nous détermine à le suivre; nous montre non-seulement ce qui est honnête, mais nous détermine à le faire; et c'est pour cela que la logique oratoire doit joindre les mouvements aux raisonnements. Mais les mouvements ne seront puissants qu'autant que les raisonne-

ments seront justes; et alors rien ne pourra résister à cette double force, faite pour tout entraîner. C'était celle de Démosthène, le plus terrible athlète qui ait jamais manié l'arme de la parole. Il se sert du raisonnement comme d'une massue dont il frappe sans cesse et dont chaque coup fait une plaie. Je me le suis souvent rappelé, en lisant cet endroit de l'*Énéide*, où Entelle, plein de la force des dieux, fait pleuvoir sur le malheureux Darès une grêle de coups, et le pousse d'un bout de l'arène à l'autre, jetant le sang par le nez, par la bouche et par les oreilles :

« Præcipitemque Daren ardens agit æquore toto..
» Creber utrâque manu pulsat versatque Dareta. »

C'est précisément l'image de Démothène quand il a en tête un adversaire; et malheur à qui se trouvait sous la main de ce rude jouteur! C'est chez lui que je vais prendre d'abord des exemples de moyens et de formes oratoires : j'en tirerai ensuite de Cicéron, et vous jugerez la différente manière de ces deux grands hommes.

Dans ce fameux procès *pour la Couronne*, où Démosthène avait toute raison, Eschine s'était rejeté sur la teneur du décret de couronnement et sur le texte des lois, matière où la chicane des mots trouve toujours des ressources faciles; et l'accusateur, homme de beaucoup de talent, les avait fait valoir avec toute l'adresse possible. Une loi défendait de couronner un comptable : il prétend

que Démosthène l'est : d'où il conclut que le décret est illégal et nul. Il se fondait sur ce que Démosthène était encore chargé de l'administration des spectacles, et l'avait été de la réparation des murs d'Athènes. La première comptabilité n'avait aucun rapport au décret, qui ne couronnait Démosthène que pour la gestion qui concernait la réparation des murs. Il est vrai que pour cette dernière il n'avait rendu aucun compte; mais il en avait une fort bonne raison : c'est qu'il avait presque tout fait à ses dépens; et c'était précisément pour récompenser cette libéralité civique et reconnue que le sénat, bien loin de lui demander des comptes, lui avait décerné une couronne d'or. Mais Eschine s'était retranché dans le texte littéral, et de plus, avait affecté de mêler et de confondre deux comptabilités fort distinctes, celle des spectacles et celle des murs : c'était bien là une matière de pur raisonnement. Vous allez voir comme Démosthène sait la rendre oratoire, comme il la relève par la noblesse des pensées et des sentiments, en même temps qu'il fait rayonner l'évidence des principes et des faits par une logique lumineuse.

« Si je passe sous silence la plus grande partie » de ce que j'ai fait pour le bien de la république » dans les différentes fonctions qu'elle m'a con- » fiées, c'est parce que ma conscience m'assure de » la vôtre, et pour en venir plus tôt aux lois que » l'on prétend avoir été violées par le décret de » Ctésiphon : Eschine a tellement embarrassé et » obscurci tout ce qu'il a dit à ce sujet, qu'en vé-

» rité je ne crois pas que vous l'ayez compris mieux » qu'il n'a pu se comprendre lui-même. A ses lon» gues déclamations je répondrai, moi, par une » déclaration nette et précise. Il a cent fois répété » que je suis comptable. Eh bien! je suis si loin de » le nier, que pendant ma vie entière je me tiens » votre comptable, ô mes concitoyens! de tout ce » que j'aurai fait dans l'administration des affaires » publiques. »

Avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un moment (car la chose en vaut la peine) pour remarquer ce que c'est que la véritable éloquence, celle qui vient de l'âme : *Pectus est quod disertum facit.* Cette expression simple et franche d'un grand et beau sentiment de citoyen n'a-t-elle pas déjà fait tomber les ingénieuses argutics d'Eschine? Et en même temps, comme elle est vraiment oratoire et fondée sur la connaissance des hommes! Comme Démosthène connaît bien ses auditeurs et ses juges! comme il est sûr d'en obtenir tout, en se mettant entre leurs mains, et même dans celles de son adversaire, et en offrant beaucoup plus qu'on ne peut lui demander! Et qu'on ne dise pas qu'une pareille déclaration est bien facile, que tout le monde peut la faire. Oui, mais il s'agit de l'effet qu'elle doit produire; et il ne faut pas s'y tromper, cet effet ne tient pas seulement au talent, mais à la personne et à son caractère; pour s'exprimer ainsi avec succès, il faut être pur. Un homme dont la probité serait équivoque ne serait que ridicule en tenant ce langage; on sourirait de pitié, et un

fripon reconnu serait sifflé. Aussi les anciens définissaient l'orateur, *vir bonus dicendi peritus*, un homme de bien instruit dans l'art de la parole. Cette déclaration ne serait donc plus oratoire, si elle n'était pas vraie. Nous aurons occasion, par la suite, de relever cette singerie maladroite, ce charlatanisme impudent des hommes pervers, qu'on a vus si souvent emprunter et défigurer ces expressions du témoignage intime que peut se rendre la vertu, et qui ne sont dans leur bouche qu'un outrage de plus qu'ils osent lui faire. Il est impuni, je l'avoue, quand il s'adresse à des complices ou à des esclaves; mais quand la voix publique est libre, elle fait justice sur-le-champ de cette insolente hypocrisie. Je n'en rapporterai qu'un exemple, antérieur même à la révolution. Un homme qui n'avait point mérité la mort qu'on lui a fait subir depuis, mais dont l'immoralité servile et vénale était connue, Linguet, s'avisa un jour de s'appliquer en pleine audience ce vers d'Hippolyte dans la tragédie de *Phèdre* :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

A peine le plus honnête homme aurait-il pu, sans être taxé de quelque jactance, se donner à lui-même en public un pareil éloge, qui n'est permis qu'à la vertu calomniée. Linguet fut accueilli par une huée universelle; il se retourna vers l'assemblée avec des regards menaçants, comme nous l'avons vu depuis montrer le poing à l'assemblée

constituante. Mais ces moyens, qui, quoique très-communs aujourd'hui, ne sont pas plus d'un orateur que d'un honnête homme, parce que la décence est inséparable de l'honnêteté, ne servirent qu'à faire redoubler les huées. Cela était juste, et il faut avouer que jamais citation ne fut plus malheureuse. Je reviens à Démosthène, et c'est revenir de loin; il continue ainsi :

« Mais je soutiens en même temps qu'il n'y a » aucune magistrature qui puisse me rendre comptable de ce que j'ai donné; entends-tu, Eschine, » de ce que j'ai donné? Et, je vous le demande, » Athéniens, lorsqu'un citoyen a employé sa fortune pour le bien de l'état, quelle seroit donc la » loi assez inique, assez cruelle, pour le priver du » mérite qu'il a pu se faire auprès de vous, pour » soumettre ses libéralités à la forme rigoureuse » des examens, et l'amener devant des réviseurs » chargés de calculer ses bienfaits? Une pareille loi » n'existe pas; s'il en est une, qu'on me la montre. » Mais non, il n'y en a point; il ne saurait y en » avoir. Eschine a cru vous abuser par un sophisme bien étrange : parce que je suis comptable des deniers que j'ai reçus pour l'entretien des » spectacles, il veut que je le sois aussi de mes » propres deniers, que j'ai donnés pour la réparation de nos murs. — Le sénat le couronne, » s'écrie-t-il, et il est encore comptable! — Non, » le sénat ne me couronne pas pour ce qui exige » des comptes, mais pour ce qui n'en comporte » même pas, c'est-à-dire pour mon bien, dont j'ai

» fait présent à la république. — Mais, poursuit-il,
» vous avez été chargé de la reconstruction de nos
» murailles; donc vous devez compte de la dé-
» pense. — Oui, si j'en avais fait; mais c'est préci-
» sément parce que je n'en ai fait aucune, parce
» que j'ai tout fait à mes dépens, que le sénat a
» cru me devoir des honneurs. Un état de dépense
» demande en effet un examen; mais, pour des
» dons, pour des largesses, il ne faut point de re-
» gistres; il ne faut que des louanges et de la re-
» connaissance.»

Prenons, dans ce même discours, un autre endroit où la logique de Démosthène avait beaucoup plus à faire : c'était réellement le point délicat de la cause, celui où elle se présentait sous un aspect vraiment douloureux. Démosthène, qui, sans magistrature légale, était en effet le premier magistrat d'Athènes, et même des républiques alliées, puisqu'il gouvernait tout par ses conseils, et animait tout par son éloquence, avait seul fait décréter la guerre contre Philippe, et la guerre avait été malheureuse. On savait bien qu'il n'y avait pas de sa faute; mais enfin, le malheur qui aigrit les hommes ne les rend-il pas injustes? Le ressentiment n'est-il pas quelquefois aveugle? N'est-on pas naturellement trop porté à s'en prendre à celui qui est la cause, innocente ou non, de nos infortunes? Et, supposé qu'on lui pardonne, n'est-ce pas du moins tout ce qu'on peut faire? Est-on bien disposé d'ailleurs à le récompenser et à l'honorer? C'était là l'espérance d'Eschine

et le fort de son accusation, le mobile de toutes ses attaques. Il paraît même qu'il n'avait osé hasarder tant de mensonges et de calomnies que dans la persuasion où il était qu'il accablerait Démosthène du poids des désastres publics, de manière à ce qu'il ne pût s'en relever; et c'est dans ce sens que la harangue *pour la Couronne* est d'autant plus admirée, qu'il y avait plus de difficultés à vaincre. Tous les événements étaient contre l'orateur; l'essentiel était de se sauver par l'intention, ce qui n'offrait pas une matière aussi facile que celle d'Eschine. Celui-ci avait à sa disposition tous ces lieux communs qui sont si puissants dans l'éloquence, quand l'application en est sous nos yeux, le sang de nos citoyens répandu, la dévastation des campagnes, la ruine des villes, le deuil des familles, et tant d'autres objets déplorables qu'il étale et développe avec tout ce que l'art a de plus insidieux, tout ce que l'indignation a de plus amer, tout ce que la haine a de plus perfide. Je ne m'occupe point encore ici des moyens de toute espèce que lui oppose Démosthène; ils viendront à leur place. Je m'arrête à notre objet actuel, au raisonnement oratoire. Distinguer l'intention du fait était bien facile, mais ne suffisait pas à beaucoup près; il fallait tellement la séparer de l'événement, la caractériser par des traits si frappants et si nobles, que Démosthène et les Athéniens parussent encore grands quand tout avait tourné contre eux. Nous verrons ailleurs l'article qui concerne particulièrement les Athéniens; mais, pour Démosthène, il

prend un parti dont la seule conception prouve la force de sa tête et les ressources de son génie. Il nie formellement qu'il ait été vaincu; il affirme qu'il a été vainqueur, qu'il a réellement triomphé de Philippe; et ce qui est encore plus fort, il le prouve. Écoutons-le s'adresser à Eschine.

« Malheureux! si c'est le désastre public qui te » donne de l'audace quand tu devrais en gémir avec » nous, essaie donc de faire voir, dans ce qui a dé- » pendu de moi, quelque chose qui ait contribué » à notre malheur, ou qui n'ait pas dû le prévenir. » Partout où j'ai été en ambassade, les envoyés de » Philippe ont-ils eu quelque avantage sur moi? » Non, jamais; non, nulle part, ni dans la Thessa- » lie, ni dans la Thrace, ni dans Bysance, ni dans » Thèbes, ni dans l'Illyrie. Mais ce que j'avais fait » par la parole, Philippe le détruisait par la force; » et tu t'en prends à moi! et tu ne rougis pas de » m'en demander compte! Ce même Démosthène, » dont tu fais un homme si faible, tu veux qu'il » l'emporte sur les armées de Philippe, et avec quoi? » Avec la parole? Car il n'y avait que la parole qui » fût à moi : je ne disposais ni des bras ni de la for- » tune de personne; je n'avais aucun commande- » ment militaire : et il n'y a que toi d'assez insensé » pour m'en demander raison. Mais que pouvait, » que devait faire l'orateur d'Athènes? Voir le mal » dans sa naissance, le faire voir aux autres, et c'est » ce que j'ai fait; prévenir, autant qu'il était pos- » sible, les retards, les faux prétextes, les opposi- » tions d'intérêts, les mépris, les fautes, les ob-

» stacles de toute espece, trop ordinaires entre les
» républiques alliées et jalouses, et c'est ce que j'ai
» fait; opposer à toutes ces difficultés le zèle, l'em-
» pressement, l'amour du devoir, l'amitié, la con-
» corde, et c'est ce que j'ai fait. Sur aucun de ces
» points, je défie qui que ce soit de me trouver en
» défaut; et si l'on me demande comment Philippe
» l'a emporté, tout le monde répondra pour moi :
» Par ses armes qui ont tout envahi, par son or qui
» a tout corrompu. Il n'était en moi de combattre
» ni l'un ni l'autre; je n'avais ni trésors ni soldats.
» Mais, pour ce qui est de moi, j'ose le dire, j'ai
» vaincu Philippe; et comment? En refusant ses
» largesses, en résistant à la corruption. Quand un
» homme s'est laissé acheter, l'acheteur peut dire
» qu'il a triomphé de lui; mais celui qui demeure
» incorruptible peut dire qu'il a triomphé du cor-
» rupteur. Ainsi donc, autant qu'il a dépendu de
» Démosthène, Athènes a été victorieuse. Athènes
» a été invincible. »

N'est-ce pas là le chef-d'œuvre de l'argumentation oratoire? N'entendez-vous pas d'ici les acclamations qui ont dû suivre un si beau morceau? et ne concevez-vous pas que rien n'a dû résister à un génie de cette force? Remarquez toujours, ce que je ne saurais faire remarquer trop souvent, que, pour employer des moyens de ce genre, il faut les trouver dans son âme; elle seule peut les donner: l'art peut apprendre à les disposer et à les orner, mais il ne saurait les fournir. C'est à l'orateur surtout que s'applique ce mot heureux et si souvent

cité de Vauvenargues : « Les grandes pensées viennent du cœur. » Je dirai donc à celui qui voudra devenir éloquent : Commencez par être un bon citoyen, c'est-à-dire un honnête homme; car l'un ne va pas sans l'autre. Aimez-vous, avant tout, la patrie, la justice et la vérité ? Vous sentez-vous incapable de les trahir jamais, pour quelque intérêt que ce soit ? La seule idée de flatter un moment le crime ou de méconnaître la vertu vous fait-elle reculer de honte et d'horreur ? Si vous êtes tel, parlez, ne craignez rien. Si la nature vous a donné du talent, vous pourrez tout faire; si elle vous en a refusé, vous ferez encore quelque chose, d'abord votre devoir, ensuite un bien réel, celui de donner un bon exemple aux autres, et à la bonne cause un défenseur de plus.

SECTION III.

Application des mêmes principes dans la Philippique de Démosthène, intitulée DE LA CHERSONÈSE.

Ce qui manque à ceux qui n'ont d'autres facultés que celles de leur âme, c'est surtout la méthode et le raisonnement; c'est cette série d'idées fortifiées les unes par les autres, cette accumulation de preuves qui vont toujours en s'élevant, jusqu'à ce que l'orateur, dominant de haut et comme d'un centre lumineux, finisse par donner une secousse impétueuse à tout cet amas, et en écrase ses adversaires. C'est alors que les mouve-

ments, comme je l'ai déjà indiqué, décident la victoire; mais il faut que les raisonnements l'aient préparée; sans cela, les mouvements heurtent et ne renversent pas. Que l'impérieuse vérité arrache d'abord à tous les esprits cet assentiment secret et involontaire : Il a raison; alors l'orateur, qui se sent le maître, commande en effet, ou plutôt la raison commande pour lui, et on obéit.

C'est la tactique de Démosthène, dans ses harangues délibératives, qui forme la plus grande partie de ses ouvrages, et qui, sous différents titres, sont toutes véritablement des *Philippiques*, puisqu'elles ont toutes le même objet, celui de réveiller l'indolence des Athéniens, et de les armer contre l'artificieuse ambition de Philippe.

On doit comprendre sous ce nom, non-seulement les quatre harangues qui portent spécialement le titre de *Philippiques*, mais toutes celles qui ont pour objet les démêlés de Philippe avec les Grecs et les Athéniens, telles que les trois qu'on nomme ordinairement *les Olynthiaques*, celle qui roule *sur la paix* proposée par le roi de Macédoine, celle qui fut prononcée à l'occasion d'une *lettre* de ce même prince, et celle qui est intitulée *de la Chersonèse*. Cela compose dix harangues, et cette dernière est, à mon gré, la plus belle; mais toutes peuvent être regardées comme des modèles. On n'y trouve pas, il est vrai, les grands tableaux, les grands mouvements, les développements vastes de la harangue *pour la Couronne*, ni cette espèce de lutte si vive et si terrible qui appartient au genre

judiciaire, où deux athlètes combattent corps à corps. Mais il faut remarquer aussi l'avantage particulier, et peut-être unique, attaché à ce dernier sujet, à cette grande querelle d'Eschine et de Démosthène : il faut se représenter toute la Grèce rassemblée pour ainsi dire à Athènes pour entendre les deux plus fameux orateurs dans leur propre cause : et quelle cause! L'homme qui, depuis vingt ans, gouvernait par la parole Athènes et la Grèce, opposant aux attaques les plus malignes et les plus furieuses de la haine et de la calomnie la peinture aussi brillante que fidèle de son administration, c'est-à-dire l'histoire des Grecs en même temps que la sienne. L'intérêt des événements se joignait ici à celui du procès. Démosthène, en défendant sa gloire, défendait celle d'Athènes et des Grecs. Son âme devait être à la fois élevée par tous les sentiments de la grandeur nationale, et échauffée par tous les mouvements d'une indignation personnelle. Il a devant lui son adversaire et la Grèce, l'une qui l'honore, et l'autre qui l'outrage. Que ne devait-il, que ne pouvait-il pas faire pour être digne de l'une et pour triompher de l'autre! C'était vraiment entre Eschine et lui un combat à mort; car, dans Athènes et à Rome, le bannissement était une sorte de peine capitale. Cet assemblage de circonstances si importantes rendait son discours susceptible de tous les genres d'éloquence; la piquante amertume des réfutations et des récriminations, la hauteur des idées politiques, tous les feux de la gloire et du patriotisme se réunissaient naturellement dans

une plaidoirie de cette nature, et tout s'y trouve au plus haut degré. N'oublions jamais que le génie est plus ou moins porté par le sujet, et que les hommes s'agrandissent avec les choses, comme les choses avec les hommes.

Le mérite des *Philippiques* est celui qui appartient proprement à l'éloquence délibérative, une discussion, animée, pressante, lumineuse, une série de raisonnements qui se fortifient les uns par les autres, et ne laissent ni le temps de respirer, ni l'idée de contredire; des formes simples, quelquefois même familières, mais de cette familiarité décente, et en quelque sorte noble, qui, avec la précision, la pureté et la rapidité de la diction, composaient ce que les anciens appelaient atticisme.

J'ai cru que, même sans une connaissance parfaite des affaires de la Grèce, nécessaire seulement à qui voudra connaître à fond l'esprit de ses orateurs, quelques morceaux choisis dans leurs écrits pourraient plaire au plus grand nombre des lecteurs. Mais je n'ai pas cru pouvoir mieux faire, pour donner une idée plus étendue du plus fameux de tous ces maîtres de la parole, que de traduire en entier une de ses *Philippiques*. J'ai choisi la sixième, qui a pour titre *de la Chersonèse;* elle n'est pas longue, et jamais orateur ne fut moins diffus que Démosthène. Il est vrai qu'en cela le goût des Athéniens servait de règle et de mesure aux harangueurs. Ce peuple ingénieux et délicat n'aimait pas qu'on abusât de son loisir, ni qu'on se défiât de son intelligence. Il se piquait d'entendre,

pour ainsi dire, à demi-mot, et il lui arrivait d'interrompre à la tribune ceux qui n'allaient pas au fait. On peut juger de cette espèce de sévérité par un mot de Phocion. Il était renommé par une concision singulière et par une diction austère et âpre comme ses mœurs. Son laconisme énergique l'emporta plus d'une fois sur l'atticisme de Démosthène, qui disait de lui : *C'est une hache qui coupe mes discours.* Phocion, un jour qu'il se disposait à monter à la tribune, paraissait fort rêveur, et comme on lui en demandait la cause : *Je songe*, dit-il, *comment je ferai pour abréger ce que j'ai à dire* [1].

[1] Il y a loin de cette sobriété de paroles à la verbeuse ambition qu'affectaient parmi nous les orateurs du barreau. C'est là qu'il semblait que le mérite d'un discours se mesurât sur sa durée. L'on était aussi satisfait d'avoir parlé long-temps, qu'on pourrait l'être d'avoir bien parlé. Passe encore que le commun des plaideurs en juge ainsi, et s'imagine que leur avocat n'en a jamais dit assez ; mais l'ineptie des habitués qui faisaient les réputations de la cour du palais venait à l'appui de ce ridicule préjugé. On les entendait dire, avec le ton d'une admiration emphatique : *Maître un tel a parlé deux heures ; l'avocat-général a parlé quatre heures.* La raison pourrait en conclure le plus souvent qu'ils avaient débité bien des inutilités ; mais l'ignorance conclut tout différemment, et s'extasie.

Cette différence entre les anciens et nous tient encore à celle du gouvernement. Quand tout citoyen est admis à parler de la chose publique selon le droit et l'occasion, le dégoût de la prolixité et le mérite de la précision se font aisément sentir, et la mesure commune des jugements, c'est l'importance des matières et la faculté que chacun a de les traiter. Mais, quand c'est le métier d'un petit nombre de parler en public, quand ce métier est circonscrit dans une sphère étroite et privée,

Un court exposé sur la situation respective de Philippe et des Grecs à cette époque suffira pour mettre chacun en état de comprendre l'orateur que je vais faire parler dans notre langue.

Philippe, dont l'ambition n'était point bornée par ses petits états, et dont les talents étaient fort au-dessus de sa puissance héréditaire, avait formé le hardi projet de dominer dans la Grèce. C'était beaucoup entreprendre pour un roi des Macédoniens, nation jusque là méprisée des Grecs, qui la traitaient de barbare. Philippe, devenu à la fois politique et guerrier à l'école du Thébain Pélopidas, qui avait élevé sa jeunesse, mit à profit les leçons d'un grand homme qui avait cultivé en lui des fa-

l'on s'étend d'autant plus en paroles, qu'on est plus borné sur les objets : on se retourne en tout sens pour occuper le plus de place que l'on peut. C'est ainsi qu'une plaidoirie sur un testament ou sur une substitution est d'ordinaire beaucoup plus longue qu'aucune des harangues de Démosthène et de Cicéron sur les plus grands intérêts publics et sur les affaires les plus considérables. Des dix *Philippiques,* il n'y en a pas une qui excédât une demi-heure de lecture. Les plus longs plaidoyers de Cicéron ou de Démosthène ne tiendraient pas plus d'une heure ; et celui *de la Couronne,* le plus étendu de tous, ce chef-d'œuvre si riche à tous égards, qui devait renfermer et qui renferme tant d'objets, ne comporte pas un débit de plus d'une heure, si l'on en retranche la lecture des actes publics, qui étaient les pièces probantes.

Tous les avocats pourtant ne donnent pas également dans cette diffusion ; il en est qui savent se proportionner au sujet. On cite même un exemple d'une précision fort extraordinaire et fort plaisante, et qui, par cela même, réussit à cause de la rareté du fait, mais dont je serais fort éloigné de vouloir

cultés naturelles. Il créa une puissance militaire, à peu près comme de nos jours Frédéric, et prépara ainsi pour son fils la conquête de l'Asie en lui soumettant la Grèce. Son armée devint bientôt redoutable; elle était composée de la phalange macédonienne, corps d'infanterie qui fut invincible jusqu'à ce qu'il se fût mesuré contre les légions romaines, et de la cavalerie thessalienne, la meilleure que l'on connût alors, et qui dans la suite fit remporter à Pyrrhus sa première victoire sur les Romains. Il forma des généraux qui furent comptés depuis parmi les meilleurs d'Alexandre, tels qu'Attale et Parménion. Avec ces troupes, conduites par des chefs de ce mérite, bien entretenues et toujours en ac-

faire un modèle à suivre. Dans une petite ville de province, un mauvais peintre fut accusé d'avoir fait un enfant à une fille qui réclamait des dommages et intérêts. Ce pauvre homme avait pour tout bien, outre son talent de peintre, quelques dessus de portes et quelques enseignes, la charge de *peintre de la ville,* qui lui valait, je crois, une centaine d'écus. Il était d'ailleurs fort mal partagé pour la figure et pour l'esprit. Voici le plaidoyer de son avocat, qui fut conservé par les curieux : il avait opposé ce qu'on appelle en justice *des fins de non-recevoir*.

« Mes fins de non-recevoir sont bien simples. On ne peut » séduire une fille que par l'un de ces trois moyens, ou la » figure, ou l'argent, ou l'esprit. Or celui pour qui je plaide » est laid et fort laid, sot et fort sot, gueux et très-gueux. Laid; » regardez-le : gueux; il est peintre, et *peintre de la ville :* » sot; interrogez-le. Je persiste dans mes conclusions. »

L'assemblée éclata de rire, et le procès fut gagné tout d'une voix.

tion, il se portait rapidement dans les différentes contrées de la Grèce, suivant les occasions qu'il savait faire naître, ou attendre ou saisir; car ce fut la politique encore plus que la force qui fit ses succès. Il trouvait, il est vrai, de grandes facilités dans cet esprit de jalousie, de défiance et de rivalité qui animait les républiques grecques les unes contre les autres, et suscitait des divisions continuelles. Philippe, prodigue de serments, de caresses et d'argent, avait partout des ministres et des orateurs à ses gages, et il trompait facilement la multitude, qui n'est jamais plus asservie que quand elle croit commander. C'était par le secours de ces agents mercenaires qu'il dirigeait de loin toutes les résolutions de ces divers états, les uns plus forts, les autres plus faibles; et quand il les avait brouillés, il ne manquait pas d'intervenir dans la querelle, et, sous prétexte de secourir l'un contre l'autre, il finissait par dépouiller tous les deux. C'est ainsi qu'il était parvenu à se faire livrer le passage des Thermopyles et le pays des Phocéens, qui lui ouvrait l'Attique; qu'il s'était emparé de l'Eubée, qui, du côté de la mer, tenait en respect, par sa seule position, tout le territoire d'Athènes; qu'enfin il avait pris Amphipolis et beaucoup d'autres villes, soit de Thrace, soit de Thessalie. Cersoblepte, un des petits rois thraces, redoutant ses entreprises et voulant se ménager contre lui l'appui des Athéniens, avait pris le parti de leur céder la Chersonèse, presqu'île avantageusement située sur l'Hellespont, et qui pouvait être très-utile à une nation puissante

sur mer, telle qu'était alors Athènes. Cardie, l'une des principales villes de cette presqu'île, avait refusé de se soumettre, comme les autres, à la domination athénienne, et s'était mise sous la protection de Philippe, qui avait dans ce moment une armée dans la Thrace. Athènes, qui avait envoyé une colonie dans la Chersonèse, la fit soutenir par des troupes chargées d'observer Philippe. Diopithe, qui les commandait, regardant avec raison comme une hostilité la protection que ce prince accordait aux Cardiens, se jette sur les terres qu'il possédait dans la Thrace maritime, les pille, les ravage, et remporte un riche butin qu'il met en sûreté dans la Chersonèse. Philippe, trop occupé ailleurs pour en prendre vengeance, porte de grandes plaintes aux Athéniens, sous prétexte qu'il n'y avait point entre eux et lui de déclaration de guerre. Il réclame les traités qu'il avait violés le premier, et ses créatures s'empressent d'appuyer ses réclamations et s'emportent contre Diophithe. On demande qu'il soit rappelé, qu'on envoie même contre lui un autre général pour le forcer à la soumission en cas de résistance, et que Philippe reçoive des satisfactions. Cette lâcheté insensée devait révolter Démosthène. Il monte à la tribune et parle ainsi :

« Il faudrait, Athéniens, que ceux qui vous par- » lent dans cette tribune, tous également exempts » de complaisance ou d'animosité, ne songeassent » qu'à énoncer ce qui leur paraît le meilleur à faire, » surtout quand nous avons à délibérer sur de » grands intérêts publics. Mais puisque, parmi

» nos orateurs, il en est qui se laissent conduire,
» soit par un esprit de contention et de jalousie,
» soit par d'autres motifs personnels, c'est à vous
» du moins de mettre de côté toutes ces considéra-
» tions particulières, pour ne vous occuper qu'à
» résoudre et exécuter ce que vous croirez utile à
» l'état.

» De quoi s'agit-il aujourd'hui? De la Cherso-
» nèse menacée par Philippe, qui depuis onze mois
» est dans la Thrace avec une armée. Et de quoi
» nous parlent vos orateurs? Des opérations et des
» entreprises de Diopithe. Pour moi, j'attache fort
» peu d'importance aux accusations intentées con-
» tre un de vos généraux, que vous pouvez, quand
» vous le voudrez, poursuivre aux termes de la loi,
» soit tout à l'heure, soit dans un autre temps, peu
» importe; et je ne vois pas pourquoi, ni moi, ni
» qui que ce soit ici, nous nous échaufferions sur
» un pareil sujet. Mais ce que cherche à nous enle-
» ver Philippe, notre ennemi, Philippe dont les
» troupes couvrent les bords de l'Hellespont; ce que
» vous ne pourrez plus ni réparer ni ressaisir, si
» vous en manquez l'occasion, voilà ce qui est pres-
» sant, voilà sur quoi il faut statuer sur-le-champ,
» sans permettre que de vaines et tumultueuses al-
» tercations vous le fassent perdre de vue.

» Je n'entends pas sans étonnement, je l'avoue,
» bien des choses qui se disent dans vos assemblées.
» Mais rien ne m'a plus surpris que ce qui s'est dit
» devant moi dans le sénat, que quiconque se pro-
» posait de vous parler dans les circonstances ac-

» tuelles devait déclarer formellement s'il vous con-
» seillait la guerre ou la paix. Non, ce n'est plus là
» que nous en sommes. Si Philippe se tenait tran-
» quille, s'il n'avait pas violé les traités, ravi vos
» possessions ; s'il ne soulevait pas, s'il n'armait pas
» contre vous les peuples en même temps qu'il se
» les attache, sans contredit il ne tiendrait qu'à vous
» de rester en paix ; et pour ce qui vous concerne,
» je vous y vois aussi disposés qu'il est possible de
» l'être. Mais si d'un côté nous avons sous les yeux
» les traités qu'il a jurés avec nous, si de l'autre il
» est manifeste qu'avant même que Diopithe partît
» de ces murs à la tête de cette colonie à qui l'on
» reproche aujourd'hui d'être la cause de la guerre,
» Philippe, contre tout droit et toute justice, s'é-
» tait emparé déjà de ce qui vous appartient ; si vos
» propres décrets, rendus à ce sujet, accusent au-
» thentiquement ces violations des engagements
» pris avec nous ; si, toutes les fois qu'il s'est lié avec
» les Grecs ou les barbares, il n'a eu évidemment
» d'autre objet que de vous faire la guerre, que si-
» gnifie donc ce qu'on vient vous dire, qu'il faut
» choisir la guerre ou la paix ? Eh ! vous n'en avez
» plus le choix ; il ne vous reste qu'un seul parti,
» qui est à la fois celui de la justice et de la néces-
» sité ; c'est de repousser l'agresseur, et c'est le seul
» dont on ne vous parle pas ! à moins cependant qu'on
» ne prétende que Philippe, pourvu qu'il n'attaque
» pas l'Attique, le Pirée, nos murailles, ne nous
» fait point injure et n'est pas en guerre avec nous.
» Mais je ne puis penser, Athéniens, que ceux qui

» établiraient de semblables règles d'équité, et
» marqueraient ainsi les limites de la guerre et de la
» paix, vous parussent avoir l'idée de ce que pres-
» crit la justice, de ce que vous pouvez supporter
» sans honte, et de ce qu'exige votre sûreté. Il y a
» plus; ils ne s'aperçoivent pas qu'eux-mêmes, en
» parlant ainsi, justifient Diopithe qu'ils accusent ;
» car enfin, pourquoi serait-il permis à Philippe de
» faire tout ce qu'il lui plaît, pourvu qu'il n'enva-
» hisse pas l'Attique, s'il n'est pas permis à Diopithe
» de secourir les Thraces sans être accusé d'allu-
» mer la guerre? — Mais (dit-on) il ne faut pas
» souffrir que des soldats mercenaires ravagent les
» bords de l'Hellespont, ni que Diopithe, en levant
» des vaisseaux étrangers, fasse le métier de pirate.
» — Soit : je suis persuadé des bonnes intentions
» de ceux qui vous tiennent ce langage : sans doute
» ils n'ont d'autre intérêt que celui de l'équité et le
» vôtre. En ce cas, je n'ai plus qu'une question à leur
» faire, et la voici : Quand ils auront dissipé et
» anéanti votre armée en diffamant le général qui a
» trouvé dans ses propres ressources les moyens de
» l'entretenir, qu'ils nous disent comment ils fe-
» ront pour anéantir aussi l'armée de Philippe. S'ils
» restent sans réponse, il est clair, Athéniens, qu'ils
» n'ont qu'un but; et c'est de nous ramener au
» même état de choses qui, dans ces derniers temps,
» a porté un coup si funeste à la puissance d'Athè-
» nes. Vous le savez : rien n'a donné à Philippe
» tant d'avantage sur nous, que d'avoir toujours
» une armée sur pied, qui le met à portée de sai-

» sir toutes les occasions : il vous prévient partout, » parce que, après avoir délibéré à loisir avec lui-» même, il agit subitement et quand il lui plaît : » il attaque, il renverse : nous, au contraire, ce » n'est qu'au bruit de ses invasions que nous com-» mençons des préparatifs longs et tumultuaires. » Mais qu'arrive-t-il ? ce qui doit toujours arriver » à ceux qui s'y prennent trop tard : il garde, lui, » sans danger, ce qu'il a pris sans obstacles ; et nous, » après de grandes dépenses inutiles, après bien » des efforts superflus, après avoir vainement mon-» tré toute l'envie possible de la traverser et de » lui nuire, que nous reste-t-il ? l'impuissance et la » honte.

» Mettez-vous donc bien dans l'esprit, Athéniens, » que, tandis qu'on vous amuse ici de vaines paro-» les, au fond, tout ce que l'on veut, c'est que vous » restiez oisifs au dedans et désarmés au dehors, » afin que Philippe, pendant ce temps, puisse faire » à son aise tout ce qui lui conviendra. Jugez-en par » ce qui se passe aujourd'hui. Il occupe depuis » long-temps la Thrace et la Thessalie avec des » troupes nombreuses : si, avant l'époque des vents » étésiens, il assiége Byzance, croyez-vous que les » Byzantins persistent dans leurs préventions contre » vous, au point de ne pas sentir le besoin de votre » secours ? Eh ! à votre défaut, ils appelleraient » dans leurs murs des auxiliaires quels qu'ils fus-» sent (même ceux dont ils se méfieraient encore » plus que de vous), plutôt que de rester à la merci » de Philippe, à moins cependant qu'il ne vienne à

» bout de s'emparer de leur ville avant que personne » puisse le savoir; et si nous n'avons point de troupes » sur les lieux, si, quand nous voudrons y en en- » voyer, les vents s'y opposent, n'en doutez pas, » les Byzantins sont perdus. — Mais ce sont des peu- » ples qu'a égarés un mauvais génie, et leur con- » duite envers nous a été insensée. — Oui, mais » ces insensés, il faut les sauver, et les sauver pour » nous.

» Sommes-nous sûrs enfin que Philippe ne se » porte pas dans la Chersonèse? N'a-t-il pas dit » dans sa lettre qu'il comptait se venger de ces » peuples? Et n'est-ce pas une raison de plus pour » y laisser une armée que nous avons là toute for- » mée, qui pourra défendre le pays et inquiéter » l'ennemi? Si nous la perdons, cette armée, et que » Philippe entre dans la Chersonèse, que ferons- » nous alors? — Nous mettrons Diopithe en jus- » tice. — Nous voilà bien avancés. — Nous ferons » passer des secours. — Et si la mer n'est pas tena- » ble? — Mais Philippe n'attaquera pas la Cherso- » nèse. — Et qui vous l'a dit? qui vous en ré- » pond? »

Voilà un modèle de précision dans la dialogue hypothétique, l'une des formes les plus piquantes que l'on puisse donner à la discussion. Mais il faut bien prendre garde à un inconvénient très-dangereux, où tombent souvent ceux qui emploient ce moyen sans en connaître le principe et les effets. Ils se font des objections faibles ou ineptes, qui ne sont nullement celles qu'on leur oppose ou

qu'on peut leur opposer; et alors ce petit artifice devient puéril et retombe sur eux. Quand on fait parler ses adversaires, il faut répondre à leur pensée, et non pas à la sienne; être bien sûr de ce qu'ils peuvent dire, et bien sûr de la réplique. Ici Démosthène ne met dans leur bouche que ce qu'ils avaient dit, ou ce qu'ils étaient obligés de dire pour n'être pas inconséquents. Trois fois il les fait parler, et trois fois il les terrasse d'un seul mot. Il reprend.

« Considérez donc, Athéniens, dans quel temps » et dans quelle saison de l'année on vous conseille » de retirer vos troupes de l'Hellespont, et de l'ex» poser sans défense aux entreprises de Philippe. » Que dis-je? voici une considération d'une tout au» tre importance : si, revenant de la haute Thrace, » il laisse de côté la Chersonèse et Byzance, et at» taque Chalcis et Mégare, comme en dernier lieu » la ville d'Orée, aimez-vous donc mieux être obli» gés de l'arrêter sur vos frontières que de l'occu» per loin de vous? »

L'orateur, bien affermi sur les faits qu'il a exposés et sur les conséquences à en tirer, ce qui, grâces à sa forte logique, a été pour lui l'affaire d'un moment, ne craint point de risquer un avis qu'il sait bien n'être point du goût de la plupart des Athéniens; mais aussi s'est-il réservé, pour le soutenir, les moyens les plus puissants, ceux qu'il va tirer des affections morales d'un peuple qu'il avait bien étudié. Il le connaissait sensible à la honte, jaloux de sa réputation et de ses lumières, très-

sujet à se laiser tromper par négligence, mais aussi très-irascible contre ceux qu'il voyait convaincus de l'avoir trompé. Ce sont autant de leviers dont l'orateur va se servir pour mettre en mouvement cette multitude indolente et inattentive. Il a fait briller l'évidence; il va faire tonner la vérité, et vous verrez comment un citoyen parle à un peuple. On n'avait pas imaginé dans Athènes, non plus qu'en aucun endroit du monde, de donner ce titre de peuple à un ramas de brigands : ceux-là, il faut bien les flatter; comment ne pas flatter des complices? ceux-là, il faut bien les appeler un peuple *essentiellement bon :* c'était le refrain de nos tyrans. Mais Démosthène savait, comme les Athéniens, que, si les hommes étaient *essentiellement bons,* ils n'auraient pas besoin de lois; il parlait à un véritable peuple, très-susceptible d'erreurs, de faiblesse, de prévention, mais qui avait une patrie, une religion, une morale et des mœurs sociales, et à qui l'on pouvait en conséquence montrer impunément la vérité, même la dure vérité, la vérité poignante, pourvu qu'il fût sûr de la bonne foi et des intentions de l'orateur. Ceux qui ne sont pas familiarisés avec les anciens, et qui ne connaissent que cette vile adulation sans cesse prodiguée parmi nous à la plus vile multitude, cet abject popularisme, nommé si improprement *popularité,* ne concevront rien à la véracité hardie et véhémente de Démosthène, à ces reproches amers et violents dont il frappe ses concitoyens pour les réveiller et les éclairer, et ils seront en-

core bien plus surpris de l'accueil qu'on fit à ce discours et du succès qu'il obtint.

« D'après ces faits et ces réflexions, mon avis est » que, bien loin de licencier l'armée que Diopithe » s'efforce de maintenir pour le service de la répu- » blique, il faut, au contraire, lui fournir de nou- » velles forces, de l'argent et des munitions. En ef- » fet, si l'on demandait à Philippe ce qu'il aime le » mieux, que les troupes de Diopithe (de quelque » espèce qu'elles soient; je ne veux disputer là-des- » sus avec personne) soient autorisées, honorées, » renforcées par le peuple d'Athènes, ou disper- » sées et détruits par la malveillance de vos ora- » teurs, qui doute que ce dernier parti ne fût celui » qu'il préférât? Ainsi, ce que notre ennémi sou- » haiterait le plus au monde, c'est précisément ce » que vous voulez faire!... Et vous demanderez en- » core pourquoi nos affaires vont si mal!... Je vais » vous le dire nettement, Athéniens; je vais mettre » sous vos yeux, et votre situation, et votre con- » duite : en deux mots, nous ne voulons ni com- » battre ni payer. Nous voulons attirer à nous les » derniers publics; nous refusons à Diopithe ceux » qui lui étaient assignés légalement, et nous le » chicanons encore sur ceux qu'il se procure et sur » l'emploi qu'il en fera : c'est ainsi que nous nous » conduisons en tout, et que nous persistons à ne » jamais nous charger de nos propres affaires. Nous » louons, il est vrai, tant qu'on veut, ceux qui élè- » vent la voix pour l'honneur de la patrie; mais » dans le fait, nous agissons comme si nous étions

» d'accord avec ses ennemis. Vous demandez à ceux
» qui montent à cette tribune ce qu'il faut faire ;
» et moi, je vous interroge à mon tour, et je vous
» demande ce qu'il faut vous dire ; car, je vous le
» répète, si vous ne voulez servir l'état ni de votre
» personne ni de votre argent; si vous ne voulez
» ni faire passer à Diopithe les fonds qui lui sont
» dus, ni permettre qu'il en tire d'ailleurs; en un
» mot, si vous ne voulez pas faire vous-mêmes vos
» affaires, Athéniens, je n'ai point de conseils à
» vous donner.

» Eh! de quoi serviraient-ils quand vous souf-
» frez que la licence de la calomnie aille au point
» de poursuivre Diopithe, non pas seulement sur
» ce qu'il a fait, mais même sur ce qu'il fera? Et
» c'est là ce que vous entendez patiemment, Athé-
» niens!... Mais ne faut-il que vous dire ce qui en
» arrivera? Oh! pour cela du moins je vous le dirai,
» et avec toute liberté ; car il n'est pas en moi de
» parler autrement.

» Soyez sûrs d'abord (et j'y engage ma tête) que
» tous vos commandants de vaisseaux, quels qu'ils
» soient, ne font pas autrement que Diopithe, et
» tirent de l'argent de nos alliés, des habitants de
» Chio, d'Erythrée, enfin de tous les Grecs de l'Ionie
» et des îles, les uns plus, les autres moins, selon
» le nombre des bâtiments qu'ils commandent. Et
» pourquoi les peuples fournissent-ils ces contri-
» butions? Croyez-vous que ce soit gratuitement ?
» Non, ils ne sont pas si insensés : c'est afin que vos
» amiraux protègent leur commerce et leurs posses-

» sions : ils achètent à ce prix la sûreté de leurs na-
» vires et de leur territoire ; ils se mettent à l'abri
» des pirateries maritimes et des violences du sol-
» dat, quoiqu'ils assurent, comme de raison, que
» tout ce qu'ils en font n'est que par zèle et par at-
» tachement pour vous : peuvent-ils donner un
» autre nom à ces largesses intéressées? Et doutez-
» vous que Diopithe ne fasse comme les autres?
» Oui, les peuples lui donneront de l'argent; car
» enfin, s'il n'en a pas, et si vous ne lui en envoyez
» point, où voulez-vous qu'il prenne de quoi payer
» ses soldats? D'où lui viendrait-il de l'argent? Du
» ciel? Il vit, et il vivra sur ce qu'il pourra prendre
» et sur ce qu'il pourra se procurer par tous les
» moyens, soit dons, soit emprunts, il n'importe.
» Mais que font aujourd'hui ceux qui l'accusent au-
» près de vous? Ils avertissent tout le monde de ne
» rien donner à un général que vous allez mettre
» en justice, et pour le passé, et pour l'avenir.
» Voilà où tendent tous ces discours que j'entends :
» *Il prendra des villes, il expose et trahit les Grecs*...
» Car vous verrez que ces discoureurs prennent un
» grand intérêt aux Grecs d'Asie, et qu'ils sont fort
» empressés à défendre les autres, eux qui ne son-
» gent pas à sauver leur propre patrie. Ils parlent
» d'envoyer un autre général, et contre Diopithe!...
» Où en sommes-nous, grands dieux! S'il est cou-
» pable, s'il a commis de ces prévarications que les
» lois punissent, c'est aux lois à le punir : il ne faut
» pour cela qu'un décret et non une armée : ce se-
» rait le comble de la folie. C'est contre nos enne-

» mis, sur qui nos lois ne peuvent rien; c'est contre eux qu'il faut envoyer des flottes, des troupes, de l'argent; c'est contre eux que cet appareil est nécessaire. Mais contre un de nos citoyens! Une accusation et un jugement, cela suffit, cela est d'un peuple sage, et ceux qui vous parlent autrement veulent vous perdre.

» Il est triste, je l'avoue, qu'il y ait de semblables conseillers parmi vous; mais ce qui est plus triste encore, c'est que l'un d'eux n'a qu'à se présenter à cette tribune pour vous dénoncer ou Diopithe, ou Charès, ou Aristophon, comme les auteurs de tous nos maux, vous l'accueillez, vous l'applaudissez comme s'il eût dit des merveilles; mais qu'un citoyen véridique vienne vous dire: Vous n'y pensez pas, Athéniens: ce n'est ni Diopithe, ni Charès, ni Aristophon, qui vous font du mal; c'est Philippe; entendez-vous? sans son ambition, Athènes serait tranquille: vous ne dites pas non, vous ne le pouvez pas; mais pourtant vous l'écoutez avec peine, et il semble que ce soit lui qui agisse avec vous en ennemi. J'en sais bien la cause; mais par tous les dieux immortels, ne trouvez donc pas mauvais qu'on vous parle hardiment quand il y va de votre salut.

» Plusieurs de vos orateurs et de vos ministres vous ont depuis long-temps accoutumés à n'être à craindre que dans vos délibérations, et nullement dans vos assemblées, faibles et mous quand il faut agir. Que l'on vous défère comme coupa-

» ble de nos malheurs un de vos citoyens, dont » vous savez qu'il ne tient qu'à vous de vous saisir, » vous ne demandez pas mieux; vous êtes tout » prêts. Mais qu'on vous dénonce le seul ennemi
» prêts. Mais qu'on vous dénonce le seul ennemi
» dont vous ne pouvez avoir raison que par les » armes, alors vous hésitez, vous ne savez plus » quel parti prendre, et vous souffrez impatiem- » ment d'être convaincus de la vérité qui vous dé- » plaît. Ce devrait être tout le contraire, Athéniens : » vos magistrats auraient dû vous apprendre à être » doux et modérés envers vos concitoyens, terri- » bles envers vos ennemis. Mais tel est le funeste » ascendant qu'ont pris sur vous vos artificieux » adulateurs, que vous ne pouvez plus entendre » que ce qui flatte vos oreilles, et c'est ce qui vous » a mis au point de n'avoir plus enfin à délibérer » que de votre salut.

» Au nom des dieux, Athéniens, je vous adjure » ici tous : si les Grecs aujourd'hui vous deman- » daient raison de toutes les occasions que vous » avez perdues par votre indolence, s'ils vous di- » saient : Peuple d'Athènes, vous nous envoyez dé- » putés sur députés pour nous persuader que » Philippe en veut à la liberté de tous les Grecs, » que c'est l'ennemi commun qu'il faut surveiller » sans cesse, et cent autres discours semblables. » Nous le savons comme vous; mais, ô les plus lâ- » ches de tous les hommes (ce sont les Grecs qui » vous parlent ainsi)! quand Philippe, éloigné de » son pays depuis dix mois, arrêté par la guerre,

» par l'hiver, par la maladie, n'avait aucun moyen
» de retourner chez lui, avez-vous saisi ce moment
» pour délivrer les Eubéens? Vous n'avez pas même
» songé à recouvrer ce qui était à vous. Lui, au
» contraire, tandis que vous étiez chez vous bien
» tranquilles et bien sains (si pourtant on peut ap-
» peler sains ceux qui montrent tant de faiblesse),
» il a établi dans l'île d'Eubée deux tyrans à ses
» ordres, l'un à Sciathe, l'autre à Orée, en face de
» l'Attique même, et de manière à avoir, pour ainsi
» dire, un pied chez vous. Et, sans parler du reste,
» avez-vous du moins fait un pas pour l'en empê-
» cher? Non : comme de concert avec lui, vous lui
» avez abandonné vos droits. Il est clair que, quand
» Philippe mourrait dix fois pour une, vous ne
» vous remueriez pas davantage. Laissez donc là et
» vos ambassades et vos accusations; laissez-nous
» en paix, puisque vous-mêmes aimez tant à y res-
» ter. Eh bien! Athéniens, connaissez-vous quelque
» réponse à ce discours? Quant à moi, je n'en con-
» nais pas. »

Vous devez bien imaginer qu'après cette verte réprimande, l'orateur est trop habile pour ne pas verser quelque baume sur les blessures qu'il vient de faire à l'amour-propre. Après l'avoir abattu sous les reproches, il le relève bientôt, non par de grossières flatteries, mais par de légitimes louanges sur ce qu'il y avait de noble et de généreux dans le caractère national quand les Athéniens le suivaient; sur ce qu'il y avait de glorieux dans leur existence politique, parmi les Grecs accoutumés à

regarder Athènes comme le rempart de leur liberté; enfin, sur cette haine même que portait Philippe aux Athéniens, et qui était pour eux un titre d'honneur. Cette seconde moitié de son discours est encore au-dessus de la première.

« Je sais que vous avez parmi vous des hommes » qui s'imaginent avoir répondu à votre orateur » quand ils lui ont dit : Que faut-il donc faire? Je » pourrais leur répondre d'un seul mot, et avec » autant de vérité que de justice : Il faut faire tout » ce que vous ne faites pas. Mais je ne crains pas » d'entrer dans tous les détails; je vais m'expliquer » complètement, et je souhaite que ces hommes si » prompts à m'interroger ne le soient pas moins à » exécuter quand j'aurai répondu.

» Commencez par établir comme un principe » reconnu, comme un fait incontestable, que Philippe a rompu les traités, qu'il vous a déclaré la » guerre; et cessez de vous en prendre là-dessus les » uns aux autres très-inutilement. Croyez qu'il est » l'ennemi mortel d'Athènes et de ses habitants, » même de ceux qui se flattent d'être en faveur auprès de lui. S'ils doutent de ce que je leur dis ici, » qu'ils regardent le sort des deux Olynthiens qui » passaient pour ses meilleurs amis, Eutycrate et » Léosthène, qui, après lui avoir vendu leur patrie, » ont eu une fin si déplorable. Mais ce que Philippe » hait le plus, c'est la liberté d'Athènes, c'est notre » démocratie. Il n'a rien tant à cœur que de la dissoudre, et il n'a pas tort. Il sait que, quand même » il aurait asservi tous les autres peuples, jamais il

» ne pourra jouir en paix de ses usurpations tant » que vous serez libres; que s'il lui arrivait quel- » qu'un de ces accidents où l'humanité est sujette, » c'est dans vos bras que se jetteraient tous ceux » qui ne sont maintenant à lui que par contrainte; » il est vrai, Athéniens, et c'est une justice qu'il » faut vous rendre, que vous ne cherchez point à » vous élever sur les ruines des malheureux, mais » que vous faites consister votre puissance et votre » grandeur à empêcher que personne ne se fasse » tyran de la Grèce, ou à renverser celui qui serait » parvenu à l'être. Vous êtes toujours prêts à com- » battre ceux qui veulent régner, à soutenir ceux » qui ne veulent pas être esclaves. Philippe craint » donc que la liberté d'Athènes ne traverse ses en- » treprises; incessamment il lui semble qu'elle le » menace, et il est trop actif et trop éclairé pour le » souffrir patiemment. Il en est donc l'irréconci- » liable adversaire; et c'est, avant tout, ce dont vous » devez être bien convaincus pour vous déterminer » à prendre un parti.

» Ensuite, ce qu'il faut que vous sachiez avec la » même certitude, c'est que, dans tout ce qu'il fait » aujourd'hui, son principal dessein est d'attaquer » cette ville, et que par conséquent tous ceux qui » peuvent nuire à Philippe travaillent en effet à » vous servir. Qui de vous serait assez simple pour » s'imaginer que ce prince, capable d'ambitionner » jusqu'à de misérables bicoques de la Thrace, telles que Mastyre, Drongilie, Cabyre; capable, pour » s'en emparer, de braver les hivers, les fatigues,

» les périls; que ce même homme ne portera pas » un œil d'envie sur nos ports, nos magasins, nos » vaisseaux, nos mines d'argent, nos trésors de toute » espèce; qu'il nous en laissera la possession paisi- » ble, tandis qu'il combat au milieu des hivers pour » déterrer le seigle et le millet enfouis dans les mon- » tagnes de Thrace? Non, Athéniens, non, vous ne » le croyez pas.

» Maintenant donc, que prescrit la sagesse dans » de pareilles conjonctures? et quel est votre devoir? » De secouer enfin cette fatale léthargie qui a tout » perdu; d'ordonner des contributions publiques, » et d'en demander à nos alliés; de prendre enfin » toutes les mesures nécessaires pour conserver » l'armée que nous avons. Puisque Philippe en a » toujours une sur pied pour attaquer et subjuguer » les Grecs, il faut aussi en avoir une toujours prête » à les défendre et à les protéger. Tant que vous ne » ferez qu'envoyer au besoin quelques troupes le- » vées à la hâte, je vous le répète, vous n'avancerez » rien. Ayez des troupes régulièrement entretenues, » des intendants d'armées, des fonds affectés à la » paye de vos soldats, un plan d'administration mi- » litaire le mieux entendu qu'il sera possible : c'est » ainsi que vous serez à portée de demander compte » aux généraux de leur conduite, et aux adminis- » trateurs de leur gestion. Si vous prenez à cœur » ce système de conduite, alors vous pourrez rete- » nir Philippe dans de justes bornes, et goûter une » paix véritable; alors la paix sera vraiment un » bien; et j'avoue qu'en elle-même la paix est un

» bien ; ou si Philippe s'obstine encore à vouloir la » guerre, vous serez du moins en mesure contre » lui.

» On va me dire que ces résolutions exigent de » grands frais et de grands travaux. Oui, j'en con- » viens ; mais considérez quels dangers s'approchent » de vous si vous ne prenez pas ce parti, et vous » sentirez qu'il vaut mieux vous y porter de vous- » mêmes que d'attendre à y être forcés. En effet, » quand un oracle divin vous assurerait (ce dont » aucun mortel ne peut vous répondre) que, même » en restant dans votre inaction, vous ne serez point » attaqués par Philippe, quelle honte encore ne » serait-ce pas pour vous (j'en prends tous les dieux » à témoin) ! combien ne flétririez-vous pas la gloire » de vos ancêtres et la splendeur de cet état, si, » pour l'intérêt de votre repos, vous abandonniez » les Grecs à la servitude ! Qu'un autre vous donne » ces indignes conseils ; qu'il paraisse, s'il en est un » qui en soit capable ; écoutez-le, si vous êtes ca- » pables de l'entendre : quant à moi, plutôt mou- » rir mille fois avant qu'un pareil avis sorte de ma » bouche ! »

Cette espèce de provocation, cet imposant défi est un de ces mouvements dont l'effet est sûr quand l'orateur a établi ses preuves victorieusement : son objet est d'empêcher qu'on ne lui fasse perdre un moment précieux, un moment décisif par une de ces résistances obliques et déguisées, dernière ressource de ceux qui n'osent plus lutter de front. Ils ont recours alors à des restrictions partielles, à

des motions incidentes, prétextes pour prendre la parole, mais qui ne tendent qu'à remettre en discussion ce qu'on n'ose combattre et ce qui semblait convenu. C'est ainsi qu'on parvient à refroidir l'impression générale, à prolonger une délibération qui semblait terminée, jusqu'à ce que les esprits soient revenus de cette commotion produite par le pouvoir de la vérité, et que toutes les petites passions, étourdies et déconcertées un moment, aient eu le temps de se reconnaître. C'est ce qu'on a fait si souvent parmi nous par des *motions d'ordre* et des *amendements*, et ce qu'un habile orateur doit prévenir, ou en réservant ses plus grandes forces pour la réplique, ou (ce qui vaut encore mieux, et ce qui est plus sûr) en fondant, comme Démosthène, la réfutation dans les preuves, de façon à ruiner d'avance de fond en comble toutes les objections possibles, à rendre tout avis contraire, ou ridicule, ou odieux; à faire rougir les uns de le proposer, et les autres de l'entendre. Voyez ici comme Démosthène, en deux phrases, a su fermer à la fois la bouche des orateurs et l'oreille des Athéniens! Il va multiplier les mouvements à mesure qu'il en aperçoit l'effet; il va grandir et s'élever à la vue de ses antagonistes, jusqu'à demander contre eux des peines capitales, et à les signaler comme des ennemis de l'état. Aussi restera-t-il maître du champ de bataille, comme cet athlète que nous a peint Virgile, qui, jetant un ceste énorme au milieu de l'arène, et montrant à nu ses larges épaules et ses membres musculeux, inspirait l'épouvante aux

plus hardis lutteurs et leur ôtait l'envie de se mesurer avec lui.

« Mais si mes sentiments sont les vôtres, si vous » voyez, comme je le vois, que plus vous laissez » faire de progrès à Philippe, plus vous fortifiez » l'ennemi que tôt ou tard il vous faudra combattre, » qui peut donc vous faire balancer? Qu'attendez- » vous encore? Pourquoi des délais, des lenteurs? » Quand voulez-vous enfin agir? Quand la nécessité » vous y contraindra! Et quelle nécessité voulez- » vous dire? En est-il une autre, grands dieux! pour » des hommes libres, que la crainte du déshon- » neur? Est-ce celle-là que vous attendez? Elle vous » assiége, elle vous presse, et depuis long-temps. » Il en est une autre, il est vrai, pour les esclaves... » Dieux protecteurs! éloignez-la des Athéniens... » La contrainte, la violence, la vue des châtiments... » Athéniens, je rougirais de vous en parler.

» Il serait trop long de vous développer tous les » artifices que l'on met en œuvre auprès de vous; » mais il en est un qui mérite d'être remarqué. » Toutes les fois qu'il est question de Philippe à » cette tribune, il ne manque jamais de se trouver » des gens qui se lèvent et qui s'écrient : *Quel trésor » que la paix! quel fléau que la guerre! A quoi » tendent toutes ces alarmes, si ce n'est à ruiner » nos finances?* C'est avec de semblables discours » qu'ils vous endorment dans votre sécurité, et » qu'ils assurent à Philippe les moyens d'achever » ses projets. C'est ainsi que chacun a ce qu'il dé- » sire : vous restez dans votre oisiveté chérie, et

» plaise au ciel qu'un jour elle ne vous coûte pas » cher!); votre ennemi s'agrandit, et vos flatteurs » gagnent votre bienveillance et son argent. Pour » moi, ce n'est pas à vous que je voudrais persua- » der la paix; c'est un soin dont on peut se re- » poser sur vous-mêmes; c'est à Philippe que je » voudrais la persuader, parce que c'est lui qui ne » respire que la guerre. A l'égard de nos finances, » prenez garde que ce qu'il y a de plus fâcheux, ce » n'est pas ce que vous aurez dépensé pour votre » sûreté, c'est ce que vous aurez à perdre et à souf- » frir si vous ne voulez rien dépenser. Il convient » sans doute d'empêcher la dissipation de vos de- » niers, mais par le bon ordre et la surveillance, » et non par des épargnes prises sur le salut pu- » blic. Ce qui m'afflige encore, c'est de voir que » ces mêmes gens qui crient contre le pillage de vos » finances, qu'il ne tient qu'à vous de réprimer et » de punir, trouvent fort bon que Philippe pille » tout à son aise et la Grèce et vous. Comment se » fait-il en effet que, tandis que le Macédonien re- » nouvelle sans cesse ses invasions, tandis que de » tous côtés il prend des villes, jamais on n'entende » ces gens-là condamner ses injustices et réclamer » contre ses agressions; et qu'au contraire, dès » que l'on vous conseille de vous opposer à ses dé- » marches et de veiller sur votre liberté, sur-le- » champ tous se récrient à la fois que c'est provo- » quer la guerre? Il n'est pas difficile de l'expliquer: » ils veulent, si la guerre que l'on propose entraîne » des inconvénients (et quelle guerre n'en en-

» traîne pas!), tourner vos ressentiments, non pas » contre Philippe, mais contre ceux qui vous ont » donné d'utiles conseils; ils veulent en même » temps pouvoir accuser l'innocence et s'assurer » l'impunité de leurs crimes. Voilà le vrai motif de » ces éternelles réclamations contre la guerre; car, » encore une fois, qui peut douter qu'avant même » que personne eût songé à vous en parler, Philippe » ne vous la fit réellement, lui qui envahissait vos » places, lui qui tout à l'heure a fourni contre vous » ses secours aux rebelles de Cardie? Mais après » tout, quand nous avons l'air de ne pas nous en » apercevoir, ce n'est pas lui qui viendra nous en » avertir et nous le prouver. Il y aurait de la folie de » sa part : que dis-je? quand il sera venu jusque sur » votre territoire, il soutiendra toujours qu'il ne » vous fait pas la guerre. Et n'est-ce pas ce qu'il di- » sait aux habitants d'Orée, lors même qu'il était » sur leurs terres; à ceux de Phères, au moment de » les assiéger; à ceux d'Olynthe, dans le temps qu'il » marchait contre eux? Il en sera de même de » nous; et, si nous voulons les repousser, ses hon- » nêtes amis vous répéterons que c'est nous qui » rallumons la guerre. Eh bien donc! subissons le » joug : c'est le sort de quiconque ne veut pas se » défendre.

» Faites encore attention, Athéniens, que vous » courez de plus grands risques qu'aucun autre » peuple de la Grèce. Philippe ne pense pas seu- » lement à vous soumettre, mais à vous détruire; » car il sent bien que vous n'êtes pas faits pour

» servir ; que, quand vous le voudriez, vous ne le » pourriez pas ; vous êtes trop accoutumés à com- » mander. Il sait qu'à la première occasion vous » lui donneriez plus de peine que toute la Grèce » ensemble. »

Comme il lui faut peu de mots pour éveiller dans les Athéniens le sentiment de leur force et de leur grandeur ! Avec quel air de simplicité il en parle comme d'une chose convenue, et dont personne ne peut douter ! Pour un orateur vulgaire c'était là un beau sujet d'amplification : en était-il un plus agréable à traiter devant de tels auditeurs ? Mais quelle amplification vaudrait ces paroles si simples et si grandes : « Philippe sent bien que vous » n'êtes pas faits pour servir ; que, quand vous le » voudriez, vous ne le pourriez pas ; vous êtes trop » accoutumés à commander ? » Un des caractères de Démosthène, c'est de faire avec des tournures qui semblent communes, avec une sorte de familiarité noble et mesurée, plus que d'autres avec des termes magnifiques.

« Combattez donc contre lui dès aujourd'hui, si » vous voulez éviter une ruine entière ; détestez les » traîtres qui le servent, et livrez-les au supplice. » On ne saurait terrasser les ennemis étrangers, si » l'on ne punit auparavant les ennemis intérieurs » qui conspirent avec eux : sans cela, vous vous » brisez contre l'écueil de la trahison, et vous de- » venez la proie du vainqueur.

» Et pourquoi pensez-vous que Philippe ose vous » outrager si insolemment ? Pourquoi, lorsqu'il

» emploie du moins contre les autres la séduction » des promesses, et même celle des services, n'est-» ce que contre vous seuls qu'il ose employer la me-» nace? Voyez tout ce qu'il a fait en faveur des Thes-» saliens pour les mener jusqu'à la servitude; par » combien d'artifices il abusa les malheureux Olyn-» thiens, en leur donnant d'abord Potidée et quel-» ques autres places; tout ce qu'il fait aujourd'hui » pour gagner les Thébains, qu'il a délivrés d'une » guerre dangereuse, et qu'il a rendus puissants » dans la Phocide. On sait, il est vrai, de quel prix » les uns ont payé dans la suite ce qu'ils ont reçu, » et quel prix aussi doivent en attendre les autres, » Mais pour vous, sans parler de ce que vous aviez » déjà perdu dans la guerre, combien, même pen-» dant les négociations de la paix, ne vous a-t-il » pas trompés, insultés, dépouillés! Les places de » la Phocide, celles de la Thrace, Dorisque, Pyle, » Serrio, la personne même de Cersoblepte, que » ne vous a-t-il pas enlevé! D'où vient cette con-» duite si différente envers vous et envers les au-» tres Grecs? C'est que nous sommes les seuls chez » qui nos ennemis aient impunément des protec-» teurs déclarés, les seuls chez qui l'on puisse tout » dire en faveur de Philippe quand on a reçu son » argent, tandis qu'il prend celui de la république. » Il n'eût pas été sûr de se déclarer le partisan de » Philippe chez les Olynthiens, s'il ne les eût pas » séduits en leur donnant Potidée; il n'eût pas été » sûr de se déclarer le partisan de Philippe chez les » Thessaliens, s'il ne les eût pas aidés à chasser leurs

» tyrans, et s'il ne leur eût pas rendu Pyle ; il n'eût » pas été sûr de se déclarer le partisan de Philippe » chez les Thébains avant qu'il leur eût assujetti la » Béotie en détruisant les Phocéens. Mais chez » nous, mais dans Athènes, quand il s'est appro- » prié Amphipolis et le pays de Cardie, quand il » est près d'envahir Byzance, quand il a fortifié » l'Eubée de manière à enchaîner l'Attique, on » peut en toute sûreté élever la voix en sa faveur, » et, de pauvres et obscurs qu'ils étaient, ses amis » sont devenus riches et considérables ; et nous, » au contraire, nous avons passé de la splendeur à » l'humiliation, et de l'opulence à la pauvreté : car, » à mes yeux, les vrais richesses d'une république » sont dans le nombre de ses alliés, dans leur at- » tachement, dans leur fidélité, et c'est là ce que » nous avons perdu ; et pendant qu'avec tant d'in- » souciance vous vous laissez ravir tant d'avantages, » Philippe est devenu grand, fortuné, redoutable » aux Grecs et aux barbares ; Athènes est dans le » mépris et dans l'abandon ; riche seulement de ce » qu'elle étale dans les marchés, pauvre de tout ce » qui fait la gloire et la force d'un peuple libre. »

On a nommé Despréaux le poëte du bon sens : on peut appeler Démosthène l'orateur de la raison. Et nous en avons tant de besoin ! on a tant perverti l'entendement pour étouffer la conscience ! On a faussé à plaisir l'esprit humain : et que faisons-nous ici, si ce n'est de travailler à le redresser? Sans raison point de justice, et sans justice point de liberté. Nous avons bien acquis le droit de nous passion-

ner pour la vérité : l'erreur et l'ignorance nous ont fait tant de mal !

Anéantissons la tyrannie des mots pour rétablir le règne des choses. Vous avez eu la preuve que le mot de liberté peut être écrit sur toutes les portes quand l'oppression est sur toutes les têtes. Et quel était alors l'homme libre, même dans les fers, même sur l'échafaud ? celui-là seul qui avait su garder l'indépendance de ses principes. C'est donc par la raison, par la justice que l'homme peut être essentiellement libre. Il y a cela de grand dans l'homme, qu'il est, par la pensée, supérieur à toute puissance qui n'est pas conforme à la raison ; et cela seul prouverait que toute vraie grandeur vient de Dieu, à qui nous devons la pensée et la raison. C'est par là que l'homme juste peut juger la puissance, même quand elle l'opprime : elle ne peut l'opprimer qu'un moment : il la juge pour toujours. Il peut la flétrir d'une parole, la confondre d'un regard, l'humilier même de son silence ; ce que ne peut faire la tyrannie avec ses satellites et ses bourreaux.

Honneur donc à la raison et à l'ordre qui en est l'ouvrage ! honneur à l'un et à l'autre, et d'autant plus que leur nom seul a été depuis long-temps parmi nous, d'abord un objet d'insulte, ensuite un titre de proscription. Les remettre à leur place, c'est les venger assez : dès lors celle de leurs ennemis est marquée ; elle l'est sans retour.

Apprenons par l'exemple de Démosthène à ne jamais craindre de dire à nos concitoyens la vérité salutaire. On n'obtient jamais par la flagornerie

démagogique qu'une influence éphémère, et une longue ignominie. Les avantages de démagogues sont fragiles et précaires, et sujets à des retours terribles. Cette vérité, pour être sentie, n'a pas même besoin des exemples sans nombre qui ont frappé vos yeux : ne l'oubliez jamais, et redites-vous sans cesse à vous-mêmes que celui qui trompe le peuple n'entend pas mieux ses intérêts que ceux de la chose publique, et ne se déshonore que pour se perdre. Je ne connais rien de si abject et de si odieux qu'un flatteur du peuple : il l'est cent fois plus qu'un flatteur des rois ; car naturellement le trône appelle la flatterie et repousse la vérité ; le peuple, au contraire, se laisse tromper, il est vrai, mais il ne demande pas qu'on le trompe, il n'en a pas besoin, et il sent celui d'être instruit. Il aime et accueille la vérité quand on ose la lui dire ; et quand il la rejette, c'est par défaut de lumières plus que par orgueil et par corruption. Dès qu'il la conçoit, il applaudit d'autant plus, qu'on exerce envers lui un droit qui est celui de tous. C'est aussi ce qui rend cette vérité si haïssable et si terrible aux yeux de ceux qui ont tant d'intérêt à ce qu'elle ne parvienne jamais jusqu'à ce peuple, parce qu'ils en ont tant à l'aveugler ! et cette politique ordinaire aux tyrans a dû être surtout celle des nôtres, qui étaient sans talent comme sans courage. Elle a consisté uniquement à donner tout pouvoir de mal faire à cette classe d'hommes qui partout est la lie des nations ; à ceux qui n'ont rien, ne savent rien et ne font rien ; et de cet assemblage de dénûment, de fai-

néantise et d'ignorance, se compose ce qu'il y a de pire dans l'espèce humaine : on en peut juger par ce qu'ils ont fait une fois, lorsqu'une fois ils ont régné. Mais observez en même temps que cette politique, dont le succès en a imposé un moment à ceux que tout succès éblouit, n'était pas moins inepte qu'atroce. Les tyrans qui ont eu du génie n'ont jamais employé que des instruments dont ils pouvaient toujours être les maîtres : la tyrannie, qui n'a que des agents dont elle est l'esclave, est insensée, car elle en est toujours la victime. Et qu'y a-t-il de plus fou que d'envahir tout sans pouvoir rien garder, et de dresser des échafauds pour finir par y monter ?.... Mais ceci appartient à notre histoire, et je reviens à celle de l'éloquence et des triomphes de Démosthène [1].

SECTION IV.

Exemples des plus grands moyens de l'art oratoire, dans les deux harangues POUR LA COURONNE, l'une d'Eschine, l'autre de Démosthène.

Quelques notions préliminaires sont indispensables ici pour faire connaître l'importance de ce fameux procès, et le rôle considérable que Démostène soutint si long-temps dans Athènes, où la

[1] On croit devoir encore rappeler ici, pour la dernière fois, que toutes les réflexions semées dans cet ouvrage, relatives à la révolution, sont de l'année 1794, et ont été prononcées aux écoles normales et au lycée.

profession d'orateur était une espèce de magistrature, et fut particulièrement pour Démosthène une puissance si réelle, que Philippe, au rapport des historiens, disait que, de tous les Grecs, il ne craignait que Démosthène.

Après la perte de la bataille de Chéronée, les Athéniens, craignant d'être assiégés, firent réparer leurs murailles. Ce fut Démosthène qui donna ce conseil, et ce fut lui qu'on chargea de l'exécution. Il s'en acquitta si noblement, qu'il fournit de son bien une somme considérable dont il fit présent à la république. Ctésiphon, son ami, proposa de l'honorer d'une couronne d'or, pour récompense de sa générosité. Le décret passa, et portait que la proclamation du couronnement se ferait au théâtre, pendant les fètes de Bacchus, temps où les Grecs se rassemblaient dans Athènes pour assister à ses spectacles. Eschine était depuis long-temps le rival et l'ennemi de Démosthène. Il avait un grand talent et un très-bel organe qu'il eut occasion d'exercer, ayant commencé par être comédien. Mais il avait aussi une ame vénale, et il était, presque publiquement, au nombre des orateurs à gages que Philippe soudoyait dans toutes les républiques de la Grèce. Démosthène seul, aussi intègre qu'éloquent, était demeuré incorruptible, et les Athéniens ne l'ignoraient pas. Aussi n'était-ce pas la première fois qu'il avait reçu le même honneur que lui décernait Ctésiphon; mais ici la haine crut avoir trouvé une occasion favorable. La funeste bataille de Chéronée avait abattu la puissance

d'Athènes et rendu Philippe l'arbitre de la Grèce : c'était Démosthène qui avait fait entreprendre cette guerre dont l'événement avait été si funeste. Eschine se flatta de pouvoir le rendre odieux sous ce point de vue, et de lui arracher la couronne qu'on lui offrait. Il attaqua le décret de Ctésiphon comme contraire aux lois. Son accusation roule sur trois chefs : 1° une loi d'Athènes défend de couronner aucun citoyen chargé d'une administration quelconque, avant qu'il ait rendu ses comptes ; et Démosthène, chargé de la réparation des murs et de la dépense des spectacles, est encore comptable : première infraction ; 2° une autre loi défend qu'un décret de couronnement porté par le sénat soit proclamé ailleurs que dans le sénat même ; et celui de Ctésiphon, quoique rendu par le sénat, devait être, selon sa teneur, proclamé au théâtre : seconde infraction. Enfin (et c'est ici le fond de la cause), le décret porte que la couronne est décernée à Démosthène pour les services qu'il a rendus et qu'il ne cesse de rendre à la république; et Démosthène au contraire n'a fait que du mal à la république. Ce dernier chef devait amener la censure de toute la conduite de Démosthène, depuis qu'il s'était mêlé des affaires de l'état, et c'était là le principal but de son ennemi, qui cherchait à lui ravir également et les honneurs qu'on lui accordait, et la gloire de les avoir mérités. La querelle commença deux ans avant la mort de Philippe, mais les troubles politiques de la Grèce, l'embarras des affaires et le danger des conjectures retardèrent

la poursuite du procès, qui ne fut plaidé et jugé que six ans après, et lorsque Alexandre était déjà maître de l'Asie.

On est tenté de déplorer tout le malheureux talent qu'Eschine déploya dans une mauvaise cause. A travers son élocution facile et brillante on démêle à tout moment la faiblesse de ses moyens, l'artifice de ses mensonges. Il donne à toutes les lois qu'il cite un sens faux et forcé, à toutes les actions de Démosthène une tournure maligne et invraisemblable; il l'accuse de tout ce dont il est coupable lui-même; il lui reproche d'être vendu à Philippe, dont il est lui-même le pensionnaire; et plus il sent le défaut de preuves, plus il exagère les expressions; ce qui, dans tout genre de calomnie, est la méthode des détracteurs, qui espèrent ainsi faire aux autres l'illusion qu'ils ne se font pas. A l'égard de Démosthène, sa cause était belle, il est vrai: quel accusé en eut jamais une plus belle à défendre? Il s'agissait de justifier aux yeux de toute la Grèce l'opinion que le peuple d'Athènes avait de lui, et la récompense si flatteuse et si éclatante qu'on avait cru lui devoir. De plus, il a pour lui le plus grand de tous les avantages, la vérité. Il ne rapporte pas un seul fait sans avoir la preuve en main, et chaque assertion est suivie de la lecture d'un acte public qui la confirme authentiquement. Mais enfin il plaidait contre l'envie, l'envie toujours si favorablement écoutée; et il était obligé de soutenir le rôle, toujours dangereux, d'un homme qui parle de lui et qui rappelle le bien qu'il a fait.

C'était la plus grande de toutes les difficultés. On verra comme il a su la vaincre; mais il est juste de citer auparavant quelques endroits du discours de son accusateur.

Quoiqu'il donne une très-mauvaise interprétation, comme cela est toujours très-facile, aux lois dont il prétend s'appuyer, il lui importe cependant d'établir d'abord que le respect religieux que l'on doit aux lois doit, surtout dans un état libre, l'emporter sur tout autre considération. C'est le fondement de son exorde, et ce morceau et traité avec la noblesse et la gravité convenables au sujet.

« Vous savez, Athéniens, qu'il y a trois sortes » de gouvernements parmi les hommes, l'empire » d'un seul, l'autorité d'un petit nombre, et la li- » berté de tous. Dans les deux premiers, tout se » fait au gré du monarque, ou de ceux qui ont le » pouvoir en main; dans le dernier, tout est sou- » mis aux lois. Que chacun de vous se souvienne » donc qu'au moment où il entre dans cette as- » semblée pour juger de la violation des lois, il » vient prononcer sur sa propre liberté. C'est pour » cela que le législateur exige de vous ce serment, » *Je jugerai suivant les lois*, parce qu'il a senti que » l'observation de ces lois est le maintien de notre » indépendance. Vous devez donc regarder comme » votre ennemi quiconque les viole, et croire que » cette transgression ne peut jamais être un délit » de peu d'importance. Ne souffrez pas que per- » sonne vous enlève vos droits. N'ayez aucun égard » à la protection que vos généraux accordent trop

» souvent à vos orateurs, au grand détriment de
» l'état, ni aux prières des étrangers, qui, plus d'une
» fois, ont servi à sauver des coupables. Mais comme
» chacun de vous aurait honte d'abandonner dans
» un combat le poste qui lui aurait été confié,
» vous devez aussi avoir honte d'abandonner le
» poste où la patrie vous a placés pour la défense
» des lois et de la liberté. Souvenez-vous que tous
» vos concitoyens, et ceux qui sont présents à ce
» jugement, et ceux qui n'ont pu y assister, se re-
» posent sur votre fidélité du soin de maintenir
» leurs droits. Souvenez-vous de votre serment;
» et quand j'aurai convaincu Ctésiphon d'avoir
» proposé un décret contraire à la vérité et à notre
» législation, abrogez ce décret inique, punissez
» les transgresseurs des lois, vengez et assurez à
» la fois la liberté qu'ils ont outragée. »

Passons la discussion juridique et le narré aussi long qu'infidèle de l'administration de Démosthène, et venons à l'endroit où Eschine se flattait d'avoir le plus d'avantage. Après la bataille de Chéronée, les Athéniens étaient si loin d'attribuer le mauvais succès de la guerre à l'orateur qui l'avait conseillée, qu'ils lui déférèrent d'une commune voix l'honneur de prononcer, suivant l'usage, l'éloge funèbre des citoyens qui avaient péri dans cette fatale journée, et à qui ont avait élevé un monument. Cette fonction était glorieuse; Eschine et tous les orateurs l'avaient briguée. L'accusateur, arrivé à cette époque, la rapproche de celle où Démosthène fit résoudre la guerre, et rassemble en

cet endroit toutes ses forces pour l'accabler sous le poids des calamités publiques.

« C'est ici que je dois mes regrets à tous ces » braves guerriers que Démosthène, au mépris des » augures les plus sacrés, précipita dans un péril » manifeste; et c'est lui cependant qui a osé pro- » noncer l'éloge de ses victimes! c'est lui qui de ses » pieds fugitifs, qui servirent sa lâcheté dans les » plaines de Chéronée, a osé toucher le monument » que vous avez élevé aux défenseurs de l'état! O » toi! le plus faible et le plus inutile des hommes » dès qu'il faut agir, le plus confiant dès qu'il faut » parler, auras-tu bien le front de soutenir en pré- » sence de nos juges que tu mérites d'être couronné? » Et s'il l'ose dire, le supporterez-vous, Athéniens? » et cet imposteur pourra-t-il vous ôter le jugement » et la mémoire, comme il a ôté la vie à ses con- » citoyens? Imaginez-vous donc être transportés » pour un moment de cette assemblée au théâtre, » voir s'avancer le héraut, et entendre prononcer » le décret de Ctésiphon. Représentez-vous les lar- » mes que verseront alors les parents de tous ces » illustres morts, non pas sur les infortunes des » héros de nos tragédies, mais sur leur propre sort » et sur votre aveuglement. Quel est, parmi les Grecs » qui ont reçu quelque éducation, quel est celui » qui ne gémira pas en se rappelant ce qui se pas- » sait autrefois sur ce même théâtre dans des temps » plus heureux, et lorsque la république était » mieux gouvernée? Alors le héraut montrant au » peuple les enfants dont les pères avaient péri

» dans les combats, les revêtait d'armes brillantes » en prononçant ces paroles, qui étaient à la fois » l'éloge et l'encouragement de la vertu : *Ces en-» fants, dont les pères sont morts courageusement » pour la patrie, ont été élevés aux dépens de » l'état jusqu'à l'âge de puberté : aujourd'hui la » patrie leur donne l'armure des guerriers, et les » place au premier rang dans ses spectacles.* Voilà » ce qu'on entendait autrefois; mais que sera-ce » aujourd'hui? Que dira le héraut quand il sera » obligé de produire en public, et en présence de » ces mêmes enfants, celui qui les a rendus orphe-» lins? S'il profère les termes qui composent le » décret de Ctésiphon, croyez-vous que sa voix » étouffera la vérité et notre honte? Croyez-vous » qu'on ne répondra pas par une réclamation gé-» nérale, que cet homme (si pourtant un lâche » mérite ce nom), que cet homme que l'on cou-» ronne pour sa vertu est en effet un mauvais ci-» toyen; que celui dont on couronne les services » a trahi sa patrie dans la tribune et dans les com-» bats? Ah! par tous les dieux! Athéniens, ne » vous faites pas cet affront à vous-mêmes; n'éle-» vez pas sur le théâtre un trophée si injurieux » pour vous; n'exposez pas Athènes à la risée des » Grecs, et ne rouvrez pas les blessures de vos » malheureux alliés les Thébains, que vous avez » reçus dans vos murs, bannis et fugitifs par la » faute de Démosthène, dont l'éloquence vénale » a détruit leurs temples et leurs monuments. Rap-» pelez-vous tous les maux qu'ils ont soufferts;

» voyez les vieillards en pleurs et les veuves dans » la désolation, forcés, au terme de leur vie, d'ou- » blier qu'ils ont été libres, vous reprocher de » mettre le comble à leur misère, au lieu de la ven- » ger; vous conjurer de ne pas couronner dans Dé- » mosthène, et leur destructeur, et le fléau de la » Grèce, et de vous garantir vous-mêmes de l'in- » fluence attachée à ce sinistre génie, qui a perdu » tous ceux qui ont été assez malheureux pour s'a- » bandonner à ses conseils. Eh! quoi donc! lors- » qu'un des pilotes qui vous transportent du Pirée » à Salamine a le malheur d'échouer sur le bord, » même sans qu'il y ait de sa faute, vous lui défen- » dez par une loi de conduire désormais aucun na- » vire: vous ne voulez pas qu'il mette une seconde » fois la vie des Grecs en péril : et celui qui a causé » la ruine de tous les Grecs et la vôtre, vous lui » permettrez encore de gouverner! »

On ne peut nier que ce morceau ne présente un contraste habilement imaginé. L'orateur s'y prend aussi bien qu'il est possible pour rendre son adversaire odieux. Il assemble autour de la tribune les ombres de ces infortunés citoyens, il les place entre le peuple et Démosthène, il l'investit de ces mânes vengeurs, et en forme autour de lui un rempart dont il semble lui défendre de sortir. Eh bien! c'est précisément en cet endroit que Démosthène l'accablera dès qu'il aura pris la parole, et qu'il renversera d'une seule phrase tout cet appareil de deuil et de vengeance que son rival avait élevé contre lui.

Mais avant de passer à sa réponse, je crois devoir citer un autre morceau, où peut-être il y a plus d'art encore que dans celui qu'on vient d'entendre, parce qu'il offre un fond de vérité morale et politique très-imposant, et qui n'est faux que dans l'application.

« Je dois vous avertir, Athéniens, que, si vous » ne mettez des bornes à cette profusion de cou- » ronnes et de récompenses que vous distribuez si » facilement, bien loin d'inspirer de la reconnais- » sance à ceux que vous honorez; bien loin de ren- » dre la république meilleure, vous ne ferez que » décourager les bons citoyens et encourager les » méchants. En voulez-vous la preuve évidente? » Si quelqu'un vous demandait quelle est l'époque » la plus glorieuse d'Athènes, celle dont nous som- » mes témoins, ou celle qu'ont vue nos ancêtres, » dans quel temps il y a eu plus de grands hom- » mes, aujourd'hui ou autrefois, vous ne pourriez » vous empêcher d'avouer que nous sommes in- » férieurs en tout à ceux qui nous ont précédés. » Maintenant, à laquelle de ces deux époques » a-t-on décerné plus de couronnes, de proclama- » tions, de récompenses publiques? Il faut encore » en convenir: ces honneurs étaient rares autrefois, » et le nom de vertu était cependant beaucoup » plus véritablement honoré. Aujourd'hui, vous » avez tout prodigué, et vous décernez des couron- » nes plutôt par habitude que par choix. Croyez- » vous que si, dans les fêtes panathénées ou dans » les jeux olympiques, on couronnait, non pas

» l'athlète qui a le mieux combattu, mais celui » qui a su le mieux faire sa brigue; croyez-vous » qu'il y eût beaucoup d'athlètes qui voulussent se » dévouer à toutes les fatigues et à toutes les priva- » tions qu'exige cette laborieuse profession? Voilà » votre histoire, ô Athéniens! A mesure que vous » avez accumulé les honneurs sans choix et sans » discernement, vous avez eu moins de citoyens » capables de les mériter. Plus vous avez donné, » plus vous avez été mal servis. Comparez-vous ce » Démosthène, qui a fui du champ de bataille de » Chéronée, à Thémistocle, qui a vaincu à Sala- » mine; à Miltiade, qui a triomphé à Marathon; à » ceux qui ont sauvé et ramené dans cette ville nos » concitoyens enfermés dans les murs de Pyle, à ce » juste Aristide?... Je m'arrête : les dieux me pré- » servent d'établir un parallèle si révoltant! Eh » bien! que Démosthène nous cite un seul de ces » grands hommes qui ait été honoré d'une cou- » ronne d'or. Quoi donc! le peuple d'Athènes a-t-il » été ingrat? Non, il a été magnanime, et ces il- » lustres citoyens ont été dignes de lui : ils ont pensé » que ce n'était pas par des décrets qu'ils seraient » honorés aux yeux de la postérité, mais par le » souvenir de leurs grandes actions. Ils ne se sont » pas trompés, et ce souvenir est immortel....

» Voulez-vous savoir ce qu'ont obtenu de vos » ancêtres ceux qui vainquirent les Mèdes aux bords » du Strymon? Trois statues de pierre, placées » sous le portique de Mercure. Allez voir le mo- » nument public où est représentée la bataille de

» Marathon : le nom même de Miltiade n'y est pas ;
» on permit seulement qu'il fût peint au premier
» rang, exhortant ses soldats. Lisez le décret rendu
» en faveur des libérateurs de Pyle : que leur dé-
» cerne-t-on ? Une couronne d'olivier. Lisez en-
» suite celui de Ctésiphon en faveur de Démos-
» thène : une couronne d'or. Prenez-y garde,
» Athéniens : l'un de ces deux décrets anéantit
» l'autre. Si l'un fut honorable, l'autre est hon-
» teux ; si les premiers ont été récompensés en
» proportion de leur mérite, il est évident que ce-
» lui-ci reçoit une récompense au-dessus du sien.
» Et lui-même, que devait-il faire ? Paraître devant
» vous, et vous dire : Ce n'est pas à moi de refu-
» ser la couronne que vous m'offrez, mais ce n'est
» pas non plus le temps d'une pareille proclama-
» tion. Il me siérait mal de couronner ma tête
» quand la république est en deuil. Voilà ce que
» dirait un homme qui connaîtrait la véritable vertu
» et la véritable gloire ; mais Démosthène ne les
» connaît pas. »

C'est dommage que l'art oratoire ne soit ici autre chose que celui de la calomnie, qui, en ne montrant qu'un côté des objets, se sert du nom de la vertu pour combattre les hommes vertueux.

Les deux points principaux que traite Eschine dans la dernière partie de son discours font trop voir quel effroi inspirait l'éloquence de Démosthène. Il veut absolument lui prescrire la forme de sa défense, et que les juges lui ordonnent d'y

mettre le même ordre qu'il a mis dans son accusation; ensuite il s'efforce de prouver, par toutes sortes de raisons, que c'est à Ctésiphon seul à se défendre lui-même, et qu'au moment où il dira, suivant la formule usitée, *Permettez-vous que j'appelle Démosthène et qu'il parle pour moi?* on refuse à celui-ci de l'entendre. J'avoue que je ne reconnais plus ici l'art d'Eschine. Sa demande est révoltante et ne pouvait que lui nuire; il ne faut jamais demander ce qu'on est sûr de ne pas obtenir. Démosthène n'était-il pas attaqué cent fois plus que Ctésiphon? D'un autre côté, Eschine n'était-il pas également maladroit de laisser voir la crainte que Démosthène lui inspirait, et de se persuader que les Athéniens se priveraient du plaisir de l'entendre dans sa propre cause? Heureusement on n'eut aucun égard à cette absurde prétention; Démosthène parla. Il est temps de l'écouter : voici son exorde :

« Je commence par demander aux dieux immortels qu'ils vous inspirent à mon égard, ô Athéniens! les mêmes dispositions où j'ai toujours été pour vous et pour l'état, qu'ils vous persuadent, ce qui est d'accord avec votre intérêt, votre équité, votre gloire, de ne pas prendre conseil de mon adversaire pour régler l'ordre de ma défense. Rien ne serait plus injuste et plus contraire au serment que vous avez prêté, d'entendre également les deux parties; ce qui ne signifie pas seulement que vous ne devez apporter ici ni préjugé ni faveur, mais que vous devez permet-

» tre à l'accusé d'établir à son gré ses moyens de » justification. Eschine a déjà dans cette cause assez » d'avantages sur moi; oui, Athéniens, et deux » surtout bien grands. D'abord nos risques ne sont » pas égaux; s'il ne gagne pas sa cause, il ne perd » rien, et moi, si je perds votre bienveillance....... » Mais non, il ne sortira point de ma bouche une » parole sinistre au moment où je commence à vous » parler. L'autre avantage qu'il a sur moi, c'est » qu'il n'est que trop naturel d'écouter volontiers » l'accusation et le blâme, et de n'entendre qu'a- » vec peine ceux qui sont forcés à dire du bien » d'eux-mêmes. Ainsi donc Eschine a pour lui tout » ce qui flatte la plupart des hommes; il m'a » laissé ce qui leur deplaît et les blesse. Si dans » cette crainte, je me tais sur les actions de ma vie » publique, je paraîtrai me justifier mal; je ne se- » rai plus celui que vous avez jugé digne de récom- » pense. Si je m'étends sur ce que j'ai fait pour le » service de l'état, je serai dans la nécessité de par- » ler souvent de moi-même. Je le ferai du moins » avec toute la réserve dont je suis capable, et ce » que je serai obligé de dire, ô Athéniens! impu- » tez-le à celui qui m'a réduit à me défendre. »

Il se garde bien de suivre le plan de défense que lui avait prescrit l'artificieux Eschine, qui prétendait l'obliger à répondre d'abord sur l'infraction des formes légales. Démosthène était trop habile pour donner dans ce piége; il sentait bien que cette discussion juridique, déjà fort longue dans le discours d'Eschine, le paraîtrait encore

bien plus dans le sien, et commencerait par ennuyer son auditoire et refroidir sa harangue. L'essentiel était de prouver qu'il avait mérité la couronne, et de se concilier ses juges en remettant sous leurs yeux tout ce qu'il avait fait pour l'état. Ce tableau de son administration, tracé avec tout l'intérêt qu'il était capable d'y mettre, devait nécessairement l'agrandir aux yeux des Athéniens en humiliant son adversaire, et placer sa cause dans le jour le plus favorable. C'est aussi par là qu'il commence. Mais avec quelle adresse il s'en tire! comme il sait bien s'insinuer dans l'esprit de ses auditeurs, en se rendant à lui-même le témoignage que se doit un honnête homme accusé, un homme public qui rend compte de sa conduite! comme il évite tout ce qui a l'air de la jactance! Il fait si bien, qu'il met les Athéniens de moitié dans sa cause. Il avait affaire à l'amour-propre, de tous les juges le plus difficile à manier, et c'est aussi celui qu'il gagne d'abord; et, si l'écueil de sa cause était le danger de blesser cet amour-propre, il faut avouer que la perfection de son éloquence est d'avoir su le mettre de son parti. Ce sont toujours les Athéniens qui ont tout fait : ses pensées, ses résolutions ont toujours été les leurs; ses avis ont toujours été d'accord avec leurs sentiments; il met toujours sa gloire sous la protection de celle d'Athènes. Qu'on juge à quel point il dut plaire à un peuple naturellement vain, et s'il est étonnant qu'il ait enlevé tous les suffrages.

Il n'est pas au tiers de son discours, que celui de

son adversaire est anéanti : il n'en reste pas la moindre trace : Démosthène est dans les cieux, Eschine est dans la poussière ; et si l'on ne désirait pas d'entendre un homme qui parle si bien, on le dispenserait d'en dire davantage. Cette première partie rend son apologie si complète, met dans une telle évidence tous les mensonges d'Eschine et tous les services de Démosthène, qu'il semble que le reste soit donné, non pas au besoin de la cause, mais à la vengeance de l'accusé ; il foule et retourne sous ses pieds un ennemi depuis long-temps terrassé.

Lorsqu'il daigne enfin en venir aux détails juridiques, il pulvérise en quelques lignes les sophismes entassés par Eschine sur la prétendue violation des lois dans la forme du couronnement ordonné par le décret de Ctésiphon. Ce n'était qu'un prétexte de chicane pour avoir le droit d'intenter une accusation ; ce qui ne pouvait jamais se faire qu'en s'appuyant sur les termes d'une loi bien ou mal interprétée : c'était aux juges à décider de l'application. Il y avait chez les Athéniens, comme partout ailleurs, des ordonnances qui, à ne considérer que quelques points particuliers, paraissaient contredites par d'autres ordonnances. Eschine avait saisi, en adroit chicaneur, ce qui pouvait lui être favorable. Vous avez vu précédemment comme Démosthène s'est tiré de cette partie si sèchement contentieuse de la comptabilité, et comme il sait relever et animer l'argumentation oratoire.

Je sais que la réfutation est toujours d'autant

plus facile, que les objections sont plus frivoles; mais, quoiqu'on ait l'évidence de son côté, on ne lui donne pas toujours cette tournure pressante, et cette force irrésistible qui est l'éloquence de la discussion.

Il ne lui en coûte pas plus pour réfuter le second chef légal de l'accusation. « Quant à ce qui regarde » la proclamation sur le théâtre, je ne vous citerai » pas tant de citoyens qu'on y a vu couronner; je » ne vous rappellerai pas que j'y ai été proclamé » moi-même plus d'une fois; mais es-tu si dénué de » sens, Eschine, que tu ne comprennes pas que » partout où un citoyen est couronné, la gloire est » la même, et que c'est pour ceux qui le couron- » nent que la proclamation se fait sur le théâtre? » C'est pour tous ceux qui l'entendent une exhor- » tation à bien mériter de la patrie, et un sujet de » louanges pour ceux qui distribuent ces récom- » penses plus que pour ceux qui les reçoivent. Tel » est l'esprit de la loi qui a été portée sur cet arti- » cle. Lisez la loi : *Si quelqu'une de nos villes mu-* » *nicipales couronne un citoyen d'Athènes, la pro-* » *clamation se fera dans la ville qui aura décerné* » *la couronne : si c'est le peuple athénien ou le sé-* » *nat qui la décerne, la proclamation pourra se* » *faire sur le théâtre, aux fêtes de Bacchus.* »

Voilà un texte formel en faveur de Démosthène. Je l'ai cité, afin que l'on pût juger de la bonne foi de son ennemi.

Démosthène n'ignorait pas quel avantage il avait sur Eschine dans l'opinion de ses concitoyens, et il

s'en sert en homme supérieur dès le commencement de son discours, lorsque, avant de réfuter les différents points de l'accusation intentée contre lui, il expose l'état de la Grèce au moment où il s'approcha de l'administration des affaires, l'ambition et les intrigues de Philippe, et la vénalité des orateurs tels qu'Eschine, qui servaient ce prince aux dépens de leur patrie. « La contagion était générale » dans les villes de la Grèce : ceux qui gouvernaient » se laissaient corrompre par des présents, et la » multitude s'abandonnait à eux, ou par aveuglement sur l'avenir, ou par cette faiblesse qui est » la suite d'une longue indolence. Chacun croyait » que le malheur n'irait pas jusqu'à lui ; on s'imaginait même s'élever sur les ruines des autres ; et » c'est ainsi que l'imprudente sécurité des peuples » leur a fait perdre leur liberté, et que les magistrats qui croyaient livrer tout à Philippe, excepté » eux-mêmes, se sont aperçus trop tard qu'ils s'étaient donnés aussi. Ce ne sont plus aujourd'hui » des *amis* et des *hôtes*, comme on les appelait dans » le temps qu'il fallait les séduire : les choses ont à » présent leur vrai nom, et ce sont de vils flatteurs » détestés des hommes et des dieux ; car il ne faut » pas s'y tromper : on ne donne point d'argent pour » enrichir un traître ; et quand on a obtenu ce qu'on » voulait, on n'est plus même consulté : sans cela, » les traîtres seraient trop heureux. Mais non, il » n'en est pas ainsi ; et comment cela pourrait-il » être? Quand celui qui voulait régner est devenu » le maître, il l'est de ceux même qui lui ont

» vendu les autres. Il connaît leur perversité, il les » hait et les méprise. Rappelez-vous ce que vous » avez vu et ce que vous voyez aujourd'hui. Lasthène » a été l'*ami* de Philippe jusqu'au moment où il lui » eut vendu la ville d'Olynthe; Timolaüs, jusqu'à » ce qu'il eut perdu les Thébains; Eudique et Simos » de Larisse, jusqu'à ce qu'ils lui eurent assujetti » la Thessalie. Le monde entier est plein des mêmes » exemples. Que sont maintenant Aristrate à Si- » cyone, Périlaüs à Mégare? Tous sont dans l'ab- » jection. Et sais-tu ce qui en résulte, Eschine? c'est » que tes pareils et toi, vous tous qui dans Athènes » faites métier de la trahison, vous avez la plus » grande obligation à ceux qui comme moi défen- » dent de toutes leurs forces la république et la li- » berté. C'est là ce qui vous soutient; c'est là ce qui » vous enrichit: sans nous, il y a long-temps qu'on » ne vous paierait plus : sans nous, il y a long-temps » que vous auriez fait tout ce qu'il faut pour » vous perdre... Cet insensé n'a-t-il pas dit quelque » part que je lui reprochais ses liens d'hospitalité avec » Alexandre? Non, je ne me méprends pas ainsi. Je » n'ai jamais dit que tu fusses l'hôte de Philippe ni » l'ami d'Alexandre. Toi! comment? à quel titre? » Les esclaves, les mercenaires s'appellent-ils les » hôtes et les amis de leurs maîtres? J'ai dit que tu » avais été d'abord le mercenaire de Philippe, et que » tu étais aujourd'hui celui d'Alexandre. Je l'ai dit, » et tous les Athéniens le disent. Veux-tu savoir ce » qu'ils en pensent? Ose les interroger. Tu ne l'oses » pas! Eh bien! je vais les interroger moi-même.

» Athéniens, que vous en semble? Eschine est-il
» l'hôte d'Alexandre ou son mercenaire ? Entends-
» tu leur réponse? »

Il est clair qu'il fallait en être sûr pour faire une pareille demande.

Mais avec quelle noblesse il s'exprime sur cette guerre contre Philippe, qu'on lui reproche d'avoir conseillée! Quel sublime élan d'enthousiasme patriotique! et que dans ce moment Eschine paraît petit devant lui! il rappelle ce jour terrible où se répandit dans Athènes la nouvelle de la prise d'Élatée, ville de la Phocide, qui ouvrait un passage à Philippe jusque dans l'Attique. Il n'y avait pas à balancer : il fallait que les Athéniens demeurassent exposés à une invasion, ou se réunissent avec les Thébains, leurs anciens ennemis. Rappelons-nous ici que les Grecs regardaient les Macédoniens comme des barbares, et que les différents états de la Grèce, quoique souvent divisés entre eux, se croyaient liés par une espèce de confraternité nationale dès qu'il s'agissait de combattre tout ce qui n'était pas Grec. Ce n'est qu'après le règne de Philippe, dont l'influence fut si puissante, et sous Alexandre, qui se fit nommer généralissime de la Grèce contre les Perses, que les Macédoniens se confondirent réellement avec les autres nations grecques dans la ligue générale contre leurs communs ennemis.

« Vous vous souvenez quel tumulte remplit la
» ville, lorsqu'un courrier vint, à l'entrée de la
» nuit, apprendre aux prytanes que Philippe était

» dans Élatée. Au point du jour, le sénat était as-» semblé; vous étiez accourus à la place publique, » le sénat s'y rend; produit devant vous le courrier, » vous rend compte de la funeste nouvelle. Le héraut » demande qui veut parler. Personne ne se pré-» sente. Tous vos généraux, tous vos orateurs étaient » présents : personne ne répondait à la voix de la » patrie demandant un citoyen qui lui indiquât les » moyens de salut; car le héraut, prononçant les » paroles que la loi met dans sa bouche, est-il autre » chose en effet que l'organe de la patrie? S'il n'eût » fallu, pour se lever alors, qu'aimer la république » et désirer son salut, vous l'eussiez fait tous, Athé-» niens, tous vous vous seriez approchés de la » tribune; s'il eût fallu être riche, le conseil des » trois cents se serait levé; ceux qui, réunissant l'a-» mour de la patrie et les moyens de la servir, vous » ont depuis prodigué leurs biens, se seraient levés » aussi. Mais un pareil jour, un pareil moment ne de-» mandait pas seulement un bon citoyen, un homme » sage, un homme opulent : il fallait quelqu'un qui » connût à fond le caractère, la politique et les » vues de Philippe. Je fus cet homme, je parus, je » parlai : j'exposai les desseins de Philippe et ce » qu'il fallait faire pour les combattre; personne ne » contredit; tous applaudirent. Il fallait un décret; » je le rédigeai. Le décret ordonnait une ambassade » vers les Thébains; je m'en chargeai. L'objet de » l'ambassade était de leur persuader qu'ils devaient » oublier toute division et se réunir à vous; je les » persuadai. Eh bien! Eschine, quel fut ton rôle ce

» jour-là? Quel fut le mien? Tu ne fis rien; je fis » tout. Si tu avais été en effet un bon citoyen, c'é» tait là le moment de parler : il fallait proposer un » avis meilleur que le mien, et ne pas attendre à » ce jour pour l'attaquer et m'en faire un crime. » Mais telle est la différence de celui qui conseille » à celui qui calomnie. L'un se montre avant l'évé» nement et s'expose aux contradictions, aux re» vers, aux ressentiments; il prend tout sur lui : » l'autre se tait quand il faut parler, et attend le » moment d'un désastre pour élever le cri de la cen» sure et de la haine.

» Mais enfin, puisque tu as été muet ce jour-là, » dis-moi donc du moins aujourd'hui quel autre » discours j'ai dû tenir, quel était le bien que je » pouvais faire et que j'ai négligé, quelle autre al» liance j'ai dû proposer, quelle autre conduite j'ai » dû conseiller; car c'est par là qu'il faut juger de » mon administration, et non par l'événement. L'é» vénement est dans la volonté des dieux : l'inten» tion est dans le cœur du citoyen. Il n'a pas dépendu » de moi que Philippe fût vainqueur ou non; mais » ce qui dépendait de moi, c'était de prendre toutes » les mesures que peut dicter la prudence humaine, » de mettre dans l'exécution toute la diligence pos» sible, de suppléer par le zèle ce qui nous man» quait de force; enfin, de ne rien faire qui ne fût » glorieux, nécessaire et digne de la république. » Prouve que telle n'a pas été ma conduite, et alors » ce sera une accusation, et non pas une invective. » Si le même foudre dont la Grèce a été accablée

» est aussi tombé sur Athènes, que pouvais-je faire
» pour l'écarter? Un citoyen chargé d'équiper un
» vaisseau pour l'état, le fournit de tout ce qui est
» nécessaire à sa défense : la tempête le renverse :
» quelqu'un songe-t-il à l'en accuser? Ce n'est pas
» moi, dirait-il, qui tenais le gouvernail; et ce
» n'est pas moi non plus qui ai conduit l'armée...
» Si toi seul, Eschine, devinais alors l'avenir, que
» ne l'as-tu révélé? Si tu ne l'as pas prévu, tu n'es,
» comme moi, coupable que d'ignorance; et pour-
» quoi m'accuses-tu quand je ne t'accuse pas? Mais
» puisqu'il me presse là-dessus, Athéniens, je dirai
» quelque chose de plus fort, et je vous conjure
» de ne voir aucune présomption dans mes paroles,
» mais seulement l'âme d'un Athénien. Je dirai
» donc : quand même nous aurions prévu tout ce
» qui est arrivé, quand toi-même, Eschine, qui
» dans ce temps n'osas pas ouvrir la bouche, de-
» venu tout à tout prophète, tu nous aurais pré-
» dit l'avenir, il eût fallu faire encore ce que nous
» avons fait, pour peu que nous eussions eu de-
» vant les yeux la gloire de nos ancêtres et le ju-
» gement de la postérité. En effet, que dit-on de
» nous aujourd'hui? Que nos efforts ont été trom-
» pés par la fortune, qui décide de tous. Mais de-
» vant qui oserions-nous lever les yeux, si nous
» avions laissé à d'autres le soin de défendre la li-
» berté des Grecs contre Philippe? Et qui donc,
» parmi les Grecs ou parmi les barbares, ignore
» que jamais, dans les siècles passés, Athènes n'a
» préféré une sécurité honteuse à des périls glo-

» rieux? que jamais elle n'a consenti à s'unir avec » la puissance injuste, mais que dans tous les temps » elle a combattu pour la prééminence et pour la » gloire? Si je me vantais de vous avoir inspiré » cette élévation de sentiments, ce serait de ma » part un orgueil insupportable; mais en faisant » voir que tels ont été toujours vos principes et » sans moi et avant moi, je me fais un honneur de » pouvoir affirmer que, dans cette partie des fonc- » tions publiques qui m'a été confiée, j'ai été aussi » pour quelque chose dans ce que votre conduite a » eu d'honorable et de généreux. Mon accusateur, » au contraire, en voulant m'ôter la récompense » que vous m'avez décernée, ne s'aperçoit pas qu'il » veut aussi vous priver du juste tribut d'éloges » que vous doit la postérité; car si vous me con- » damnez pour le conseil que j'ai donné, vous pa- » raîtrez vous-mêmes avoir failli en le suivant. Mais » non, Athéniens, non, vous n'avez point failli en » bravant tous les dangers pour le salut et la liberté » de tous les Grecs: vous n'avez point failli : j'en » jure, et par les mânes de vos ancêtres qui ont » péri dans les champs de Marathon, et par ceux » qui ont combattu à Platée, à Salamine, à Arté- » mise, pour tous ces grands citoyens dont la Grèce » a recueilli les cendres dans des monuments pu- » blics. Elle leur accorde à tous la même sépulture » et les mêmes honneurs; oui, Eschine, à tous; » car tous avaient eu la même vertu, quoique la » destinée souveraine ne leur eût pas accordé à » tous le même succès. »

C'est là ce serment si célèbre dans l'antiquité, et si souvent rappelé de nos jours. Quand on l'entend, il semble que toutes les ombres évoquées tout à l'heure par Eschine viennent se ranger autour de la tribune de Démosthène et le prennent sous leur protection. Ce n'est pas assez : voyez comme il tourne contre Eschine cet air de triomphe qu'a eu celui-ci en parlant de la défaite de Chéronée.

« L'avez-vous remarqué, Athéniens, lorsqu'il a » parlé de nos malheurs ? Il en parlait sans rien » ressentir, sans rien témoigner de cette tristesse » qui sied si bien à un citoyen honnète et sensible. » Son visage était rayonnant d'allégresse, sa voix » était sonore et éclatante. Le malheureux ! il » croyait m'accuser, et il s'accusait lui-même, en se » montrant, dans nos revers communs, si différent » de ce que vous êtes. »

Eschine n'avait cessé d'avertir les Athéniens de se défier de la pernicieuse éloquence de Démosthène : il lui avait donné sur son talent ces éloges perfides et meurtriers auxquels la haine se condamne quelquefois elle-même, sincère sur un point pour se rendre plus croyable sur un autre, en faisant servir la vérité à donner du poids à la calomnie : c'est ainsi que les passions souillent tout ce qu'elles touchent, et tournent la louange même en poison. Démosthène, qui ne laisse aucun article sans réponse, ne manque pas de relever Eschine sur celui-ci : il démontre par les faits que le talent de la parole n'a jamais été en lui qu'un

moyen de servir de république; mais il commence par s'exprimer, sur ce même talent, avec une réserve et une modestie qui devait flatter l'amour-propre des Athéniens. Il n'y a pas jusqu'à son génie qu'il ne fasse dépendre d'eux.

« Pour ce qui est de mon éloquence (puisque » enfin Eschine s'est servi de ce mot), j'ai toujours » vu que cette puissance de la parole dépendait en » grande partie des dispositions de ceux qui écou- » tent, et que l'orateur paraît habile en proportion » de la bienveillance que vous lui témoignez. Du » moins cette éloquence qu'il m'attribue a été utile » à tous dans tous les temps, et jamais nuisible à » personne. Mais la tienne, de quoi sert-elle à la » patrie? Tu viens aujourd'hui nous parler du passé. » Que dirait-on d'un médecin qui, appelé près d'un » malade, n'aurait pu trouver un remède à son » mal, n'aurait pu le garantir de la mort, et en- » suite viendrait troubler ses funérailles, et crier » près de sa tombe qu'il vivrait si l'on avait suivi » d'autres conseils? »

Il fonde l'intérêt de sa péroraison sur l'honneur qu'on lui a fait de lui confier l'éloge funèbre des citoyens tués à Chéronée. Eschine s'était efforcé d'en faire contre lui un sujet de reproche, et d'autant plus qu'il avait lui-même inutilement sollicité cette fonction. Démosthène en tire un nouveau triomphe pour lui, et une nouvelle humiliation pour son accusateur.

« La république, Eschine, a entrepris et exécuté » de grandes choses par mon ministère; mais elle

» n'a pas été ingrate. Quand il a fallu choisir, au » moment de notre disgrâce, l'orateur qui devait » rendre les derniers honneurs aux victimes de la » patrie, ce n'est pas toi qu'on a choisi, malgré ta » voix sonore et malgré tes brigues; ce n'est pas » Démade qui venait de nous obtenir la paix, ni » Hégémon, ni enfin aucun de ceux de ton parti : » c'est moi. On vous vit alors, Pytoclès et toi, vomir » contre moi, avec autant de fureur que d'impu- » dence, les mêmes invectives que tu viens de re- » péter, et ce fut une raison de plus pour les Athé- » niens de persister dans leur choix. Tu en sais la » raison aussi bien que moi-même; je veux pour- » tant te la dire : c'est qu'ils connaissaient égale- » ment, et tout mon amour pour la patrie, et tous » les crimes que vous avez commis envers elle. Ils » savaient que vous ne deviez votre impunité qu'à » ses malheurs; que si vos sentiments contre elle » n'ont éclaté que dans le temps de sa disgrâce, c'é- » tait un aveu que dans tous les temps vous aviez » été ses ennemis secrets. Il convenait sans doute » que celui qui devait célébrer la vertu de ses con- » citoyens n'eût pas été le commensal de leurs en- » nemis, n'eût pas fait avec eux les mêmes sacrifices » et les mêmes libations. On ne pouvait pas déférer » une fonction si honorable à ceux qu'on avait vus » mêlés avec les vainqueurs, partager la joie insul- » tante de leurs festins, et triompher de nos cala- » mités. Enfin ce n'était pas avec une voix men- » songère qu'il fallait déplorer la destinée de ces » illustres morts. Ces justes regrets ne pouvaient

» être que dans la bouche de celui qui avait aussi » la douleur dans l'âme; et cette douleur, on savait » qu'elle était dans mon cœur et non pas dans le » tien. Voilà ce qui a déterminé le suffrage du peu- » ple; et quand les parents des morts, chargés du » triste soin de leur sépulture, ont donné le festin » des funérailles, c'est encore chez moi qu'ils l'ont » donné, chez moi qu'ils regardaient comme te- » nant de plus près que personne à ceux dont nous » pleurions la perte. Ils leur étaient liés de plus » près par le sang, mais personne ne l'était davan- » tage par les sentiments de citoyen; personne, » dans la perte commune, n'avait eu à pleurer » plus que moi. »

Rollin observe avec raison que la seule chose qui puisse nous blesser dans cette immortelle harangue, ainsi que dans celle d'Eschine, c'est la profusion d'injures personnelles que, dans plus d'un endroit, se permettent les deux concurrents. Mais il est juste d'observer aussi qu'elles étaient autorisées par les mœurs républicaines, moins délicates sur ce point que les nôtres, et que par conséquent ni l'un ni l'autre n'a manqué au précepte de l'art, qui défend de violer les convenances reçues. Deux citoyens ennemis, deux orateurs rivaux s'attaquaient l'un l'autre sur tous les points, sur la naissance, sur l'éducation, sur la fortune, sur les mœurs; et cette recherche entraînait des détails qui ne sont pas toujours bien nobles pour nous, vu la différence des temps et du langage, mais qui alors avaient leur effet. On les

retrouve aussi dans Cicéron, quand il parle contre Antoine, contre Pison, contre Vatinius, qui de leur côté ne l'épargnaient pas davantage. Quand ces injures n'étaient que des mensonges, elles ne compromettaient que celui qui les avait proférées; et quand elles étaient fondées, on pensait qu'un homme libre avait droit de tout dire. Il faut bien pardonner aux citoyens de Rome et d'Athènes d'avoir cru qu'un honnête homme pouvait sans honte entendre les invectives d'un calomniateur. D'ailleurs ce n'était pas tout-à-fait sans risque qu'il était permis d'accuser et d'invectiver: dans Athènes, l'accusateur devait avoir au moins la cinquième partie des suffrages, sinon il était condamné au bannissement. C'est ce qui arriva à Eschine: il se retira dans l'île de Rhodes, où il ouvrit une école de rhétorique. Sa première leçon fut la lecture des deux harangues qui avaient causé sa condamnation. Je ne conçois pas, je l'avoue, comment il eut le courage de lire à ses disciples celle de Démosthène. On peut sans crime être moins éloquent qu'un autre; mais comment avouer, sans rougir, qu'on a été si évidemment convaincu d'être un calomniateur et un mauvais citoyen?

Pour Démosthène, un historien dont l'autorité à cet égard a été justement contestée, d'après le silence de tous les autres, prétend que cette fermeté si long-temps inébranlable, ce désintéressement si soutenu, se démentit une fois; qu'après s'être élevé contre Alexandre avec la même force qu'il avait déployée contre Philippe, il se laissa

enfin corrompre, et feignit d'être malade pour ne pas monter à la tribune; que cette indigne faiblesse l'obligea de se retirer d'Athènes; mais on peut douter de sa faute, et il est sûr que sa mort fut honorable et courageuse. Revenu dans Athènes après celle d'Alexandre, il ne cessa de parler contre la tyrannie des Macédoniens, jusqu'à ce qu'Antipater, leur roi, eût obtenu, la force en main, qu'on lui livrât tous les orateurs qui s'étaient déclarés ses ennemis. Démosthène prit la fuite; mais, se voyant près d'être arrêté par ceux qui le poursuivaient, il eut recours au poison qu'il portait toujours avec lui. On a remarqué que Cicéron et lui eurent une fin également tragique, et périrent victimes de la patrie, après avoir vécu ses défenseurs.

NOTE SUR LE TROISIÈME CHAPITRE.

On lit dans le *Nouveau Dictionnaire historique*, à l'article de DÉMOSTHÈNE, et à propos de cet éloge funèbre qu'il prononça, qu'Eschine ne manqua pas *de relever cette inconséquence*. On peut voir, par la réponse victorieuse de Démosthène, que j'ai traduite dans ce chapitre, ce qu'il faut penser de cette prétendue *inconséquence*, qui eût été celle des Athéniens tout autant que la sienne. Il est bien étrange de citer un reproche injuste sans dire un mot de la réfutation, surtout quand elle est péremptoire, et c'est venir bien tard pour se ranger du côté des détracteurs d'un grand homme et d'un excellent citoyen. On cite encore (et toujours sans réponse) la déclamation d'Eschine, qui invoque les pères et mères de ceux qui avaient péri à Chéronée, contre les honneurs qu'on voulait rendre à Démosthène, *que l'on pouvait regarder comme leur assassin;* comme si l'orateur citoyen, qui conseille une guerre légitime et nécessaire, était l'*assassin* de ceux qui succombent glorieusement dans la cause de la liberté contre la tyrannie. Il n'est permis de rapporter de semblables reproches que pour faire voir tout ce qu'ils ont d'odieux et d'absurde. L'auteur de l'article appelle ces clameurs de la haine, *des désagréments*. Non, ce sont des attaques maladroites qui amènent le triomphe de l'accusé : ce sont des titres de gloire.

Dans ce même dictionnaire, à l'article ESCHINE, il est dit que les deux harangues pour *la Couronne pourraient s'appeler des chefs-d'œuvre, si elles n'étaient encore plus chargées d'injures que de traits d'éloquence*. C'est encore un jugement injuste et erroné de toute manière. D'abord, il ne fallait pas mettre sur la même ligne le discours d'Eschine et celui de Démosthène. Quoique le premier ait des beautés réelles, il ne peut pas soutenir la comparaison avec l'autre, qui est en son genre un morceau unique et achevé. Ensuite il n'est nullement vrai que les *injures*, autorisées par la nature des con-

troverses judiciaires et par la liberté républicaine, détruisent dans ces sortes d'ouvrages le mérite de l'éloquence, et qu'un défaut, qui n'en est guère un que pour nous, l'emporte sur tant de beautés.

CHAPITRE IV.

Analyse des ouvrages oratoires de Cicéron.

SECTION PREMIÈRE.

De la différence de caractère entre l'éloquence de Démosthène et celle de Cicéron, et des rapports de l'une et de l'autre avec le peuple d'Athènes et celui de Rome.

Nous avons entendu Démosthène dans les deux genres d'éloquence, le judiciaire et le délibératif, et nous avons vu que dans l'un et dans l'autre sa logique était également présente, et ses mouvements de la même impétuosité. Cicéron procède en général d'une manière différente : il donne beaucoup aux préparations; il semble ménager ses forces en multipliant ses moyens; il n'en néglige aucun, non seulement de ceux qui peuvent servir à sa cause, mais même de ceux qui ne vont qu'à la gloire de son art; il ne veut rien perdre, et n'est pas moins occupé de lui que de la chose. C'est sans doute pour cela que Fénelon, dont le tact est si délicat, préférait Démosthène, comme allant plus directement au but. Quintilien, au contraire, paraît préférer Cicéron, et l'on sait qu'entre deux orateurs d'une telle supériorité, la préférence est plutôt une affaire de goût que de démonstration.

Telle a toujours été ma manière de penser sur ces sortes de comparaisons, si souvent ramenées dans les entretiens et dans les discussions littéraires. J'ai toujours cru que ce qui importait le plus, n'était pas de décider une prééminence qui sera toujours un problème, attendu la valeur à peu près égale des motifs pour et contre et la diversité des esprits, mais de bien saisir et de bien apprécier les caractères distinctifs et les mérites particuliers de chacun.

J'avais toujours préféré Cicéron, et je le préfère encore comme écrivain; mais depuis que j'ai vu des assemblées délibérantes, j'ai cru sentir que la manière de Démosthène y serait peut-être plus puissante dans ses effets que celle de Cicéron.

Remarquez que tous deux ne sont plus pour nous, à proprement parler, que des écrivains; nous ne les entendons pas, nous les lisons; ils ne sont plus là pour nous persuader, mais pour nous plaire. Philippe et Eschine, Antoine et Catilina sont jugés il y a long-temps; c'est Cicéron et Démosthène que nous jugeons, et cette différence de point de vue est grande; car, pour les Grecs et pour les Romains, c'était de la chose qu'il s'agissait avant tout, et ensuite de l'orateur. Tous deux ont eu les même succès, et ont exercé le même empire sur les âmes; mais aujourd'hui je conçois très-bien que Cicéron, qui a toutes les sortes d'esprit et toutes les sortes de style, doit être plus généralement goûté que Démosthène, qui n'a pas cet avantage. Cicéron est devant des lec-

teurs; il leur donne plus de jouissances diverses; il peut l'emporter: devant des auditeurs, nul ne l'emporterait sur Démosthène, parce qu'en l'écoutant, il est impossible de ne pas lui donner raison; et certainement c'est là le premier but de l'art oratoire.

Ne pourrait-on pas encore observer d'autres motifs de disparité, tirés de la différence des gouvernements et du caractère des peuples à qui tous deux avaient affaire? Il n'y avait dans Athènes qu'une seule puissance, celle du peuple : c'était une démocratie absolue, telle que Rousseau la voulait exclusivement *pour les petits états;* il la croyait impossible dans les grands, et il n'y en avait jamais eu d'exemple.

Le peuple athénien était volage, inappliqué, amoureux du repos, idolâtre des plaisirs, confiant dans sa puissance et dans son ancienne gloire. Il avait besoin d'être fortement remué, et, quoique la manière de Démosthène fût sans doute le résultat des qualités naturelles de son talent, elle dut aussi être modifiée, jusqu'à un certain point, par la connaissance qu'il avait de ses auditeurs; et cette étude était trop importante pour échapper à un homme d'un aussi excellent esprit que le sien. Il songea donc à frapper fort sur cette multitude inattentive, sachant bien que, s'il lui donnait le temps de respirer, s'il lui permettait de s'occuper des agréments de son style et des beautés de sa diction, tout était perdu. Les Athéniens étaient capables d'oublier tout ce qu'il leur disait

pour s'extasier sur ses phrases, et faire parade de leur bon goût en se récriant sur le sien. Il le savait si bien, qu'à la fin de la *Philippique* que j'ai traduite, et qui lui attira beaucoup d'applaudissements, il leur adressa ces derniers mots : « Eh ! n'applaudissez pas l'orateur, et faites ce qu'il » vous conseille; car je ne saurais vous sauver par » mes paroles : c'est à vous de vous sauver par » des actions. »

Aussi, quand il avait entraîné le peuple, il avait tout fait : on le chargeait sur-le-champ de rédiger le décret suivant la formule ordinaire, qui en laissait à l'orateur et l'honneur et le danger : *De l'avis de Démosthène, le peuple d'Athènes arrête et décrète*, etc. Nous avons encore une foule de ces décrets, conservés chez les historiens et les orateurs de la Grèce.

Il n'en était pas de même à Rome : il y avait une concurrence de pouvoirs et une complication d'intérêts divers à ménager. Quoique la souveraineté résidât de fait dans le peuple, sans être théoriquement établie comme elle l'a été chez les modernes, le gouvernement habituel appartenait au sénat, si ce n'est dans les occasions où les tribuns portaient une affaire devant le peuple assemblé, et faisaient passer un plébiscite; dans ce cas, le sénat même y était soumis. Pour ce qu'on appelait une loi, il fallait réunir le consentement du peuple et du sénat; et de là ces fréquentes divisions entre les deux ordres, dans lesquelles le peuple eut presque toujours l'avantage, et, ce qui est plus remarquable,

presque toujours raison. Mais ce qui prouve que la théorie de la souveraineté du peuple n'était pas très-clairement connue, c'est que tous les actes publics portaient textuellement, *Senatus populusque romanus*; ce qui était inconséquent : les principes exigeaient que l'on dît, *Populus senatusque romanus*. Mais cette différence entre la souveraineté et le gouvernement n'a été suffisamment développée que dans les écrits de Locke, et c'est de là que Rousseau l'a reportée dans son livre du *Contrat social*.

Les affaires étaient donc souvent traitées en même temps et dans le sénat et devant le peuple, et la différence d'auditoire devait en mettre dans l'éloquence. De plus, il y avait des citoyens si puissants, qu'ils faisaient seuls, et par leur crédit particulier, un poids considérable dans la balance des délibérations publiques; l'orateur devait avoir égard à toutes ces considérations.

Le peuple romain était beaucoup plus sérieux, plus réfléchi, plus mesuré, plus moral que celui d'Athènes; on peut dire même que, de tous les peuples libres de l'antiquité, il n'en est pas un qui puisse lui être comparé. Il a donné des exemples sans nombre de cette modération qui semble ne pas appartenir à une multitude, dont les mouvements ont ordinairement d'autant moins de mesure, qu'ils ont par eux-mêmes plus de force; et l'on sait que la modération n'est autre chose que la mesure juste de toutes les affections, de tous les devoirs et de toutes les vertus. Ce qui est rare

dans un individu, doit l'être encore plus dans un amas d'hommes; et c'est pourtant ce qu'on vit sans cesse dans le peuple romain, et ce qui le montre aux yeux observateurs comme particulièrement destiné à commander aux autres. Cette vérité, qui pourrait donner une face nouvelle à l'histoire romaine, si elle était écrite aujourd'hui par quelqu'un qui joignît à l'éloquence des anciens la philosophie qui leur a souvent manqué, n'est pas très-communément sentie, parce que tous les historiens latins ont plus ou moins de partialité pour le sénat. C'était sans doute une compagnie très-sage, surtout dans sa politique extérieure, où ses passions ne dominaient pas, du moins jusqu'à l'époque de la corruption; mais dans le gouvernement intérieur, il serait facile de prouver que le peuple montra souvent beaucoup plus de justice et de vertu que lui. Où trouvera-t-on, par exemple, rien qui ressemble aux Romains lorsque leur armée quitte son camp au bruit de la mort de Virginie (premier crime individuel de la tyrannie décemvirale, et qui fut le dernier), entre dans Rome, enseignes déployées, sans commettre la plus légère violence, se borne à rétablir les autorités légitimes, à traduire Appius devant les tribunaux, et quand il est condamné, reçoit encore son appel au peuple, quoique lui-même eût abrogé ce droit d'appel?

Ce peuple était fier, et il avait raison; il sentait sa force et n'en abusait pas : c'est la véritable énergie; c'est avec celle-là qu'on fait de grandes choses.

La corruption régnait dans Rome au temps de

Cicéron, mais il est juste d'avouer encore qu'elle était infiniment plus sensible chez les grands que chez le peuple. L'immoralité des principes n'eût pas été supportée dans la tribune aux harangues : elle le fut quelquefois dans le sénat, et se montra souvent dans sa conduite. Mais aussi dans aucun temps la fierté du peuple et la sévérité romaine n'auraient pu s'accommoder des objurgations amères et humiliantes que Démosthène adressait aux Athéniens. Caton seul se les permit quelquefois, et on les pardonnait à son stoïcisme reconnu : on respectait sa vertu sans estimer sa politique, qui en effet était médiocre. Il rendit peu de services, parce qu'il manquait de cette mesure dont je parlais tout à l'heure, et que Tacite appelle *tenere ex sapientiâ modum*. Cicéron en rendit de très-grands pendant toute sa vie, et mérita d'être appelé Père de la patrie. Je me souviens, à ce propos, qu'un homme qui apparemment ne savait de Cicéron que ce qu'on en sait dans les classes, et ne connaissait pas le Cicéron de l'histoire, me dit, un jour que je lui en faisais l'éloge : *Allez, votre Cicéron n'était qu'un modéré. Ce n'est pourtant pas à ce titre*, lui dis-je, *que les triumvirs l'assassinèrent, mais c'est qu'apparemment on ne connaissait pas à Rome la faction des modérés.*

D'après ces observations, on ne sera pas étonné des deux caractères dominants dans l'éloquence délibérative de Cicéron, l'insinuation et l'ornement : l'insinuation, parce qu'il avait à ménager, soit dans le sénat, soit devant le peuple, soit dans les tri-

bunaux, une foule de convenances étrangères à Démosthène; l'ornement, parce que la politesse du style, qui n'était introduite à Rome que depuis la conquête de la Grèce, était une sorte d'attrait qui se faisait sentir plus vivement à mesure que tous les arts de goût et de luxe étaient plus accrédités dans Rome. Au milieu des jouissances de toute espèce, celles de l'esprit et de l'oreille étaient devenues une véritable passion. On attachait un grand prix à la diction, surtout dans les tribunaux, où les plaidoiries étaient prolongées comme pour l'amusement des juges, plus encore que pour leur instruction.

Cicéron s'attacha donc extrêmement à l'élégance et au nombre. Il savait que l'on se faisait une fête de l'entendre dans le forum, que tous ses discours étaient enlevés dans le sénat par la même méthode que nous employons aujourd'hui, par des *tachygraphes* que l'on nommait en latin *notarii* et *librarii*. Ainsi, quoique l'éloquence fût également regardée par les Grecs et les Romains comme la partie la plus essentielle et la plus difficile de l'art oratoire, parce qu'on y comprenait, dans le langage des rhéteurs, non-seulement toutes les figures de diction qui en sont l'ornement, mais toutes les figures de pensée qui en sont l'âme, je conçois que Cicéron ait pu mettre plus de soin que Démosthène dans ce qu'on appelle le fini des détails, et qu'il ait recherché la parure et la richesse d'expression en raison de ce qu'on attendait de lui. Cela est si vrai, que ceux qui se piquaient d'être amateurs de l'atticisme repro-

chaient à Cicéron d'être trop orné ; et Quintilien, son admirateur passionné, s'est cru obligé de le justifier sur ce point, et de réfuter ces prétendus attiques, qui en effet allaient trop loin. L'atticisme consistait principalement dans une grande pureté de langage, un entier éloignement de toute affectation, et une certaine simplicité noble qui devait avoir l'aisance de la conversation, quoiqu'elle fût en effet beaucoup plus soutenue et plus relevée : c'est en cela qu'excellait Démosthène. Mais cette simplicité n'excluait point les ornemens naturellement amenés, comme le prétendaient ces critiques trop délicats, qui auraient rendu la diction maigre et nue à force de la rendre simple. Cette simplicité n'excluait que l'affectation, et jamais Cicéron n'a rien affecté. Chez lui tout coule de source; et s'il ne paraît pas, au même point que Démosthène, s'oublier tout-à-fait comme orateur, pour ne laisser voir que l'homme public, il sait cacher son art, et vous ne vous en apercevez que par le charme que son élocution vous fait éprouver.

La gravité des délibérations du sénat, nécessairement différentes de celles du peuple, toujours un peu tumultueuses, ne comportait par d'ordinaire toute la véhémence, toute la multiplicité de mouvements qui était nécessaire à Démosthène pour fixer l'attention et l'intérêt des Athéniens. Aussi les *Philippiques* de Cicéron sont-elles généralement beaucoup moins vives que celles de l'orateur grec. La seconde, qui est la plus forte de toutes, ne fut pas prononcée; elle n'est pas du même

genre que les autres : c'est une violente invective contre Antoine, en réponse à celle que le triumvir avait vomie contre lui en son absence, au milieu du sénat. Dans les autres, qui ont pour objet de faire déclarer Antoine ennemi de la patrie, et d'autoriser Octave à lui faire la guerre, Cicéron n'avait pas, à beaucoup près, autant d'obstacles à vaincre que Démosthène. Le sénat, au moins en grande partie, était contre Antoine, et il ne s'agissait guère que de diriger ses mesures, de lui inspirer de la fermeté et de la résolution, et de le rassurer contre la défiance qu'on pouvait avoir d'Octave. Cicéron fit tout ce qu'il voulut, et rédigea tous les décrets.

S'il se rapprocha quelquefois, dans les délibérations du sénat, de la véhémence de Démosthène, c'est quand il eut en tête des ennemis déclarés, tels que Catilina, Clodius, Pison, Vatinius. Il réservait d'ailleurs les foudres de l'éloquence pour les combats judiciaires : c'est là qu'il avait devant lui une carrière proportionnée à l'abondance et à la variété de ses moyens : c'est là le triomphe de son talent. Mais, en cette partie même, il diffère de Démosthène, en ce que celui-ci va toujours droit à l'ennemi, toujours heurtant et frappant ; au lieu que Cicéron fait, pour ainsi dire, un siége en forme, s'empare de toutes les issues, et, se servant du discours comme d'une armée, enveloppe son ennemi de toutes parts, jusqu'à ce qu'enfin il l'écrase. Mais, avant d'entrer dans le détail de ses ouvrages, il faut voir ce que l'éloquence romaine avait été jusqu'à lui.

SECTION II.

Des orateurs romains qui ont précédé Cicéron, et des commencements de cet orateur.

Cicéron, dans son *Traité des orateurs célèbres*, où il s'entretient avec Atticus et Brutus, après avoir parlé des Grecs qui se distinguèrent dans l'éloquence, depuis Périclès jusqu'à Démétrius de Phalère, qui, avec beaucoup de mérite, commença pourtant à faire sentir quelque altération dans la pureté du goût attique, et marqua le premier degré de la décadence, vient à ceux des Romains qui, dès les premiers temps de la république, s'étaient fait un nom par le talent de la parole. Il en trace une énumération assez étendue pour nous faire comprendre combien cet art avait été longtemps cultivé sans faire de progrès remarquables, jusqu'au temps de Caton le censeur et jusqu'aux Gracches, les seuls qu'il caractérise de manière à laisser d'eux une assez grande idée, non pas celle de la perfection (ils en étaient encore loin), mais celle du génie qui n'est pas encore guidé par l'art, ni poli par le goût. La véhémence et le pathétique étaient le caractère des Gracches ; la gravité et l'énergie, celui de Caton ; mais tous trois manquaient encore de cette élégance, de cette harmonie, de cet art d'arranger les mots et de construire les périodes, toutes choses qui occupent une si grande place dans l'art oratoire, non moins obligé que la poésie de regarder l'oreille comme le chemin du

cœur. Les Gracches paraissent avoir été du nombre de ceux qui furent instruits les premiers dans les lettres grecques, que l'on commençait à connaître dans Rome. L'histoire nous apprend qu'ils durent cette instruction, alors assez rare, à l'excellente éducation qu'ils reçurent de leur mère Cornélie. Mais la langue latine n'était pas encore perfectionnée ; elle ne le fut qu'au septième siècle de Rome, à l'époque où fleurirent Antoine, Crassus, Scévola, Sulpitius, Cotta, que nous avons vus tous jouer un grand rôle dans les dialogues de Cicéron *sur l'orateur*. L'éloge qu'il en fait n'est fondé en partie que sur une tradition qui se conservait facilement parmi tant d'auditeurs et de juges ; car plusieurs n'avaient rien écrit, et ceux dont les ouvrages étaient entre les mains de Cicéron n'ont pu échapper à l'injure des temps. Nous ne les connaissons que par le témoignage honorable qu'il leur rend ; en sorte que toute l'histoire de l'éloquence romaine et tous les monuments qui nous en restent, sont, pour nous, renfermés à la fois dans les écrits de Cicéron.

Lorsqu'il parut dans la carrière oratoire, Hortensius y tenait le premier rang : on l'appelait *le roi du barreau*. Cicéron, dès les premiers pas qu'il fit, rencontra cet illustre adversaire, eut la gloire de lutter contre lui avec avantage, et de mériter son estime et son amitié. Mais lui-même nous apprend (et son impartialité connue le rend très-croyable) qu'Hortensius ne soutint pas sa réputation jusqu'au bout. Il ne s'aperçut pas que l'éclat

et l'ornement, qui étaient le principal mérite de ses discours, son action plus faite pour le théâtre que pour les tribunaux, toutes ces séductions qui avaient fait applaudir sa jeunesse, convenaient moins à un âge plus mûr, dont on exige des qualités plus importantes, et qui doit mettre dans ses paroles tout le poids, toute la dignité qui appartient à l'expérience. On vit Hortensius baisser à mesure que Cicéron s'élevait. Cette concurrence inégale jeta quelques nuages dans leur liaison. Cicéron crut avoir à se plaindre de lui dans le temps de son exil ; ce qui ne l'empêcha pas de lui payer, à sa mort, le tribut de regrets qu'un si bon citoyen ne pouvait refuser au mérite d'un rival et à l'intérêt de l'état, qui les avait souvent réunis dans le même parti.

Le plus beau triomphe qu'il remporta sur lui fut dans l'affaire de Verrès, dont je me propose de parler en détail. Mais il faut observer auparavant, pour la gloire de notre orateur, que, dans cette cause, comme dans beaucoup d'autres dont il se chargea, il y avait autant de courage à entreprendre que d'honneur à réussir. Il était venu dans des temps de trouble et de corruption : la brigue, le crédit, le pouvoir, l'emportaient souvent dans les tribunaux sur l'équité : souvent l'oppresseur était si puissant, que l'opprimé ne trouvait point de défenseur. C'est ce qui était arrivé, par exemple, dans le procès de Roscius d'Amerie, qui, dans le temps où les proscriptions de Sylla faisaient taire toutes les lois, avait été dépouillé de ses biens par deux

de ses parents qui avaient assassiné son père, quoiqu'il ne fût pas au nombre des proscrits, et qui, craignant ensuite que le fils ne revendiquât ses biens, avaient osé le charger du meurtre qu'eux-mêmes avaient commis, et intenter contre lui une accusation de parricide. Ils étaient soutenus du crédit de Chrysogon, qui avait partagé les dépouilles : c'était un affranchi de Sylla, tout-puissant auprès de son maître, qui était alors dictateur. Aucun avocat n'avait osé s'exposer aux ressentiments d'un ennemi si formidable. Cicéron, âgé de vingt-six ans, eut cette noble hardiesse. Plein de cette indignation qu'inspire l'injustice et qu'une prudence timide refroidit trop souvent dans l'âge de l'expérience, mais qui allume le sang d'un jeune homme bien né, peut-être aussi emporté par cette ardeur de se signaler, l'un des plus heureux attributs de la jeunesse, il osa seul parler quand tout le monde se taisait; résolution d'autant plus étonnante, que c'était la première cause publique qu'il plaidait [1].

Un autre mérite non moins admirable, c'est qu'il ait mis dans son plaidoyer toute l'adresse et toute la réserve que le courage n'a pas toujours. En attaquant Chrysogon avec toute la force dont il était capable, en le rendant aussi odieux qu'il était possible, il a pour Sylla tous les ména-

[1] On appelait *causes publiques* celles qui étaient portées devant les sénateurs ou les chevaliers, et on les distinguait des *causes privées*, jugées dans les tribunaux inférieurs.

gements imaginables, et prend toujours le parti le plus prudent, lorsque l'on combat l'autorité, celui de supposer qu'elle n'est point instruite, et même qu'elle ne saurait l'être. Nous ignorons quel fut l'événement du procès; mais nous savons que peu de temps après il eut encore la même confiance, et défendit le droit de quelques villes d'Italie à la bourgeoisie romaine, contre une loi expresse de Sylla qui la leur ôtait. Plutarque, qui écrivait plus d'un siècle après Cicéron, croit que son voyage dans la Grèce, et son absence qui dura deux ans, eurent pour véritable cause, non pas le besoin de rétablir sa santé, comme il le disait, mais la crainte des ressentiments de Sylla. Cette opinion de Plutarque est démentie par d'autres témoignages beaucoup plus authentiques, d'après lesquels on voit que Cicéron demeura un an dans Rome après le procès de Roscius. La conduite noble et courageuse qui marqua son entrée au barreau fut dans la suite un des plus doux souvenirs qui aient flatté sa vieillesse. Il en parle à son fils avec complaisance, et lui cite son exemple, comme une leçon pour tous ceux qui se destinent au même ministère, et qui doivent être bien convaincus que rien n'est plus propre à leur mériter de bonne heure la considération publique que ce dévoûment généreux qui ne connaît plus de danger dès qu'il s'agit de protéger l'innocence. C'est le sentiment qui l'anime dans l'accusation contre Verrès. Il est vrai qu'il apportait dans cette cause de grands avantages. Il

était dans la force de l'âge et dans la route des honneurs. Il avait exercé la questure en Sicile avec éclat, et venait d'être désigné édile. Le peuple romain, charmé de son éloquence et persuadé de sa vertu, lui prodiguait dans toutes les occasions la faveur la plus déclarée. Les applaudissements publics le suivaient partout; mais il n'est pas moins vrai qu'en attaquant Verrès, il avait de grands obstacles à vaincre. Verrès, tout coupable qu'il était, se sentait appuyé du crédit de tout ce qu'il y avait de plus puissant dans Rome. Les grands, qui regardaient comme un de leurs droits de s'enrichir dans le gouvernement des provinces par les plus criantes concussions, faisaient cause commune avec lui, et ne voyaient dans la punition qui le menaçait qu'un exemple à craindre pour eux. On employait tous les moyens possibles pour le soustraire à la sévérité des lois. Cicéron, à qui les Siciliens avaient adressé leurs plaintes, comme au protecteur naturel de cette province, depuis qu'il y avait été questeur, était allé sur les lieux recueillir les témoignages dont il avait besoin contre l'accusé. Il avait demandé trois mois et demi pour ce voyage; mais il apprit qu'on s'arrangeait pour traîner l'affaire en longueur jusqu'à l'année suivante, où M. Metellus devait être préteur, et Q. Metellus et Hortensius consuls. C'étaient précisément les défenseurs de Verrès, et ce concours de circonstances leur aurait donné trop de moyens de le sauver. Cicéron fit tant de diligence, que son information fut achevée en cinquante jours. Il re-

vint à Rome au moment où on l'attendait le moins; et considérant que la plaidoirie pouvait occuper un grand nombre d'audiences et consumer un temps précieux, il fit procéder tout de suite à la preuve testimoniale, et ne prononça qu'un seul discours, dans lequel, à chaque fait, il citait les témoins qu'il présentait à son adversaire Hortensius, qui devait les interroger. Les preuves furent si claires, les dispositions si accablantes, les murmures de tout le peuple romain qui était présent se firent entendre avec tant de violence, qu'Hortensius, atterré, n'osa prendre la parole pour combattre l'évidence, et conseilla lui-même à Verrès de ne pas attendre le jugement et de s'exiler de Rome. Quand on lit dans Cicéron le détail de ses crimes atroces et innombrables, dont un seul aurait mérité la mort, on est indigné que la jurisprudence romaine, digne d'éloges à tant d'autres égards, ait eu plus de respect pour le titre de citoyen romain que pour cette justice distributive qui proportionne le châtiment au délit, et qu'elle ait permis que tout citoyen qui se condamnait lui-même à l'exil fût regardé comme assez puni. Verrès cependant eut une fin malheureuse; mais ses crimes n'en furent que l'occasion, et non pas la cause. Après avoir mené dans son exil une vie misérable dans l'abandon et le mépris, il revint à Rome dans le temps des proscriptions d'Octave et d'Antoine; mais ayant eu l'imprudence de refuser à ce dernier les beaux vases de Corinthe et les belles statues grecques qui étaient le reste de ses dépréda-

tions en Sicile, il fut mis au nombre des proscrits, et Verrès périt comme Cicéron.

C'est la seule fois que ce grand homme, occupé sans cesse de défendre des accusés, se porta pour accusateur; et c'est aussi par cette remarque intéressante qu'il commence sa première Verrine. La tournure que prit cette affaire fut cause que, de sept harangues dont elle est le sujet, il n'y eut que les deux premières de prononcées. Cicéron écrivit les autres pour laisser un modèle de la manière dont une accusation doit être suivie et soutenue dans toutes ses parties. Les deux dernières Verrines, regardées généralement comme des chefs-d'œuvre, ont pour objet, l'une, les vols et les rapines de Verrès; l'autre, ses cruautés et ses barbaries. L'une est remarquable par la richesse des détails, la variété et l'agrément des narrations, par tout l'art que l'orateur emploie pour prévenir la satiété en racontant une foule de larcins dont le fond est toujours le même; l'autre est admirable par la véhémence et le pathétique, par tous les ressorts que l'orateur met en œuvre pour émouvoir la pitié en faveur des opprimés, et exciter l'indignation contre le coupable. C'est cette dernière dont j'ai cru devoir traduire quelques morceaux: en nous faisant sentir l'éloquence de l'orateur, ils ont encore pour nous l'avantage précieux de nous donner une idée du pouvoir arbitraire qu'exerçaient les gouverneurs romains dans les provinces qui leur étaient confiées, et de l'abus horrible qu'ils en firent trop souvent, lors-

que la corruption des mœurs l'eut emporté sur la sagesse des lois. C'est en jetant les yeux sur ces tableaux qui révoltent l'humanité, que, malgré tout l'éclat dont la grandeur romaine frappe l'imagination, on rend grâces au ciel de l'anéantissement d'une puissance si naturellement tyrannique, qu'à quelques excès qu'elle se portât, il fallait absolument les souffrir, jusqu'à ce que, le terme du gouvernement expiré, on pût aller à Rome solliciter une vengeance incertaine, faible, tardive, qui n'expiait point les forfaits et ne réparait point les maux. C'est aussi par cette raison que, sans m'arrêter aux discours relatifs à des causes particulières, et dont les détails ne peuvent guère nous intéresser en eux-mêmes, j'ai choisi de préférence tous les exemples que je me propose de citer dans les harangues où l'intérêt public est mêlé, et où l'éloquence et l'histoire se réunissent ensemble pour nous instruire et nous émouvoir.

SECTION III.

Les Verrines.

Au moment où Verrès fut chargé de la préture de Sicile, les pirates infestaient les mers qui baignent cette île et les côtes d'Italie. Son devoir était d'entretenir la flotte que la république armait pour les combattre et protéger son commerce. Mais l'avarice du préteur ne vit dans ses moyens de défense qu'un nouvel objet de rapines et d'exactions; et faisant acheter leur congé aux

soldats et aux matelots qui devaient servir sur les galères, vendant aux villes alliées et tributaires la dispense de fournir ce qu'elles devaient suivant les traités, en laissant manquer de tout le peu d'hommes qu'il se crut obligé de garder sur le petit nombre de vaisseaux qu'il eut en mer, il ne se mit pas en peine d'exposer la Sicile aux incursions des pirates, pourvu qu'il s'enrichît aux dépens de l'état et de la province. Il mit à la tête de cette misérable escadre, non pas un Romain, mais, ce qui était sans exemple, un Sicilien nommé Cléomène, dont la femme était publiquement la maîtresse du préteur. Il arriva ce qui devait arriver: la flotte romaine s'enfuit à la vue des pirates, et Cléomène le premier s'empressa de débarquer. Les autres commandants de galères, qui n'avaient que quelques soldats exténués par le besoin, ne purent faire autre chose que de suivre l'exemple de l'amiral. Les pirates brûlèrent les vaisseaux abandonnés à la vue de Syracuse, et entrèrent jusque dans le port. Cet affront fait aux armes romaines, cette alarme portée par des corsaires jusque dans une ville aussi puissante que Syracuse, retentirent bientôt jusqu'à Rome. Verrès craignit les suites d'un si fâcheux éclat, et, pour ne pas paraître coupable de ce désastre, il forma le dessein le plus abominable qui soit jamais entré dans la pensée d'un tyran également lâche et cruel. Il imagina d'accuser de trahison les commandants siciliens, dont l'innocence était connue, et qui n'avaient pu faire que ce qu'ils avaient fait; et sans

la plus légère preuve il les condamna au dernier supplice. Toute la Sicile frémit de cet attentat. Cicéron en demande vengeance. On va voir de quelles couleurs il a su le peindre, et avec quelle énergie il en détaille toutes les horreurs.

« Verrès sort de son palais, animé de toutes les » fureurs du crime et de la barbarie. Il paraît dans » la place publique, et fait citer les commandants » à son tribunal. Ils viennent sans soupçon et sans » crainte. Il fait soudain charger de fers ces malheu- » reux qui se fiaient à leur innocence, qui récla- » ment la justice du préteur et lui demandent la » raison de ce traitement. C'est, leur dit-il, pour » avoir livré par trahison nos vaisseaux à l'ennemi. » Tout le monde se récrie; tout le monde s'étonne » qu'il ait assez d'impudence pour imputer à » d'autres qu'à lui la cause d'un malheur qui n'était » que l'ouvrage de son avarice; qu'un homme tel » que Verrès, mis par l'opinion publique au rang » des brigands et des corsaires, ose accuser quel- » qu'un d'ètre d'intelligence avec eux; qu'enfin » cette étrange accusation n'éclate que quinze jours » après l'événement. On demande où est Cléomène, » non pas qu'on le crût plus digne de châtiment » que les autres : qu'avait-il pu faire avec des vais- » seaux dénués de toute défense? Mais enfin sa » cause était la même : où est Cléomène? On le voit » à côté du préteur, lui parlant familièrement à » l'oreille, comme il avait coutume de faire. L'in- » dignation est générale, que les hommes les plus » honnêtes, les plus distingués de leur ville soient

» mis aux fers, tandis que Cléomène, pour prix
» de ses complaisances infâmes, est l'ami et le con-
» fident du préteur. Il se présente cependant un
» accusateur : c'était un misérable, nommé Tur-
» pion, flétri sous les gouvernements précédents,
» bien fait pour le rôle abject dont on le char-
» geait, et connu pour être l'instrument de toutes
» les iniquités, de toutes les bassesses, de toutes
» les extorsions de Verrès. Les parents, les pro-
» ches de ces infortunés accourent à Syracuse,
» frappés de cette funeste nouvelle; ils voient leurs
» enfants accablés sous le poids des chaînes, por-
» tant, ô Verrès! la peine de ton exécrable avarice.
» Ils se présentent, réclament leurs enfants, les
» défendent à grands cris, implorent ta foi, ta jus-
» tice, comme si tu en avais eu jamais. C'est là
» qu'on voyait Dexion de Tyndaris, un homme
» de la première noblesse, qui t'avait logé chez
» lui, que tu avais appelé ton hôte; et ni l'hospi-
» talité, ni son malheur, ni le rang qu'il tient parmi
» les siens, ni sa vieillesse, ni ses larmes, n'ont pu
» te rappeler un moment à quelque sentiment
» d'humanité. On voyait Eubulide, non moins con-
» sidérable et non moins respecté, qui, pour avoir
» dans ses défenses prononcé le nom de Cléomène.
» vit par tes ordres déchirer ses vêtements, et fut
» laissé presque nu sur la place. Et quel moyen de
» justification restait-il donc? Je défends, dit Ver-
» rès, de nommer Cléomène. — Mais ma cause m'y
» oblige. — Vous mourrez si vous le nommez. —
» Mais je n'avais point de rameurs sur mon navire.

» — Vous accusez le préteur! Licteurs, que sa tête
» tombe sous la hache. Juges, voilà le langage de
» Verrès. Jamais il ne fit de moindres menaces.
» Écoutez, au nom de l'humanité, écoutez les ou-
» trages faits à nos alliés : écoutez le récit de leurs
» malheurs. Parmi ces innocents accusés paraissait
» aussi Héraclius de Ségeste, Sicilien de la plus
» haute naissance, que la faiblesse de sa vue avait
» empêché de s'embarquer sur son vaisseau, et
» qui avait eu ordre de rester à Syracuse. Certes,
» Verrès, celui-là n'a pu être coupable, il n'a pu ni
» livrer ni abandonner le navire où il n'était pas.
» N'importe : on met au nombre des criminels ce-
» lui qu'on ne peut accuser même faussement d'au-
» cun crime. Enfin, de ce nombre était Furius d'Hé-
» raclée, homme célèbre pendant sa vie, et qui l'est
» devenu bien plus après sa mort : c'est lui qui eut
» le courage, non seulement d'adresser en face à
» Verrès tous les reproches qu'il méritait (sûr de
» mourir, il n'avait plus rien à ménager), mais
» même d'écrire son apologie dans la prison, en
» présence de sa mère, qui, tout en larmes, passait
» les jours et les nuits auprès de lui. Toute la Sicile
» l'a lue, cette apologie, histoire de tes forfaits et
» de tes cruautés : on y voit combien chaque com-
» mandant de galère a reçu de matelots de la ville
» qui devait les fournir, et combien ont acheté de
» toi leur congé; et lorsqu'à ton tribunal il allé-
» guait ses moyens de défense, tes licteurs lui frap-
» paient les yeux à coups de verges, tandis que
» cet homme courageux, résolu à la mort et insen-

» sible à ses douleurs, s'écriait qu'il était indigné » que les larmes de sa mère eussent moins de pou- » voir sur toi pour le sauver que les caresses d'une » prostituée pour sauver l'infâme Cléomène.

» Verrès enfin les condamne tous de l'avis de » son conseil; mais pourtant, dans une cause de » cette nature, dans une affaire capitale, il ne fait » venir ni son questeur Vettius, ni son lieutenant » Cervius. Ce prétendu conseil n'était que le ramas » des brigands qu'il avait à ses ordres. Juges, re- » présentez-vous la consternation des Siciliens, nos » plus fidèles et nos plus anciens alliés, si souvent » comblés des bienfaits de nos ancêtres. Chacun » tremble pour soi, personne ne se croit en sûreté. » On se demande ce qu'est devenue cette ancienne » douceur du gouvernement romain, changée en » cet excès d'inhumanité! comment tant d'hommes » ont pu être condamnés en un moment, sans être » convaincus d'aucun crime! comment ce préteur » indigne a pu imaginer de couvrir ses brigandages » par le supplice de tant d'innocents! Il semble en » effet qu'on ne puisse rien ajouter à tant de scélé- » ratesse, de démence et de cruautés. Mais Verrès » veut se surpasser lui-même; il veut enchérir sur » ses propres forfaits. Je vous ai parlé de Phalargus, » excepté de la condamnation générale, parce qu'il » commandait le navire que montait Cléomène. Ti- » marchide, l'un des agents de Verrès, fut instruit » que ce jeune homme, ne croyant pas sa cause dif- » férente de celle des autres, avait montré quelque » crainte. Il va le trouver, lui déclare qu'en effet il

» est à l'abri de la hache, mais qu'il court risque » d'être battu de verges, s'il ne se rachète de ce » supplice; et vous l'avez entendu vous spécifier la » somme qu'il avait comptée pour se dérober aux » verges des licteurs. Mais à quoi m'arrêté-je? Sont- » ce là des reproches à faire à Verrès? Un jeune » homme noble, un commandant de vaisseau se » rachète des verges à prix d'argent : c'est dans » Verrès un trait d'humanité. Un autre, au même » prix, se dérobe à la hache : Verrès nous y a ac- » coutumés; ce n'est pas à lui qu'il faut reprocher » des crimes ordinaires. Le peuple romain attend » des horreurs nouvelles, des attentats inouïs; il sait » que ce n'est pas un magistrat prévaricateur qu'on » a mis en jugement devant vous, mais le plus abo- » minable des tyrans : vous allez le reconnaître. » Les innocents sont condamnés, on les traîne dans » les cachots, on prépare leur supplice; mais il faut » que ce supplice commence dans leurs malheureux » parents. On leur interdit la vue de leurs enfants : » on défend de leur porter des vêtements et de la » nourriture. Ces pères infortunés, qui sont ici de- » vant vous, étaient étendus sur le seuil de la pri- » son; des mères déplorables y passaient la nuit » dans les pleurs, sans pouvoir obtenir les derniers » embrassements de leurs enfants; elles deman- » daient pour toute grâce qu'il leur fût permis de » recueillir leurs derniers soupirs, et le deman- » daient en vain. Là veillait le gardien des prisons, » le ministre des barbaries de Verrès, la terreur » des citoyens, le licteur Sestius, qui s'établissait

» un revenu sur les douleurs et les larmes de tous
» ces malheureux. — Tant pour visiter votre fils,
» tant pour lui donner de la nourriture : personne
» ne s'y refusait. — Que me donnerez-vous pour
» faire mourir votre fils d'un seul coup, pour qu'il
» ne souffre pas long-temps, pour qu'il ne soit pas
» frappé plusieurs fois? Toutes ces grâces étaient
» taxées. O condition affreuse! ô insupportable ty-
» rannie! ce n'était pas la vie que l'on marchandait,
» c'était une mort plus prompte et moins cruelle!
» Les prisonniers eux-mêmes composaient avec
» Sestius pour ne recevoir qu'un seul coup; ils dé-
» mandaient à leurs parents, comme une dernière
» marque de leur tendresse, de payer cette faveur
» à l'inflexible Sestius. Est-ce assez de tourments?
» la mort en sera-t-elle au moins le terme? la bar-
» barie peut-elle s'étendre au-delà? Oui : quand ils
» auront été exécutés, leurs corps seront exposés
» aux bêtes féroces. Si c'est pour les parents un
» malheur de plus, qu'ils paient le droit de sépul-
» ture. Vous le savez, vous avez entendu Onase de
» Ségeste vous dire quelle somme il avait payée à
» Timarchide pour ensevelir Héraclius. Et qui, dans
» Syracuse, ignore que ces marchés pour la sépul-
» ture se traitaient entre Timarchide et les prison-
» niers eux-mêmes; que ces marchés étaient pu-
» blics; qu'ils se concluaient en présence des pa-
» rents; que le prix des funérailles était arrêté et
» payé d'avance?

» Le moment de l'exécution est arrivé : on tire
» les prisonniers de leurs cachots, on les attache au

» poteau : ils reçoivent le coup mortel. Quel fut
» alors l'homme assez insensible pour ne pas se
» croire frappé du même coup, pour ne pas être
» touché du sort de ces innocents, de leur jeunesse,
» de leur infortune, qui devenait celle de tous leurs
» concitoyens ? Et toi, dans ce deuil général, au
» milieu de ces gémissements, tu triomphais sans
» doute ; tu te livrais à ta joie insensée ; tu t'applau-
» dissais d'avoir anéanti les témoins de ton avarice.
» Tu te trompais, Verrès, en croyant effacer tes
» souillures et laver tes crimes dans le sang de
» l'innocence. Tu t'accusais toi-même, en te per-
» suadant que tu pourrais, à force de barbarie,
» t'assurer l'impunité de tes brigandages. Ces inno-
» cents sont morts, il est vrai, mais leurs parents
» vivent, mais ils poursuivent la vengeance de leurs
» enfants, mais ils poursuivent ta punition. Que
» dis-je ? Parmi ceux que tu avais marqués pour tes
» victimes, il en est qui sont échappés ; il en est
» que le ciel a réservés pour ce jour de la justice.
» Voilà Philarque qui n'a pas fui avec Cléomène,
» qui, heureusement pour lui, a été pris par les
» pirates, et que sa captivité a sauvé des fureurs
» d'un brigand plus inhumain cent fois que ceux
» qui sont nos ennemis. Voilà Phalargus, qui a payé
» sa délivrance à ton agent Timarchide. Tous deux
» déposent du congé vendu aux matelots, de la fa-
» mine qui régnait sur la flotte, de la fuite de Cléo-
» mène. Eh bien ! Romains, de quels sentiments êtes-
» vous affectés ? qu'attendez-vous encore ? où se ré-
» fugieront vos alliés ? à qui s'adresseront-ils ? dans

» quelle espérance pourront-ils encore soutenir la » vie, si vous les abandonnez ?.... C'est ici le port, » l'asile, l'autel des opprimés. Ils ne viennent pas » y redemander leurs biens, leur or, leur argent, » leurs esclaves, les ornements qui ont été enlevés » de leurs temples et de leurs cités. Hélas! dans leur » simplicité, ils craignent que le peuple romain ne » fasse plus un crime à ses préteurs de les avoir dé» pouillés. Ils voient que depuis long-temps nous » souffrons en silence que quelques particuliers ab» sorbent les richesses des nations; qu'aucun d'eux » même ne se met en peine de cacher sa cupidité » et ses rapines; que leurs maisons de campagne » sont toutes remplies, toutes brillantes des dépouil» les de nos alliés, tandis que, depuis tant d'années, » Rome et le Capitole ne sont ornés que des dé» pouilles de nos ennemis. Où sont, en effet, les » trésors arrachés à tant de peuples soumis, aujour» d'hui dans l'indigence? Où sont-ils? Le deman» dez-vous, quand vous voyez Athènes, Pergame, » Milet, Samos, l'Asie, la Grèce, englouties dans » les demeures de quelques ravisseurs impunis? » Mais non, Romains, je le répète, ce n'est pas là » l'objet de nos plaintes et de nos prières. Vos alliés » n'ont plus de biens à défendre. Voyez dans quel » deuil, dans quel dépouillement, dans quelle ab» jection ils paraissent devant vous! Voyez Sthénius » de Therme, dont Verrès a pillé la maison; ce n'est » pas sa fortune qu'il lui redemande; c'est sa propre » existence que Verrès lui a ravie en le bannissant » de sa patrie, où il tenait le premier rang par ses

» vertus et par ses bienfaits. Voyons Dexion de Tyn-
» daris : il ne réclamera point ce que Verrès lui a
» pris; il réclame un fils unique ; il veut, après avoir
» pris une juste vengeance de son bourreau, por-
» ter quelque consolation à ses cendres. Voyez
» Eubulide, ce vieillard accablé d'années, qui n'a
» entrepris un pénible voyage que pour voir la
» condamnation de ce monstre après avoir vu le
» supplice de son fils. Vous verriez ici avec eux, si
» Métellus, le successeur et le protecteur de Ver-
» rès, l'eût permis, vous verriez encore les mères,
» les femmes, les sœurs de ces malheureux. L'une
» d'elles, je m'en souviens, comme j'approchais
» d'Héraclée au milieu de la nuit, vint à ma ren-
» contre, suivie de toutes les mères de famille, à la
» clarté des flambeaux; et m'appelant son sauveur,
» appelant Verrès son bourreau, répétant le nom
» de son fils, elle restait prosternée à mes pieds,
» comme si j'avais pu le lui rendre et le rappeler à
» la vie. J'ai été reçu de même dans toutes les au-
» tres villes, où la vieillesse et l'enfance, également
» dignes de pitié, ont également sollicité mes soins,
» mon zèle et ma fidélité. Non, Romains, cette cause
» n'a rien de commun avec aucune autre. Ce n'est
» pas un vain désir de gloire qui m'a conduit comme
» accusateur à ce tribunal; j'y suis venu appelé par
» les larmes; j'y suis venu pour empêcher qu'à l'a-
» venir les injustices de l'autorité, la prison, les
» chaînes, les haches, les supplices de vos fidèles
» alliés, le sang des innocents, enfin la sépulture
» même des morts et le deuil des parents, ne soient

» pour les gouverneurs de nos provinces l'objet d'un
» trafic abominable; et si, par la condamnation de ce
» scélérat, par l'arrêt de votre justice, je délivre la
» Sicile et vos alliés de la crainte d'un semblable
» sort, j'aurai satisfait à leurs vœux et à mon devoir.»

Cicéron, fidèle aux règles de la progression oratoire, réserve pour la fin de ses différents plaidoyers le plus grand des crimes de Verrès, celui d'avoir fait mourir ou battre de verges des citoyens romains, ce qui était sévèrement défendu par les lois, à moins d'un jugement du peuple ou d'un décret du sénat, qui donnait aux consuls un pouvoir extraordinaire. L'orateur s'étend principalement sur le supplice de Gavius. On ne conçoit pas, après ce qu'on vient d'entendre, qu'il trouve encore des expressions nouvelles contre Verrès; mais on peut se fier à l'inépuisable fécondité de son génie. Il semble se surpasser dans son éloquence, à mesure que Verrès se surpasse lui-même dans ses attentats. Souvenons-nous seulement, pour avoir une juste idée de l'indignation qu'il devait exciter, souvenons-nous du respect profond, de la vénération religieuse qu'on portait dans toutes les provinces de l'empire, et même dans presque tout le monde connu, à ce nom de citoyen romain. C'était un titre sacré, qu'aucune puissance ne pouvait se flatter de violer impunément. On avait vu plus d'une fois la république entreprendre des guerres lointaines et périlleuses, seulement pour venger un outrage fait à un citoyen romain : politique sublime, qui nourrissait cet orgueil national qu'il est

toujours si utile d'entretenir, et qui de plus imposait aux nations étrangères, et faisait respecter partout le nom romain.

« Que dirai-je de Gavius, de la ville municipale
» de Cosano? Où trouverai-je assez de paroles, assez
» de voix, assez de douleur?... Ma sensibilité n'est
» pas épuisée, Romains; mais je crains que mes ex-
» pressions n'y répondent pas. Moi-même, la pre-
» mière fois qu'on me parla de ce forfait, je crus ne
» pouvoir le faire entrer dans mon accusation. Je
» savais qu'il n'était que trop réel, mais je sentais
» qu'il n'était pas vraisemblable. Enfin, cédant aux
» pleurs de tous les citoyens romains qui font le
» commerce en Sicile, appuyé du témoignage de
» toute la ville de Rhège et de plusieurs chevaliers
» romains qui par hasard étaient alors à Messine,
» j'ai exposé le fait dans mon premier plaidoyer, et
» de manière à porter la vérité jusqu'à l'évidence.
» Mais que puis-je faire aujourd'hui? Il y a déjà si
» long-temps que je vous entretiens des cruautés de
» Verrès! je n'ai pas prévu, je l'avoue, les efforts
» qu'il me faudrait faire pour soutenir votre atten-
» tion, et ne pas vous fatiguer des mêmes horreurs.
» Il ne me reste qu'un moyen, c'est de vous dire
» simplement le fait: il est tel, que le seul récit suf-
» fira. Ce Gavius, jeté, comme tant d'autres, dans
» les prisons souterraines de Syracuse, bâties par
» Denys-le-Tyran, trouva, je ne sais comment, le
» moyen de s'échapper de ce gouffre, et vint à
» Messine. Là, près des murs de Rhège et des côtes
» d'Italie, sorti des ténèbres de la mort, il se sen-

» tait renaître en revoyant le jour pur de la liberté;
» il était comme ranimé par ce voisinage bienfai-
» sant qui lui rappelait Rome et ses lois. Il parla
» tout haut dans Messine, se plaignit qu'un citoyen
» romain eût été jeté dans les fers. Il allait, disait-
» il, droit à Rome, il allait demander justice contre
» Verrès. Le malheureux ne se doutait pas que
» s'exprimer ainsi devant les Messinois, c'était
» comme s'il eût parlé dans le palais du préteur. Je
» vous l'ai dit, et vous le savez, Romains, qu'il avait
» choisi les Messinois pour être les complices de
» tous ses crimes, les recéleurs de ses vols, les as-
» sociés de son infamie. Gavius est conduit aussitôt
» devant les magistrats de Messine, et par malheur
» Verrès y vint lui-même ce jour-là. On l'informe
» qu'un citoyen romain se plaint d'avoir été plongé
» dans les cachots de Syracuse; qu'au moment où
» il mettait le pied dans le vaisseau, en proférant
» des menaces contre Verrès, il avait été arrêté ;
» qu'on le gardait, afin que le préteur décidât de
» son sort. Il les remercie de leur zèle et de leur fi-
» délité, et, transporté de fureur, arrive à la place
» publique : ses yeux étincelaient ; tous ses traits
» exprimaient la rage et la cruauté. Tout le monde
» était dans l'attente de ce qu'il allait faire, quand
» tout à coup il ordonne qu'on saisisse Gavius,
» qu'on le dépouille, qu'on l'attache au poteau, et
» que les licteurs préparent les instruments du
» supplice. L'infortuné s'écrie qu'il est citoyen ro-
» main, qu'il a servi avec Prétius, chevalier ro-
» main, en ce moment à Palerme, et qui peut ren-

» dre témoignage à la vérité. Verrès répond qu'il est
» bien informé que Gavius est un espion envoyé en
» Sicile par les esclaves fugitifs, restes de l'armée de
» Spartacus; imputation absurde, dont il n'existait
» pas le moindre soupçon, le moindre indice. Il
» ordonne aux licteurs de l'entourer et de le frap-
» per. Dans la place publique de Messine, on bat-
» tait de verges un citoyen romain, tandis qu'au
» milieu des douleurs, au milieu des coups dont
» on l'accablait, il ne faisait entendre d'autre cri,
» d'autre gémissement que ce seul mot : *Je suis*
» *citoyen romain!* Il pensait que ce seul mot devait
» écarter de lui les tortures et les bourreaux; mais
» bien loin de l'obtenir, loin d'arrêter la main des
» licteurs, pendant qu'il répétait en vain le nom de
» Rome, une croix, une croix infâme, l'instrument
» de la mort des esclaves, était dressée pour ce mal-
» heureux, qui jamais n'avait cru qu'il existât au
» monde une puissance dont il pût craindre ce
» traitement. O doux nom de la liberté! ô droit
» augustes de nos ancêtres! loi Porcia! loi Sempro-
» nia! puissance tribunitienne si amèrement regret-
» tée, et qui vient enfin de nous être rendue, est-
» ce là votre pouvoir? Avez-vous donc été établie
» pour que dans une province de l'empire, dans le
» sein d'une ville alliée, un citoyen romain fût li-
» vré aux verges des licteurs par le magistrat même
» qui ne tient que du peuple romain ses licteurs et
» ses faisceaux? Que dirai-je des feux, des fers brû-
» lants dont on se servait pour le tourmenter? Et
» cependant Verrès n'était touché ni de ses plaintes,

» ni des larmes de tout ce qu'il y avait à Messine
» de nos citoyens présents à cet affreux spectacle !
» Toi, Verrès, toi, tu as osé attacher à un gibet
» celui qui se disait citoyen romain ! Je n'ai pas
» voulu, vous m'en êtes témoins, je n'ai pas voulu,
» le premier jour, me livrer à ma juste indignation;
» j'ai craint celle du peuple qui m'écoutait; j'ai
» craint le soulèvement général qui s'annonçait de
» toutes parts; je me suis contenu, de peur que la
» fureur publique, assouvie sur ce monstre, ne le
» dérobât à la vengeance des lois. J'ai applaudi à la
» prudence du préteur Glabrion, qui, voyant ce
» mouvement général, fit promptement écarter de
» l'audience le témoin que l'on venait d'entendre.
» Mais aujourd'hui, Verrès, que tout le monde sait
» l'état de la cause, et quelle en doit être l'issue, je
» me renferme avec toi dans un seul point, je m'en
» tiens à ton propre aveu : cet aveu est ta sen-
» tence mortelle. Vous vous souvenez, juges, qu'au
» moment de l'accusation, Verrès, effrayé des cris
» qu'il entendait autour de lui, se leva tout à coup,
» et dit que Gavius n'avait prétendu être un citoyen
» romain que pour retarder son supplice; mais
» qu'en effet ce Gavius n'était qu'un espion. Il ne
» m'en faut pas davantage; je laisse de côté tout le
» reste. Je ne te demande pas sur quoi tu fondes
» cette imputation; je récuse mes propres témoins;
» mais tu le dis toi-même, tu l'avoues, qu'il criait :
» *Je suis citoyen romain !* Eh bien ! réponds-moi,
» misérable, si tu te trouvais parmi des nations
» barbares, aux extrémités du monde, près d'être

» conduit au supplice, que dirais-tu, que crierais-
» tu, si ce n'est : *Je suis citoyen romain !* Et s'il est
» vrai que, partout où le nom de Rome est parvenu,
» ce titre sacré suffirait pour ta sûreté, comment
» cet homme, quel qu'il fût, invoquant ce titre in-
» violable, l'invoquant devant un préteur romain,
» n'a-t-il pu, je ne dis pas échapper au supplice,
» mais même le retarder d'un moment ?

» Otez cet appui à nos citoyens, ôtez-leur ce
» garant de leur salut, et les provinces, les villes
» libres, les royaumes, le monde entier où ils voya-
» gent avec sécurité, va désormais être fermé pour
» eux......... Mais pourquoi m'arrêter sur Gavius,
» comme si tu n'avais été que l'ennemi de lui seul,
» et non pas celui du nom romain, des droits de
» Rome, des droits des nations, et de la cause
» commune de la liberté ? En effet, cette croix que
» les Messinois, suivant leur usage, avaient fait
» dresser dans la voie Pompéia, pourquoi l'as-tu
» fait arracher ? pourquoi l'as-tu fait transporter à
» l'endroit qui regarde le détroit qui sépare la Si-
» cile de l'Italie ? Pourquoi ? C'était, tu l'as dit
» toi-même ; tu ne peux le nier, tu l'as dit pu-
» bliquement, c'était afin que Gavius, qui se van-
» tait d'être citoyen romain, pût, du haut de son
» gibet, regarder, en expirant, sa patrie. Cette
» croix est la seule, depuis la fondation de Messine,
» qui ait été placée sur le détroit. Tu as choisi ce
» lieu afin que cet infortuné, mourant dans les
» tourments, vît pour comble d'amertume, quel
» espace étroit séparait le séjour où la liberté règne,

» et celui où il mourait en esclave ; afin que l'Italie » vît un de ses enfants, attaché au gibet, périr » dans le supplice honteux réservé pour la servitude.

» Enchaîner un citoyen romain est un attentat ; » le battre de verges est un crime ; le faire mourir » est presque un parricide ; que sera-ce de l'atta- » cher à une croix ? L'expression manque pour » cette atrocité, et pourtant ce n'a pas été assez » pour Verrès : Qu'il meure, dit-il, en regardant » l'Italie ; qu'il meure à la vue de la liberté et des » lois. Non, Verrès, ce n'est pas seulement Gavius, » ce n'est pas un seul homme, un seul citoyen que » tu as attaché à cette croix, c'est la liberté elle- » même, c'est le droit commun de tous, c'est le » peuple romain tout entier. Croyez tous, croyez » que s'il ne l'a pas dressée au milieu du forum, » dans l'assemblée des comices, dans la tribune » aux harangues ; s'il n'en a pas menacé tous les ci- » toyens romains, c'est qu'il ne le pouvait pas. Mais » au moins il a fait ce qu'il pouvait, il a choisi le » lieu le plus fréquenté de la province, le plus voi- » sin de l'Italie, le plus exposé à la vue ; il a voulu » que tous ceux qui naviguent sur ces mers vissent » à l'entrée même de la Sicile, et comme aux por- » tes de l'Italie, le monument de son audace et de » son crime. »

La péroraison fait voir de quelle fermeté Cicéron s'armait contre l'orgueil et la tyrannie des grands, jaloux de la fortune et de l'élévation de ceux qu'ils appelaient des hommes nouveaux, c'est-à-dire qui n'avaient d'autre recommandation

que leur mérite. Cicéron, qui devait tout au sien et à la justice que lui rendait le peuple romain, ne croyait pas pouvoir mieux lui marquer sa reconnaissance qu'en soutenant avec courage cette guerre naturelle et interminable qui subsiste entre l'homme de bien et les méchants. Il menace hautement les juges de les traduire devant le peuple, s'ils se laissent corrompre par l'argent de Verrès. Cet audacieux brigand avait dit publiquement qu'il avait fait le partage des trois années de son gouvernement de Sicile, qu'il y en avait une pour lui, une pour ses avocats, une pour ses juges. Il avait compté beaucoup, non-seulement sur l'éloquence, mais sur le crédit d'Hortensius, qui n'était pas, à beaucoup près, aussi délicat que Cicéron sur les moyens qu'il employait pour gagner ses causes. Cicéron s'adresse à lui, et l'avertit qu'il aura les yeux ouverts sur sa conduite, et qu'il lui en fera rendre compte. Il faut se souvenir que ces harangues, quoiqu'elles n'aient pas été prononcées, furent rendues publiques, et que par conséquent l'orateur n'ignorait pas à combien de ressentiments et de dangers l'exposait son incorruptible fermeté.

« Mais quoi! me dira-t-on, voulez-vous donc » vous charger du fardeau de tant d'inimitiés? Je » réponds qu'il n'est ni dans mon caractère ni dans » mon intention de les chercher; mais qu'il ne » m'est pas permis d'imiter ces nobles qui attendent dans le sommeil de l'oisiveté les bienfaits » du peuple romain. Ma condition est tout autre

» que la leur. J'ai devant les yeux l'exemple de Ca-
» ton, de Marius, de Fimbria, de Célius, qui ont
» senti comme moi que ce n'était qu'à force de tra-
» vaux supportés, à force de périls surmontés,
» qu'ils pouvaient parvenir aux mêmes honneurs
» où ces nobles, heureux favoris de la fortune,
» sont portés sans qu'il leur en coûte rien. Voilà
» les modèles que je fais gloire d'imiter. Je vois
» avec quel œil d'envie on regarde l'avancement des
» hommes nouveaux, qu'on ne nous pardonne
» rien, qu'il nous faut toujours veiller, toujours
» agir. Et pourquoi craindrais-je d'avoir pour enne-
» mis déclarés ceux qui sont secrètement mes en-
» vieux; ceux qui, par la différence des intérêts et
» des principes, sont nécessairement mes adver-
» saires et mes détracteurs? Je le déclare donc : si
» j'obtiens la réparation due au peuple romain et
» à la Sicile, je renonce au rôle d'accusateur; mais
» si l'événement trompe l'opinion que j'ai de mes
» juges, je suis résolu à poursuivre jusqu'à la der-
» nière extrémité et les corrupteurs et les corrom-
» pus. Ainsi, que ceux qui voudraient sauver le
» coupable, quelques moyens qu'ils emploient,
» artifice, audace ou vénalité, soient prêts à répon-
» dre devant le peuple romain; et s'ils ont vu en
» moi quelque chaleur, quelque fermeté, quelque
» vigilance dans une cause où je n'ai d'ennemi que
» celui que m'a fait l'intérêt de la Sicile, qu'ils s'at-
» tendent à trouver en moi bien plus de vivacité et
» d'énergie quand je combattrai les ennemis que
» m'aura faits l'intérêt du peuple romain. »

Il finit par une apostrophe, aussi brillante que pathétique, à toutes les divinités dont Verrès avait pillé les temples. Cette énumération religieuse, dont l'effet est fondé sur les idées que ces noms réveillaient chez les Romains, ne peut être du même poids auprès de nous, qui ne sommes pas accoutumés à respecter Jupiter et Junon. Je me contenterai donc d'en citer les dernières phrases.

« Et vous, déesses vénérables, qui présidez aux » fontaines d'Enna, aux bois sacrés de la Sicile, dont » la défense m'a été confiée ; vous à qui Verrès a dé- » claré une guerre impie et sacrilége ; vous dont les » temples et les autels ont été dépouillés par ses bri- » gandages, je vous atteste et vous implore. Si dans » cette cause je n'ai eu en vue que le salut de nos » provinces et la dignité du peuple romain ; si j'ai » rapporté à ce seul devoir tous mes soins, toutes » mes pensées, toutes mes veilles, faites que mes » juges, en prononçant leur sentence, aient dans » le cœur les sentiments qui ont toujours été dans » le mien ; que Verrès, convaincu de tous les cri- » mes que peuvent commettre la perfidie, l'avarice » et la cruauté réunies ; que Verrès, condamné par » les lois comme il l'est par sa conscience, trouve » une fin digne de ses forfaits ; que la république, » contente de mon zèle dans cette accusation, n'ait » pas à imposer une seconde fois le même devoir, » et qu'il me soit permis désormais de m'occuper » plutôt à défendre les bons citoyens qu'à pour- » suivre les méchants. »

Il était d'usage chez les Romains, comme parmi nous, que la partie plaignante fixât l'estimation des dommages qu'elle répétait: apparemment aussi que les juges avaient coutume, ainsi qu'aujourd'hui, de rabattre beaucoup de cette estimation, qu'il est assez naturel de supposer un peu exagérée. Ce qui est certain, c'est que, selon le rapport d'Asconius, auteur contemporain dont nous avons d'excellents commentaires sur les *Harangues de Cicéron*, Verrès ne fut condamné à restituer aux Siciliens qu'une somme qui équivaut à peu près à cinq millions de notre monnaie actuelle, et que, suivant l'évaluation de Cicéron, qui avait demandé douze millions cinq cent mille livres, les dommages qu'il obtint n'étaient pas la moitié de ce que Verrès avait volé dans la Sicile.

SECTION IV.

Les Catilinaires.

Qui croirait que de nos jours Cicéron eût encore, je ne dis pas des critiques (la gloire de l'homme supérieur est d'occuper l'opinion dans tous les siècles), mais des ennemis, des détracteurs, qui calomnient son caractère, et déprécient ses talents avec un injustice également odieuse et absurde? Je sais que, heureusement pour nous, on pourra me répondre: Quels ennemis! quels détracteurs! Leur nom seul est une réponse à leurs injures. Il est vrai; mais pourtant c'est une triste observation

à faire sur l'humanité, que cette espèce de perversité bizarre, qui fait que l'on s'acharne, après deux mille ans, contre un grand homme, sans autre intérêt, sans autre motif que cette haine pour la vertu, qui semble être l'instinct des méchants. Sans doute ils se disent à eux-mêmes en lisant ses écrits : Si nous avions vécu du temps de cet homme, il eût été notre ennemi (car les ouvrages et les actions de l'homme de bien accusent la conscience de celui qui ne l'est pas). Peut-être aussi affecte-t-on aujourd'hui plus que jamais cette déplorable singularité de démentir ce qu'il y a de plus généralement reconnu. Comment expliquer autrement ce qu'on imprima il y a quelque temps, que *la conjuration de Catilina était une chimère que la vanité de Cicéron avait fait croire aux Romains?* Certes, depuis le P. Hardouin, qui, à force de se lever matin pour travailler à ses recherches d'érudition, parvint à rêver tout éveillé, et crut un jour avoir découvert que la plupart des ouvrages des anciens avaient été fabriqués par des moines du moyen âge; depuis ce ridicule fou, qui fut le scandale et la risée du monde littéraire, on n'a rien imaginé de plus étrange, de plus incompréhensible que ce démenti donné à tous les historiens de l'antiquité, et en particulier à Salluste, auteur contemporain, ennemi de Cicéron, et qui apparemment s'est amusé à écrire tout exprès l'histoire d'une conjuration imaginaire. On ne sait quel nom donner à ce genre de démence; mais ce qui est remarquable et consolant, c'est qu'on est aujour-

d'hui si accoutume à cette folie des paradoxes, qu'on n'y fait plus même attention. Celui-ci, que m'ont rappelé les *Catilinaires* de Cicéron qui vont nous occuper, a passé sans qu'on y prît garde, et à force d'abuser de tout, nous avons du moins obtenu cet avantage, que l'extravagance même n'est plus un moyen de faire du bruit.

Des quatre harangues de Cicéron contre Catilina, il y en a deux qui sont d'autant plus admirables, qu'on voit, par la nature des circonstances, que l'orateur qui les prononça n'avait guère pu s'y préparer; et quoiqu'en les publiant il les ait sans doute revues avec le soin qu'il mettait à tout ce qui sortait de sa plume, le grand effet qu'elles produisirent dès le premier moment ne doit nous laisser aucun doute sur le mérite qu'elles avaient, lors même que l'auteur n'y avait pas mis la dernière main. On demandera peut-être comment il pouvait se souvenir des discours que son génie lui dictait sur-le-champ dans les occasions importantes, discours qui ne laissaient pas d'avoir quelque étendue. Les historiens nous apprennent de quel moyen Cicéron se servait. Il avait distribué dans le sénat des copistes qu'il exerçait à écrire, par abréviation, presque aussi vite que la parole. Cet art fut perfectionné dans la suite, et l'on voit que cette invention, long-temps perdue et renouvelée de nos jours, appartient à Cicéron, quoique nous ne sachions pas précisément quel procédé il employait.

Quand l'audacieux Catilina parut inopinément

au milieu de l'assemblée du sénat, dans le moment même où le consul y rendait compte de la conjuration, qui pouvait s'attendre qu'il eût l'impudence d'y paraître? On le conçoit d'autant moins, que cette bravade désespérée n'avait aucun objet, qu'il ne pouvait se flatter d'en imposer ni au sénat ni au consul, et que cette folle témérité ne pouvait tourner qu'à sa confusion. L'historien Salluste, dont le témoignage ne saurait être suspect, dit en propres termes : « C'est alors que Ci- » céron prononça cet éloquent discours qu'il pu- » blia dans la suite. » S'il y avait eu une différence marquée entre le discours prononcé et le discours écrit, est-ce ainsi qu'un ennemi se serait exprimé? Les termes de Salluste sont un éloge d'autant moins récusable, que dans ce même endroit il lui échappe un trait de malignité qui décèle son inimitié : *Soit*, dit-il, *qu'il craignit la présence de Catilina*, *soit qu'il fût ému d'indignation*. Le second motif est si évident, qu'il y a de la mauvaise foi à supposer l'autre. Quand toute la conduite du consul, aussi ferme qu'éclairée et vigilante, ne prouverait pas suffisamment qu'il ne craignit jamais le scélérat qu'il combattait, était-ce au milieu du sénat, que les chevaliers romains entouraient l'épée à la main; était-ce sur le siége de sa puissance et de son autorité que Cicéron pouvait craindre Catilina? On va voir qu'il ne craignait pas même les dangers trop manifestes où sa fermeté patriotique l'exposait pour l'avenir; qu'il connaissait l'envie et s'attendait à l'ingratitude, et qu'il brava l'une et l'autre.

Aussi, dans un bel ouvrage où cette grande âme est fidèlement peinte, où l'exagération n'est jamais à côté de la grandeur, ni la déclamation près du sublime, dans la tragédie de *Rome sauvée*, Cicéron paraît avoir dicté lui-même ce vers admirable dans sa simplicité:

Et sauvons les Romains, dussent-ils être ingrats.

En effet, pour bien apprécier ces harangues, dont je vais extraire quelques morceaux, il faut se mettre devant les yeux l'état où était alors la république. L'ancien esprit de Rome n'existait plus: la dégradation des armes avait suivi la corruption des mœurs. Marius et Sylla avaient fait voir que les Romains pouvaient souffrir des tyrans, et il ne manquait pas d'hommes dont cet exemple éveillait l'ambition et les espérances. L'amour de la liberté et de la patrie, fondé sur l'égalité et les lois, ne pouvait plus subsister avec cette puissance monstrueuse et ces richesses énormes dont la conquête de tant de pays avait mis les Romains en possession. César, déjà soupçonné d'avoir eu part à une conspiration, blessé de la prééminence de Pompée et de la prédilection qu'avait pour lui le sénat, ne songeait qu'à faire revivre le parti de Marius. Pompée, sans aspirer ouvertement à la tyrannie, aurait voulu que les troubles et les désordres nés de l'esprit factieux qui régnait partout réduisissent les Romains au point de se mettre sous sa protection en le nommant dicta-

teur. Les grands, à qui les dépouilles des trois parties du monde pouvaient à peine suffire pour assouvir leur luxe et leur cupidité, redoutaient tout ce qui pouvait relever l'autorité des lois et réprimer leurs exactions et leurs brigandages. Un petit nombre de bons citoyens, et Cicéron à leur tête, soutenaient la république sur le penchant de sa ruine, et c'en était assez pour être l'objet de la haine secrète et déclarée de tout ce qui était intéressé au renversement de l'état. C'est dans ces conjonctures que Catilina, dont Cicéron avait fait échouer les prétentions au consulat, perdu de dettes et de débauches, chargé de crimes de toute espèce, et dont l'impunité prouvait à quel excès de licence et de corruption l'on était parvenu, s'associe tout ce qu'il y avait de citoyens aussi déshonorés que lui, aussi dénués de ressources; forme le projet de mettre le feu à Rome, et d'égorger tout le sénat et les principaux citoyens; envoie Mallius, un des meilleurs officiers qui eussent servi sous Sylla, soulever les vétérans, à qui le dictateur avait distribué des terres, et qui ne demandaient qu'un nouveau pillage. Mallius en forme un corps d'armée entre Fézules et Arezzo, promet de s'avancer vers Rome au jour marqué pour le meurtre et l'incendie, et de se joindre à Catilina pour mettre tout à feu et à sang, renverser le gouvernement et partager les dépouilles. Ces affreux complots commençaient à éclater de toutes parts: on n'ignorait pas les engagements de Mallius avec Catilina; on savait que les vétérans

avaient pris les armes, que les conjurés avaient des intelligences dans Préneste, l'une des villes qui couvraient Rome. Ce n'était plus le temps où, sur de bien moindres alarmes, on avait fait périr, sans forme de procès, un Mélius, un Cassius, parce qu'alors la première des lois était le salut de la patrie. La consternation était dans Rome : chacun s'exagérait le péril, et Cicéron seul s'occupait de le prévenir. Armé de ce décret du sénat dont la formule, réservée pour les dangers extrêmes, donnait aux consuls un pouvoir extraordinaire, il veillait à la sûreté de la ville, fortifiait les colonies menacées, faisait lever des troupes dans l'Italie, opposait à Mallius le peu de forces qu'on avait pu rassembler; car il faut avouer que Catilina et les conjurés avaient choisi le moment le plus favorable à leur entreprise. Il n'y avait en Italie aucun corps d'armée considérable : les légions étaient en Asie, sous les ordres de Pompée. Ces circonstances, les alarmes déjà répandues, les précautions déjà prises, tout avertissait Catilina qu'il fallait précipiter l'exécution. Il convoque une assemblée nocturne de ses complices les plus affidés, et leur donne ses derniers ordres. A peine étaient-ils séparés, que Cicéron fut instruit de tout par Fulvie, maîtresse de Curius, un des conjurés, qui, pour se faire valoir auprès d'elle, lui avait confié tout le détail de la conjuration. Cette femme en eut horreur, et vint la révéler à Cicéron, qui assembla aussitôt le sénat dans le temple de Jupiter Stator, bien fortifié : c'est là que Catilina, qui

était loin de se douter que le consul eût appris ses dernières démarches, osa se présenter. Quand on n'est pas très-instruit des mœurs romaines et de l'histoire de ce temps-là, on s'étonne que le consul ne le fit pas arrêter. Le décret du sénat lui en donnait le pouvoir, mais il aurait révolté tout le corps des nobles, et même beaucoup de citoyens, jaloux à l'excès de leurs priviléges, s'il eût voulu se servir de toute sa puissance pour faire arrêter un patricien qui n'était pas convaincu, ni même accusé. Ce procédé extrajudiciaire était donc très-dangereux. Cicéron lui-même va nous exposer les autres motifs, non moins importants, qui devaient régler sa conduite, et nous reconnaîtrons dans sa véhémente apostrophe l'orateur, le consul, et l'homme d'état.

« Jusques à quand, Catilina abuseras-tu de » notre patience ? Combien de temps encore ta fu- » reur osera-t-elle nous insulter ? Quel est le terme » où s'arrêtera cette audace effrénée ? Quoi donc ! » ni la garde qui veille la nuit au mont Palatin, ni » celles qui sont disposées par toute la ville, ni tout » le peuple en alarme, ni le concours de tous les » bons citoyens, ni le choix de ce lieu fortifié où j'ai » convoqué le sénat, ni même l'indignation que tu » lis sur le visage de tout ce qui t'environne ici, » tout ce que tu vois enfin ne t'a pas averti que tes » complots sont découverts, qu'ils sont exposés au » grand jour, qu'ils sont enchaînés de toute part ! » Penses-tu que quelqu'un de nous ignore ce que » tu as fait la nuit dernière et celle qui l'a précédée,

» dans quelle maison tu as rassemblé tes conjurés, » quels résolutions tu as prises? O temps! ô » mœurs! le sénat en est instruit, le conseil le voit, » et Catilina vit encore! il vit! que dis-je, il vient » dans le sénat! il s'assied dans le conseil de la ré- » publique! il marque de l'œil ceux d'entre nous » qu'il a désignés pour ses victimes; et nous, séna- » teurs, nous croyons avoir fait assez si nous évitons » le glaive dont il veut nous égorger! il y a long- » temps, Catilina, que les ordres du consul auraient » dû te faire conduire à la mort...... Si je le faisais » dans ce même moment, tout ce que j'aurais » craindre, c'est que cette justice ne parût trop tar- » dive, et non pas trop sévère. Mais j'ai d'autres » raisons pour t'épargner encore. Tu ne périras que » lorsqu'il n'y aura pas un seul citoyen, si méchant » qu'il puisse être, si abandonné, si semblable à » toi, qui ne convienne que ta mort est légitime. » Jusque là tu vivras, mais tu vivras comme tu vis » aujourd'hui, tellement assiégé (grâces à mes soins) » de surveillants et de gardes, tellement entouré de » barrières, que tu ne puisses faire un seul mouve- » ment, un seul effort contre la république. Dès » yeux toujours attentifs, des oreilles toujours ou- » vertes me répondront de toutes tes démarches, » sans que tu puisses t'en apercevoir. Et que peux- » tu espérer encore quand la nuit ne peut plus cou- » vrir tes assemblées criminelles, quand le bruit de » ta conjuration se fait entendre à travers les murs » où tu crois te renfermer? Tout ce que tu fais est » connu de moi comme de toi-même. Veux-tu que

» je t'en donne la preuve? Te souvient-il que j'ai dit » dans le sénat qu'avant le 6 des calendes de novembre, Mallius, le ministre de tes forfaits, aurait » pris les armes et levé l'étendard de la rébellion ? » Eh bien! me suis-je trompé, non-seulement sur » le fait, tout horrible, tout incroyable qu'il est, » mais sur le jour? J'ai annoncé en plein sénat quel » jour tu avais marqué pour le meurtre des sénateurs : te souviens-tu que ce jour-là même, où » plusieurs de nos principaux citoyens sortirent de » Rome, bien moins pour se dérober à tes coups » que pour réunir contre toi les forces de la république ; te souviens-tu que ce jour-là je sus prendre de telles précautions, qu'il ne te fut pas possible de rien tenter contre nous, quoique tu » eusses dit publiquement que, malgré le départ de » quelques-uns de tes ennemis, il te restait encore » assez de victimes ? et le jour même des calendes » de novembre, où tu te flattais de te rendre maître » de Préneste, ne t'es-tu pas aperçu que j'avais pris » mes mesures pour que cette colonie fût en état de » défense ? Tu ne peux faire un pas, tu n'as pas une » pensée dont je n'aie sur-le-champ la connaissance. » Enfin, rappelle-toi cette dernière nuit, et tu vas » voir que j'ai encore plus de vigilance pour le salut » de la république que tu n'en as pour sa perte. J'affirme que cette nuit tu t'es rendu, avec un cortége » d'armuriers, dans la maison de Lecca : est-ce » parler clairement ? qu'un grand nombre de ces » malheureux que tu associes à tes crimes s'y sont » rendus en même temps. Ose le nier : tu te tais !

» Parle ; je puis te convaincre. Je vois ici, dans cette » assemblée, plusieurs de ceux qui étaient avec toi. » Dieux immortels ! où sommes-nous ? dans quelle » ville, ô ciel ! vivons-nous ? Dans quel état est la » république ! Ici, ici même, parmi nous, pères » conscrits, dans ce conseil, le plus auguste et le » plus saint de l'univers, sont assis ceux qui médi- » tent la ruine de Rome et de l'empire ; et moi, con- » sul, je les vois; et je leur demande leur avis; et » ceux qu'il faudrait faire traîner au supplice, ma » voix ne les a pas même encore attaqués! Oui, » cette nuit, Catilina, c'est dans la maison de Lecca » que tu as distribué les postes de l'Italie, que tu » as nommé ceux des tiens que tu amènerais avec » toi, ceux que tu laisserais dans ces murs, que tu » as désigné les quartiers de la ville où il faudrait » mettre le feu. Tu as fixé le moment de ton dé- » part : tu as dit que la seule chose qui pût t'arrê- » ter, c'est que je vivais encore. Deux chevaliers ro- » mains ont offert de te délivrer de moi, et ont pro- » mis de m'égorger dans mon lit avant le jour. Le » conseil de tes brigands n'était pas séparé, que j'é- » tais informé de tout. Je me suis mis en défense : » j'ai fait refuser l'entrée de ma maison à ceux qui se » sont présentés chez moi comme pour me rendre » visite, et c'était ceux que j'avais nommés d'avance » à plusieurs de nos plus respectables citoyens, et » l'heure était celle que j'avais marquée.

» Ainsi donc, Catilina, poursuis ta résolution, » sors enfin de Rome : les portes sont ouvertes; » pars. Il y a trop long-temps que l'armée de Mal-

» lius t'attend pour général. Emmène avec toi tous
» les scélérats qui te ressemblent, purge cette ville
» de la contagion que tu y répands; délivre-la des
» craintes que ta présence y fait naître; qu'il y ait
» des murs entre nous et toi. Tu ne peux rester plus
» long-temps : je ne le souffrirai pas, je ne le sup-
» porterai pas, je ne le permettrai pas. Hésites-tu à
» faire par mon ordre ce que tu faisais de toi-même?
» Consul, j'ordonne à notre ennemi de sortir de
» Rome. Et qui pourrait encore t'y arrêter? Com-
» ment peux-tu supporter le séjour d'une ville où
» il n'y a pas un seul habitant, excepté tes com-
» plices, pour qui tu ne sois un objet d'horreur et
» d'effroi? Quelle est l'infamie domestique dont ta
» vie n'ait pas été chargée? Quel est l'attentat dont
» tes mains n'aient pas été souillées? Enfin, quelle
» est la vie que tu mènes? Car je veux bien te par-
» ler un moment, non pas avec l'indignation que
» tu mérites, mais avec la pitié que tu mérites si
» peu. Tu viens de paraître dans cette assemblée :
» eh bien! dans ce grand nombre de sénateurs,
» parmi lesquels tu as des parents, des amis, des
» proches, quel est celui de qui tu aies obtenu un
» salut, un regard? Si tu es le premier qui aies
» essuyé un semblable affront, attends-tu que des
» voix s'élèvent contre toi, quand le silence seul,
» quand cet arrêt le plus accablant de tous t'a déja
» condamné, lorsqu'à ton arrivée les siéges sont
» restés vides autour de toi, lorsque les consulai-
» res, au moment où tu t'es assis, ont aussitôt
» quitté la place qui pouvait les rapprocher de

» toi? Avec quel front, avec quelle contenance » peux-tu supporter tant d'humiliations? Si mes » esclaves me redoutaient comme tes concitoyens » te redoutent, s'ils me voyaient du même œil dont » tout le monde te voit ici, j'abandonnerais ma » propre maison; et tu balances à abandonner ta » patrie, à fuir dans quelque désert, à cacher dans » quelque solitude éloignée cette vie coupable ré» servée aux supplices! Je t'entends me répondre » que tu es prêt à aller en exil, si le sénat en pro» nonce l'arrêt. Non, je ne le proposerai pas au » sénat; mais je vais te mettre à portée de connaî» tre ses dispositions à ton égard, de manière que » tu n'en puisses douter. Catilina, sors de Rome; » et puisque tu attends le mot d'exil, exile-toi de » ta patrie. Eh quoi! Catilina, remarques-tu ce si» lence? et t'en faut-il davantage? Si j'en disais au» tant à Sextius, à Marcellus, tout consul que je » suis, je ne serais pas en sûreté dans le sénat. » Mais c'est à toi que je m'adresse, c'est à toi que » j'ordonne l'exil, et quand le sénat me laisse par» ler ainsi, il m'approuve; quand il se tait, il pro» nonce : son silence est un décret.

» J'en dis autant des chevaliers romains, de ce » corps honorable qui entoure le sénat en si grand » nombre, dont tu as pu, en entrant ici, reconnaî» tre les sentiments et entendre la voix, et dont » j'ai peine à retenir la main prête à se porter sur » toi. Je te suis garant qu'ils te suivront jusqu'aux » portes de cette ville que depuis si long-temps » tu brûles de détruire... Pars donc : tu as tant dit

» que tu attendais un ordre d'exil qui pût me ren-
» dre odieux. Sois content; je l'ai donné : achève,
» en t'y rendant, d'exciter contre moi cette inimitié
» dont tu te promets tant d'avantages. Mais si tu
» veux me fournir un nouveau sujet de gloire, sors
» avec le cortége de brigands qui t'est dévoué; sors
» avec la lie des citoyens; va dans le camp de Mal-
» lius; déclare à l'état une guerre impie; va te jeter
» dans ce repaire où t'appelle depuis long-temps
» ta fureur insensée. Là, combien tu seras satisfait!
» Quels plaisirs dignes de toi tu vas goûter! A
» quelle horrible joie tu vas te livrer lorsqu'en re-
» gardant autour de toi tu ne pourras plus ni voir
» ni entendre un seul homme de bien?... Et vous,
» pères conscrits, écoutez avec attention, et gravez
» dans votre mémoire la réponse que je crois de-
» voir faire à des plaintes qui semblent, je l'avoue,
» avoir quelque justice. Je crois entendre la patrie,
» cette patrie qui m'est plus chère que ma vie, je
» crois l'entendre me dire : Cicéron, que fais-tu?
» Quoi! celui que tu reconnais pour mon ennemi,
» celui qui va porter la guerre dans mon sein, qu'on
» attend dans un camp de rebelles, l'auteur du
» crime, le chef de la conjuration, le corrupteur
» des citoyens, tu le laisses sortir de Rome! tu
» l'envoies prendre les armes contre la républi-
» que! tu ne le fais pas charger de fers, traîner à la
» mort! tu ne le livres pas au plus affreux sup-
» plice! Qui t'arrête? Est-ce la discipline de nos
» ancêtres? mais souvent des particuliers mêmes ont
» puni de mort des citoyens séditieux. Sont-ce les

» lois qui ont borné le châtiment des citoyens cou-
» pables? mais ceux qui se sont déclarés contre la
» république n'ont jamais joui des droits de citoyen.
» Crains-tu les reproches de la génération sui-
» vante? mais le peuple romain, qui t'a conduit
» de si bonne heure par tous les degrés d'élévation
» jusqu'à la première de ses dignités, sans nulle
» recommandation de tes ancêtres, sans te connaî-
» tre autrement que par toi-même, le peuple ro-
» main obtient donc de toi bien peu de reconnais-
» sance, s'il est quelque considération, quelque
» crainte qui te fasse oublier le salut de ses citoyens!

» A cette voix sainte de la république, à ces
» plaintes qu'elle peut m'adresser, pères conscrits,
» voici quelle est ma réponse. Si j'avais cru que le
» meilleur parti à prendre fût de faire périr Cati-
» lina, je ne l'aurais pas laissé vivre un moment.
» En effet, si les plus grands hommes de la répu-
» blique se sont honorés par la mort de Flaccus,
» de Saturninus, des deux Gracches, je ne devais
» pas craindre que la postérité me condamnât pour
» avoir fait mourir ce brigand, cent fois plus cou-
» pable, et meurtrier de ses concitoyens; ou s'il
» était possible qu'une action si juste excitât con-
» tre moi la haine, il est dans mes principes de re-
» garder comme des titres de gloire les ennemis
» qu'on se fait par la vertu. Mais il est dans cet
» ordre même, il est des hommes qui ne voient pas
» tous nos dangers et tous nos maux, ou qui ne
» veulent pas les voir. Ce sont eux qui, en se mon-
» trant trop faibles, ont nourri les espérances de

» Catilina; ce sont eux qui ont fortifié la conjuration en refusant d'y croire. Entraînés par leur » autorité, beaucoup de citoyens aveuglés ou mé» chants, si j'avais sévi contre Catilina, m'auraient » accusé de cruauté et de tyrannie. Aujourd'hui, » s'il se rend, comme il l'a résolu, dans le camp de » Mallius, il n'y aura personne d'assez insensé » pour nier qu'il ait conspiré contre la patrie. Sa » mort aurait réprimé les complots qui nous me» nacent, et ne les aurait pas entièrement étouffés. » Mais s'il emmène avec lui tout cet exécrable ra» mas d'assassins et d'incendiaires, alors non-seu» lement nous aurons détruit cette peste qui s'est » accrue et nourrie au milieu de nous, mais » même nous aurons anéanti jusqu'aux semences » de la corruption.

» Ce n'est pas d'aujourd'hui, pères conscrits, que » nous sommes environnés de piéges et d'embû» ches; mais il semble que tout cet orage de fureur » et de crimes ne se soit grossi depuis long-temps » que pour éclater sous mon consulat. Si parmi tant » d'ennemis nous ne frappions que Catilina seul, » sa mort nous laisserait respirer, il est vrai, mais » le péril subsisterait, et le venin serait renfermé » dans le sein de la république. Ainsi donc, je le » répète, que les méchants se séparent des bons; » que nos ennemis se rassemblent en une seule re» traite, qu'ils cessent d'assiéger le consul dans sa » maison, les magistrats sur leur tribunal, les pè» res de Rome dans le sénat; d'amasser des flam» beaux pour embraser nos demeures; enfin, qu'on

» puisse voir écrits sur le front de chaque citoyen » ses sentiments pour la république. Je vous ré» ponds, pères conscrits, qu'il y aura dans vos » consuls assez de vigilance, dans cet ordre assez » d'autorité, dans celui des chevaliers assez de cou» rage, parmi tous les bons citoyens assez d'accord » et d'union, pour qu'au départ de Catilina, tout » ce que vous pouvez craindre de lui et de ses com» plices soit à la fois découvert, étouffé et puni.

» Va donc avec ce présage de notre salut et de » ta perte, avec tous les satellites que tes abomina» bles complots ont réunis avec toi; va, dis-je, » Catilina, donner le signal d'une guerre sacrilége. » Et toi, Jupiter Stator, dont le temple a été élevé » par Romulus, sous les mêmes auspices que Rome » même! toi, nommé dans tous les temps le sou» tien de l'empire romain! tu préserveras de la rage » de ce brigand tes autels, ces murs, et la vie de » tous nos citoyens; et tous ces ennemis de Rome, » ces déprédateurs de l'Italie, ces scélérats liés en» tre eux par les mêmes forfaits, seront aussi, vi» vants et morts, réunis à jamais par les mêmes » supplices. »

Ce fut sans doute la première punition de Catilina, d'avoir à essuyer cette foudroyante harangue. En venant au sénat, il s'exposait à cette tempête. Il n'y avait aucun moyen d'interrompre un consul parlant au milieu des sénateurs, et l'usage ne permettait pas même d'interrompre un sénateur opinant. Cependant ni la voix de Cicéron, ni celle de la conscience, ne purent intimider assez Cati-

lina pour lui ôter le courage de répliquer. Il prit une contenance hypocrite, et se leva pour répondre; mais à peine eut-il dit quelques phrases vagues, que Salluste nous a conservées, et qui portent sur l'opinion que doit donner de lui sa naissance opposée à celle de Cicéron, que les murmures, s'élevant de tous côtés, lui firent bien voir qu'on ne reconnaissait plus en lui les priviléges d'un sénateur. Bientôt un cri général l'empêcha de poursuivre; les noms de parricide et d'incendiaire retentissaient à ses oreilles; il fallut alors jeter le masque; et n'étant plus maître de lui, il laissa pour adieux au sénat ces paroles furieuses, citées par plusieurs historiens, et dont l'énergie est remarquable : « Puis» que je suis poussé à bout par les ennemis qui » m'environnent, j'éteindrai sous des débris l'in» cendie qu'on allume autour de moi. »

L'événement justifia la politique de Cicéron. La nuit suivante, Catilina sortit de Rome avec trois cents hommes armés, et alla se mettre à la tête des troupes de Mallius. On sait quelle fut l'issue de cette guerre, et que, dans cette sanglante bataille où il fut défait, ses soldats se firent presque tous tuer, et délivrèrent Rome et l'Italie de ce qu'elles avaient de plus vicieux et de plus à craindre pour leur repos. Si l'on demande pourquoi Catilina, devant qui Cicéron avait manifesté ses intentions et ses vues, prend précisément le parti que le consul désirait qu'il prît, c'est qu'il n'y en avait pas un autre pour lui; c'est que, tout étant découvert, et Rome si bien gardée qu'il ne lui était guère possi-

ble d'y rien entreprendre, il n'avait plus de ressource que la force ouverte et l'armée de Mallius.

Dès qu'il fut parti, Cicéron monta à la tribune aux harangues, et rendit compte au peuple romain de tout ce qui s'était passé : c'est le sujet de la seconde Catilinaire. L'orateur s'y propose principalement de dissiper les fausses et insidieuses alarmes que les partisans secrets de Catilina affectaient de répandre, en exagérant ses ressources et le danger de la république. Cicéron oppose à ces insinuations aussi lâches que perfides le tableau fidèle des forces des deux partis, et le contraste de la puissance romaine et d'une armée de brigands désespérés. En effet, il était évident qu'on ne pouvait craindre de Catilina qu'un coup de main, qu'un de ces attentats subits et imprévus qui peuvent bouleverser une ville. Ce n'était que dans Rome qu'il était vraiment redoutable : réduit à faire la guerre, il devait succomber. Ainsi tout concourt à faire voir que les vues de Cicéron furent aussi justes que sa conduite fut noble et patriotique.

Celle des conjurés fut si imprudente, qu'elle précipita leur perte long-temps avant celle de leur chef. Il avait laissé dans Rome Lentulus et Céthégus, et quelques autres de ses principaux confidents, pour épier le moment de se défaire, s'il était possible, de cet infatigable consul, le plus grand obstacle à tous leurs desseins; pour mettre le feu dans Rome, et attaquer le sénat à l'instant où Catilina se montrerait aux portes avec son armée; enfin pour grossir jusque là leur parti

par tous les moyens imaginables. Ils essayèrent d'y entraîner les députés des Allobroges, et leur remirent un plan de la conjuration avec leur signature. Tout fut porté sur-le-champ à Cicéron. Muni de ces pièces de conviction, il convoque le sénat, mande chez lui Lentulus, Céthégus, Céparius, Gabinius et Statilius, qui, ne se doutant pas qu'ils fussent trahis, se rendent à ses ordres. Il s'empare de leur personne et les mène avec lui au sénat, où il fait introduire d'abord les députés des Allobroges. On entened leur déposition; on ouvre les dépêches: les preuves étaient claires. Les coupables sont forcés de reconnaître leur seing et leur cachet. C'est à cette occasion que l'on rapporte une bien belle parole de Cicéron à Lentulus. Ce conjuré était de la famille des Corméliens, la plus illustre de Rome. Lui-même était alors préteur. Son cachet représentait la tête de son aïeul, qui avait été un excellent citoyen. *Le reconnaissez-vous ce cachet?* lui dit le consul, *c'est l'image de votre aïeul, qui a si bien mérité de la république. Comment la seule vue de cette tête vénérable ne vous a-t-elle pas arrêté au moment où vous alliez vous en servir pour signer le crime?*

Le sénat décerne des récompenses aux Allobroges, des actions des grâces et des honneurs sans exemple au consul : on ordonne les fêtes appelées *Supplications*, qui, après le triomphe, étaient le prix le plus honorable des victoires. Cicéron harangue le peuple et lui expose tout ce qui s'est fait dans le sénat, et de quel péril Rome vient d'être

délivrée : c'est la troisième Catilinaire. Enfin, il ne s'agissait plus que de décider du sort des coupables. Silanus, désigné consul pour l'année suivante, opine à la mort. Son avis est suivi de tous ceux qui parlent après lui, jusqu'à César, qui opine à la prison perpétuelle et à la confiscation des biens. Il avait déjà un grand crédit, et son opinion pouvait entraîner d'autant plus de voix, que ceux mêmes qui étaient les plus attachés à Cicéron, craignant que quelque jour on ne lui demandât compte du sang des citoyens, qui, dans les formes ordinaires, ne pouvaient être condamnés à mort que par le peuple, paraissaient incliner à l'indulgence, pour ne pas exposer un grand homme qu'ils chérissaient. Ils semblaient chercher dans ses yeux l'avis qu'ils devaient ouvrir. Cicéron s'aperçut du danger nouveau que courait la république dans ce moment de crise : il savait que les amis et les partisans des conjurés ne s'occupaient qu'à se mettre en état de forcer leur prison ; et si le sénat eût molli dans une délibération si importante, c'en était assez pour relever le parti de Catilina. L'intrépide consul prit la parole, et c'est dans cette harangue, qui est la quatrième Catilinaire, qu'il a le plus manifesté l'élévation de ses sentiments, et ce dévoûment d'une âme vraiment romaine, qui n'ignorait pas ses propres périls, et qui les bravait pour le salut de l'état.

« Je m'aperçois, pères conscrits, que tous les » yeux sont tournés sur moi, que vous êtes occu-

» pés non-seulement des dangers de la république,
» mais des miens. Cet intérêt particulier qui se mêle
» au sentiment de nos malheurs communs est sans
» doute un témoignage bien doux et bien flatteur;
» mais, je vous en conjure au nom des dieux, ou-
» bliez-le entièrement, et, laissant à part ma pro-
» pre sûreté, ne songez qu'à la vôtre et à celle de
» vos enfants. Si telle est ma condition, que tous
» les maux, toutes les afflictions, tous les revers
» doivent se rassembler sur moi seul, je les sup-
» porterai non-seulement avec courage, mais avec
» joie, pourvu que par mes travaux j'assure votre
» dignité et le salut du peuple romain. Depuis qu'il
» m'a décerné le consulat, vous le savez, les tribu-
» naux, sanctuaires de la justice et des lois; le
» Champ-de-Mars, consacré par les auspices; l'as-
» semblée du sénat, qui est le refuge des nations;
» l'asile des dieux pénates, regardé comme invio-
» lable; le lit domestique, où tout citoyen repose
» en paix; enfin ce siége d'honneur, cette chaire
» curule, ont été pour moi un théâtre de dangers
» renaissants et d'alarmes continuelles : c'est à ces
» conditions que je suis consul. J'ai souffert, j'ai
» dissimulé, j'ai pardonné : j'ai guéri plusieurs de
» vos blessures en cachant les miennes; et si les
» dieux ont arrêté que ce serait à ce prix que je
» sauverais du fer et des flammes, de toutes les hor-
» reurs du pillage et de la dévastation, Rome et
» l'Italie, vos femmes, vos enfants, les prêtresses
» de Vesta, les temples et les autels, quel que soit
» le sort qui m'attend, je suis prêt à le subir. Lentu-

» lus a bien pu croire que la destruction de la ré-
» publique était attachée à sa destinée et au nom
» Cornélien : pourquoi ne m'applaudirais-je pas
» que l'époque de mon consulat ait été fixée par les
» destins pour sauver la république? Ne pensez
» donc qu'à vous-mêmes, pères conscrits, et ces-
» sez de penser à moi. D'abord je dois espérer que
» les dieux, protecteurs de cet empire, m'accorde-
» ront la récompense que j'ai méritée; mais, s'il en
» arrivait autrement, je mourrai sans regret; car
» jamais la mort ne peut être ni honteuse pour un
» homme courageux, ni prématurée pour un con-
» sulaire, ni à craindre pour le sage. Ce n'est pas
» que je me fasse gloire d'être insensible aux larmes
» de mon frère qui est ici présent, à la douleur que
» vous me témoignez tous; que ma pensée ne se
» reporte souvent sur la désolation où j'ai laissé
» chez moi une épouse et une fille également chè-
» res, également frappées de mes dangers, un fils
» encore enfant, que Rome semble porter dans son
» sein comme un garant de ce que lui doit mon
» consulat; que mes yeux ne se tournent sur un
» gendre qui dans cette assemblée attend, ainsi que
» vous, avec inquiétude l'événement de cette jour-
» née : je suis touché de leur situation et de leur
» sensibilité, je l'avoue : mais c'est une raison de
» plus pour que j'aime mieux les sauver tous avec
» vous, même quand je devrais périr, que de les
» voir enveloppés avec vous dans une même ruine.
» En effet, pères conscrits, regardez l'orage qui
» vous menace, si vous ne le prévenez. Il ne s'agit

» point ici d'un Tibérius Gracchus, qui ne voulait
» qu'obtenir un second tribunat; d'un Caïus, qui
» ameutait dans les comices les tribus rustiques;
» d'un Saturninus, qui n'était coupable que du
» meurtre d'un seul citoyen, de Memmius : vous
» avez à juger ceux qui ne sont restés dans Rome
» que pour l'incendier, pour y recevoir Catilina,
» pour vous égorger tous; vous avez dans vos mains
» leurs lettres, leurs signatures, leur aveu. Ils ont
» voulu soulever les Allobroges, armer les esclaves,
» introduire Catilina dans nos murs; en un mot,
» leur dessein était qu'après nous avoir fait périr
» tous, il ne restât pas un seul citoyen qui pût pleu-
» rer sur les débris de l'état. Voilà ce qui est prouvé,
» ce qui est avoué; voilà sur quoi, pères conscrits,
» vous avez déjà prononcé vous-mêmes. Et que fai-
» siez-vous, en effet, quand vous avez porté en ma
» faveur un décret d'actions de grâces pour avoir
» découvert et prévenu une conspiration de scélé-
» rats armés contre la patrie; quand vous avez forcé
» Lentulus à se démettre de la préture; quand vous
» l'avez mis en prison lui et ses complices; quand
» vous avez ordonné une *supplication* aux dieux,
» honneur qui, jusqu'à moi, n'a jamais été accordé
» qu'aux généraux vainqueurs; enfin quand vous
» avez honoré des plus grandes récompenses la
» fidélité des Allobroges? Tous ces actes si solen-
» nels, si multipliés, ne sont-ils pas la condam-
» nation des conjurés? Cependant, puisque j'ai cru
» devoir mettre l'affaire en délibération devant
» vous, puisqu'il s'agit de statuer sur la peine due

» aux coupables, je vais vous dire, avant tout, ce
» qu'un consul ne doit pas vous laisser ignorer. Je
» savais bien qu'il régnait dans les esprits une sorte
» de vertige et de fureur; que l'on cherchait à exci-
» ter des troubles, que l'on avait de pernicieux
» desseins; mais je n'avais jamais cru, je l'avoue,
» que des citoyens romains pussent former de si
» abominables complots. Si vous croyez que peu
» d'hommes y aient trempé, pères conscrits, vous
» vous trompez : le mal est plus étendu que vous
» ne le croyez. Il a non-seulement gagné l'Italie,
» il a passé les Alpes, il s'est glissé sourdement dans
» les provinces : les lenteurs et les délais ne peu-
» vent que l'accroître; vous ne sauriez trop tôt l'é-
» touffer, et, quelque parti que vous choisissiez,
» vous n'avez pas un moment à perdre : il faut
» prendre votre résolution avant la nuit. »

Il discute en cet endroit l'avis de Silanus et celui de César, toujours avec les plus grands ménagements pour ce dernier. Il a même l'adresse de faire sentir qu'il ne faut pas croire que son avis ait été dicté par une indulgence criminelle. Il entre habilement dans la pensée de César, qui, ne voulant pas avoir l'air d'épargner les conjurés, avait pu regarder la captivité perpétuelle comme une peine beaucoup plus sévère que la mort, qui n'est que la fin de tous les maux. Il appuie sur cette idée, et n'insiste sur la peine de mort que parce que les circonstances et l'intérêt de l'état la rendent nécessaire. Après ce détail, il semble prendre de nouvelles forces pour donner au sénat tout le courage

dont il est lui-même animé, et cette dernière partie de son discours inspire cet intérêt mêlé d'admiration, qui est un des plus beaux effets de l'éloquence.

« Je ne dois pas vous dissimuler ce que j'entends » tous les jours : de tous côtés viennent à mes oreil- » les les discours de ceux qui semblent craindre » que je n'aie pas assez de moyens, assez de force » pour exécuter ce que vous avez résolu. Ne vous » y trompez pas, pères conscrits, tout est préparé, » tout est prévu, tout est assuré, et par mes soins » et ma vigilance, et plus encore par le zèle du peu- » ple romain, qui veut conserver son empire, ses » biens et sa liberté. Vous avez pour vous tous les » ordres de l'état : des citoyens de tout âge ont » rempli la place publique et les temples, et occu- » pent toutes les avenues qui conduisent au lieu de » cette assemblée. C'est qu'en effet cette cause est » la première, depuis la fondation de Rome, où » tous les citoyens n'aient eu qu'un même senti- » ment, qu'un même intérêt, excepté ceux qui, » trop sûrs du sort que leur réservent les lois, ai- » ment mieux tomber avec la république que de » périr seuls. Je les excepte volontiers, je les sépare » de nous : ce ne sont pas nos concitoyens; ce sont » nos plus mortels ennemis. Mais tous les autres, » grands dieux ! avec quelle ardeur, avec quel cou- » rage, avec quelle affluence ils se présentent pour » assurer la dignité et le salut de tous ! Vous parle- » rai-je des chevaliers romains, qui, vous cédant » le premier rang dans l'état, ne disputent avec

» vous que de zèle et d'amour pour la patrie? Après
» les longs débats qui vous ont divisés, ce jour de
» danger, la cause commune, vous les a attachés;
» et j'ose vous répondre que toutes les parties de
» l'administration publique ne doivent plus redou-
» ter aucune atteinte, si cette union établie pendant
» mon consulat peut être jamais affermie. Je vois
» ici parmi vous, je vois, remplis du même zèle,
» les tribuns de l'épargne, ces dignes citoyens qui,
» dans ce même jour, pour concourir à la défense
» générale, ont quitté les fonctions qui les appe-
» laient, ont renoncé au profit de leurs charges, et
» sacrifié tout autre intérêt à celui qui nous ras-
» semble. Et quel est, en effet, le Romain à qui
» l'aspect de la patrie et le jour de la liberté ne
» soient des biens chers et précieux? N'oubliez pas
» dans ce nombre les affranchis, ces hommes qui,
» par leurs travaux et leur mérite, se sont rendus
» dignes de partager vos droits, et dont Rome est
» devenue la mère, tandis que ses enfants les plus
» illustres par leur nom et leur naissance ont voulu
» l'anéantir. Mais que dis-je, des affranchis? il n'y
» pas même un esclave, pour peu que son maître
» lui rende la servitude supportable, qui n'ait les
» conjurés en horreur, qui ne désire que la répu-
» blique subsiste, et qui ne soit prêt à y contribuer
» de tout son pouvoir. N'ayez donc aucune inquié-
» tude, pères conscrits, de ce que vous avez en-
» tendu dire qu'un agent de Lentulus cherchait à
» soulever les artisans et le petit peuple. Il l'a tenté,
» il est vrai, mais vainement; il ne s'en est pas

» trouvé un seul assez dénué de ressources, ou as-
» sez dépravé de caractère pour ne pas désirer de
» jouir tranquillement du fruit de son travail jour-
» nalier, de sa demeure et de son lit. Toute cette
» classes d'hommes ne peut même fonder sa subsis-
» tance que sur la tranquillité publique : leur gain
» diminue quand leurs ateliers sont fermés : que
» serait-ce s'ils étaient embrasés? Ne craignez donc
» pas que le peuple romain vous manque : crai-
» gnez vous-mêmes de manquer au peuple romain.
» Vous avez un consul que les dieux, en l'arra-
» chant aux embûches et à la mort, n'ont pas
» conservé pour lui-même, mais pour vous. La
» patrie commune, menacée des glaives et des
» flambeaux par une conjuration impie, vous tend
» des mains suppliantes; elle vous recommande
» le Capitole, les feux éternels de Vesta, garants
» de la durée de cet empire; elle vous recom-
» mande ses murs, ses dieux, ses habitants. En-
» fin, c'est sur votre propre vie, sur celle de vos
» femmes et de vos enfants, sur vos biens, sur
» la conservation de vos foyers, que vous avez à
» prononcer aujourd'hui. Songez combien il s'en
» est peu fallu que cet édifice de la grandeur ro-
» maine, fondé par tant de travaux, élevé si haut
» par les dieux, n'ait été renversé dans une nuit.
» C'est à vous de pourvoir à ce que désormais un
» semblable attentat ne puisse, je ne dis pas être
» commis, mais même être médité. Si je vous parle
» ainsi, pères conscrits, ce n'est pas pour exciter
» votre zèle, qui va sans doute au-devant du mien;

» c'est afin que ma voix, qui doit être la première
» entendue, s'acquitte en votre présence des devoirs
» de votre consul. Je n'ignore pas que je me fais
» autant d'ennemis implacables qu'il existe de con-
» jurés, et vous savez quel en est le nombre; mais
» ils sont tous, à mes yeux, vils, faibles et abjects;
» et quand même il arriverait qu'un jour leur fu-
» reur, excitée et soutenue par quelque ennemi
» plus puissant, prévalût contre moi sur vos droits
» et sur ceux de la république, jamais je ne me
» repentirai de mes actions ni de mes paroles. La
» mort dont ils me menacent est réservée à tous
» les hommes; mais la gloire dont vos décrets m'ont
» couvert n'a été réservée qu'à moi. Les autres ont
» été honorés pour avoir servi la patrie; mais vos
» décrets n'ont attribué qu'à moi seul l'honneur de
» l'avoir sauvée. Qu'il soit à jamais célèbre dans vos
» fastes, ce Scipion qui arracha l'Italie des mains
» d'Annibal; cet autre Scipion qui renversa Car-
» thage et Numance, les deux plus cruelles enne-
» mies de Rome; ce Paul Émile, dont un roi puis-
» sant suivit le char de triomphe; ce Marius, qui
» délivra l'Italie des Cimbres et des Teutons; que
» l'on mette au-dessus de tout le grand Pompée,
» dont les exploits n'ont eu d'autres bornes que cel-
» les du monde, il restera encore une place assez
» honorable à celui qui a conservé aux vainqueurs
» des nations une patrie où ils puissent venir triom-
» pher. Je sais que la victoire étrangère a cet avan-
» tage sur la victoire domestique, que, dans l'une,
» les vaincus deviennent des sujets soumis ou des

» alliés fidèles ; dans l'autre, ceux qu'une fureur » insensée a rendus ennemis de l'état ne peuvent, » quand vous les avez empêchés de nuire, être ré- » primés par les armes ni fléchis par les bienfaits. » Je m'attends donc à une guerre éternelle avec les » méchants. Je la soutiendrai avec le secours de » tous les bons citoyens, et j'espère que la réunion » du sénat et des chevaliers sera, dans tous les » temps, une barrière qu'aucun effort ne pourra » renverser.

» Maintenant, pères conscrits, tout ce que je » vous demande en récompense de ce que j'ai sa- » crifié pour vous, du gouvernement d'une pro- » vince et du commandement d'une armée où j'ai » renoncé pour veiller à la sûreté de l'état, de tous » les honneurs et de tous les avantages que j'ai né- » gligés pour ce seul motif, de tous les soins que » j'ai pris, de tout le fardeau dont je me suis chargé; » tout ce que je vous demande, c'est de garder un » souvenir fidèle de mon consulat. Ce souvenir, » tant qu'il sera présent à votre esprit, sera le plus » ferme rempart que je puisse opposer à la haine » et à l'envie. Si mes espérances sont trompées, si » les méchants l'emportent, je vous recommande » l'enfance de mon fils; et je n'aurai rien à craindre » pour lui : rien ne doit manquer un jour ni à sa » sûreté, ni même à sa dignité, si vous vous sou- » venez qu'il est le fils d'un homme qui, à ses pro- » pres périls, vous a garantis de ceux qui vous me- » naçaient.

» Ce qui vous reste à faire en ce moment, c'est

» de statuer avec promptitude et fermeté sur la » cause de Rome et de l'empire; et, quoi que vous » puissiez décider, croyez que le consul saura main- » tenir votre autorité, faire respecter vos décrets, » et en assurer l'exécution. »

C'est avec ce langage qu'on intimide les méchants, qu'on rassure les faibles, qu'on encourage les bons; en un mot, que l'âme d'un seul homme devient celle de tout une assemblée, de tout un peuple. La sentence de mort fut prononcée d'une voix presque unanime, et exécutée sur-le-champ. Cicéron, un moment après, trouva les partisans, les amis, les parents des conjurés, encore attroupés dans la place publique : ils ignoraient le sort des coupables, et n'avaient pas perdu toute espérance. *Ils ont vécu*, leur dit le consul en se tournant vers eux; et ce seul mot fut un coup de foudre qui les dissipa tous en un moment. Il était nuit : Cicéron fut reconduit chez lui aux acclamations de tout le peuple, et suivi des principaux du sénat. On plaçait des flambeaux aux portes des maisons pour éclairer sa marche. Les femmes étaient aux fenêtres pour le voir passer, et le montraient à leurs enfants. Quelque temps après, Caton devant le peuple, et Catulus dans le sénat, lui décernèrent le nom de père de la patrie, titre si glorieux, que dans la suite la flatterie l'attacha à la dignité impériale, mais que Rome libre, dit heureusement Juvénal, n'a donné qu'au seul Cicéron :

« Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit. »

JUVEN.

Tous ces faits sont si connus, nous sont si familiers dès nos premières études, que je ne les aurais pas même rappelés, s'ils ne faisaient une partie nécessaire de l'objet qui nous occupe et des ouvrages que nous considérons; et j'ai pu m'y refuser d'autant moins, qu'il est plus doux, en faisant l'histoire du génie, de faire en même temps celle de la vertu.

SECTION V.

Des autres harangues de Cicéron.

Dans le temps même où les dangers de la république occupaient tous les moments, toutes les pensées de Cicéron; lorsque, après avoir forcé Catilina de sortir de Rome, il observait tous les pas des conjurés, et cherchait à s'assurer des preuves du crime, il se chargea dans les tribunaux d'une affaire très-importante, et dont le succès intéressait à la fois son amitié, son éloquence et sa politique. On aurait peine à concevoir comment chez lui les soins de l'administration laissaient place encore aux affaires du barreau; comment, parmi tant de fatigues qui lui permettaient à peine quelques heures de sommeil, le consul eut encore le loisir d'être avocat, et de composer un plaidoyer aussi bien travaillé que celui dont je vais parler, si l'on ne savait quelle prodigieuse facilité de travail il tenait de la nature et de l'habitude, et ce que peut l'homme qui s'est accoutumé à faire un usage continuel de son temps et de son génie. D'ailleurs,

le premier de tous les intérêts pour Cicéron, celui de l'état, l'appelait à la défense de Licinius Muréna, désigné consul pour l'année suivante, mais alors accusé de brigue, et à qui une condamnation juridique pouvait faire perdre la dignité qu'il avait obtenue. C'était un citoyen plein d'honneur et de courage, qui avait servi avec la plus grande distinction sous Lucullus, et très-attaché à Cicéron et à la patrie. Dans le trouble et le désordre où étaient les affaires publiques, il était de la dernière importance que la bonne cause ne perdît pas un tel appui, que Muréna entrât en charge au jour marqué, et qu'on ne fût pas exposé aux dangers d'une nouvelle élection. Les circonstances rendaient sa défense difficile et délicate. Cicéron lui-même, à la prière de tous les honnêtes gens, révolté de la corruption qui régnait dans les comices, avait porté contre la brigue une loi plus sévère que les précédentes. Muréna avait pour accusateur l'un de ses compétiteurs au consulat, Sulpicius, jurisconsulte renommé, et compté aussi parmi les amis de Cicéron. Mais ce qui donnait le plus de poids à l'accusation, c'est qu'elle était soutenue par un homme dont le caractère était généralement respecté, par Caton, qui dans ce même temps était près d'obtenir le tribunat. Pressé de faire un exemple, il avait dit publiquement que l'année ne se passerait pas sans qu'il accusât un consulaire. On peut croire que l'excès de son zèle mit un peu de précipitation et d'humeur dans ses poursuites; car, au rapport des historiens, Muréna, sans être absolument irréprocha-

ble, n'était pas dans le cas de la loi, et ne s'était permis que cette espèce de sollicitation passée en usage, et que les plus honnêtes gens ne rougissaient pas d'employer. On ne pouvait lui imputer aucune transgression formelle, et ce n'était pas l'exemple qu'il fallait choisir : aussi fut-il absous par tous les suffrages. Nous avons entendu l'orateur romain tonnant contre Verrès et Catilina avec toute la véhémence, tout le pathétique, toute l'énergie de l'éloquence animée par la vertu et la patrie : nous allons voir son talent et son style se plier à un ton tout différent. Nous passons ici du sublime au simple, et nous verrons comme il saisit habilement tous les caractères propres à ce genre de composition oratoire, l'art de la discussion, le choix des exemples, l'agrément des tournures, la finesse, la délicatesse, et même la gaieté, celle du moins que la nature de la cause peut comporter.

Cicéron, après avoir établi, dans un exorde aussi noble qu'intéressant, les rapports et les liaisons qui l'attachent à Muréna; après avoir réfuté les imputations de Sulpicius, poursuit ainsi :

« Il est temps d'en venir au plus grand appui de » nos adversaires, à celui qu'on peut regarder comme » le rempart de nos accusateurs, à Caton, et quelque » gravité, quelque force qu'il apporte dans cette » cause, je crains beaucoup plus, je l'avoue, son au- » torité que ses raisons. Je demanderai d'abord que » la dignité personnelle de Caton, l'espérance pro- » chaine du tribunat, la gloire de sa vie, ne soient » point des armes contre nous, et que les avantages

» qu'il n'a reçus que pour être utile à tous ne servent pas à la perte d'un seul. Scipion l'Africain avait » été deux fois consul, avait renversé Carthage et Numance, les deux terreurs de cet empire, quand il » accusa Lucius Cotta : il avait pour lui une grande » éloquence, une grande réputation de probité et » d'intégrité, une autorité telle que devait l'avoir » un homme à qui le peuple romain devait la sienne. » J'ai souvent ouï dire à nos vieillards que rien n'avait tant servi Cotta auprès de ses juges que cette » prééminence même de Scipion. Ces hommes si » sages ne voulurent point qu'un citoyen succombât dans les tribunaux de manière à faire croire » qu'il avait été opprimé par l'excessive prépondérance de son accusateur. Ne savons-nous pas » aussi, Caton, que le jugement du peuple romain » sauva Sergius Galba des poursuites d'un de vos » ancêtres, citoyen très-courageux et très-considéré, mais qui semblait trop s'acharner à la perte » de son adversaire ? Toujours, dans cette ville, » le peuple en corps, et en particulier les juges » éclairés et qui regardent dans l'avenir, ont résisté aux trop grandes forces de ceux qui accusaient. Je ne veux point qu'un accusateur fasse » sentir dans les tribunaux une supériorité trop » marquée, trop de pouvoir, trop de crédit : employez tous ces avantages pour le salut des innocents, pour le soutien des faibles, pour la défense des malheureux, oui; mais pour le péril et » la ruine des citoyens, jamais. Qu'on ne vienne » donc point nous dire qu'en se présentant ici con-

» tre Muréna, Caton a jugé la cause ; ce serait poser un principe trop injuste, et faire aux accusés une condition trop dure et trop malheureuse, si l'opinion de leur accusateur était regardée comme leur sentence. Pour moi, Caton, le cas singulier que je fais de votre vertu ne me permet pas de blâmer votre conduite et vos démarches en cette occasion ; mais peut-être puis-je y trouver quelque chose à réformer. Vous ne commettez point de fautes, et l'on ne peut pas dire de vous que vous avez besoin d'être corrigé, mais seulement qu'il y a quelque chose en vous qui peut être adouci et tempéré. La nature elle-même vous a formé pour l'honnêteté, la gravité, la tempérance, la justice, la fermeté d'âme. Elle vous a fait grand dans toutes les vertus ; mais vous y avez ajouté des principes de philosophie où l'on voudrait plus de modération, plus de douceur, qui sont enfin, pour dire ce que j'en pense, plus sévères et plus rigoureux que la nature et la vérité ne le comportent; et puisque je ne parle pas ici devant une multitude ignorante, vous me permettrez, juges, quelques réflexions sur ce genre d'études philosophiques, qui par lui-même n'est éloigné ni de votre goût ni du mien.

» Sachez donc que tout ce que nous voyons dans Caton d'excellent, de divin, est à lui, lui appartient en propre; au contraire, ce qui nous laisse quelque chose à désirer n'est pas de lui, mais du maître qu'il a choisi, de la secte qu'il a

» embrassée. Il y a parmi les Grecs un homme de » grand esprit, Zénon, dont les sectateurs s'appel- » lent stoïciens. Voici quelques-uns de leurs prin- » cipes : Que le sage n'a point d'égard pour quel- » que titre de faveur que ce soit; qu'il ne pardonne » jamais aucune faute; que la compassion et l'in- » dulgence ne sont que légèreté et folie ; qu'il n'est » point digne d'un homme de se laisser toucher ni » fléchir, que le sage, même s'il est contrefait, est » le plus beau des hommes; le plus riche, même en » demandant l'aumône; roi, même dans l'esclavage; » et que nous tous, qui ne sommes pas des sages, » nous ne sommes que des esclaves et des insensés; » que toutes les fautes sont égales; que tout délit » est un crime; que celui qui tue un poulet quand » il n'en a pas le droit, est aussi coupable que celui » qui étrangle son père; que le sage ne se repent » jamais, ne se trompe jamais, ne change jamais » d'avis.

» Telles sont les maximes que Caton, dont vous » connaissez l'esprit et les lumières, a puisées dans » de très-savants auteurs, et qu'il s'est appropriées, » non pas, comme tant d'autres, pour en faire un » sujet de controverse, mais pour en faire la règle » de sa vie. Les fermiers de la république deman- » dent quelque remise : Prenez garde, dit Caton, » n'accordez rien à la faveur. — Des malheureux » supplient. — C'est un crime d'écouter la compas- » sion. — Un homme avoue qu'il a commis une » faute, et demande grâce. — C'est se rendre cou- » pable que de pardonner. — Mais la faute est lé-

» gère. — Toutes les fautes sont égales. — Avez-
» vous dit quelque chose sans réflexion, il ne vous
» est plus permis d'en revenir. Mais j'ai été en-
» traîné par l'opinion. — Le sage ne connaît que la
» certitude, et nullement l'opinion. — Vous êtes-
» vous trompé involontairement sur un fait. — Ce
» n'est point une erreur, c'est un mensonge, une
» calomnie. De là une conduite parfaitement con-
» forme à cette doctrine. Pourquoi Caton est-il ici
» accusateur? C'est qu'il a dit dans le sénat qu'il
» accuserait un consulaire. Mais vous l'avez dit
» dans la colère. — Le sage ne se met point en co-
» lère. — Mais c'était un propos du moment, qui
» ne vous engageait à rien. — Le sage ne peut,
» sans honte, changer d'avis. Il ne peut, sans
» crime, se laisser fléchir; toute compassion est une
» faiblesse, toute indulgence un forfait.

» Et moi aussi, dans ma première jeunesse, me
» défiant de mes propres lumières, j'ai recherché,
» comme Caton, celles des philosophes; mais les
» maîtres que j'ai suivis, Platon et Aristote, ont
» des principes différents. Leurs disciples, hommes
» mesurés dans leurs opinions, pensent que le
» sage même peut accorder quelque chose aux cir-
» constances, aux considérations particulières; que
» l'homme de bien peut céder à la pitié; qu'il y a
» des degrés dans les délits et dans les peines; que
» la vertu et la fermeté peuvent faire grâce; que le
» sage lui-même peut être quelquefois entraîné par
» l'opinion, emporté par la colère, touché par la
» compassion; qu'il peut sans honte revenir sur ce

» qu'il a dit, et changer d'avis, s'il en trouve un » meilleur; qu'enfin toutes les vertus ont besoin de » mesure, et doivent craindre l'excès.

» Si, avec le caractère que vous avez, Caton, le » hasard vous eût adressé aux mêmes maîtres que » moi, vous ne seriez pas plus homme de bien, » plus courageux, plus tempérant, plus juste; » cela ne se peut pas : mais vous seriez un peu » plus enclin à la douceur; vous ne vous seriez pas » rendu gratuitement l'agresseur et l'ennemi d'un » homme plein de modestie dans ses mœurs, plein » d'honneur et de noblesse dans ses sentiments. » Vous auriez pensé que la fortune vous ayant tous » les deux préposés dans le même temps à la garde » de la république, lui, comme consul, et vous » comme tribun, il devait y avoir entre vous une » sorte de liaison patriotique. Vous auriez supprimé, » vous auriez oublié ce que vous avez dit dans le » sénat avec trop de violence, ou vous auriez vous- » même tiré de vos paroles une conséquence moins » rigoureuse. Croyez-moi, vous êtes maintenant » dans le feu de l'âge, dans toute l'ardeur de votre » caractère, dans tout l'enthousiasme de la doctrine » que vous avez adoptée; mais le temps, l'usage, » l'expérience, doivent sans doute quelque jour » vous calmer, vous modérer, vous fléchir. En ef- » fet, ces législateurs de vertu, ces précepteurs que » vous avez suivis, ont porté, ce me semble, les de- » voirs de l'homme au-delà des bornes de la nature. » Nous pouvons en spéculation aller aussi loin qu'il » nous plaît; nous élever jusqu'à l'infini; mais dans

» la pratique, dans la réalité, il est un terme où
» il faut s'arrêter. Ne pardonnez rien, nous dit-on.
» — Et moi, je réponds : Pardonnez quand il y a
» lieu à l'indulgence. — N'écoutez aucune considé-
» ration personnelle. — Et je dis qu'il ne faut y avoir
» égard qu'autant que le devoir et l'équité le per-
» mettent. — Ne vous laissez pas émouvoir à com-
» passion. — Jamais sans doute au point d'affaiblir
» l'autorité des lois, mais autant que le prescrit la
» première de toutes, l'humanité. — Soyez fermes
» dans vos sentiments. — Oui, si l'on ne vous pro-
» pose pas de meilleurs. Ainsi parlait ce grand Sci-
» pion, qui eut, comme vous, Caton, la réputation
» d'un homme très-instruit, d'un homme presque
» divin dans la discipline domestique, mais que la
» philosophie dont il faisait profession, puisée dans
» les mêmes sources que la vôtre, n'avait point rendu
» plus sévère qu'il ne faut l'être, et qui, au contraire,
» a toujours passé pour le plus doux de tous les
» hommes. Lélius avait pris les mêmes leçons :
» eh! qui jamais a eu plus d'aménité dans ses mœurs,
» et a rendu la sagesse plus aimable? J'en puis dire
» autant de Gallus, de Philippe ; mais j'aime mieux
» prendre des exemples dans votre maison. Qui de
» nous n'a pas entendu parler de Caton le censeur,
» l'un de vos plus illustres aïeux? et qui jamais a
» été plus mesuré dans sa conduite et dans ses prin-
» cipes, plus traitable, plus facile dans le commerce
» de la vie? Quand vous l'avez loué dans votre plai-
» doyer avec autant de justice que de dignité, vous
» l'avez cité comme un modèle domestique que

» vous vous proposiez d'imiter. Les liens du sang, » les rapports de caractères vous y autorisent, il » est vrai, plus qu'aucun de nous; mais pourtant » je le regarde comme un exemple pour moi autant » que pour vous-même; et si vous pouviez aussi à » votre sévérité naturelle mêler un peu de sa facilité » et de sa douceur, toutes les qualités que vous pos- » sédez n'en seraient pas meilleures, mais en devien- » draient plus aimables.

» Ainsi, pour en revenir à ce que j'ai dit d'abord, » que l'on écarte de cette cause le nom de Caton : » que l'on mette à part son autorité, qui doit être » nulle dans un jugement légal, ou n'avoir de cré- » dit que pour faire le bien; que l'on nous attaque » par des faits. Que voulez-vous, Caton? Que de- » mandez-vous? Sur quoi porte votre accusation? » Vous vous élevez contre la brigue : je ne la dé- » fends pas. Vous me reprochez de justifier dans les » tribunaux ce que j'ai proscrit par mes lois : j'ai » proscrit la brigue et je défends l'innocence. N'ac- » cusez-vous que le crime? Je me joins à vous. Prou- » vez que Muréna l'a commis, et j'avouerai que mes » propres lois le condamnent. »

Ce seul morceau, parmi tant d'autres, suffirait pour nous faire sentir toute la flexibilité du talent de Cicéron. Il était nécessaire d'écarter de la balance de la justice ce poids que pouvait y mettre un nom tel que celui de Caton. Il ose employer contre lui le ridicule; mais pour peu qu'il n'eût pas su en émousser la pointe, on n'aurait pas souffert qu'il s'en servît contre un homme si révéré. La cause de

Caton serait devenue celle de tous les honnêtes gens, et même de ceux qui ne l'étaient pas; car lorsque la vertu est généralement reconnue, ceux mêmes qui ne l'aiment point veulent qu'on la respecte; c'est un hommage qui coûte peu et qui n'engage à rien. Avec quelle habileté, avec quelle adresse il sépare la personne de Caton de sa doctrine! Comme il se joue doucement de l'une sans affaiblir en rien la vénération que l'on doit à l'autre! Ses traits, en tombant sur le stoïcisme de Caton, ne vont jamais jusqu'à lui; c'est en le comblant d'éloges qu'il lui ôte, sans qu'on s'en aperçoive, toute l'autorité de son opinion; car, dès qu'une fois il est parvenu à faire rire sans le blesser, sa gravité n'a plus de pouvoir : il n'y a plus de place pour elle. Aussi lui-même ne put la garder : il ne pu s'empêcher de sourire au portrait que trace Cicéron du rigorisme stoïque; et, moitié riant, moitié grondant, il dit au sortir de l'audience: *En vérité, nous avons un consul très-plaisant.*

C'étaient d'ailleurs ces morceaux par lesquels l'orateur tempérait, autant qu'il le pouvait, l'austérité du genre judiciaire; c'étaient ces sortes d'épisodes, toujours heureusement placés, qui délassaient les juges de la fatigue des querelles du barreau, de l'amertume des controverses judiciaires et de la criaillerie des avocats. Voilà ce qui rendait l'éloquence de Cicéron si agréable aux Romains, et faisait recueillir avec tant d'avidité toutes ses harangues, dès qu'il les avait prononcées. Nul ne possédait au même degré que lui cet art de répan-

re de l'égrément sur les matières les plus sèches; et la vraie marque de la supériorité c'est de pouvoir se rendre maître de tous les sujets, et de savoir, en traitant tous les genres, avoir le ton et la mesure de tous.

C'est encore ce qu'il fit en plaidant la cause d'Archias, célèbre poëte grec, à qui l'on contestait fort mal à propos le titre de citoyen romain. Il était né à Antioche, mais il avait reçu le droit de cité à Héraclée, ville alliée, qui jouissait des priviléges de la bourgeoise romaine. Les archives de cette ville avaient été brûlées dans le temps de la guerre sociale, et vingt-huit ans après, un nommé Gratius, ennemi d'Archias, voulut tourner contre lui cet accident, qui lui enlevait la preuve de son titre. Heureusement il avait pour lui le témoignage de Lucullus, dont la protection lui avait procuré cette faveur des habitans d'Héraclée. Il fut défendu par Cicéron, et l'orateur nous apprend dans son exorde les droits qu'avait le poëte à son amitié et même à sa reconnaissance. C'est une observation à faire, que Cicéron, dans chaque cause qu'il plaide, commence par établir les motifs personnels qui l'ont déterminé à s'en charger; et l'importance qu'il met à les bien fonder prouve qu'indépendamment de la cause même, il y avait des convenances particulières à garder, pour se charger, avec l'approbation générale, du rôle d'accusateur ou de défenseur. C'était pour les hommes considérables une fonction publique, souvent liée aux intérêts de l'état, bien différents de cette foule de petits pro-

cès particuliers que les orateurs de réputation et les hommes en place abandonnaient aux avocats subalternes, à ceux qui sont désignés en latin par un mot qui signifie *plaideurs de cause*, *causidici*. Le procès d'Archias semblait devoir être de ce dernier genre. Il n'offrait que la discussion d'un fait très-simple, qui dépendait surtout de la preuve testimoniale, et n'exigeait que quelques minutes de plaidoirie. Le discours de Cicéron n'est tout au plus que d'une demi-heure de lecture; et le fait lui-même n'occupe pas quatre pages. Le reste est un éloge de la poésie et des lettres, des avantages et des agréments qu'on en retire, et des honneurs qu'on leur doit. Il semble que Cicéron, qui partout fait profession d'aimer extrêmement la poésie et ceux qui la cultivent, ait été bien aise d'avoir l'occasion de leur rendre un hommage. C'en était un bien flatteur pour Archias, que de prendre sa défense. Nous allons voir que cette démarche ne fait pas moins d'honneur au caractère de Cicéron qu'au mérite du client.

Il y avait loin d'un consul romain à un poëte grec; et la cause ne demandait pas les efforts d'un orateur. Aussi le plaidoyer n'a-t-il presque rien de commun avec le genre judiciaire. Il tient beaucoup plus du démonstratif; et après avoir vu Cicéron dans le sublime et dans le simple, je choisis chez lui ce morceau, comme un exemple du style tempéré que caractérisent la grâce, la douceur et l'ornement.

« Si j'ai quelque talent, juges (et je sens com-

» bien j'en ai peu), quelque habitude de la parole
» (et j'avoue qu'elle est en moi assez médiocre),
» quelque connaissance de l'art oratoire, puisée
» dans l'étude des lettres, qui ne m'ont été étran-
» gères en aucun temps de ma vie, tous ces avanta-
» ges, quels qu'ils soient, je les dois à Licinius Ar-
» chias, qui a droit d'en réclamer le fruit et la
» récompense. Aussi loin que ma mémoire peut
» remonter dans le passé et revenir sur mes pre-
» mières années, je le vois dirigeant mes premières
» études et m'introduisant dans la carrière que j'ai
» parcourue, et si ma voix, affermie et encouragée
» par ses leçons, a été quelquefois utile à mes con-
» citoyens, je dois sans doute, autant qu'il est en
» moi, servir celui qui m'a mis en état de servir les
» autres. Ce que je dis peut étonner ceux qui ne
» feraient attention qu'à la différence qu'ils trou-
» vent dans le genre de mes travaux et de ceux
» d'Archias; mais l'éloquence n'a pas été ma seule
» étude, et tous les arts qui tiennent à la culture
» de l'esprit ont entre eux comme un lien de pa-
» renté, et forment pour ainsi dire une même fa-
» mille.

» Peut-être aussi sera-t-on surpris que, dans une
» question de droit, dans un procès qui se plaide
» publiquement devant un préteur si distingué et
» des juges si graves, en présence d'une si nom-
» breuse assemblée, j'emploie un langage tout dif-
» férent que celui du barreau; mais c'est une liberté
» que j'attends de l'indulgence de mes juges, et
» j'espère qu'elle ne leur déplaira pas. Le caractère

» de l'accusé, homme de lettres, excellent poëte,
» dont le loisir et le travail ont toujours été égale-
» ment éloignés des altercations et du bruit des
» tribunaux; le concours d'hommes lettrés qu'at-
» tire ici sa cause, votre goût pour les beaux-arts
» qu'il cultive, et celui du magistrat qui préside à
» ce jugement, tout m'autorise à croire que vous
» me permettez de m'écarter un peu de la méthode
» ordinaire; et si j'obtiens de vous cette grâce, je
» me flatte de vous démontrer que non-seulement
» Archias ne doit point être retranché du nombre
» de nos concitoyens, mais même que, s'il n'en
» était pas, il mériterait d'y être admis.

» Né d'une famille noble d'Antioche, ville an-
» ciennement célèbre et opulente, remplie de sa-
» vants hommes, et florissante par les arts et les
» lettres, Archias était à peine sorti des études de
» l'enfance, que ses écrits le placèrent au premier
» rang. Bientôt il devint si célèbre dans l'Asie et
» dans la Grèce, que son arrivée dans chaque ville
» était une fète; l'attente et la curiosité qu'il exci-
» tait allaient encore au-delà de sa renommée; et
» quand on l'avait entendu, cette attente même
» était surpassée par l'admiration.

» Les lettres grecques étaient alors répandues
» dans l'Italie, cultivées dans les villes latines plus
» qu'elles ne le sont aujourd'hui, et favorisées dans
» Rome même par la tranquillité dont jouissait la
» république. Les peuples de Tarente, de Rhège et
» de Naples, s'empressèrent d'honorer Archias du

» droit de cité et de récompenses de toute espèce ; » tous ceux qui étaient faits pour juger des talents, » le regardèrent comme un homme dont l'adoption » leur faisait honneur.

» Marius et Catulus étaient consuls lorsqu'il vint » à Rome, où sa réputation l'avait devancé. Il y » trouvait deux grands hommes, dont l'un pouvait » lui fournir de grandes choses à célébrer, et l'au- » tre, joignant à la gloire des exploits militaires » le bon goût et les connaissances, était digne d'en- » tendre celui qui pouvait le chanter. Archias, en- » core revêtu de la robe prétexte, fut reçu dans la » maison de Lucullus ; et il doit non-seulement à » son génie et à ses écrits, mais encore à son ca- » ractère et à ses mœurs, cet avantage honorable, » que la maison où sa jeunesse fut accueillie, est » encore aujourd'hui l'asile de sa vieillesse. Il était » bien venu de Métellus le Numidique et de son fils; » Émilius l'écoutait avec plaisir ; il vivait avec les » deux Catulus, père et fils; Lucius Crassus le cul- » tivait ; il était étroitement lié avec toute la famille » de Lucullus, d'Hortensius, d'Octavius, avec Dru- » sus et Caton ; et c'est encore un honneur pour lui, » que, parmi ceux qui le recherchaient, les uns le » faisaient par goût et parce qu'ils savaient l'appré- » cier et jouir de son talent, les autres voulaient » seulement s'en faire un mérite. »

Suit un détail très-court et très-clair sur le fond de la cause, et Cicéron pouvait s'en tenir là, s'il n'eût voulu que la gagner ; elle était évidente : mais

il avait promis dans son exorde de faire autre chose qu'un plaidoyer; il tient parole, et, s'adressant à l'accusateur, il continue ainsi :

« Vous me demanderez pourquoi je parais si at-» taché à Licinius Archias : parce que c'est à lui » que je dois chaque jour le délassement le plus » doux des travaux du forum et du tumulte des af-» faires. Et croyez-vous que je pusse trouver dans » mon esprit de quoi suffire à tant d'objets diffé-» rents, si je ne puisais sans cesse de nouvelles ri-» chesses dans l'étude des lettres; ou que je pusse » supporter tant de travaux, si les agréments de » cette même étude ne servaient à me récréer et à » me soutenir ? J'avoue que je m'y livre le plus » qu'il m'est possible. Que ceux-là s'en cachent, qui » n'en savent rien tirer qui appartienne à l'utilité » commune, ou qui puisse être produit au grand » jour; mais pourquoi ne l'avouerais-je pas, moi, » qui depuis tant d'années ai vécu de manière que » jamais ni mon loisir, ni mes intérêts, ni mes plai-» sirs, ni même mon sommeil, n'ont refusé un seul » de mes moments aux besoins de mes concitoyens? » Qui pourrait me savoir mauvais gré de donner à » ce genre d'occupation le temps que d'autres don-» nent aux spectacles, aux voluptés, aux jeux, » aux festins, à l'oisiveté ? L'on doit d'autant plus » me le permettre, que cet art même dont je fais » profession, et qui a été le refuge de mes amis » dans tous leurs périls, ce talent de la parole fait » partie de ces études que j'ai toujours aimées; et » si l'on trouve que c'est peu de chose, il est des

» avantages bien plus grands dont je leur ai obli-
» gation. Et en effet, si tout ce que j'ai lu, tout ce
» que j'ai appris ne m'avait bien persuadé, dès ma
» jeunesse, que rien n'est plus désirable dans cette
» vie que la gloire et la vertu, qu'il faut leur sacri-
» fier tout et compter pour rien les tourments, l'exil
» et la mort, me serais-je exposé pour le salut public
» à tant de combats et aux attaques continuelles
» des méchants ? Mais tous les livres, tous les mo-
» numents de l'antiquité, toutes les paroles des sa-
» ges répètent cette grande leçon ; et toutes ces
» instructions seraient ensevelies dans les ténèbres,
» si le génie ne leur avait prêté sa lumière. Com-
» bien d'excellents modèles se présentent à nous
» dans ces portraits des grands hommes qu'ont
» tracés les écrivains de la Grèce et de l'Italie ! C'est
» eux que j'ai toujours eus devant les yeux dans l'ad-
» ministration des affaires publiques ; c'est en pen-
» sant à eux que mon âme s'élevait et se formait à
» leur ressemblance.

» Quelqu'un me dira : Ces hommes dont les let-
» tres nous ont conservé la gloire et les vertus
» étaient-ils eux-mêmes lettrés? Je ne puis l'affir-
» mer de tous : je pense qu'il y en a eu plusieurs
» d'un naturel assez heureux pour se porter d'eux-
» mêmes à tout ce qui était honnête et glorieux,
» sans avoir besoin de leçon, et j'ajouterai encore
» que la nature sans l'instruction a communément
» plus de pouvoir que l'instruction sans la nature.
» Mais aussi, quand on joint à ce qu'on a reçu de
» l'une tout ce que peut ajouter l'autre, c'est alors

» qu'il en résulte ce qu'il y a de plus beau, de plus
» grand, de plus admirable dans l'humanité.

» De ce nombre était Scipion l'Africain, que nos
» pères ont vu; Lélius, Furius, ces hommes dont
» la sagesse avait maîtrisé toutes les passions; ce
» Caton l'ancien, le citoyen le plus courageux et le
» plus éclairé de son temps; et si tous ces illustres
» personnages avaient cru la culture des lettres
» inutile à la connaissance et à la pratique de la
» vraie vertu, en auraient-ils fait une de leurs oc-
» cupations?

» Mais quand on ne la considérerait pas par son
» utilité et son importance, quand on n'y verrait
» que l'agrément et le plaisir, ce serait encore celui
» de tous qui conviendrait le mieux à l'homme bien
» élevé. Les autres, en effet, ne sont ni de tous les
» temps ni de tous les lieux, ni faits pour tout
» âge : les lettres sont à la fois l'instruction de la
» jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement
» de la prospérité, la consolation de l'infortune;
» elles nous amusent dans la retraite, ne sont point
» déplacées dans la société; elles veillent avec nous,
» elles nous accompagnent dans nos voyages, elles
» nous suivent dans les campagnes; enfin, quand
» nous n'en aurions pas le goût, nous ne pour-
» rions leur refuser notre estime et notre admira-
» tion.

» Pour ce qui regarde la poésie en particulier,
» nous avons entendu dire aux meilleurs juges que
» les autres talents s'acquièrent par les préceptes,
» mais que celui de la poésie est un don de la na-

» ture, une faculté de l'imagination, une sorte d'in-
» spiration divine. Aussi notre vieil Ennius appelle
» les poëtes des *hommes saints*, parce qu'ils sont
» distingués à nos yeux par les présents de la Divi-
» nité. Qu'il soit donc saint parmi vous, parmi des
» hommes aussi instruits que vous l'êtes, ce nom
» de poëte, que les barbares mêmes n'ont jamais
» violé. Les rochers et les déserts semblent répon-
» dre à la voix du poëte; les bêtes mêmes paraissent
» sensibles à l'harmonie, et nous y serions insensi-
» bles! Les peuples de Colophon, de Chio, de
» Salamine, de Smyrne, et d'autres encore se dis-
» putent Homère, et lui élèvent des autels : ils
» veulent, long-temps après sa mort, l'avoir pour
» concitoyen, parce qu'il a été grand poëte; et celui
» qui est réellement le nôtre par sa volonté et par
» nos lois, nous pourrions le rejeter! Nous rejette-
» rions celui qui a employé son génie à chanter la
» gloire du peuple romain! Oui, dès sa première
» jeunesse il a composé un poëme sur la guerre des
» Cimbres, et cet hommage flatta Marius même,
» qui était, vous le savez, assez étranger au com-
» merce des Muses. C'est qu'il n'est personne, si
» dur et si farouche qu'il puisse être, qui ne soit
» flatté de voir son nom porté par la poésie aux gé-
» nérations à venir. On demandait à ce célèbre
» Athénien, Thémistocle, quelle était la voix qu'il
» entendrait avec le plus de plaisir : *Celle*, dit-il,
» *qui chantera le mieux ce que j'ai fait*. Ce même
» Archias a célébré dans un autre ouvrage les vic-
» toires de Lucullus sur Mithridate, et cette guerre

» si fertile en révolutions, qui a ouvert aux armes » romaines des contrées que la nature semblait leur » avoir fermées; ces batailles mémorables où Lu- » cullus, avec peu de soldats, a défait des troupes » innombrables; ce siége de Cyzique, où il a sauvé » une ville, notre alliée, des fureurs de Mithridate; » cet incroyable combat de Ténédos, où les forces » navales de ce puissant roi ont été anéanties avec » les généraux qui les commandaient. La gloire de » Lucullus est la nôtre; ce qu'on a fait pour lui, on » l'a fait pour nous; et dans les chants d'Archias, » consacrés à Lucullus, seront perpétués les tro- » phées, les monuments et les triomphes de Rome.

» Et qui de nous ignore combien Ennius fut cher » à notre fameux Scipion l'Africain? La statue de » ce poëte est élevée en marbre dans le tombeau des » Scipions. Son poëme de *la Guerre punique* est » regardé comme un hommage rendu au nom ro- » main: c'est là que les Fabius, les Marcellus, les » Fulvius, les Caton, sont comblés de louanges ho- » norables que nous partageons avec eux, sont cou- » verts d'un éclat qui rejaillit sur nous. Aussi nos » ancêtres donnèrent à ce poëte, né dans la Cala- » bre, le titre de citoyen romain, et nous le refuse- » rions à Archias, à qui nos lois l'ont accordé! Et » qu'on n'imagine pas que ses travaux doivent nous » intéresser moins, parce qu'il écrit en vers grecs: » ce serait se tromper beaucoup. La langue grecque » est répandue dans tout le monde; la nôtre est » renfermée dans les limites de notre empire; et si

» notre puissance est bornée aux pays que nous
» avons conquis, ne devons-nous pas souhaiter que
» notre gloire parvienne jusqu'où nos armes n'ont
» pu pénétrer? Si cette espèce d'illustration est
» agréable et chère aux peuples mêmes dont le poëte
» raconte les exploits, de quel prix ne doit-elle pas
» être, quel encouragement ne doit-elle pas donner
» aux chefs, aux généraux, aux magistrats, qui
» n'envisagent que la gloire dans leurs travaux et
» leurs périls! Alexandre avait à sa suite un grand
» nombre d'écrivains chargés de composer son his-
» toire; mais quand il vit le tombeau d'Achille, il s'é-
» cria : *Heureux Achille, qui as trouvé un Homère*
» *pour te chanter!* Et en effet, sans cette immor-
» telle *Iliade*, le même tombeau qui couvrit les
» restes du vainqueur de Troie aurait enseveli sa
» mémoire. Que dirai-je de notre grand Pompée,
» dont la fortune extraordinaire a égalé la valeur,
» et qui en présence de son armée a proclamé ci-
» toyen romain Théophane de Mitylène, l'historien
» de ses exploits? Et nos soldats, ces hommes sans
» lettres, la plupart rustiques et grossiers, sensibles
» pourtant aux honneurs de leur général et croyant
» les partager, ont répondu par leurs acclamations
» à l'éloge qu'il faisait de Théophane.

» Avouons-le, Romains, osons dire tout haut ce
» que chacun de nous pense tout bas : nous aimons
» tous la louange, et ceux qu'elle touche le plus
» vivement sont aussi ceux qui savent le mieux la
» mériter. Les philosophes qui écrivent sur le mé-

» pris de la gloire mettent leurs noms à leurs écrits,
» et sont encore occupés d'elle, même en paraissant la mépriser. Décimus Brutus, aussi grand capitaine que bon citoyen, grava sur les monuments qu'il avait élevés les vers d'Accius son ami. Fulvius, que notre Ennius accompagnait lorsqu'il triompha des Etoliens, consacra aux Muses les dépouilles qu'il avait remportées. Est-ce donc la toge romaine qui se déclarera leur ennemie, quand les généraux d'armée les révèrent? et qui refusera aux poëtes la protection et les récompenses que leur accordent les guerriers?

» J'irai plus loin, et s'il m'est permis de parler de mon propre intérêt, si j'ose montrer devant vous cet amour de la gloire, trop passionné peut-être mais qui ne peut jamais être qu'un sentiment noble et louable, je vous avouerai qu'Archias a regardé comme un sujet digne de ses vers les événements de mon consulat, et tout ce que j'ai fait avec vous pour le salut de la patrie. L'ouvrage est commencé, je l'ai entendu, j'en ai été touché, et je l'ai exhorté à l'achever; car la vertu ne désire d'autre récompense de ses travaux et de ses dangers que ce témoignage glorieux qui doit passer à la postérité; et si on veut le lui ôter, que restera-t-il, dans cette vie si rapide et si courte, qui puisse nous dédommager de tant de sacrifices? Certes, si notre âme ne pressentait pas l'avenir, s'il fallait que ses pensées s'arrêtassent aux bornes de notre durée, qui de nous pourrait se con-

» sumer par tant de fatigues, se tourmenter par
» tant de soins et de veilles, et faire si peu de cas
» de la vie? Mais il y a dans tous les esprits élevés
» une force intérieure qui leur fait sentir jour et
» nuit les aiguillons de la gloire, un sentiment qui
» les avertit que notre souvenir ne doit pas périr
» avec nous, et qu'il doit s'étendre et se perpétuer
» dans tous les âges. Eh! nous tous, victimes dé-
» vouées à la défense de la république, nous rabais-
» serions-nous au point de nous persuader qu'après
» avoir vécu de manière à n'avoir pas un seul moment
» de repos et de tranquillité, nous devons encore
» périr tout entiers? Si les plus grands hommes
» sont jaloux de laisser leur ressemblance dans des
» images et des statues périssables, combien ne de-
» vons-nous pas attacher un plus grand prix à ces
» monuments du génie qui transmettent à nos der-
» niers neveux l'empreinte fidèle de notre âme, de
» nos sentiments, de nos pensées! Pour moi, Ro-
» mains, en faisant ce que j'ai fait, je croyais dès
» ce moment en répandre le souvenir dans toute
» la terre et dans l'étendue des siècles; et soit que
» le tombeau doive m'ôter le sentiment de cette
» immortalité, soit, comme l'ont cru tous les sa-
» ges, qu'il doive rester quelque partie de nous qui
» soit encore capable d'en jouir, aujourd'hui du
» moins l'on ne peut m'ôter cette pensée, qui est
» mon plaisir et ma récompense.

» Conservez donc, Romains, un citoyen d'un
» mérite également prouvé, et par la qualité et

» par l'ancienneté des liaisons les plus respectables ; » un homme d'un génie tel que nos concitoyens les » plus illustres ont désiré de se l'attacher et d'en » recueillir les fruits; un accusé dont le bon droit » est attesté par le bienfait de la loi, par l'autorité » d'une ville municipale, par le témoignage d'un » Lucullus, par les registres d'un Métellus. Faites » que celui qui a travaillé pour ajouter, autant » qu'il est en lui, à votre gloire, à celle de vos gé- » néraux et du peuple romain; qui promet encore » de consacrer la mémoire de ces orages récents » et domestiques dont vous venez de sortir; qui est » du nombre de ces hommes dont la personne est » regardée comme inviolable chez toutes les nations; » faites qu'il n'ait pas été amené devant vous pour » y recevoir un affront cruel, mais pour obtenir » un gage de votre justice et de votre bonté. »

On aime, en lisant ce discours, à voir l'auteur s'y peindre tout entier, à reconnaître en lui cette sensibilité franche, cet enthousiasme de gloire, que traitent de vanité et de faiblesse des hommes qui, à la vérité, ne seraient pas capables d'en avoir une semblable. Je sais qu'on peut dire qu'il est beaucoup plus beau de faire de grandes choses sans songer à la louange et à la gloire; mais il est un peu plus aisé d'en donner le précepte que d'en trouver l'exemple; et cette espèce de vertu sera toujours si rare et si difficile à prouver, qu'il vaut bien mieux, pour l'intérêt commun, ne pas décrier ce mobile, au moins le plus noble de tous, qui a produit tant de bien et qui en produira toujours. Il

serait bien maladroit de décourager ceux qui, en faisant tout pour nous, ne nous demandent que des louanges. Si c'est une vanité, puisse-t-elle devenir générale! C'est, ce me semble, le vœu le plus utile et le plus sage qu'on puisse former pour le bonheur des hommes.

Peut-être, en traduisant ce morceau, ai-je cédé, sans m'en apercevoir, au plaisir de vous montrer combien Cicéron avait honoré l'art de la poésie. Mais j'ai eu un autre motif pour entreprendre la traduction de ce discours et de plusieurs autres morceaux choisis dans les harangues de Cicéron : c'est qu'il n'y a guère d'auteurs dont les ouvrages soient moins connus de ceux qui n'entendent pas sa langue. Il n'en existe point de traduction qui soit répandue. On ne lit guère dans le monde que ses lettres, qui ont été assez bien traduites par l'abbé Mongault. La version des Catilinaires par l'abbé d'Olivet est très-médiocre, et je n'en ai fait aucun usage, non plus que de celles que Tourreil et Auger ont données de Démosthène et d'Eschine.

Il m'est doux de pouvoir excepter de cette condamnation, avouée par tous les bon juges, la traduction de quelques harangues de Cicéron, formant un volume qui parut il y a quelques années, composée par deux maîtres de l'université de Paris, qui ont prouvé leur modestie en venant siéger aujourd'hui parmi nous[1] sous le titre d'élèves, après

[1] Aux écoles normales.

avoir prouvé leur talent pour écrire et pour enseigner, les deux frères Gueroult, que le goût des mêmes études unit autant que la fraternité naturelle et civique. Leur ouvrage atteste une égale connaissance des deux langues et du style oratoire, et ne laisse rien à désirer, si ce n'est la continuation d'un travail qui sera toujours un titre honorable et précieux auprès des amateurs des lettres et de l'antiquité. Pour moi, désirant de faire connaître par des exemples l'éloquence des deux plus grands orateurs de Rome et d'Athènes, je n'ai voulu m'en rapporter qu'à ce que leur lecture m'inspirait, et mon zèle n'a point été arrêté par la difficulté de faire parler dans notre langue des écrivains si supérieurs, et particulièrement Cicéron, dont la singulière élégance et l'inexprimable harmonie ne peuvent guère être conservées tout entières dans une traduction. Malgré tout ce qui peut manquer à la mienne, au moins en aurai-je retiré ce fruit, que vous pourrez aisément apercevoir combien cette manière d'écrire des anciens est différente de celle qui malheureusement est aujourd'hui trop à la mode. Il n'y a, dans tout ce que vous avez entendu, rien qui sente le moins du monde la recherche, l'affectation, l'enflure; rien de faux, rien de tourmenté, rien d'entortillé. Tout est sain, tout est clair, tout est senti; tout coule de source et va au but. Ils n'ont point la misérable prétention d'écrire pour montrer de l'esprit; ce qui, comme a si bien dit Montesquieu, *est bien peu de chose*. Ils nous occupent toujours

de leur objet, et jamais des efforts de l'auteur. Ce ne sont point de ces éclairs multipliés, semblables à ceux des feux d'artifice, qni, après avoir ébloui un moment, ne laissent après eux que l'obscurité et la fumée; c'est la lumière d'un beau jour qui plaît aux yeux sans les fatiguer, qui éclaire sans éblouir, et s'épanche d'elle-même sans s'épuiser.

Si le talent de la parole est un glaive contre le crime, c'est aussi le bouclier de l'innocence, et Cicéron savait se servir de l'un et de l'autre avec la même force et le même succès. Nous l'avons vu poursuivre des scélérats : il faut le voir défendre des citoyens purs et courageux. Au reste, les deux espèces de guerre, l'offensive et la défensive, se confondent souvent dans l'ordre civil et politique, comme dans la science militaire; et il faut être également prêt à l'une et à l'autre quand on a dévoué son talent à la cause commune; car l'ami de la vertu est nécessairement l'ennemi du crime; et celui qui croirait pouvoir séparer deux choses si inséparables se tromperait beaucoup, et les méconnaîtrait toutes deux. Qui ne hait point assez le crime n'aime point assez la vertu : c'est un axiome de morale; et c'en est un autre en politique qu'il n'y a point de traité avec les méchants, à moins qu'ils ne soient absolument hors d'état de nuire. Jusque là leur devise est toujours la même : « Qui n'est pas pour nous est contre nous. » Voilà leur principe, et leur conduite y est conséquente. On peut être sûr que, dès qu'ils se croient les plus

forts, ils n'épargnent pas plus l'homme faible qu'ils méprisent que l'homme ferme qu'ils redoutent. La faiblesse, d'ailleurs (qu'il faut bien distinguer de la prudence : l'une est l'absence de la force, l'autre n'en est que la mesure) ; la faiblesse (on ne saurait trop le redire), soit dans l'autorité publique, soit dans le caractère particulier, est le plus grand de tous les défauts et le plus mortel de tous les dangers. Voltaire l'a caractérisée dans ce vers :

Tyran qui cède au crime et détruit les vertus.

Tyran est une expression juste ; car la faiblesse, comme la tyrannie, anéantit les droits naturels de l'homme et lui ôte ses facultés. Cicéron, qui fut généralement très-prudent, fut aussi quelquefois faible : il est si naturel et si commun d'avoir le défaut qui est le plus près de nos bonnes qualités ! Caton et Brutus commirent des fautes par un excès d'énergie, et Cicéron en commit par un excès de circonspection ; mais Cicéron du moins ne fut jamais faible comme homme public ; il ne le fut que comme particulier. Aussi ses fautes ne nuisirent guère qu'à sa gloire, et celles de Brutus et de Caton nuisirent à la chose commune. Je ne connais qu'une occasion où Cicéron, pour avoir eu un moment de pusillanimité, perdit la cause d'un citoyen généreux, d'un de ses meilleurs amis, de Milon. S'il y eût montré autant de fermeté que dans celle de Sextius, il eût triomphé de même. Ce sont ces deux causes qui vont nous occuper aujourd'hui.

Un des plus beaux plaidoyers de Cicéron est celui qu'il prononça pour le tribun Sextius. Qu'on juge s'il devait se porter à sa défense avec chaleur: c'était en quelque sorte sa propre cause qu'il plaidait. Il satisfaisait à la fois deux sentiments très-légitimes, sa haine pour Clodius, le plus furieux de tous ses ennemis, et sa reconnaissance envers Sextius, l'un de ses plus ardents défenseurs. Il faut se rappeler que Cicéron, quatre ans après son consulat, éprouva le sort qu'il avait prévu. Il fut obligé de céder à la faction de Clodius, soutenu assez ouvertement par César, qui voulait dompter la liberté républicaine de Cicéron, et secrètement par Pompée lui-même, qui était jaloux de la réputation et du crédit de l'orateur. Il prit le parti de s'éloigner, et fut rappelé seize mois après avec tant d'éclat, qu'on peut dire qu'il dut à sa disgrâce le plus beau jour de sa vie; mais il en coûta du sang pour obtenir son retour. Quoique alors tous les ordres de l'état fussent réunis en sa faveur, quoique toutes les puissances de Rome se déclarassent pour lui, le féroce Clodius, que rien n'intimidait, s'étant mis à la tête d'une troupe de gladiateurs salariés et de brigands échappés à la déroute de Catilina, assiégeait le forum, et prétendait, à force ouverte, empêcher les tribuns de convoquer l'assemblée du peuple, où devait se proposer le rappel de Cicéron. Milon et Sextius, voyant qu'il fallait absolument repousser la force par la force, se mirent en défense, et bientôt les rues de Rome et la place publique devinrent le théâtre du carnage. Dans une de ces ren-

contres tumultueuses, Sextius fut laissé pour mort, et le frère de Cicéron courut risque de la vie.

Vous jugez par là quelle espèce de désordre anarchique s'était introduit dans Rome depuis les guerres de Marius et de Sylla, et imposait de temps en temps silence aux lois. J'en indiquerai tout à l'heure la cause, quand je parlerai du procès de Milon. Mais on peut observer dès ce moment que ces querelles sanglantes ne ressemblaient en rien à ces horreurs des premières journées de septembre, qui, parmi tant de circonstances inimaginables, n'offrent rien de plus extraordinaire que leur longue impunité. Vous voyez que ce Clodius était du moins un brave scélérat, marchant à la tête de bandits déterminés comme lui, accoutumés aux combats, qui risquaient tout en osant tout, attaquaient, les armes à la main, des gens armés, et exposaient leur vie en menaçant celle d'autrui. L'asile domestique ne fut jamais violé, le sexe, l'enfance, la vieillesse, ne furent pas même insultés. Clodius salariait de vieux soldats devenus brigands, des gladiateurs devenus assassins, mais il ne s'avisa pas de mettre en œuvre un bataillon de femmes pour proclamer le massacre et le pillage au nom de la liberté ; il n'eut pas recours à ce lâche moyen, pour que la force répressive, ménageant la faiblesse du sexe, même dans celles qui ont perdu tous ses droits en l'abjurant, permît au désordre et à la révolte de s'accroître, de s'enhardir, et d'essayer sans danger ce qu'on serait capable de supporter. Quand les lois sont sans pouvoir, la pire espèce de scélérats n'est

pas celle qui peut tout braver; c'est celle qui ne rougit de rien. Mais aussi c'est la plus facile à réprimer dès que la loi reprend son glaive. Ceux qui se vantent d'avoir fatigué leurs bras à tuer des malheureux sans défense ne croiseraient pas le fer contre le fer, et ceux qui boivent du sang ne risquent guère le leur; ou plutôt ce n'est pas du sang qui est dans leurs veines, c'est de la boue; dès que la force publique les signale et les environne, elle n'a pas même besoin de les frapper; la mort ne doit les atteindre qu'à l'échafaud.

Toutes les violences de Clodius n'empêchèrent pas le retour de Cicéron, parce que l'autorité légale se rendit bientôt assez forte pour rétablir l'ordre et en imposer à Clodius. Mais ce forcené eut l'impudence, un an après, de faire accuser Sextius *de violence* [1] par Albinovamus, un de ses affidés, tandis que lui-même se préparait à accuser Milon. Il n'en eut pas le temps, et périt misérablement comme il le méritait: mais auparavant il eut encore la douleur de se voir arracher par Cicéron une victime qu'il n'avait pu égorger de son propre glaive, et qu'il voulait faire périr par celui des lois. Si jamais Cicéron parut égaler la véhémence impétueuse de Démosthène, c'est dans cette harangue, et surtout dans l'endroit où il rappelle le combat qui pensa être si fatal à Sextius. Il peint des couleurs les plus vives un tribun du peuple percé de coups, et n'échappant à ses meurtriers que parce qu'ils le croient

[1] *De vi.*

mort. « Et c'est Sextius, c'est lui qui est accusé de » violence! Pourquoi? Quel est son crime? C'est de » vivre encore. Mais Clodius ne peut pas même le » lui reprocher. S'il vit, c'est qu'on ne lui a pas porté » le dernier coup, le coup qui devait être mortel. A » qui t'en prends-tu, Clodius? Accuse donc le gla- » diateur Lentidius, qui n'a pas frappé où il fallait. » Accuse ton satellite Sabinius de Réate, qui cria » si heureusement, si à propos pour Sextius : Il est » mort! Mais lui, que lui reproches-tu? S'est-il re- » fusé au glaive? ne l'a-t-il pas reçu dans ses flancs, » comme les gladiateurs du cirque à qui l'on or- » donne de recevoir la mort? De quoi donc est-il » coupable, Romains? Est-ce de n'avoir pu mou- » rir? d'avoir couvert du sang d'un tribun les mar- » ches du temple de Castor? Est-ce de ne pas s'être » fait reporter sur la place lorsqu'il fut rendu à la » vie, de ne s'être pas remis sous le glaive? Mais » je vous le demande, Romains, s'il eût péri dans » ce malheur, si cette troupe d'assassins eût fait ce » qu'elle voulait faire, si Sextius, que l'on crut mort, » fût mort en effet, n'auriez-vous pas tous pris les » armes pour venger le sang d'un magistrat dont » la personne est inviolable et sacrée, pour ven- » ger la république des attentats d'un brigand? » Verriez-vous tranquillement Clodius paraître de- » vant votre tribunal? et celui dont la mort vous » eût fait pousser un cri de vengeance pour peu que » vous vous fussiez souvenus de vos droits et de vos » ancêtres, peut-il craindre quelque chose de vous,

» quand vous avez à prononcer entre la victime et » l'assassin ? »

On a plus d'une fois mis en question (car ces grands événements nous intéressent encore comme s'ils venaient de se passer) si le parti que prit Cicéron de quitter Rome lorsqu'il fut poursuivi par Clodius était en effet le meilleur ; si, se voyant soutenu par tout le sénat qui avait pris le deuil, par tout le corps des chevaliers qui avait pris les armes, il devait abandonner le champ de bataille. Sans doute, s'il n'avait eu à le disputer qu'à Clodius, il eût pu compter sur le succès. Mais lui-même va nous faire entendre assez clairement ce qu'on aperçoit en lisant l'histoire avec un peu de réflexion, que Clodius n'était pas pour lui l'ennemi le plus à craindre. César, prêt à partir pour les Gaules, était aux portes de la ville avec une armée ; et si dans ces circonstances le carnage eût commencé dans Rome, si l'on eût versé le sang d'un tribun, peut-on douter que César ne se fût bientôt mêlé de la querelle, et n'eût saisi une si belle occasion de prendre les armes et de se rendre maître de la république ? Rome eût été asservie dix ans plus tôt. Voilà le danger dont la préserva le généreux dévoûment de Cicéron, qui s'applaudit avec raison, dans cette harangue, d'avoir sauvé deux fois la patrie. Il faut l'entendre lui-même nous développer ses motifs.

« Je vais vous rendre compte, Romains, de ma » conduite et de mes pensées, et je ne manquerai

» pas à ce qu'attend de moi cette assemblée, la plus
» nombreuse que j'aie vue jamais entourer ces tri-
» bunaux. Si, dans la meilleure de toutes les causes,
» quand le sénat me montrait tant d'attachement,
» tous les bons citoyens tant de zèle et d'union;
» quand l'Italie entière était prête à tout faire, à tout
» risquer pour ma défense; si avec tant d'appui j'ai
» pu craindre les fureurs d'un tribun, le plus vil
» des hommes, et la folle audace des deux consuls,
» aussi méprisables que lui, j'ai manqué sans doute
» à la fois et de sagesse et de fermeté. Métellus
» s'exila lui-même, il est vrai; mais quelle diffé-
» rence! Sa cause était bonne, je l'avoue, et ap-
» prouvée par tous les honnêtes gens; mais le sénat
» ne l'avait pas solennellement embrassée; tous les
» ordres de l'état, toute l'Italie, ne s'étaient pas dé-
» clarés pour lui par des décrets publics... Il avait
» affaire à Marius, au libérateur de l'empire, alors
» dans son sixième consulat, et à la tête d'une ar-
» mée invincible; à Saturninus, tribun factieux,
» mais magistrat vigilant et populaire, et de mœurs
» irréprochables... Et moi, qui avais-je à combat-
» tre? Ce n'était pas une armée victorieuse, c'était
» un ramas d'artisans stipendiés, qu'excitait l'espoir
» du pillage. Qui avais-je pour ennemis? Ce n'était
» point Marius, la terreur des barbares, le boule-
» vart de la patrie; c'étaient deux monstres odieux,
» qu'une honteuse indigence et une dépravation in-
» sensée avaient faits les esclaves de Clodius; c'était
» Clodius lui-même, un compagnon de débauche

» de nos baladins, un adultère, un incestueux, un
» ministre de prostitution, un fabricateur de testa-
» ments, un brigand, un assassin, un empoison-
» neur; et si j'avais employé les armes pour écraser
» de tels adversaires, comme je le pouvais aisément,
» et comme tant d'honnêtes gens m'en pressaient,
» je n'avais pas à craindre qu'on me reprochât d'a-
» voir opposé la force à la force, ni que quelqu'un
» regrettât la perte de si mauvais citoyens, ou plu-
» tôt de nos ennemis domestiques; mais d'autres
» raisons m'arrêtèrent. Ce forcené Clodius, cette
» furie, ne cessait de répéter dans ses harangues que
» tout ce qu'il faisait contre moi, c'était de l'aveu
» de Pompée, de ce grand homme, aujourd'hui
» mon ami, et qui l'aurait toujours été, si on lui
» avait permis de l'être. Clodius nommait parmi mes
» ennemis Crassus, citoyen courageux, avec qui
» j'avais les plus étroites liaisons; César, dont ja-
» mais je n'avais mérité la haine. Il disait que c'é-
» taient là les moteurs de toutes ses actions, les ap-
» puis de tous ses desseins; que l'un avait une armée
» puissante dans l'Italie, que les deux autres pou-
» vaient en avoir une dès qu'ils le voudraient, et
» qu'ils l'auraient en effet; enfin ce n'étaient pas les
» lois, les jugements, les tribunaux dont il me me-
» naçait, c'étaient les armes, les généraux, les lé-
» gions, la guerre. Mais quoi! devais-je faire si grand
» cas des discours d'un ennemi qui nommait si té-
» mérairement les plus illustres des Romains! Non,
» je n'ai pas été frappé de ses discours, mais de

» leur silence ; et quoiqu'ils eussent d'autres rai-
» sons de le garder, cependant, aux yeux de tant
» d'hommes disposés à tout craindre, en se taisant,
» ils semblaient se déclarer ; en ne désavouant pas
» Clodius, ils semblaient l'approuver... Que devais-
» je faire alors ? Combattre ? Eh bien, le bon parti
» l'aurait emporté ; je le veux. Qu'en serait-il ar-
» rivé ? Avez-vous oublié ce que disait Clodius
» dans ses insolentes harangues, qu'il fallait me ré-
» soudre à périr ou à vaincre deux fois ? Et qu'était-
» ce que vaincre deux fois ? N'était-ce pas avoir à
» combattre, après ce tribun insensé, deux consuls
» aussi méchants que lui, et ceux qui étaient tout
» prêts à se déclarer ses vengeurs ? Ah ! quand le
» danger n'eût menacé que moi seul, j'aurais mieux
» aimé mourir que de remporter cette seconde vic-
» toire, qui était la perte de la république. C'est
» vous que j'en atteste, ô dieux de la patrie ! dieux
» domestiques ! C'est vous qui m'êtes témoins que,
» pour épargner vos temples et vos autels, pour ne
» pas exposer la vie des citoyens, qui m'est plus
» chère que la mienne, je n'ai pu me résoudre à
» cet horrible combat. Était-ce donc la mort que je
» pouvais craindre ? Et lorsqu'au milieu de tant
» d'ennemis je m'étais dévoué pour le salut public,
» n'avais-je pas devant les yeux l'exil et la mort ?
» N'avais-je pas dès lors prédit moi-même tous les
» périls qui m'attendaient... Mon éloignement vo-
» lontaire a écarté de vous les meurtres, l'incendie
» et l'oppression. J'ai sauvé deux fois la patrie : la
» première fois avec gloire, et la seconde avec dou-

» leur; car je ne me vanterai point d'avoir pu me » priver, sans un mortel regret, de tout ce qui m'é» tait cher au monde, de mon frère, de mes en» fants, de mon épouse, de l'aspect de ces murs, » de la vue de mes concitoyens qui me pleuraient, » de cette Rome qui m'avait honoré. Je ne me dé» fendrai pas d'être homme, et sensible; et quelle » obligation m'auriez-vous donc, si tout ce que j'a» bandonnais pour vous, j'avais pu le perdre avec » indifférence? Je vous ai donné, Romains, la preuve » la plus certaine de mon amour pour la patrie, » lorsque, me résignant au plus douloureux sacri» fice, j'ai mieux aimé l'achever que de vous livrer » à vos ennemis. »

Ce plaidoyer eut le succès qu'avaient ordinairement ceux de l'orateur : Sextius fut absous d'une voix unanime.

Il semblait qu'il fût de la destinée de Cicéron d'avoir à défendre tous ceux qui l'avaient défendu lui-même; mais il fut moins heureux pour Milon qu'il ne l'avait été pour tant d'autres. Ce n'est pas que sa cause fût plus mauvaise: mais il faut avouer d'abord que les circonstances politiques, qui avaient tant d'influence sur les affaires judiciaires, ne lui furent pas favorables. J'ai déjà parlé de la guerre ouverte que Clodius et Milon se faisaient au milieu de Rome : on ne doutait pas que l'un des deux ne dût périr. Cicéron, dans plus d'un endroit, parle de Clodius comme d'une victime qu'il abandonne à Milon. Celui-ci demandait le consulat, et Clodius la préture; et ce dernier, qui avait

tant d'intérêt à ne pas voir son ennemi revêtu d'une magistrature supérieure, avait dit publiquement, avec son audace ordinaire, que, dans trois jours, Milon ne serait pas en vie. Milon paraissait déterminé à ne pas l'épargner davantage. Ce fut pourtant le hasard, et non aucun projet de part ni d'autre, qui amena la rencontre où périt Clodius. Il revenait de la campagne avec une suite d'environ trente personnes; il était à cheval, et Milon, qui allait à Lanuvium, était dans un chariot avec sa femme; mais sa suite était plus nombreuse et mieux armée. La querelle s'engagea : Clodius, blessé, et se sentant le plus faible, se retira dans une hôtellerie, comme pour s'en faire un asile. Mais Milon ne voulut pas manquer une si belle occasion : il ordonna à ses gladiateurs de forcer la maison et de tuer Clodius. Dans un état tranquille et bien policé, ce meurtre n'aurait pas été excusable; mais quand les lois ne sont pas assez fortes pour protéger la vie des citoyens, chacun rentre dans les droits de la défense naturelle, et c'était là le cas de Milon. Cependant celui qu'il avait tué était un homme trop considérable pour que ses parents et ses amis ne poursuivissent pas la vengeance de sa mort. Milon fut accusé, et ce procès fut, comme tout le reste, une affaire de parti. Pompée, qui était alors le citoyen le plus puissant de Rome, n'était pas fâché qu'on l'eût défait de Clodius, qui ne ménageait personne; mais en même temps il laissa voir qu'il serait bien aise aussi qu'on le défît de Milon, dont le caractère ferme

et incapable de plier ne pouvait manquer de déplaire à quiconque affectait la domination. Ce fut donc d'abord cette disposition de Pompée, trop bien connue, qui nuisit beaucoup à Milon. Cette cause fut plaidée avec un appareil extraordinaire, et devant une multitude innombrable qui remplissait le forum. Le peuple était monté jusque sur les toits pour assister à ce jugement, et des soldats armés, par l'ordre du consul Pompée, entouraient l'enceinte où les juges étaient assis. Les accusateurs furent écoutés en silence; mais dès que Cicéron se leva pour leur répondre, la faction de Clodius, composée de la plus vile populace, poussa des cris de fureur. L'orateur, accoutumé à des acclamations d'un autre genre, se troubla : il fut quelque temps à se remettre, et parvint avec peine à se faire écouter; mais il ne put jamais revenir de cette première impression qui affaiblit toute sa plaidoirie, et ne lui permit pas de déployer tous ses moyens.

De cinquante juges, Milon n'en eut que treize pour lui ; tous les autres le condamnèrent à l'exil. Il est vrai que, parmi les voix qui lui furent favorables, il y en eut une qui valait seule plus que toutes celles qu'il n'eut pas. Caton fut d'avis de l'absoudre, et, si quelquefois on accusa Caton de trop de sévérité, jamais on ne lui a reproché trop d'indulgence. Il pensait que Milon avait rendu service à la république en la délivrant d'un si mauvais citoyen. Ce fut aussi l'opinion de Brutus, qui publia un mémoire où il soutenait que le meurtre de Clodius était légitime. Il avait même conseillé à Cicé-

ron de ne désavouer ni le fait ni l'intention, et de soutenir que Milon, en voulant tuer Clodius, et en le tuant, n'avait fait que ce qu'il devait faire. Cicéron trouva cette défense trop hasardeuse, et, dans l'état des choses, il avait raison. Il prit donc une autre tournure, et se servit habilement de toutes les circonstances de l'action pour prouver que Clodius avait tendu des embûches à Milon sur la voie Appienne, et pour rejeter tout l'odieux du meurtre sur les esclaves qui avaient agi sans l'ordre de leur maître. Son discours passe pour un de ses chefs-d'œuvre : mais celui que nous avons n'est pas celui qu'il prononça. Il était trop intimidé pour avoir tant d'énergie. Aussi, lorsque Milon, qui soutenait son exil avec beaucoup de courage, reçut le plaidoyer que Cicéron lui envoyait, tel qu'il nous a été transmis, il lui écrivit : *Je vous remercie de n'avoir pas fait si bien d'abord ; si vous aviez parlé ainsi, je ne mangerais pas à Marseille de si bons poissons.* Un homme qui prenait son parti avec tant de résolution méritait le suffrage de Caton et de Brutus.

Quoique Cicéron n'eût pas voulu établir sa défense sur le plan qu'on lui avait proposé, cependant il ne le rejette pas tout entier ; et, après avoir démontré, autant qu'il le peut, dans la première partie de son discours, que c'est Clodius qui était intéressé à faire périr Milon, et qui en a eu le dessein, dans la seconde il va plus loin : se servant de tous ses avantages, et rappelant tous les forfaits de Clodius, il soutient que, quand même

Milon l'eût poursuivi ouvertement comme un ennemi public, bien loin d'être puni par les lois, il mériterait la reconnaissance du peuple romain. Mais il me semble avoir choisi ses moyens en orateur habile, lorsqu'il a préféré de mettre cette assertion en hypothèse, et non pas en fait : elle en a bien plus de force. Il y avait quelque chose de trop dur à dire crument : J'ai voulu le tuer, et je l'ai tué; au lieu qu'après avoir présenté son adversaire comme l'agresseur, comme l'insidiateur, on est reçu bien plus favorablement à dire : Quand même j'aurais voulu sa mort, il m'en avait donné le droit. On parle alors à des esprits préparés, qui peuvent plus aisément se laisser persuader ce qui aurait pu les révolter d'abord. Cette progression dans les idées qu'on présente, et dans les impressions qu'on veut produire, est un des secrets de l'art oratoire. On obtient avec des ménagements et des préparations ce qu'on ne pourrait pas emporter de vive force. Mais, après toutes les précautions qu'il a prises, Cicéron paraît triompher lorsqu'il dit : « Si dans ce même moment Milon, tenant » en sa main son épée encore sanglante, s'écriait : » Romains, écoutez-moi; écoutez-moi, citoyens; » oui, j'ai tué Clodius; c'est avec ce bras, c'est avec » ce fer que j'ai écarté de vos têtes les fureurs d'un » scélérat que nul frein ne pouvait plus retenir, » que les lois ne pouvaient plus enchaîner; c'est » par sa mort que vos droits, la liberté, l'inno- » cence, l'honneur, sont en sûreté; si Milon te- » nait ce langage, aurait-il quelque chose à crain-

» dre? Et en effet, aujourd'hui, qui ne l'approuve » pas? Qui ne le trouve pas digne de louange? » Qui ne pense pas, qui ne dit pas tout haut » que jamais homme n'a donné au peuple romain » un plus grand sujet de joie? De tous les triom- » phes que nous avons vus, nul, j'ose le dire, n'a » répandu dans ces murs une plus vive allégresse, » et n'a promis des avantages plus durables. Je me » flatte, Romains, que vous et vos enfants êtes des- » tinés à voir dans la république les plus heureux » changements; persuadez-vous bien que vous ne » les verriez jamais si Clodius vivait encore. Tout » nous autorise à espérer qu'avec un consul tel » que le grand Pompée, cette même année verra » mettre un frein à la licence, verra la cupidité » réprimée, les lois affermies; et ces jours de salut » que nous attendons, quel homme assez insensé » se serait flatté de les voir luire du vivant de Clo- » dius? Que dis-je? quelle est celle de vos posses- » sions domestiques dont vous eussiez pu vous » promettre une jouissance assurée et paisible, » tant que ce furieux aurait pu faire sentir sa do- » mination? Je ne crains pas qu'on impute à mes » ressentiments particuliers de mettre dans mes » accusations plus de violence que de vérité. Quoi- » que j'eusse plus que tout autre le droit de le haïr, » cependant ma haine personnelle ne pourrait pas » être au-dessus de l'horreur universelle qu'il in- » spirait... Enfin, juges, je vous le demande, il s'a- » git de prononcer sur le meurtre de Clodius : ima- » ginez-vous donc (car la pensée peut nous repré-

» senter un moment les objets comme si l'on en
» voyait la réalité), imaginez-vous, dis-je, que l'on me
» promet d'absoudre Milon, sous la condition que
» Clodius revivra! Vous frémissez tous! Eh quoi! si
» cette seule idée, tout mort qu'il est, vous a frappés
» d'épouvante, que serait-ce donc s'il était vivant? »

On regarde assez généralement la péroraison de ce discours comme la plus belle qu'ait faite Cicéron. L'objet le plus ordinaire de cette dernière partie des plaidoyers est, comme on sait, d'exciter la pitié des juges en faveur de l'accusé, et cette méthode est celle des modernes comme des anciens. Si l'on avait une idée exacte de la justice et du ministère de ceux qui la rendent, on ne verrait pas les orateurs de tous les temps et de toutes les nations se mettre, avec les accusés, aux pieds des juges, et employer, pour les émouvoir, tout l'art des supplications. N'est-ce pas en effet une espèce d'outrage à des juges, de les supplier d'être justes? Est-il permis de demander à la compassion ce qu'on ne doit attendre que de l'équité; de faire parler ses pleurs comme si l'on se défiait de ses raisons; d'oublier enfin que le ministre de la loi, celui dont le premier devoir est d'être impassible comme elle, ne doit point venger l'innocent parce qu'il le plaint, mais parce qu'il le juge? Voilà ce que pourrait dire une philosophie rigoureuse. Mais l'éloquence a trop bien entendu ses intérêts pour les fonder sur une perfection presque absolument idéale. L'orateur a pensé que, si la philosophie, dans ses spéculations, peut sans risque ne

voir dans les juges que la loi vivante, il était bien plus sûr pour lui et pour sa cause de n'y voir autre chose que des hommes. Il s'est souvenu qu'il est dans notre nature d'aimer à n'accorder que comme une grâce ce qu'on peut exiger comme une justice; qu'on se rend à la conviction comme à la force, mais qu'on cède à l'attendrissement comme à son plaisir; qu'un peu de sensibilité est plus facile et plus commun que beaucoup d'équité et de lumières; que l'on dispute contre son cœur beaucoup moins que contre sa raison, et que, quand tous les deux peuvent décider du sort de l'accusé, le défenseur ne peut mieux faire que de s'assurer de tous les deux.

C'est ce que Cicéron entendait mieux que personne, mais ce que le caractère et la conduite de Milon rendaient très-difficile. Il ne fallait pas que l'avocat parût en contradiction avec son client; et le fier Milon, intrépide dans le danger, n'avait rien fait de ce qu'avaient coutume de faire les accusés pour se rendre leurs juges favorables. Il n'avait point pris le deuil, n'avait fait aucune sollicitation, ne témoignait aucune crainte. Il y avait là de quoi déranger beaucoup le pathétique d'un orateur vulgaire : le nôtre s'y prend si bien, qu'il tourne en faveur de son client cette sécurité qui pouvait indisposer contre lui en ressemblant à l'orgueil.

« Que me reste-t-il à faire, si ce n'est d'implorer » en faveur du plus courageux des hommes la pitié » que lui-même ne demande point, et que je de- » mande même malgré lui? Si vous ne l'avez pas vu

» mêler une larme à toutes celles qu'il vous fait
» répandre ; si vous n'avez remarqué aucun chan-
» gement dans sa contenance et dans ses discours,
» vous ne devez pas pour cela prendre moins d'in-
» térêt à son sort ; peut-être même est-ce une raison
» pour lui en devoir davantage. Si, dans les com-
» bats de gladiateurs, quand il s'agit du sort de ces
» hommes de la dernière classe, nous ne pouvons
» nous empêcher d'avoir de l'aversion et du mépris
» pour ceux qui se montrent timides et sup-
» pliants, et qui nous demandent la vie; si au
» contraire nous nous intéressons au salut de
» ceux qui font voir un grand courage et s'offrent
» hardiment à la mort ; si nous croyons alors de-
» voir notre compassion à ceux qui ne l'implorent
» pas, combien cette disposition est-elle encore
» plus juste et mieux placée quand il s'agit de nos
» meilleurs citoyens ! Pour moi, je l'avoue, je suis
» pénétré de douleur quand j'entends ce que Milon
» me répète tous les jours, quand j'entends les adieux
» qu'il adresse à ses concitoyens : Qu'ils soient heu-
» reux, me dit-il ; qu'ils vivent dans la paix et la
» sécurité ; que la république soit florissante ; elle
» me sera toujours chère, quelque traitement que
» j'en reçoive. Si je ne puis jouir avec elle du repos
» que je lui ai procuré, qu'elle en jouisse sans moi
» et par moi. Je me retirerai, je m'éloignerai, con-
» tent de trouver un asile dans la première cité li-
» bre et bien gouvernée que je rencontrerai sur mon
» passage. O travaux inutiles et mal récompensés !
» s'écrie-t-il, ô espérances trompeuses ! ô trop vai-

» nes pensées! Moi qui, dans ces temps déplora-
» bles, marqués par les attentats de Clodius, quand
» le sénat était dans l'abattement, la république
» dans l'oppression, les chevaliers romains sans
» pouvoir, tous les bons citoyens sans espérance,
» leur ai dévoué, leur ai consacré tout ce que le
» tribunat me donnait de puissance, me serais-je
» attendu à être un jour abandonné par ceux que
» j'avais défendus? Moi qui t'ai rendu à ta patrie,
» Cicéron (car c'est à moi qu'il s'adresse le plus sou-
» vent), devais-je croire qu'il ne me fût pas permis
» d'y demeurer? Où est maintenant ce sénat dont
» nous avons pris en main la cause? Où sont ces
» chevaliers romains qui devaient toujours être à
» toi? Où sont ces secours que nous promettaient
» les villes municipales, ces recommandations de
» toute l'Italie? Enfin, où est ta voix, ô Cicéron!
» qui as sauvé tant de citoyens? Ta voix ne peut
» donc rien pour mon salut, après que j'ai tout ris-
» qué pour le tien?

» Ce que je ne puis répéter ici qu'avec des gémis-
» sements, il le dit avec le même visage que vous
» lui voyez. Il ne croit point ses concitoyens capa-
» bles d'ingratitude; il ne les croit que faibles et ti-
» mides. Il ne se repent point d'avoir prodigué son
» patrimoine pour s'attacher cette partie du peuple
» que Clodius armait contre vous; il compte parmi
» les services qu'il vous a rendus, ses libéralités,
» dont le pouvoir, ajoutant à celui de ses vertus,
» a fait votre sûreté. Il se souvient des marques d'in-
» térêt et de bienveillance que le sénat lui a données

» dans ce moment même; et dans quelque endroit » que son destin le conduise, il emporte avec lui » le souvenir de vos empressements, de votre zèle » et de vos regrets... Il ajoute, et avec vérité, que » les grandes âmes n'envisagent dans leurs actions » que le plaisir de bien faire, sans songer au prix » qui les attend; qu'il n'a rien fait dans sa vie que » pour l'honneur; que, si rien n'est plus beau, plus » désirable que de servir sa patrie et de la délivrer » du danger, ceux-là sans doute sont heureux, en» vers qui elle s'est acquittée par des honneurs pu» blics; mais qu'il ne faut pas plaindre ceux envers » qui leurs concitoyens demeurent redevables; que » si l'on apprécie les récompenses de la vertu, la » gloire est la première de toutes; que c'est elle » qui console de la brièveté de la vie par la pensée » de l'avenir, qui nous reproduit quand nous som» mes absents, nous fait revivre quand nous ne som» mes plus, et sert aux hommes comme de degré » pour s'élever jusqu'aux cieux.

» Dans tous les temps, dit-il, le peuple romain, » toutes les nations parleront de Milon : son nom » ne sera jamais oublié; aujourd'hui même que tous » les efforts de nos ennemis se réunissent pour ir» riter l'envie contre moi, partout la voix publi» que me rend hommage; partout où les hommes » se rassemblent, ils me rendent des actions de » grâces. Je ne parle pas des fêtes que l'Étrurie a » célébrées et établies en mon honneur : il y a main» tenant plus de trois mois que Clodius a péri, et » le bruit de sa mort, en parcourant toutes les pro-

» vinces de l'empire, y a répandu la joie et l'allé-
» gresse. Et qu'importe où je sois désormais, puis-
» que mon nom et ma gloire sont partout?

» Voilà ce que tu me dis souvent, Milon, en l'ab-
» sence de ceux qui m'écoutent, et voici ce que je
» te réponds en leur présence. Je ne puis refuser
» des éloges à ce grand courage; mais plus je l'ad-
» mire, plus ta perte me devient amère et doulou-
» reuse. Si tu m'es enlevé, si l'on t'arrache de mes
» bras, je n'aurai pas même cette consolation de
» pouvoir haïr ceux qui m'auront porté un coup si
» sensible. Ce ne sont pas mes ennemis qui me pri-
» veront de toi; ce sont ceux mêmes que j'ai le plus
» chéris, ceux qui m'ont fait à moi-même le plus de
» bien. Non, Romains, quelque chagrin que vous
» me causiez (et vous ne pouvez m'en causer un
» plus cruel), jamais vous ne me forcerez à oublier
» ce que vous avez fait pour moi; mais si vous l'a-
» vez oublié vous-mêmes, si quelque chose en moi
» a pu vous offenser, pourquoi ne pas m'en punir
» plutôt que Milon? Quoi qu'il m'arrive, je m'esti-
» merai heureux si je ne suis pas le témoin de sa
» disgrâce.

» La seule consolation qui puisse me rester, Mi-
» lon, c'est qu'au moins j'aurai rempli envers toi
» tous les devoirs de l'amitié, du zèle et de la re-
» connaissance. Pour toi j'ai bravé l'inimitié des
» hommes puissants, j'ai exposé ma vie à tous les
» traits de tes ennemis; pour toi j'ai pu même les
» supplier: j'ai regardé ton danger comme le mien,
» et mon bien et celui de mes enfants comme le tien

» propre. Enfin, s'il est quelque violence qui me-
» nace ta tête, je ne crains pas de l'appeler sur
» la mienne. Que me reste-t-il encore? que puis-je
» dire? que puis-je faire, si ce n'est de lier désor-
» mais mon sort au tien, quel qu'il soit, et de sui-
» vre en tout ta fortune? J'y consens, Romains; je
» veux bien que vous soyez persuadés que le salut
» de Milon mettra le comble à tout ce que je vous
» dois, ou que tous les bienfaits que j'ai reçus de
» vous seront anéantis dans sa disgrâce. Mais pour
» lui, toute cette douleur dont je suis pénétré, ces
» pleurs que m'arrache sa situation, n'ébranlent
» point son incroyable fermeté. Il ne peut se ré-
» soudre à regarder comme un exil quelque lieu
» que ce soit, où puisse habiter la vertu : la mort
» même ne lui paraît que le terme de l'humanité,
» et non pas une punition. Qu'il reste donc dans
» ces sentiments qui lui sont naturels; mais nous,
» Romains, quels doivent être les nôtres? Voulez-
» vous ne garder de Milon que son souvenir, et le
» bannir en le regrettant? Est-il au monde quelque
» asile plus digne de ce grand homme que le pays
» qui l'a produit? Je vous appelle tous, ô vous, bra-
» ves Romains qui avez répandu votre sang pour
» la patrie! centurions, soldats, c'est à vous que je
» m'adresse dans les dangers de ce citoyen coura-
» geux. Est-ce devant vous, qui assistez à ce juge-
» ment les armes à la main, est-ce sous vos yeux
» que la vertu sera bannie, sera chassée, sera reje-
» tée loin de nous? Malheureux que je suis! c'est
» avec le secours de ces mêmes Romains, ô Milon!

» que tu as pu me rappeler dans Rome, et ils ne » pourront m'aider à t'y retenir! Que répondrai-je » à mes enfants, qui te regardent comme un second » père? à mon frère aujourd'hui absent, mais qui » a partagé autrefois tous les maux dont tu m'as » délivré? Je leur dirai donc que je n'ai rien pu » pour ta défense auprès de ceux qui t'ont si bien » secondé pour la mienne! et dans quelle cause! » dans celle qui excite un intérêt universel. Devant » quels juges? devant ceux à qui la mort de Clo- » dius a été le plus utile. Avec quel défenseur? avec » Cicéron. Quel si grand crime ai-je donc commis, » de quel forfait inexpiable me suis-je chargé, quand » j'ai recherché, découvert, étouffé cette fatale con- » juration qui nous menaçait tous, et qui est de- » venue pour moi et pour les miens une source de » maux et d'infortunes? Pourquoi m'avez-vous rap- » pelé dans ma patrie? Est-ce pour en chasser sous » mes yeux ceux qui m'y ont rétabli? Voulez-vous » donc que mon retour soit plus douloureux que » mon exil: ou plutôt, comment puis-je me croire » en effet rétabli, si je perds ceux à qui je dois mon » salut? Plût aux dieux que Clodius (pardonne, ô » ma patrie! pardonne: je crains que ce vœu que » m'arrache l'intérêt de Milon ne soit un crime en- » vers toi!) plût aux dieux que Clodius vécût en- » core, qu'il fût préteur, consul, dictateur, plutôt » que de voir l'affreux spectacle dont on nous me- » nace! O dieux immortels! ô Romains, conservez » un citoyen tel que Milon! — Non, me dit-il, que

» Clodius soit mort comme il le méritait, et que
» je subisse le sort que je n'ai pas mérité. — C'est
» ainsi qu'il parle, et cet homme né pour la patrie,
» mourrait ailleurs que dans sa patrie! Sa mémoire
» sera gravée dans vos cœurs, et lui-même n'aura
» pas un tombeau dans l'Italie! et quelqu'un de
» vous pourra prononcer l'exil d'un homme que
» toutes les nations vont appeler dans leur sein! O
» trop heureuse la ville qui le recevra! O Rome
» ingrate, si elle le bannit! malheureuse, si elle le
» perd! Mes larmes ne me permettent pas d'en dire
» davantage, et Milon ne veut pas être défendu par
» des larmes! Tout ce que je vous demande, c'est
» d'oser, en donnant votre suffrage, n'en croire que
» vos sentiments. Croyez que celui qui a choisi pour
» juges les hommes les plus justes et les plus fermes,
» les plus honnêtes gens de la république, s'est en-
» gagé d'avance, plus particulièrement que per-
» sonne, à approuver ce que vous auront dicté la
» justice, la patrie et la vertu. »

Plus je relis cette admirable harangue, plus je me persuade, comme Milon, que si en effet Cicéron avait paru dans cette cause aussi ferme qu'il avait coutume de l'être, il l'aurait emporté sur toutes les considérations timides ou intéressées qui pouvaient agir contre l'accusé. C'est un coup de l'art, un trait unique que cette péroraison, où l'orateur, ne pouvant appeler la pitié sur celui qui la dédaignait, prend le parti de l'implorer pour lui-même, prend pour lui le rôle de suppliant, afin

d'en répandre l'intérêt sur l'accusé, et rend à Milon toutes les ressources qu'il refusait, en lui laissant tout l'honneur de sa fermeté.

Si l'orateur manqua de résolution dans cette conjoncture, il en montra beaucoup contre Antoine, qui n'était pas moins l'ennemi de la république que le sien; et ce double intérêt lui dicta les fameuses harangues publiées sous le titre de *Philippiques.* Il les appela ainsi, parce qu'elles ont pour objet d'animer les Romains contre Antoine, comme Démosthène animait les Athéniens contre Philippe. Elles sont au nombre de quatorze, et toutes d'une grande beauté. Mais la seconde surtout était fameuse chez les Romains; elle passait pour une *œuvre divine:* c'est ainsi que l'appelle Juvénal. Elle ne fut pourtant jamais prononcée, mais elle fut répandue dans Rome et dans l'Italie, et lue avec avidité. Antoine ne la pardonna jamais à l'auteur, et ce fut la principale cause de sa mort. Antoine cependant avait été l'agresseur; lui-même avait provoqué cette terrible représaille, en venant dans le sénat déclamer avec violence contre Cicéron qui était absent. L'orateur n'avait pas coutume d'endurer ces sortes d'injures; il était trop sûr de ses armes. Ce n'est pas que ce genre d'éloquence soit le plus difficile, à beaucoup près; l'improbation et le reproche ont naturellement de la véhémence, et les peintures satiriques piquent la malignité. Mais ce genre acquiert de l'importance et de la gravité quand il s'agit d'intérêts publics. La guerre contre les méchants est alors la mission de

l'homme honnête, et il appartient à l'orateur citoyen de parler aux ennemis de la patrie de manière à les intimider, et de les peindre avec des traits qui les fassent rougir d'eux-mêmes. C'est ce que fait Cicéron dans cette immortelle *Philippique* où il trace l'exposé de la vie d'Antoine depuis ses premières années. Ces sortes d'exécutions morales sont une vengeance publique que le talent seul peut exercer quand il est joint au courage. On ne peut reprocher à Cicéron d'en avoir manqué à cette époque vraiment périlleuse, puisqu'alors Antoine était tout-puissant. « Jeune encore, j'ai » défendu la république; je ne l'abandonnerai pas » dans ma vieillesse. J'ai bravé les glaives de Cati- » lina, je ne redouterai pas les tiens. » C'est ainsi qu'il s'exprime à la fin de son discours; et ce n'était pas une vaine jactance; c'était un sentiment vrai. Il paraît que dès ce moment Cicéron s'était dévoué à la mort. Pendant toute la guerre de Modène, il fut l'âme de la république, et gouverna entièrement le sénat, dont tous les décrets furent rédigés sur ses avis. On sait que cette guerre finit par la réconciliation d'Antoine et d'Octave, et qu'une des premières conditions fut la mort de Cicéron, qui fut aussi glorieuse que sa vie.

Les autres *Philippiques* sont du genre qu'on appelle délibératif, et la plupart ne sont que les avis que Cicéron énonçait dans le sénat, lorsqu'on y délibérait sur la conduite que l'on devait tenir à l'égard d'Antoine, qui assiégeait alors Décimus Brutus dans Modène. Pour bien saisir le mérite

de ces discussions politiques, il faut avoir la connaissance la plus exacte et la plus détaillée de l'histoire du temps; et l'extrait qu'on en pourrait faire exigerait des commentaires trop fréquents pour ne pas affaiblir l'effet oratoire, qui ne peut être senti vivement quand le sujet a besoin d'explication. D'ailleurs, il faut bien se borner, et je finirai cette analyse par quelques morceaux tirés du discours adressé devant le sénat, à César dictateur, au moment où il venait d'accorder le rappel de Marcellus, qui avait été un de ses plus violents ennemis. Une partie de ce discours n'est autre chose que l'éloge de la clémence de César. Il est fait avec intérèt et noblesse, sans exagération et sans flatterie; et ce qui dit l'orateur en finissant est la meilleure réponse qu'on puisse faire à ceux qui lui ont reproché trop de complaisance pour César.

« C'est avec regret, César, que j'ai entendu souvent de votre bouche ce mot qui, par lui-même, » est plein de sagesse et de grandeur : *J'ai assez* » *vécu, soit pour la nature, soit pour la gloire.* » Assez pour la nature, si vous voulez, assez même » pour la gloire, j'y consens, mais non pas pour » la patrie, qui est avant tout. Laissez donc ce » langage aux philosophes qui ont mis leur gloire » à mépriser la mort : cette sagesse ne doit point » être la vôtre; elle coûterait trop à la république. » Sans doute vous auriez assez vécu si vous étiez » né pour vous seul ; mais aujourd'hui que le salut » de tous les citoyens et le sort de la république dé-

» pendent de la conduite que vous tiendrez, vous
» êtes bien loin d'avoir achevé le grand édifice
» qui doit être votre ouvrage : vous n'en avez pas
» même jeté les fondements. Est-ce donc à vous à
» mesurer la durée de vos jours sur le peu de prix
» que peut y attacher votre grandeur d'âme, et
» non pas sur l'intérêt commun ? Et si je vous di-
» sais que ce n'est pas assez pour cette gloire même,
» que, de votre propre aveu et malgré tous vos
» principes de philosophie, vous préférez à tout ?
» Quoi donc ! me direz-vous : en laisserai-je si peu
» après moi ? Beaucoup, César, et même assez pour
» tout autre ; trop peu pour vous seul, car à vos
» yeux rien ne doit être assez grand, s'il reste quel-
» que chose au-dessus. Or prenez garde que, si tou-
» tes vos grandes actions doivent aboutir à laisser la
» république dans l'état où elle est, vous n'ayez
» plutôt excité l'admiration que la véritable gloire,
» s'il est vrai que celle-ci consiste à laisser après
» soi le souvenir du bien qu'on a fait aux siens, à
» la patrie et au genre humain. Voilà ce qui vous
» reste à faire : voilà le grand travail qui doit vous
» occuper. Donnez une forme stable à la républi-
» que, et jouissez vous-même de la paix et de la
» tranquillité que vous aurez procurées à l'état...
» N'appelez pas votre vie celle dont la condition
» humaine a marqué les bornes, mais celle qui s'é-
» tendra dans tous les âges et qui appartiendra à
» la postérité. C'est à cette vie immortelle que
» vous devez tout rapporter. Elle a déjà dans vous
» ce qui peut être admiré, mais elle attend ce qui

» peut être approuvé et estimé. On entendra, on » lira avec étonnement vos triomphes sur le Rhin, » sur le Nil, sur l'Océan. Mais si la république » n'est pas affermie sur une base solide par vos » soins et votre sagesse, votre nom se répandra au » loin, mais ne vous donnera pas dans l'avenir un » rang assuré et incontestable. Vous serez chez » nos neveux, comme vous avez été parmi nous, » un sujet de division et de discorde: les uns vous » élèveront jusqu'au ciel, les autres diront qu'il » vous a manqué ce qu'il y a de plus glorieux, de » guérir les maux de la patrie; ils diront que vos » grands exploits peuvent appartenir à la fortune, » et que vous n'avez pas fait ce qui n'aurait appar- » tenu qu'à vous. Ayez donc devant les yeux ces » juges sévères qui prononceront un jour sur » vous, et dont le jugement, si j'ose le dire, aura » plus de poids que le nôtre, parce qu'ils seront » sans intérêt, sans haine et sans envie. »

Maintenant, je le demande à tous ceux qui ont fait un crime à Cicéron des louanges qu'il a données à César : est-ce là le langage d'un adulateur, d'un esclave? n'est-ce pas celui d'un homme également sensible aux vertus de César et aux intérêts de la patrie, et qui rend justice à l'un, mais qui aime l'autre; qui, en louant l'usurpateur de l'usage qu'il fait de sa puissance, l'avertit que son premier devoir est de la soumettre aux lois? Fallait-il qu'il fût insensible à cette clémence qui nous touche encore aujourd'hui? Je sais qu'un républicain rigide, qu'un Brutus, un Caton, ré-

pondra qu'il ne faut rien louer dans un tyran; que sa clémence même est un outrage; que le premier de ses crimes est de pouvoir pardonner. Je conçois cette fierté dans des hommes nés libres, en qui l'amour de la liberté, sucé avec le lait, étouffe tout autre sentiment. Mais ce dernier excès de l'inflexibilité républicaine est-il un devoir indispensable? ne tient-il pas plutôt au caractère qu'à la morale? ne peut-on y mettre quelque restriction, quelque mesure, sans se rendre vil ou coupable? ne peut-on aimer la liberté et son pays sans fermer entièrement son âme aux impulsions de la sensibilité et de la reconnaissance? Tous ces sénateurs, qui bientôt après assassinèrent César, se jetaient alors à ses pieds pour en obtenir la grâce de Marcellus. S'il était coupable à leurs yeux de pouvoir l'accorder, pourquoi la lui demandaient-ils? Il faut être conséquent : si tout ce qu'on reçoit d'un tyran déshonore, il est abject de lui rien demander. Mais il est bien difficile de s'accorder avec soi-même dans des principes outrés et excessifs. Cicéron, que l'on a taxé d'inconséquence, ne me paraît pas avoir mérité comme eux ce reproche. Quand on l'entendit dans la suite applaudir aux meurtriers de César comme aux vengeurs de Rome et de la liberté, était-ce donc, comme on l'a dit, se démentir? Il pouvait répondre : J'ai loué dans un grand homme ce qu'il avait de louable; j'ai blâmé sa tyrannie publiquement, et l'ai exhorté lui-même à y renoncer; je voulais qu'il fût meilleur, s'il eût vécu; on l'a immolé à la

liberté de Rome : je suis Romain, je remercie nos vengeurs. Mais quand César me rendait mon ami, j'étais homme, et je remerciais celui qui faisait le bien avec le pouvoir de faire le mal.

On voit avec plaisir, dans l'histoire, les témoignages multipliés de cet attrait réciproque que César et Cicéron eurent toujours l'un pour l'autre. Ces deux grandes âmes devaient se connaître et s'entendre, quoique César ne pût aimer dans Cicéron le défenseur des lois et de la république, et que Cicéron ne pût aimer dans César leur ennemi et leur oppresseur. Ils se rapprochaient par le caractère, quoiqu'ils s'éloignassent par les principes. Ils avaient le même amour pour la gloire, le même goût pour les lettres, le même fonds de douceur et de bonté. Il y a sans doute une autre sorte de mérite, une autre espèce de grandeur : je ne prétends rien ôter à Caton et à Brutus ; je les révère, mais ils ont eu quelquefois besoin d'excuse dans leurs vertus rigides, pourquoi n'en accorder aucune à Cicéron dans ses vertus modérées, et même à César dans ses fautes héroïques et éclatantes? Rien n'est parfait dans l'humanité : tout a été donné à l'homme avec mesure, gardons-la dans nos jugements. N'exaltons pas une vertu pour en humilier une autre. Toutes sont plus ou moins précieuses, toutes honorent la nature humaine; et c'est l'honorer soi-même que de leur rendre à toutes le respect qui leur est dû.

L'apologie de Cicéron m'a entraîné : je reviens à ses talents. Ce que vous avez entendu de lui

le fait mieux connaître et le loue mieux que tout ce que j'en pourrais dire; et d'ailleurs, pour bien louer Cicéron, a dit Tite-Live, il faut un autre Cicéron. A son défaut, écoutons Quintilien, qui, dans un résumé sur les orateurs latins, s'exprime ainsi : « C'est surtout dans l'éloquence que Rome » peut se vanter d'avoir égalé la Grèce. En effet, » à tout ce que celle-ci a de plus grand j'oppose » hardiment Cicéron. Je n'ignore pas quel combat » j'aurai à soutenir contre les partisans de Dé- » mothène; mais mon dessein n'est pas d'entre- » prendre ici ce parallèle inutile à mon objet, » puisque moi-même je cite partout Démosthène » comme un des premiers auteurs qu'il faut lire, » ou plutôt qu'il faut savoir par cœur. J'observerai » seulement que la plupart des qualités de l'ora- » teur sont au même degré dans tous les deux, la » sagesse, la méthode, l'ordre des divisions, l'art » des préparations, la disposition des preuves, en- » fin tout ce qui tient à ce qu'on appelle l'inven- » tion. Dans l'élocution il y a quelque différence. » L'un serre de plus près son adversaire, l'autre » prend plus de champ pour combattre. L'un se » sert toujours de la pointe de ses armes, l'autre » en fait souvent sentir aussi le poids. On ne peut » rien ôter à l'un, rien ajouter à l'autre. Il y a plus » de travail dans Démosthène, plus de naturel » dans Cicéron. Celui-ci l'emporte évidemment » pour la plaisanterie et le pathétique, deux puis- » sants ressorts de l'art oratoire. Peut-être dira- » t-on que les mœurs et les lois d'Athènes ne per-

» mettaient pas à l'orateur grec les belles pérorai-
» sons du nôtre; mais aussi la langue attique lui
» donnait des avantages et des beautés que la nôtre
» n'a pas. Nous avons des lettres de tous les deux :
» il n'y a nulle comparaison à en faire. D'un autre
» côté, Démosthène a un grand avantage; c'est
» qu'il est venu le premier, et qu'il a contribué en
» grande partie à faire Cicéron ce qu'il est. Il s'était
» attaché à imiter les Grecs, et nous a représenté,
» ce me semble, en lui seul, la force de Démos-
» thène, l'abondance de Platon, et la douceur
» d'Isocrate. Mais ce n'est pas l'étude qu'il en a pu
» faire qui lui a donné ce qu'il y a dans chacun
» d'eux; il l'a tiré de lui-même, et de cet heureux
» génie né pour réunir toutes les qualités. On dirait
» qu'il a été formé par une destination particulière
» de la Providence, qui voulait faire voir aux hom-
» mes jusqu'où l'éloquence pouvait aller. En effet,
» qui sait mieux développer la vérité? qui sait
» émouvoir plus puissamment les passions? quel
» écrivain eut jamais autant de charme? Ce qu'il
» arrache de force il semble l'obtenir de plein gré,
» et quand il vous entraîne avec violence vous
» croyez le suivre volontairement. Il y a dans tout
» ce qu'il dit une telle autorité de raison, que l'on
» a honte de n'être pas de son avis. Ce n'est point
» un avocat qui s'emporte, c'est un témoin qui dé-
» pose, un juge qui prononce; et cependant tous
» ces différents mérites, dont chacun coûterait un
» long travail à tout autre qui lui, semblent ne
» lui avoir rien coûté, et dans la perfection de son

» style il conserve toute la grâce de la plus heu-
» reuse facilité. C'est donc à juste titre que, parmi
» ses contemporains, il a passé pour le domina-
» teur du barreau, et que dans la postérité son
» nom est devenu celui de l'éloquence. Ayons-le
» donc toujours devant les yeux comme le modèle
» que l'on doit se proposer, et que celui-là soit sûr
» d'avoir profité beaucoup qui aimera beaucoup
» Cicéron. »

J'ai cité cet excellent morceau d'autant plus volontiers qu'il semble exprimer fidèlement ce que la lecture de Cicéron nous a fait éprouver à tous. Il paraît qu'il en était du temps de Quintilien comme du nôtre, où l'on dit un Cicéron pour un homme éloquent, comme nous disons aussi un César pour donner l'idée de la plus grande bravoure. Ces sortes de dénominations, devenues populaires après tant de siècles, n'appartiennent qu'à une prééminence bien généralement reconnue et sentie. Fénelon donne cependant l'avantage à Démosthène sur Cicéron, et il n'est pas, comme on voit, le seul de cet avis, puisqu'au temps où Quintilien écrivait, bien des gens pensaient de même. Voici le passage de Fénelon, qui mérite d'être cité.

« Je ne crains pas de dire que Démosthène me pa-
» raît supérieur à Cicéron. Je proteste que personne
» n'admire Cicéron plus que je fais. Il embellit tout
» ce qu'il touche; il fait honneur à la parole; il fait
» des mots ce qu'un autre n'en saurait faire; il a je
» ne sais combien de sortes d'esprit; il est même
» court et véhément toutes les fois qu'il veut l'être,

» contre Catilina, contre Verrès, contre Antoine.
» Mais on remarque quelque parure dans son dis-
» cours. L'art y est merveilleux, mais on l'entre-
» voit. L'orateur, en pensant au salut de la répu-
» blique, ne s'oublie pas, et ne se laisse point ou-
» blier. Démosthène paraît sortir de soi, et ne voir
» que la patrie. Il ne cherche point le beau, il le
» fait sans y penser : il est au-dessus de l'admira-
» tion. Il se sert de la parole comme un homme mo-
» deste de son habit pour se couvrir. Il tonne, il
» foudroie. C'est un torrent qui entraîne tout. On
» ne peut le critiquer, parce qu'on est saisi. On
» pense aux choses qu'il dit, et non à ses paroles.
» On le perd de vue : on n'est occupé que de Phi-
» lippe qui envahit tout. Je suis charmé de ces deux
» orateurs; mais j'avoue que je suis moins touché de
» l'art infini et de la magnifique éloquence de Ci-
» céron que de la rapide simplicité de Démosthène. »

Démosthène et Cicéron sont deux grands orateurs ; Quintilien et Fénelon, deux grandes autorités : qui oserait se rendre leur juge ? Assurément, ce ne sera pas moi. Je crois même qu'il serait difficile de réduire en démonstration la préférence qu'on peut donner à l'orateur de Rome ou à celui d'Athènes. C'est ici que le goût raisonné n'a plus de mesure bien certaine, et qu'il faut s'en rapporter au goût senti. Quand le talent est dans un si haut degré de part et d'autre, on ne peut plus décider, on ne peut que choisir : car enfin chacun peut suivre son penchant, pourvu qu'il ne le donne pas pour règle ; et, loin de mettre, comme on fait

trop souvent, la moindre humeur dans ces sortes de discussions, il faut seulement se réjouir qu'il y ait dans tous les arts des hommes assez supérieurs pour qu'on ne puisse pas s'accorder sur le droit de primauté. Et qu'importe en effet qui soit le premier, pourvu qu'il faille encore admirer le second? Je les admire donc tous les deux; mais je demande qu'il me soit permis, sans offenser personne, d'aimer mieux Cicéron. Il me paraît l'homme le plus naturellement éloquent qui ait existé ; et je ne le considère ici que comme orateur; je laisse à part ses écrits philosophiques et ses lettres : j'en parlerai ailleurs ; mais, n'eût-il laissé que ses harangues, je le préfèrerais à Démosthène, non que je mette rien au-dessus du plaidoyer *pour la couronne* de ce dernier, mais ses autres ouvrages ne me paraissent pas en général de la même hauteur ; ils ont de plus une sorte d'uniformité de ton qui tient peut-être à celle des sujets, car il s'agit presque toujours de Philippe. Cicéron sait prendre tous les tons, et je ne saurais sans ingratitude refuser mon suffrage à celui qui me donne tous les plaisirs. Ce n'est pas qu'il me paraisse non plus sans défauts ; il abuse quelquefois de la facilité qu'il a d'être abondant ; il lui arrive de se répéter ; mais ce n'est pas comme Sénèque, dont chaque répétition d'idées est un nouvel effort d'esprit : on pourrait dire de Cicéron qu'il déborde quelquefois parce qu'il est trop plein. Ses répétitions ne nous fatiguent point, parce qu'elles ne lui ont pas coûté. Il est toujours si naturel et si élégant, qu'on ne sait ce qu'il faudrait

retrancher : on sent seulement qu'il y a du trop. On a remarqué aussi qu'il affectionne certaines formes de construction ou d'harmonie qui reviennent souvent; qu'excellent dans la plaisanterie, il la pousse quelquefois jusqu'au jeu de mots : on abuse toujours un peu de ce dont on a beaucoup. Ces légères imperfections disparaissent dans la multitude des beautés ; et, à tout prendre, Cicéron est à mes yeux le plus beau génie dont l'ancienne Rome puisse se glorifier.

APPENDICE [1],

Ou nouveaux éclaircissements sur l'éloquence ancienne, sur l'érudition des quatorzième, quinzième et seizième siècles; sur le dialogue de Tacite, DE CAUSIS CORRUPTÆ ELOQUENTIÆ; sur Démosthène et Cicéron, etc.

Lu aux écoles normales en 1794.

La discussion contradictoire met la vérité dans un nouveau jour. J'ai promis de répondre à des objections que le temps ne m'avait pas permis de résoudre entièrement, et de vous montrer de nouveaux exemples de cette liberté à la fois décente et courageuse, qui est, dans Démosthène, le vrai modèle des orateurs républicains, ainsi que de la manière noble et franche dont il peut leur être permis de parler d'eux-mêmes quand les circonstances les y obligent. Les bornes d'une séance ne m'avaient pas laissé les moyens de remplir ces différents objets, et vous allez d'abord retrouver le dernier dans ce qui me reste à traduire de la harangue *sur la Chersonèse*, que je n'eus pas le loisir de vous lire tout entière. C'est à la fois un combat

[1] On a cru devoir remettre ici ce morceau, comme un développement utile pour tout ce qui précède. Il fut la suite d'une *conférence* usitée aux écoles normales, et qui avait été interrompue.

entre Démosthène et ses adversaires, auxquels il porte les derniers coups, et le résumé des mesures qu'il propose aux Athéniens, et qui furent toutes adoptées dans le décret qu'il rédigea.

« J'admire l'inconséquence de vos orateurs; ils » ne vous permettent pas de vous défendre quand » on vous attaque; ils vous prescrivent de rester en » repos, et ils ne s'y tiennent pas eux-mêmes quand » on ne leur fait aucun mal. J'entends d'ici le pre- » mier d'entre eux qui va monter à la tribune : — » Vous ne voulez pas, me dit-il, prendre sur vous » un décret en votre nom? Êtes-vous donc si faible » et si timide? — Je n'ai pas du moins leur audace » importune et insolente; mais j'ose dire que j'ai plus » de courage que ces indignes ministres qui se mê- » lent de la chose publique pour la perdre. Certes, » il ne faut aucun courage pour prodiguer les ac- » cusations, les calomnies, la corruption, aux dé- » pens de vos intérêts. Ils savent se procurer auprès » de vous un gage certain de leur sécurité; il leur » suffit, pour ne courir aucun danger, de ne vous » dire jamais que ce qui peut vous flatter, et de ne » se mêler en rien de ce qui peut péricliter dans la » république. Mais l'homme courageux, c'est celui » qui pour la défendre ose à tout moment contra- » rier vos erreurs, qui ne cherche pas à vous plaire, » mais à vous servir; qui ne craint pas de traiter » devant vous les parties de l'administration les plus » dépendantes des caprices de la fortune, et qui » veut bien s'exposer à ce qu'un jour on lui en de- » mande compte. Voilà le vrai citoyen, et non pas

» ces charlatans de popularité, qui, pour obtenir
» une faveur d'un jour, ont fait tomber les plus
» grands appuis de votre liberté. Je suis si loin
» de vouloir me comparer à ceux qui m'apostro-
» phent, si loin de les regarder comme dignes du
» nom de citoyens, que s'ils me disaient: Qu'as-tu
» fait pour la république ? je ne citerais pas les na-
» vires que j'ai équipés, les sommes que j'ai données
» pour les contributions, pour les jeux publics, pour
» la rançon des prisonniers, et autres choses sembla-
» bles qui entrent dans les devoirs de l'humanité :
» non, je dirais: J'ai fait tout ce que vous ne faites
» pas, et n'ai rien fait de ce que vous faites. Je pour-
» rais, comme tant d'autres, accuser, proscrire,
» corrompre; mais ce n'est ni l'ambition ni la cu-
» pidité qui m'ont amené dans les affaires publi-
» ques. Quand je monte à cette tribune, Athéniens,
» ce n'est pas pour augmenter mon crédit auprès
» de vous par des paroles complaisantes; c'est pour
» augmenter votre puissance par des avis salutai-
» res. C'est un témoignage que j'ai droit de me ren-
» dre, et dont l'envie ne peut pas s'offenser. Je se-
» rais un mauvais citoyen si je vous parlais de ma-
» nière à devenir le premier parmi vous, tandis que
» vous seriez les derniers parmi les Grecs. J'ai pour
» principe qu'il faut que l'état et ceux qui le gou-
» vernent s'élèvent et s'agrandissent ensemble, et
» par les mêmes moyens; qu'il s'agit ici de vous
» dire, non pas ce qu'il y a de plus favorable au-
» près de vous, car chacun y est assez porté, mais
» ce qui vous est le plus utile; car pour vous le

» conseiller il faut de la sagesse, et de l'éloquence » pour vous le persuader. N'ai-je pas entendu un » de ces hommes s'écrier : Vos conseils sont excel- » lents ; mais on n'a jamais de vous que des discours » et non pas des actions. Il se trompe : ce n'est pas » à moi qu'il doit adresser cette parole, c'est à » vous. Quand l'orateur vous a montré le meilleur » parti qu'il y ait à prendre, il a fait tout ce qu'on » doit exiger de lui. Lorsque Timothée vous disait : » Athéniens, vous délibérez, et les Thébains sont » dans l'île d'Eubée ! Levez-vous, armez une flotte, » montez sur vos vaisseaux : on le crut, on suivit » ses conseils : il avait bien parlé, vous agîtes bien, » chacun fit son devoir et l'Eubée fut sauvée. Mais » si vous fussiez restés oisifs, les paroles de Timo- » thée et les affaires de la république étaient éga- » lement perdues.

» Je me résume, et je conclus qu'il faut ordon- » ner des contributions, entretenir une armée dans » la Chersonèse, y réformer des abus, s'il y en a » eu, ne rien détruire, et ne pas donner aux calom- » niateurs le plaisir de vous voir travailler vous- » mêmes à votre ruine ; qu'il faut envoyer des am- » bassadeurs dans toutes les contrées de la Grèce » pour préparer, discuter, hâter les mesures néces- » saires au salut de la république, mais principa- » lement, et avant tout, punir les traîtres salariés » par vos ennemis pour vous enchaîner ici par leurs » perfides manœuvres : leur châtiment fera détes- » ter leur exemple, et encouragera les bons citoyens. » Si vous prenez sérieusement ces résolutions, si

» l'exécution les suit sans délai, vous avez toute es-
» pérance de réussir; mais si vous vous contentez
» d'applaudir l'orateur sans rien faire de ce qu'il
» vous conseille, je vous le déclare encore, il n'est
» pas en moi de vous sauver par mes paroles,
» quand vous ne voulez pas vous sauver vous-
» mêmes. »

Je viens à présent à la distinction que m'a proposée un de mes collègues [1] entre l'éloquence et l'art oratoire, distinction qui ne m'a point paru, je l'avoue, avoir l'importance qu'il semblait y mettre. On sait assez en effet que l'éloquence, considérée en elle-même, est une faculté naturelle, et que l'art oratoire est la théorie des moyens que l'étude et l'expérience ajoutent à cette faculté. Je me suis donc contenté d'indiquer, en commençant, cette différence suffisamment connue, et j'ai suivi d'ailleurs l'usage reçu, même dans le langage didactique, de dire indifféremment ou l'éloquence, ou l'art oratoire, parce qu'on sait qu'il s'agit ici de cette espèce d'éloquence qui fortifie les dons de la nature par le secours des préceptes.

Mon collègue avait remarqué, et avec raison, qu'il y avait des ouvrages où l'éloquence se trouvait sans l'art oratoire, et d'autres où était l'art oratoire sans l'éloquence. Il en résulte seulement que le talent naturel se manifeste quelquefois sans le secours de l'art, et que l'art ne donne pas le talent. Mais il faut convenir aussi que le talent sans

[1] M. Garat.

culture ne produit guère que quelques morceaux épars et imparfaits, et que la réunion de l'un et de l'autre peut seule faire éclore les chefs-d'œuvre qui sont ici l'objet de nos études : c'est encore une vérité reconnue.

J'avais dit que la grande éloquence, celle que les anciens appelaient par excellence l'éloquence des orateurs, *eloquentiam oratoriam*, celle qui se signale dans les assemblées politiques et dans les tribunaux, n'avait pu fleurir parmi nous, comme à Rome et dans Athènes, à l'époque de notre révolution; mais j'avais rappelé en même temps les beaux élans que l'esprit de liberté avait produits, depuis trente ans, sous la plume de nos célèbres écrivains; et j'avais remarqué spécialement l'influence qu'eut sur l'esprit public l'éloquence du panégyrique, lorsque l'Académie Française mit au concours l'éloge des grands hommes. Si je n'ai pas insisté là-dessus autant que l'a fait ensuite mon collègue, c'est que plusieurs raisons de circonstance m'engageaient à passer rapidement sur ce genre de mérite, qui me paraissait aujourd'hui fort oublié; et d'ailleurs je l'avais développé plus d'une fois dans mes écrits, lorsque je crus devoir défendre l'Académie Française contre des détracteurs ignorants ou envieux, et montrer qu'il entrait dans leurs reproches, non-seulement de l'injustice, mais même de l'ingratitude, comme, peu de temps auparavant, dans le sein de cette même académie, j'avais relevé les abus de son institution. Ces faits sont publics, et ils déposeront, au be-

soin, de l'invariable égalité de mes principes; mais aujourd'hui qu'il n'y a plus d'académie, j'avais cru ne pas devoir même prononcer un nom qui avait été long-temps un titre de proscription, et qui est encore un texte d'injures pour des aboyeurs forcenés, qui ne la nomment jamais qu'avec une horreur stupide ou un mépris fort ridicule. Je ne passerai pas mon temps à les réfuter; mais j'observerai seulement, comme une vérité générale dont on profitera si l'on veut, que, si la nature du gouvernement conseille ou même prescrit l'abolition des sociétés littéraires dont les formes ne paraissent plus convenables, quoique le fond n'en soit pas vicieux, on n'est pas obligé de fouler aux pieds ce qu'on a cru devoir abattre; que l'équité, la première des lois, défend d'oublier et de méconnaître ce qui a été utile dans un temps, et a cessé de l'être; qu'on ne détruit pas le mérite en l'oubliant, et qu'on n'étouffe pas la vérité en la forçant au silence; car l'oppression est passagère et la vérité éternelle. L'histoire ira plus loin sans doute, quand elle peindra de sa main indépendante et incorruptible ce qu'ont été, sous tous les rapports, et spécialement sous celui du patriotisme, les gens de lettres de l'académie, et leurs calomniateurs, et leurs assassins; mais ici j'en ai dit assez, et ce n'est pas devant vous qu'il est besoin de plaider la cause des talents et du génie.

Quant à ce qu'ajoutait mon collègue, de *Thomas* en particulier, qu'en réclamant les droits de l'homme il avait parlé comme du haut d'une tri-

bune; ce qui pourrait se dire de même de *Rousseau* et de *Raynal :* de l'un, quand il n'est pas sophiste; de l'autre, quand il n'est pas déclamateur, et ce qu'on pourrait dire encore de plusieurs écrivains de nos jours éloquemment patriotes; j'observerai que leur composition, modifiée et limitée par la nature des objets qu'ils ont traités, était plutôt celle de moralistes éloquents que de véritables orateurs, si nous ne donnons ce titre, avec les anciens, qu'à ceux qui se signalent dans la lice brillante et périlleuse des délibérations et des jugemens publics; qui soutiennent des combats corps à corps, et, après avoir terrassé leurs adversaires, entraînent les hommes rassemblés à la suite de leurs triomphes.

Un autre objet m'a paru aussi mériter quelque attention; c'est celui où nous sommes restés à la fin de la séance, et qui regardait le règne de l'érudition. Mon collègue a prétendu qu'il avait plus contribué à étouffer le génie qu'à le développer. Cette opinion paraît plausible à quelques égards : il est sûr que la culture assidue des langues grecque et latine a dû conduire à une sorte de prédilection pour ces mêmes langues, et le latin en particulier devint celle de la plupart des écrivains de l'Europe. Allemands, Français, Espagnols, tous écrivirent en latin. Mon collègue a cru y voir une des causes principales qui ont retardé les progrès du génie : j'avoue que cette opinion n'est pas la mienne. Voici les objections que je voulais lui faire, que la réflexion n'a fait que confirmer, et

dont vous jugerez. D'abord, il y a un fait remarquable, c'est que *le Dante*, *Boccace* et *Pétrarque*, ceux qui, parmi les Italiens, donnèrent les premiers l'essor à leur talent dans leur propre langue, avaient beaucoup écrit en latin; et c'est même en latin que *Pétrarque* a composé le plus grand nombre de ses écrits. Il est donc à présumer que l'étude des langues anciennes, bien loin d'étouffer leur talent, n'a servi qu'à le développer. On sait qu'ils florissaient tous trois au quatorzième siècle, au temps de la prise de Constantinople, lorsque tout ce qui restait des lettres anciennes reflua vers l'Italie. *Pétrarque* fut même un des modernes qui s'occupa le plus laborieusement de la recherche des anciens manuscrits, et à qui l'on ait en ce genre le plus d'obligation. Maintenant, si *Bembo*, *Sadolet*, *Sannazar*, *Ange-Politien*, *Pontanus*, et autres ne furent guère que des humanistes latins, et s'ils n'ont eu de réputation qu'à ce titre, n'est-il pas extrêmement probable que le genie a manqué à leur science, puisque avec les mêmes moyens que *le Dante*, *Boccace* et *Pétrarque*, ils n'ont pas eu les mêmes succès? On en peut dire autant de *Muret*, notre plus fameux latiniste, et de ceux qui l'on suivi.

Si nous passons aux Anglais, les querelles de religion et les troubles politiques paraîtront avoir retardé chez eux la littérature et la langue, sans qu'on puisse s'en prendre à la culture des langues anciennes, qui n'a fleuri chez eux qu'au moment où le génie national prenait l'essor; et ce génie

même ne s'est poli que par un commerce plus habituel avec les anciens et avec nous, au temps de Charles II.

Chez les Espagnols, *Lopez de Vega*, *Cervantes*, ce dernier surtout, n'étaient rien moins qu'étrangers à l'érudition.

Pour ce qui regarde les Allemands, une disposition d'esprit particulière, qui les attache exclusivement aux sciences, a dû les détourner long-temps des lettres et des arts de l'imagination, et depuis qu'ils s'y sont essayés, on convient que leurs progrès y ont été médiocres.

Pour ce qui nous concerne, *Amyot* et *Montaigne*, qui n'attendirent pas pour écrire que leur langue fût formée, et qui imprimèrent à leurs écrits un caractère que le temps n'a pu effacer, étaient des hommes très-versés dans la littérature ancienne. Les écrits de *Montaigne* sont enrichis partout, et même chargés des dépouilles des anciens; et *Amyot* ne s'est immortalisé qu'en traduisant un historien grec, précisément à la même époque où *Ronsard* s'efforçait si ridiculement de transporter en français le grec et le latin. La vogue passagère de ce poëte put égarer un moment ceux qui auraient peut-être été capables de contribuer aux progrès de leur propre langue; mais cette contagion fut de peu d'effet et de peu de durée, puisqu'un moment après *Malherbe* découvrit notre rhythme poétique : d'où il suit que *Malherbe* eut assez de génie pour bien sentir celui de sa langue, et que ce génie manquait

à *Ronsard* et aux autres poëtes qui composaient alors ce qu'on appelle la *Pléiade française*.

Je me résume, et je conclus, de l'examen des faits qui doivent guider tous les raisonnements et éclairer toutes les spéculations, que les hommes supérieurs en France et en Italie, qui les premiers dégrossirent le langage encore brut, lui donnèrent les premières beautés d'expression, les premières formes heureuses, les premiers procédés réguliers, non-seulement ne trouvèrent pas d'obstacles, mais trouvèrent même de grands secours dans l'érudition. Sans doute ils faisaient exception par rapport au reste de leurs contemporains, qui étaient si loin d'eux : les bons ouvrages ne parurent en foule, surtout parmi nous, que lorsque la langue se forma. C'est une vérité reconnue qu'a rappelée mon collègue, quand il a dit avec Condillac que le génie des écrivains ne se déploie tout entier que dans une langue qui est déjà fixée. Mais pour arriver jusque là, je persiste à croire que l'étude des langues anciennes, non-seulement n'a pu nuire à ces progrès, mais y a été utile et nécessaire ; que le génie n'étend ses vues et ses moyens qu'autant qu'il a devant lui un grand nombre d'objets de comparaison ; que l'étude des langues, qui ne paraît d'abord que celle des mots, conduit, par une suite naturelle, à celle des choses ; qu'en un mot, l'érudition, si elle n'entre pas communément dans le temple du goût, du moins en aplanit le chemin et en ouvre le vestibule.

L'antiquité a donc été et a dû être notre véritable nourrice : son lait est fort et nourrissant ; et il ne faut pas s'étonner si des hommes d'une constitution faible ne pouvaient pas le digérer ; aussi demeurèrent-ils languissants et infirmes ; mais des nourrissons d'un tempérament plus heureux y ont puisé la santé, la force et la beauté. Et qui peut ignorer que Port-Royal, cette fameuse école, héritière des anciens, où se formèrent *Pascal*, *Racine*, *Despréaux*, fut celle qui, parmi nous, commença le règne du bon goût ? Je sais que les hommes supérieurs en France et en Italie, s'étaient élevés seuls au-dessus de leur siècle, comme des jets hardis et abondants qu'une végétation spontanée pousse quelquefois dans un sol inculte et désert ; mais dans l'ordre général, il faut que le long travail du défrichement et de la culture dompte le terrain, le féconde par degrés pour en faire sortir ces récoltes régulières, ces riches moissons qui nourrissent des peuples entiers, et ces forêts soignées et renaissantes qui préparent d'éternels ombrages à une longue suite de générations.

Voyons maintenant ce dialogue, qui a été cité ici à l'occasion de la question élevée sur la ligne de démarcation entre les anciens et les modernes ; question qui n'en est pas une pour nous, puisqu'à notre égard les anciens sont évidemment les Grecs et les Latins, dont nous avons tout appris et tout emprunté.

Je dois remercier mon collègue de m'avoir rappelé ce dialogue, et de m'avoir donné par là l'oc-

casion de le lire ; car je l'ai relu avec un très-grand plaisir. Il n'est pas complet, il y a des lacunes ; et ce que nous en avons fait regretter ce que nous avons perdu. Les uns l'attribuent à Quintilien, les autres à Tacite : l'opinion la plus générale l'a laissé à ce dernier. Mais la question qui regarde les anciens et les modernes n'y est traitée qu'épisodiquement et sous un point de vue tout autre. On y compare les Romains aux Romains, et un âge des lettres latines à un autre âge, comme nous pourrions comparer le siècle présent au siècle dernier, ou bien le siècle dernier à celui de *Marot*, de *Montaigne*, de *Ronsard*. Ce dialogue présente quatre interlocuteurs : un amateur de la poésie, un amateur de l'éloquence, un détracteur des anciens, représenté comme un homme qui fait de ses opinions un jeu d'esprit, et un quatrième, Messala, qui vient vers le milieu du dialogue, et qui se range du côté des deux premiers. Mon collègue, qu'apparemment sa mémoire a trompé, nous disait que la question incidemment traitée dans ce dialogue n'y était pas résolue. Il m'a paru qu'elle l'était, c'est-à-dire réduite à sa juste valeur, et écartée en fort peu de mots, pour revenir à ce qui fait proprement le sujet du dialogue. Je vais lire ce passage, et ensuite quelques autres, comme un objet d'instruction et d'agrément ; car il est souvent question, dans cet écrit, de matières qui se sont présentées ici ou qui peuvent s'y présenter, et il s'y rencontre des vérités applicables dans tous les temps.

« Je vous demande d'abord (c'est Aper qui parle, » l'antagoniste des anciens) ce que vous entendez » par *anciens*, quel âge de l'éloquence vous pré- » tendez marquer par cette dénomination; car pour » moi, lorsque j'entends parler d'anciens, je me » représente ceux qui sont nés dans des siècles re- » culés, et je me figure aussitôt Ulysse et Nestor, » qui existaient il y a environ treize cents ans; et » vous, vous nous parlez d'abord d'un Démosthène, » d'un Hypéride, qui ne nous sont antérieurs que » d'environ quatre siècles, etc. »

On voit que ceci n'est qu'une espèce de badinage, un abus de mots fort bien placé dans la bouche d'un interlocuteur, que l'on donne comme un homme à paradoxes. Il passe tout de suite aux Latins, dont il s'agit spécialement dans ce dialogue, puisque l'auteur avait pour objet de prouver que l'éloquence romaine était extrêmement dégénérée depuis la mort de Cicéron; et ceci m'oblige d'entrer dans quelques éclaircissements nécessaires pour l'intelligence de ce qui va suivre.

On comptait ordinairement, au temps où ce dialogue fut composé, trois âges dans les lettres latines; celui d'Ennius, d'Accius, de Pacuvius, de Caton le censeur, etc., lorsque la langue était encore rude et grossière; celui des Gracches, qui les premiers tempérèrent un peu la gravité romaine par la politesse des lettres grecques; enfin celui de Cicéron, dans lequel on comprend Crassus, Antoine, César, Célius, Hortensius, et Cicéron, qui les surpassa tous, donna son nom à cette époque,

que depuis on regarda généralement comme celle du bon goût. Mais lorsque Tacite écrivait ce dialogue, sous le règne de Vespasien, le goût était extrêmement corrompu, et Sénèque y avait contribué plus que personne. Il avait séduit presque toute la jeunesse romaine par l'attrait de la nouveauté et le piquant de son style dont elle ne sentait pas tous les défauts: la suite de ce *Cours* nous mettra à portée de les développer. Aper se montrait partisan zélé de ce nouveau goût, qu'il met ici au-dessus de l'ancien, comme beaucoup plus agréable et plus amusant. Il traite fort durement les orateurs qu'on nommait alors anciens, et ne ménage pas même Cicéron. Il règne dans sa discussion, comme on doit s'y attendre, un esprit de controverse plutôt qu'un esprit de critique. Il n'oublie pas de chicaner sur les mots, et c'est ce qui amène la question épisodique sur ce qu'on entend par *anciens*. Il ne manque pas d'intéresser, autant qu'il le peut, l'amour-propre de ses adversaires, Maternus et Secundus, qui cultivaient en effet l'éloquence et les lettres avec beaucoup de succès. Mais les louanges qu'il leur donne n'égarent point leur jugement, et Maternus dit à Messala, en l'invitant à réfuter Aper :

« Nous ne vous demandons pas précisément de » défendre les anciens; car quelque mal qu'en ait » dit Aper, et quelques louanges qu'il nous ait don- » nées, nous persistons à ne leur comparer per- » sonne de nos contemporains, et Aper lui-même » au fond, n'est pas d'un autre avis; mais, suivant

» la méthode usitée dans les écoles de philosophie, » il a pris pour lui le rôle de contradicteur. Ne vous » étendez donc pas sur leur renommée; mais ex» pliquez-nous pourquoi nous nous sommes si fort » éloignés de leur éloquence, lorsqu'il ne s'est pas » écoulé plus de cent vingt ans depuis la mort de » Cicéron jusqu'à nous. »

Messala répond :

« Je suivrai le plan que vous me tracez; je ne » combattrai point ce qu'a dit Aper, qui n'a, ce me » semble, élevé qu'une dispute de mots, comme si » l'on ne pouvait pas appeler anciens ceux qui sont » morts il y a plus d'un siècle. Je ne contesterai » point l'expression : ceux dont il s'agit seront ou » nos aïeux ou nos anciens, comme on voudra, » pourvu que l'on convienne que l'éloquence de » leur temps fut la meilleure qui ait jamais été parmi » nous. »

Voilà donc la question réduite à ses véritables termes, et par conséquent résolue pour les Romains, qui avaient raison de donner le nom d'anciens aux orateurs et aux écrivains qui, plus d'un siècle auparavant, avaient formé tous ensemble cette grande époque où la littérature romaine atteignit une perfection dont on avait depuis descendu par degrés, jusqu'à la corruption dont se plaignaient tous les bons esprits.

Messala continue :

« Parmi les Athéniens, on donne le premier » rang à Démosthène; Eschine, Hypéride, Lysias, » Lycurgue, sont ceux qui passent les premiers

» après lui, et l'on s'accorde à regarder cet âge de » l'éloquence comme celui des vrais modèles. De » même, parmi nous, Cicéron passe dans l'opinion » générale tous les orateurs de son temps; et si on » le préfère à Calvus, à César, à Brutus, à Célius, » à Asinius, on préfère ceux-ci à tous les orateurs » qui les ont précédés ou suivis. Ce n'est pas que » chacun d'eux n'ait eu sa manière propre; mais » tous se sont accordés sur les principes du bon » goût; ainsi Calvus est plus serré, Asinius plus » nombreux, César plus brillant, Célius plus amer, » Brutus plus grave, et Cicéron plus véhément, » plus abondant, plus vigoureux; mais tous ont une » éloquence pure et saine; de façon qu'en lisant » leurs ouvrages, on reconnaît entre eux, malgré » la diversité des esprits, comme une sorte de pa- » renté, qui consiste dans la ressemblance de juge- » ment et de dessein. »

Et voilà aussi ce que l'on peut répondre à ceux qui opposent la disparité des esprits à l'unité des principes. Oui, sans doute, les principes sont les mêmes, quoique les esprits soient différents, comme les règles du chant et de la musique sont les mêmes, quoique chacun ne puisse chanter que selon ce qu'il a de voix et d'expression. J'en dis autant des règles du goût; elles sont universelles, puisqu'elles sont fondées sur la nature, qui est toujours la même; mais chacun les applique suivant son caractère et ses moyens. Leur observation n'est point l'imitation servile des auteurs qui les ont le mieux pratiquées: ne faites pas ce qu'ils ont fait

mais pénétrez-vous bien des préceptes, si vous voulez faire aussi bien qu'eux. Ils ont marqué la bonne route; mais chacun y marche suivant ses forces, s'avance plus ou moins loin, suivant ses facultés, et choisit différents sentiers, selon son caractère et ses dispositions.

Messala en vient aux causes de la décadence, et il en assigne quatre :

« Qui peut ignorer, dit-il, que l'éloquence et » les arts sont fort déchus de leur ancienne gloire, » non par la disette de talents, mais par la paresse des jeunes gens, la négligence des parents, » l'incapacité des maîtres, et l'oubli des mœurs antiques? »

Il détaille ces quatre causes, mais il oublie, comme de raison, la première de toutes, la perte de la liberté : ce dialogue était écrit sous un empereur.

Cependant, s'il n'ose pas tout dire, il fait tout entendre. En effet, dans le dernier morceau, que je vais lire, il présente la concurrence des intérêts politiques, la rivalité des deux ordres de la république romaine, leur lutte continuelle, l'importance des délibérations du sénat, les débats des tribunaux, la majesté de la tribune aux harangues, comme les mobiles et les instruments de la grande éloquence. « Elle est comme le feu, dit-il, qui a » besoin d'aliments, que le mouvement allume, et » qui brille en embrasant. C'est ce qui l'a portée si » haut dans l'ancienne république. Elle a eu, de » nos jours, tout ce que peut comporter un gou-

» vernement réglé, tranquille et heureux; mais » elle a été bien plus redevable aux troubles, et » même à la licence de ces temps où tout était » pour ainsi dire pêle-mêle, et où, n'ayant point » de modérateur unique, chaque orateur avait de » l'autorité en raison de ses moyens de persuasion » sur une multitude égarée : de là ces lois multi- » pliées, ces réputations populaires, ces haran- » gues des magistrats qui passaient la nuit à la tri- » bune, ces accusations contre les puissances, ces » inimitiés héréditaires dans les familles, ces fac- » tions des grands, ces discordes continuelles du » sénat et du peuple, toutes choses qui remplis- » saient la république d'agitations, mais qui exer- » çaient l'éloquence et lui offraient des mobiles » puissants et de grands intérêts. »

Il est triste sans doute pour des amis des lettres, comme l'étaient les interlocuteurs de ce dialogue, d'être obligés d'avouer que ce qui trouble un état est ce qui favorise le plus l'éloquence; mais enfin c'est une vérité : telle est la nature des choses humaines; et, comme il est dit dans la suite de cet écrit, la médecine ne serait pas un art, s'il n'y avait pas de maladies. L'éloquence peut servir les passions, mais il faut de l'éloquence pour les combattre; et l'on sait que le bien et le mal se confondent dans tout ce qui est de l'homme.

Au reste, sur ce tableau des désordres politiques de Rome, il ne faut pas croire qu'il y ait jamais eu dans cette ville ni dans celle d'Athènes rien de semblable à ce que nous avons vu pendant

trop long-temps. L'art oratoire n'était pas exempt de dangers, mais il ne connaissait ni obstacles ni entraves. Les Gracches et Cicéron finirent par une mort violente, parce qu'un des partis qui se combattaient finit par écraser l'autre. Mais, outre que ces accidents tragiques ont été très-rares, et sont de nature à ne devoir pas entrer dans les calculs de la prudence, et encore moins dans ceux du courage, nous voyons dans l'histoire qu'un certain ordre légal, toujours conservé dans toute nation policée, et une certaine décence de mœurs qui ne fut jamais violée chez les anciens, laissèrent en tout temps un champ libre au talent oratoire, au lieu que ce talent a dû disparaître parmi nous quand la parole même a été interdite : il est à croire qu'elle ne peut plus l'être.

J'ai promis de répondre à d'autres difficultés que l'on m'a proposées par écrit, et je vais m'acquitter de cet engagement.

Je parlerai d'abord de ceux qui, rappelant les abus de l'éloquence, ont mis en question si elle faisait plus de bien que de mal, et s'il ne fallait pas la proscrire plutôt que l'encourager ; et j'observerai qu'il ne faudrait jamais poser de ces questions absolument oiseuses et résolues d'avance, il y a long-temps, par ce principe bien connu de tous les hommes qui ont réfléchi, que l'abus possible des meilleures choses est un vice attaché à la nature humaine, et même que l'abus est d'autant plus dangereux, que la chose en elle-même est meilleure, suivant cet axiome des anciens : *Cor-*

ruptio optimi pessima. Ainsi, dans le moral, on a abusé de la religion, de la philosophie, de la liberté, de l'éloquence, toutes choses excellentes en elles-mêmes; ainsi, dans le physique, on abuse de la force, de la santé, de la beauté, toutes choses excellente en elles-mêmes. Souvenons-nous de ce qu'a dit Rousseau en commençant son *Émile* : « Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des » êtres : tout se dégrade et se dénature entre les » mains de l'homme. »

En effet, si vous y prenez garde, le mal n'est pas dans la chose : laissez-lui sa destination et sa mesure, tout sera bien. Le mal est dans l'homme qui abuse. Ainsi (pour appliquer le principe) la religion, c'est-à-dire la communication entre le Créateur et la créature, qui lui doit hommage et reconnaissance, est non-seulement bonne en elle-même, mais le besoin universel de tous les peuples; et il n'y en a pas une qui n'enseigne une bonne morale : l'abus est dans le prêtre, quand il est superstitieux, fanatique et ambitieux. La philosophie, qui n'est que la recherche du vrai, et une étude digne de l'homme : l'artifice ou l'orgueil du sophiste en fait un abus détestable; mais le mal est dans le sophiste. Qu'y a-t-il de plus précieux que la liberté, qui consiste à n'obéir qu'aux lois? Et qu'y a-t-il de plus exécrable que l'hypocrisie démagogique, qui flatte une partie du peuple aux dépens de l'autre, pour les asservir et les dévorer toutes deux? Mais le mal est dans les démagogues. Quoi de plus beau que le talent de la parole, qui

donne à la raison et à la vérité toute la force dont elles sont susceptibles? Tant pis pour qui le fait servir à l'erreur et au mensonge. Mais en conclura-t-on qu'il faut que, parmi les hommes, il n'y ait plus ni religion, ni philosophie, ni autorité légale, ni instruction? Si la Providence eût permis qu'un si monstrueux délire eût existé une fois chez un peuple, ce ne pourrait être que pour faire voir, par les monstrueux effets qui en auraient résulté, ce qui doit arriver à l'homme quand il veut sortir de sa nature, quand il prétend anéantir ou créer, oubliant que l'un et l'autre lui est également impossible, et qu'il doit tendre sans cesse à régler et à mesurer ce qui est à jamais de l'homme, au lieu de vouloir refaire l'homme; et l'histoire et la philosophie profiteraient sans doute, pour l'instruction des races futures, de cette leçon terrible donnée une fois à l'orgueil humain.

Que faut-il donc faire pour obvier, autant du moins qu'on le peut, à ces abus de ce qui est bon? D'abord renoncer à l'idée folle de détruire ou la chose ou l'abus; l'un et l'autre est également hors de notre pouvoir : ensuite diriger l'usage de la chose de manière à ce que l'abus, nécessaire et inévitable, soit le moindre qu'il se pourra. La sagesse humaine ne va pas plus loin. Vous craignez l'abus de la religion : vous avez raison. Faites que le prêtre n'ait de pouvoir que sur le spirituel, et de richesses que pour les pauvres : ce qui a été pendant plusieurs siècles peut encore être aujourd'hui. Vous craignez les abus de la liberté : elle en aura toujours, vous

devez y compter; mais elle n'en aura que de très-supportables, si, sous quelque prétexte que ce soit, vous ne permettez jamais l'arbitraire; si vous vous souvenez que le comble de l'extravagance est d'attenter à la liberté pour mieux l'établir; si l'autorité légale est rigoureusement conséquente dans ses actes, comme la logique dans ses procédés; c'est-à-dire si le glaive ne frappe que quand la loi a parlé, et ne frappe jamais autrement. C'est au crime à menacer, parce qu'il tremble : l'autorité légale, qui ne doit rien craindre, ne menace point, elle agit dès que la loi a prononcé.

Quant aux abus de la philosophie et de l'éloquence; la source en est inépuisable : c'est à la raison de les combattre sans cesse : l'erreur et la raison se disputent le monde depuis son origine, et cette lutte durera autant que le monde. Le partage de l'une et de l'autre a varié suivant les siècles. Le nôtre, qui s'était extrêmement vanté de ses lumières, est parvenu en ce moment, il faut l'avouer, au *maximum* de la démence. Les extrêmes se touchent : qui sait si nous n'atteindrons pas au *maximum* de la raison? Cela dépend du gouvernement et de l'éducation, qui influent puissamment sur les mœurs publiques, comme les mœurs publiques influent sur l'art de penser et de parler. Mais d'ailleurs on ne peut ni ordonner ni défendre d'être éloquent, comme on ne peut ni ordonner ni défendre de raisonner bien ou mal. On nous cite l'Aréopage, qui avait interdit aux avocats les moyens oratoires. Je réponds que nous ne pou-

vons pas savoir à quel point une pareille défense était observée; car où fixer précisément la limite qui sépare la simple discussion de l'éloquence ? Un de ceux qui m'ont écrit me demande si l'éloquence est autre chose que la raison elle-même. Oui, assurément, sans quoi tout homme raisonnable serait orateur : l'éloquence est la raison armée, et la raison a besoin d'armes; elle a tant d'ennemis! Il prétend que la raison suffit pour conduire les hommes, et il oublie que les hommes ont des passions, et que le but de l'éloquence est d'exciter les passions nobles entre les passions basses. Le méchant fait le contraire, je l'avoue, mais vous ne pouvez pas plus empêcher l'un que l'autre. Au reste, j'ai peine à comprendre l'à-propos de cette question, soit en général, soit en particulier. En général, dans ce que nous connaissons des orateurs anciens ou modernes, le bon usage de l'éloquence l'emporte de beaucoup sur l'abus; et pour ce qui nous regarde depuis la révolution, s'il croit que l'éloquence est pour quelque chose dans la masse de nos maux, il est loin de la vérité. Mais si d'un autre côté elle n'a pas fait, là où elle s'est rencontrée, tout le bien qu'elle pouvait faire; si elle n'a pas empêché tout le mal qu'ont fait la scélératesse et l'ignorance, c'est que l'éloquence seule ne suffit pas. Cicéron, s'il n'eût été qu'orateur, n'eût pas triomphé de Catilina. Il fut homme d'état : il eut à la fois et de la fermeté et de la politique : il mit dans ses actions et dans ses moyens

la même énergie que dans ses paroles, et Rome fut sauvée.

L'article le plus important de nos dernières discussions regarde la personne de Cicéron. Je ne prétends sûrement pas qu'il n'y ait aucun reproche à lui faire; mais tous les griefs articulés ici contre lui sont si peu conformes à la vérité historique, que la meilleure manière d'y répondre doit être un exposé clair et précis des faits véritables. Chacun pourra connaître alors facilement ce qu'on peut blâmer dans la conduite de Cicéron, ce qu'on peut excuser, ce qu'on doit louer: chacun sera dès lors à portée de prononcer avec connaissance de cause, et de fonder son jugement sur des résultats positifs. Cette courte discussion, qui entre naturellement dans un cours de littérature, peut à la fois nous intéresser et nous instruire.

Il ne fallait pas dire que c'est à l'époque la plus éclatante de la vie de Cicéron, celle où il fut nommé père de la patrie, *que commencent ses fautes et que sa gloire se ternit.* Depuis cette époque jusqu'à son exil, dans un intervalle de quatre années, je ne crois pas qu'il ait commis aucune *faute*, et celles qu'on lui attribue ici sont des suppositions gratuites.

Il ne fallait pas demander si un homme aussi habile que lui avait démêlé les vues ambitieuses de César: de moins clairvoyants que lui ne s'y trompaient pas: là-dessus tous les historiens sont d'accord. On demande ensuite *pourquoi il n'épia*

point ce jeune ambitieux, pourquoi il ne s'opposa point à ses prétentions. Voyons donc si ce qu'il a fait n'était pas tout ce qu'il pouvait.

On paraît oublier ici que César n'était pas encore alors celui qui menaçait de plus près la liberté : c'était Pompée tout-puissant dans Rome, Pompée qui aurait pu, au retour de la guerre de Mithridate, s'emparer sans obstacle de tout le pouvoir qu'avait eu Sylla. Il ne le voulut pas. Son ambition affectait le titre de premier citoyen de Rome et redoutait celui de tyran ; il congédia son armée, et cette démarche le rendit d'abord l'idole du sénat et du peuple. Il n'avait contre lui que le parti républicain, ceux qu'on appelait *optimates*, mot qui répond à l'expression grecque d'*aristocrates.* C'est pour nous un étrange blasphème ; mais, en parlant des anciens, nous sommes obligés d'adopter leur langue et leurs idées. Parmi nous, un *aristocrate* est un partisan d'une noblesse proscrite, et par conséquent un ennemi de notre *démocratie.* Chez les Romains, où le gouvernement était entre les mains d'un sénat permanent, quoique la souveraineté fût dans le peuple ; chez les Romains, qui avaient conservé le patriciat, quoique les plébéiens fussent susceptibles de toutes les charges sans exception, les aristocrates étaient les amis et les soutiens de la constitution, les ennemis de toute puissance arbitraire, soit qu'on y parvînt en flattant le peuple, comme Marius, soit qu'on s'en emparât en s'attachant au sénat, comme Sylla. Les *optimates* étaient, au temps dont nous parlons,

les meilleurs et les plus illustres citoyens de Rome, les Catullus, les Domitius, les Marcellus, les Hortensius, etc., et Cicéron à leur tête, depuis son consulat, quoiqu'il ne fût pas patricien. Mais Caton ne l'était pas non plus; et je suis sûr que la plupart de ceux qui citent le plus souvent ces deux grands noms de Caton et de Brutus seraient bien étonnés si on leur apprenait ce que du moins tout le monde doit savoir ici.[1], que Caton et Brutus étaient les plus déterminés *aristocrates* qui aient jamais existé. La raison n'a pu que rire de pitié, de voir pendant long-temps des gens qui savaient à peine lire vouloir jeter toutes les nations du monde dans un même moule politique, et injurier même celles qui prétendaient être libres et républicaines à leur manière. On est enfin revenu, quoiqu'un peu tard, de cette démence inouïe, qui malheureusement a été quelque chose de pis qu'un ridicule: on s'est aperçu que ceux qui avaient proclamé *les droits de l'homme* devaient respecter ceux des peuples, qui tous ont le droit de se gouverner comme il leur plaît, et que, s'il y a un moyen légitime d'influer sur les autres gouvernements, c'est de donner dans le sien l'exemple de la sagesse et du bonheur.

Crassus, ennemi de Pompée, parce qu'il n'avait que des richesses à opposer à sa gloire, ne laissait pas de balancer à un certain point son crédit par une opulence énorme qui offrait tant de ressour-

[1] Les écoles normales étaient composées de douze cents instituteurs de profession.

ces dans une république corrompue, où tout était vénal. Leur divisions troublaient un peu l'état, mais maintenaient du moins la liberté. César, qui en savait plus qu'eux deux; César, que sa haute naissance et ses grands talents faisaient déjà remarquer; qui s'était rendu agréable à la multitude par ses profusions et sa popularité; qui s'était conduit dans son gouvernement d'Espagne de manière à mériter un triomphe; César sentit qu'il avait besoin de ces deux hommes, qui lui étaient supérieurs par l'âge et le crédit, et il se rendit médiateur entre eux, pour s'en servir, les tromper et les renverser. Apprenons des historiens les motifs qu'il employa auprès d'eux. *Que faites-vous*, leur dit-il, *par vos dissensions éternelles, si ce n'est d'augmenter la puissance de Cicéron et de Caton? Liguons-nous ensemble: nous subjuguerons tout, nous ferons disparaître toute autre autorité*, et *nous serons seuls maîtres de la république.*

Cicéron, en effet, depuis son consulat, avait dans le gouvernement une influence assez prépondérante pour que Pompée lui-même en fût jaloux. Les détracteurs de Cicéron, c'est-à-dire les restes impurs de la conjuration de Catilina, tous ceux qui en avaient été les fauteurs secrets; en un mot, tous les mauvais citoyens traitaient de tyrannie cette autorité que Cicéron ne devait qu'à ses talents, à ses vertus, à ses services, et dont l'exercice était toujours légal; et remarquons, en passant, que les méchants traitent toujours la loi de tyrannie, et ne donnent jamais le nom de liberté qu'à

l'anarchie, parce que, sous le règne de la loi, ils ont tout à craindre, et dans l'anarchie tout à gagner. Il semblerait qu'on ne dût plus se laisser prendre à des piéges connus depuis tant de siècles, et que l'application de ces vieilles vérités dût être un sûr préservatif contre des abus si grossiers. Mais la plupart des gouvernés ignorent ces vérités; la plupart des gouvernants manquent de courage pour les appliquer; et c'est ainsi que se vérifie le mot de Fontenelle, que *les sottises des pères sont perdues pour les enfants.*

Cicéron et Caton virent venir le coup, et réunirent leurs efforts pour s'y opposer. Cicéron surtout, qui aimait Pompée, et dont Pompée faisait profession d'être l'ami, n'oublia rien pour lui ouvrir les yeux sur la politique de César, et sur les suites funestes qu'elle pouvait avoir si Pompée et Crassus s'unissaient à lui pour le porter au consulat. Pompée ne voulut rien entendre: cet homme, qui n'eut rien dans un haut degré, si ce n'est les talents militaires, trop exaltés d'abord en lui, parce que sa fortune fut encore au-dessus; trop rabaissés ensuite, parce qu'elle l'abandonna devant César qui était supérieur à tout; cet homme, plein de petites passions qui lui faisaient oublier de grands intérêts, dissimulé sans être fin, et toujours dupe de sa vanité infiniment plus que Cicéron, à qui peut-être on ne l'a tant reprochée que parce qu'elle se mêlait en lui à l'amour de la véritable gloire; Pompée ne vit que l'assurance de ne plus trouver d'obstacles à ses volontés, et repoussa toute idée de danger par la

confiance présomptueuse d'être toujours à portée d'arrêter César quand il le voudrait. Ainsi se forma le premier triumvirat : on sait quelles en furent les suites. Pompée ne pardonna pas à Cicéron d'avoir voulu l'empêcher : César lui en sut très-mauvais gré. Devenu consul, il fit passer, avec l'appui de Pompée et des tribuns, les lois les plus pernicieuses, et obtint enfin ce qu'il désirait, comme le grand moyen de domination, le commandement d'une armée dans une province à conquérir, dans les Gaules. Tous deux abandonnèrent aux fureurs du tribun Clodius, Cicéron qu'ils voulaient absolument éloigner de Rome, ainsi que Caton, pour y dominer sans résistance. Cicéron alla en exil pour ne pas exciter une guerre civile ; et, n'ayant point de prétexte contre Caton, ils s'en défirent en lui donnant le gouvernement de l'île de Chypre.

Qu'on nous dise maintenant que Cicéron *devait éclater, tonner, sonner le tocsin dans Rome*, etc. ; cela prouve seulement qu'on ne connaît pas assez les mœurs de Rome et l'histoire. Quelques observations en donneront une plus juste idée. Il faut se souvenir qu'à Rome tous les grands pouvoirs, tous les moyens d'action étaient dans les magistratures, dans l'usage ou l'abus plus ou moins étendu que l'on pouvait faire d'une autorité qui n'avait de frein que le danger d'être mis en jugement en sortant de charge ; danger que ces magistratures mêmes mettaient souvent en état de prévenir. Tout se faisait donc par des formes légales, si ce n'est quand on recourait ouvertement aux armes : ce qui, depuis

Sylla, n'arriva que lorsque César passa le Rubicon. On nous dit : *Que faisait Cicéron quand César se perpétuait dans son commandement, au mépris des lois ?* Point du tout, ce ne fut pas *au mépris des lois*, mais en vertu des lois, en vertu d'un décret rendu par le sénat, et soutenu par les tribuns et par Pompée, que César se fit renouveler pour cinq ans dans le gouvernement des Gaules. Et que pouvait faire Cicéron contre l'autorité du sénat et du peuple? Son accusateur a l'air de croire qu'il en était de Rome comme de la petite république d'Athènes, où le peuple peu nombreux traitait par lui-même toutes les grandes affaires, où le crieur public disait au nom du peuple : Qui veut parler? Il a l'air de croire en conséquence que Cicéron pouvait faire avec la parole tout ce qu'a fait Démosthène. Nullement : à Rome, tout était subordonné aux magistrats ; au sénat, tout dépendait primitivement des consuls ; dans l'assemblée du peuple, tout dépendait des tribuns. Ces magistrats pouvaient convoquer ou dissoudre à leur gré les assemblées : les tribuns particulièrement pouvaient empêcher qui que ce fût de parler au peuple sans leur permission : c'était un des droits de leur charge. Ainsi, quand les triumvirs étaient assurés des consuls et des tribuns (et ils en avaient les moyens), rien ne pouvait leur résister. Caton voulut une fois s'opposer à une loi de César, alors consul. César, qui était à la tribune aux harangues avec les tribuns, fit conduire Caton en prison. Il y a plus : les consuls et les tribuns étaient les maîtres de sus-

pendre toute espèce d'assemblée, et par conséquent toute élection de magistrats. C'est ce qui arriva quand Pompée voulut forcer les Romains à le nommer dictateur. La faction dont il disposait arrêta toute élection, et l'on finit par le nommer seul consul ; ce qui était sans exemple, et ce que Caton lui-même approuva, parce qu'un gouvernement irrégulier, disait-il, valait encore mieux que l'anarchie.

Vous concevez maintenant que l'éloquence et la vertu même ne pouvaient pas tout faire, et qu'il fallait de la politique. Quelle était celle de Cicéron? de balancer et de contenir les uns par les autres ces citoyens ambitieux qui se disputaient le pouvoir; et certes, il n'y avait rien de mieux à faire. Il connaissait parfaitement Pompée et César; il vit bien que ce dernier voulait aller plus loin que l'autre; que l'un voulait dominer dans la république sans la renverser, mais que l'autre foulerait aux pieds toutes les lois, et voulait décidément régner. Il resta donc attaché constamment à Pompée, quoiqu'il eût beaucoup à s'en plaindre. Il ne cessa de le mettre en garde contre l'ambition de César; il prévit parfaitement tout ce qui arriverait, jugea parfaitement les hommes et les choses : ses lettres, que nous avons, en font foi. Quand César eut levé le masque et passé le Rubicon, Cicéron ne *fléchit point le genou devant l'idole,* comme on le lui reproche ici. Il s'en faut de tout : voici ce qui se passa.

Convaincu que la guerre civile finirait par don-

ner un maître à Rome, il avait tout fait pour prévenir la rupture entre César et Pompée, comme il avait tout fait auparavant pour empêcher leur coalition. En effet, le triumvirat laissait au moins une apparence de gouvernement légal et républicain, et la guerre civile devait infailliblement amener le pouvoir absolu. Quand les maux sont inévitables, la prudence ne peut que choisir le moindre : *Minima de malis* est sa devise. La jactance et l'imprévoyance de Pompée, également insensées, avaient tout perdu. Il se vit obligé de quitter en fugitif Rome et l'Italie; et pourtant l'autorité légale était de son côté, et tous les républicains le suivirent en le condamnant. Cette époque est une de celles qui ont attiré le plus de reproches à Cicéron, sur les irrésolutions dont ses lettres nous ont rendus confidents avec Atticus. Je ne crois pas qu'ils soient fondés, car l'irrésolution n'est pas toujours de la faiblesse. Cicéron n'hésitait pas sur le parti qu'il devait prendre; mais il eût voulu le prendre le plus tard possible, parce qu'il en prévoyait l'issue. Il apprécie les deux partis en deux mots : *D'un côté*, dit-il, *sont tous les droits; de l'autre, toutes les forces*. César, qui affectait autant de modération que Pompée affectait d'orgueil, faisait des propositions de paix assez plausibles, et Cicéron eût désiré qu'on s'y prêtât; mais Pompée ne voulait rien entendre. César avançait toujours vers Rome, et se proposait de convoquer ce qui était resté dans la ville de sénateurs et de magistrats, afin de donner à sa cause cette apparence de légalité, toujours si

importante dans les mœurs romaines. Il se détourne de sa route, et va, suivi de quatre ou cinq cents hommes, demander à souper à Cicéron, retiré dans une de ses maisons de campagne. Vous allez juger par cette visite, et par le résultat qu'elle eut, de quelle haute considération jouissait Cicéron, sans autre puissance que celle de son nom, de ses talents, de ses vertus, et en même temps si cette faiblesse dont on l'accuse alla jamais jusqu'au sacrifice de ses devoirs. César, qui lui rendait plus de justice que nous, n'essaya même pas de l'engager dans son parti; il se bornait à lui demander de garder la neutralité, qui convenait, disait il, à l'âge et à la dignité d'un homme tel que lui, seul en état de se rendre médiateur entre les deux partis, s'il y avait lieu à un accommodement. Il promettait d'en faire les ouvertures au sénat, et pressait Cicéron de s'y trouver. *Mais si j'y vais,* dit l'orateur, *me sera-t-il permis de dire ma pensée? — Sans doute.* Alors Cicéron énonça un avis directement contraire aux vues de César. Celui-ci s'écrie : *Voilà précisément ce que je ne veux pas qu'on dise. — Je n'irai donc pas au sénat*, reprend froidement Cicéron, *car je n'y saurais dire autre chose.* César répliqua aigrement et même avec menace : tous deux se quittèrent fort mécontents l'un de l'autre, et peu de jours après, Cicéron se rendit au camp de Pompée.

Que ceux qui le taxent de faiblesse se supposent eux-mêmes dans une pareille conférence avec César, et qu'ils n'oublient pas son cortége, qui, au

rapport de Cicéron et des historiens, faisait frémir. Il était tel, que peut-être on eût excusé celui qui en aurait eu quelque effroi. Cicéron en eût horreur, et conclut qu'il valait encore mieux être vaincu avec Pompée que de vaincre avec ces gens-là.

Passons à ce qui suivit la journée de Pharsale, et d'abord écoutons l'accusateur qui s'écrie : *Vous viviez, Cassius et Brutus, et vous viviez pour Rome; vous aviez reçu la vie du tyran, mais la mort était le prix dont vous vouliez payer son odieux bienfait.*

Ne croirait-on pas, sur ces expressions, que Brutus et Cassius ne s'étaient résolus à vivre que pour tuer César? Nullement. Ouvrez l'histoire, et vous verrez que tous deux s'étaient empressés de se réconcilier avec lui de très-bonne foi; que tous deux étaient au rang de ses amis et particulièrement Brutus; que tous deux lui avaient écrit après la défaite de Pharsale, *pour prendre ses ordres* et se rendre auprès de lui; que Brutus même pressa beaucoup Cicéron pour en faire autant : celui-ci du moins attendit que César lui écrivît le premier. Rien de tout cela ne doit nous étonner. Aucun d'eux ne désespérait encore de la chose publique, et tous voulaient voir comment César userait de sa victoire. On n'avait pas oublié l'abdication de Sylla : César était capable de faire plus. Sa conduite, dans les premiers moments, fut si magnanime, qu'elle dut relever toutes les espérances. Brutus et Cassius s'y livrèrent plus que personne; ils ne quittaient

presque point le dictateur. Ils en reçurent toutes sortes de bienfaits, et jouirent d'un grand crédit auprès de lui. Cicéron, que l'âge et l'expérience rendaient plus défiant, s'était renfermé chez lui, et n'alla qu'une fois chez César pour rendre service à un ami. La foule était si grande, qu'on fit attendre Cicéron quelque temps dans une antichambre. César sortit un moment, l'aperçut, lui fit des excuses, et rentrant chez lui, dit ces paroles très-remarquables : *Comment essayez-vous de me persuader que ma puissance est agréable aux Romains, quand je vois un consulaire tel que Cicéron que l'on fait attendre dans mes antichambres?* Dans les assemblées du sénat, il garda un profond silence jusqu'à l'affaire de Marcellus. Qu'on reproche ici à Cicéron, comme *la dernière des bassesses*, d'avoir partagé en cette occasion la sensibilité et la reconnaissance du sénat, et d'avoir prodigué des louanges *au tyran*; voici ma réponse :

Jugeons toujours les choses à leur place; voyons les temps, les mœurs et les hommes. Pour accuser Cicéron, il faut ou condamner ici le sénat entier, sans excepter ceux qu'on nous oppose sans cesse, Brutus et Cassius, ou pouvoir citer quelqu'un dont la conduite fît un contraste avec celle de Cicéron; car enfin, puisqu'il y avait des républicains, et entre autres les soixante sénateurs qui conspirèrent quelque temps après, pourquoi ne s'en serait-il pas trouvé un seul qui se conduisît autrement que Cicéron? Pourquoi au contraire en fit-il beaucoup moins que tous les autres, comme le prouve le dé-

tail de cette séance, qui nous a été conservé? C'est que nous confondons tout, faute d'attention. La manière dont César se comporta ce jour-là à l'égard du plus déterminé républicain et de son plus mortel ennemi, Marcellus, dont il accorda le retour aux instances et aux supplications du sénat, enchanta tous les esprits, et confirma l'opinion où l'on était encore, que César pouvait être assez grand pour rétablir la république. Cicéron, sensible également, et comme citoyen et comme ami, ne se défendit pas de cet enthousiasme général. Il rompit pour la première fois le silence; il loua, non pas *le tyran*, puisqu'il faut le dire, mais César, mais le grand homme: ce titre n'était pas contesté; l'autre était encore douteux, et César n'exerçait qu'une magistrature légale. Et pourquoi donc Cicéron n'aurait-il pas remercié et loué César, quand le sénat entier avait demandé et obtenu le retour de Marcellus? C'est ici qu'il faut répondre sur le motif de *l'amitié*, que l'accusateur rejette entièrement. Sans doute elle ne peut jamais autoriser ni un crime ni une bassesse. Mais d'abord il est clair que, dans les idées et les mœurs de ce temps-là, nul ne se croyait avili en adressant des prières et des remerciements au premier magistrat de Rome : on sait jusqu'où on descendait quelquefois en ce genre, et sans rougir, devant les juges. Je n'examine point ici ces mœurs, ce n'est pas la question : j'en rends un compte fidèle, et personne n'ignore que partout les actions des particuliers sont jugées en raison des mœurs publiques. J'a-

joute que les devoirs de l'amitié allaient, chez les Romains, beaucoup plus loin que parmi nous ; et, quelque opinion qu'on puisse en avoir, il est constant qu'il faut juger un Romain sur les mœurs de son pays.

A présent voulez-vous voir dans ce même remerciement pour Marcellus la preuve des intentions et des espérances de Cicéron ? Voulez-vous voir de quel ton il parle au vainqueur de Pharsale et au maître du monde ? relisez un morceau de cette harangue, sur laquelle heureusement le temps n'a point passé l'éponge de l'oubli, et dans ce morceau sublime vous verrez que l'orateur dit au héros, en propre termes, qu'il n'a rien fait de vraiment grand s'il ne rétablit pas la liberté publique sur des fondements solides [1]. Est-ce là le langage d'un esclave et d'un adulateur? Jusqu'à ce qu'on me cite quelqu'un qui ait parlé ainsi à César, on me permettra d'admirer Cicéron. Je sais qu'il donne à la vérité des formes douces et attirantes; mais quand on veut rappeler à la véritable gloire un homme que l'on en croit digne, doit-on se servir de paroles dures? Voltaire, dont on a cité des vers sur lesquels je vais m'expliquer tout à l'heure, en a fait d'autres où il semble avoir deviné l'âme et les intentions de Cicéron : c'est dans la tragédie de *Rome sauvée*, où Cicéron dit à Caton, qui voudrait que l'on traitât César comme Catilina :

[1] Voyez ce morceau dans le chapitre précédent.

Apprends à distinguer l'ambitieux du traître :
S'il n'est pas vertueux, ma voix le force à l'être.
Un courage indompté dans le cœur des mortels
Fait ou les grands héros ou les grands criminels.
Qui du crime à la terre a donné des exemples,
S'il eût aimé la gloire, eût mérité des temples;
Catilina lui-même, à tant d'horreurs instruit,
Eût été Scipion, si je l'avais conduit.

Cicéron se trompa dans son espoir : tous les autres se trompèrent. Pourquoi l'accuser seul ? C'est après cette séance, où le sénat avait paru si satisfait de la déférence de César et de ses dispositions pour la république, que Cicéron écrivit à Atticus qu'il commençait à espérer pour elle, puisqu'elle avait paru reprendre quelque chose de son ancienne dignité. Ce fut alors qu'il parla pour Ligarius et Déjotarus, et il était impossible qu'il s'en dispensât. Qu'aurait-on dit de lui, s'il eût refusé de parler pour un ami et pour un client, quand César paraissait s'étudier à lui complaire, et, pour me servir des termes d'Atticus, semblait courtiser Cicéron ? Mais quel fut donc le moment où ses espérances s'évanouirent, et où se forma la conspiration ? Tous les historiens sont d'accord là-dessus : c'est lorsque César, enivré de sa fortune, fit rendre ou du moins accepta des décrets honorifiques qui allèrent bientôt jusqu'à la plus basse adulation ; quand il permit que sa statue fût portée avec celle des dieux ; quand il blessa la fierté du sénat en ne se levant pas devant une députation de cette com-

pagnie; enfin, quand il eut laissé apercevoir ses prétentions à la royauté, le jour qu'Antoine eut la lâcheté de vouloir essayer le diadème sur son front: dès ce moment sa mort fut résolue. Des billets adressés à Brutus lui avaient déjà rappelé ce que Rome attendait d'un homme de son nom, et ce fut Cassius qui le détermina. Comment l'accusateur de Cicéron peut-il dire que, s'il ne fut pas du complot, c'est que ses complaisances pour le dictateur le leur avaient rendu suspect? Comment, sur un pareil motif, Brutus et Cassius auraient-ils pu suspecter ou méconnaître le républicanisme de Cicéron sans s'accuser eux-mêmes, puisque leur conduite avait été beaucoup moins réservée que la sienne? Depuis que César avait laissé voir en lui un tyran, les sentiments de Cicéron furent très-connus; la liberté de ses discours alarma ses amis, et l'on sut que César en était offensé. Cicéron avait tout récemment publié un éloge de Caton, l'homme que le tyran haïssait le plus: cet éloge fit la sensation la plus vive, et César crut devoir y répondre par un écrit intitulé *l'Anti-Caton*. Les vers d'une tragédie [1] où l'on fait parler Brutus ne sont nullement une autorité contre Cicéron. Brutus, en effet, lui sut très-mauvais gré dans la suite de ses liaisons avec le jeune Octave; mais au temps dont nous parlons il était fort attaché à Cicéron. On croit avec raison que, si les conjurés ne le mirent pas dans leur secret, c'est

[1] *La Mort de César.*

qu'il ne leur parut pas qu'un homme de son âge (et il avait soixante-quatre ans) fût propre pour un coup de main et qu'ils craignirent, ou que la timidité d'un vieillard ne nuisît à la vigueur de leurs mesures, ou que son expérience ne le mît naturellement à la tête d'une entreprise dont ils ne voulaient pas lui laisser l'honneur.

Au reste, ceux qui voudront approfondir tous ces détails n'ont qu'à lire le précieux recueil de sa correspondance avec Atticus : on y voit son âme à nu : on pourra juger si ses vertus ne l'emportaient pas sur ses faiblesses. Il se les reproche plus sévèrement que personne, celles du moins qui touchent à la chose publique ; car pour ce qui est de son abattement dans l'exil, et de son excessive douleur de la mort de sa fille, il ne veut pas se rendre sur ces deux articles, et oppose sa sensibilité à tous les reproches ; ce qui n'empêche pas que je ne sois de l'avis de ses contemporains, qui pensent avec raison que les sentiments les plus justes ont leur mesure, et que rien ne doit ôter à l'homme le courage qui sied à l'homme. Je condamne aussi avec eux et avec lui-même les complaisances que lui arracha la funeste amitié de Pompée, qui le compromit plus d'une fois, surtout lorsqu'elle l'engagea à défendre en justice deux hommes aussi méchants que Gabinius et Vatinius, que dans plusieurs de ses harangues il avait couverts d'opprobres.

Il reste à le justifier sur le jeune Octave, et c'est ce qui sera le plus facile et le plus court. Je n'ai

besoin que de la vérité historique, que l'accusateur a violée à toutes les lignes d'une manière vraiment étrange. Il fait mourir Brutus et Cassius avant Cicéron, et la guerre n'était pas même commencée quand ce grand homme fut la première victime du glaive triumviral. Il le fait *tranquille spectateur des grands débats qui suivirent la mort de César*, et il y fut le premier acteur, le plus ferme appui de la liberté, l'âme du sénat, et le plus terrible ennemi d'Antoine. C'est là qu'il redevint ce qu'il avait été contre Catilina, et que ses derniers travaux, couronnant une vie glorieuse, furent couronnés par une belle mort.

Je conclus en affirmant, l'histoire à la main, que Cicéron, quoique en général la politique ait dominé dans son caractère plus que l'énergie, quoique sa conduite ait offert des inégalités, n'a jamais trahi un moment la cause publique; et sans vouloir répéter ici tous les éloges que les anciens lui ont prodigués en prose et en vers sur ses vertus patriotiques, je m'en tiendrai au témoignage d'un homme qui ne pouvait pas être soupçonné de flatter la mémoire d'un républicain dont la mort devait le faire rougir. Ce même Octave, devenu empereur sous le nom d'Auguste, surprit un jour son petit-fils Drusus lisant les ouvrages de Cicéron. Le jeune homme voulut cacher le livre sous sa robe, craignant de faire mal sa cour à César en lisant les écrits d'un républicain. *Lisez-le*, *mon fils*, lui dit Auguste: *c'était un beau génie et un excellent citoyen qui aimait bien sa patrie.*

Vous avez dû voir qu'une des sources les plus fécondes de ces prétentions, aujourd'hui si communes, contre tant de grands hommes, et de cet esprit détracteur que l'on affecte contre eux, comme à l'envi, c'est une ignorance de l'histoire, qui prouve combien toute espèce d'étude est négligée, et toute espèce d'instruction devenue rare. Il en résulte souvent des conséquences bien autrement graves que celles que je viens de relever, puisqu'à tout moment l'erreur et le mensonge sont cités comme des autorités, et dans des occasions de la plus haute importance. Ce même Cicéron, dont nous venons de nous occuper, m'en rappelle un exemple aussi déplorable que honteux. Lorsqu'il s'agissait d'établir ces tribunaux sanguinaires que l'on déteste aujourd'hui tout haut depuis qu'on les a vus tomber, mais qu'alors on osait à peine censurer, qui croirait que, sur quelques représentations qui s'élevèrent contre ce code inouï qui permettait de condamner sans preuves, un membre de la Convention cita du ton le plus imposant la conduite de Cicéron dans le jugement des complices de Catilina? « Cicéron, s'écria-t-il, eut-il be-» soin de preuves pour envoyer à la mort Catilina » et ses complices? »

Je veux bien croire que, si personne ne releva cette grossière imposture, c'est qu'on n'osait pas même démentir les tyrans sur un fait historique aussi connu que celui-là devait l'être; et pourtant j'ai vu, depuis, cette même fausseté répétée dans des écrits qui n'étaient pas voués au mensonge.

C'est un des motifs qui m'engagent à répéter aussi devant des hommes faits ce que savent, au collége, des écoliers de douze ans, que jamais la conviction juridique n'a pu aller plus loin que dans l'affaire dont il s'agit, puisque le sénat romain prononça sur la signature et l'aveu des conjurés. Pour ce qui est de Catilina lui-même, qui ne fut jamais mis en jugement, et qui périt les armes à la main, l'erreur au moins est indifférente; et je n'en parlerais même pas, si tout à l'heure encore on n'avait pas entendu parler dans la Convention de *l'échafaud* de Catilina.

Mais ceci me ramène au dernier engagement que j'ai pris de tirer de Cicéron, comme j'ai fait de Démosthène, quelques rapprochements des exemples anciens avec ceux de la tyrannie, heureusement enfin abattue. Ceux qui observent la théorie du crime dans tous les temps et dans tous les pays, et qui surmontent le dégoût de cette pénible étude en faveur de l'utilité dont elle peut être pour connaître et traiter les maladies morales et politiques, comme la médecine interroge les poisons et jusqu'aux excréments pour y chercher des remèdes aux maladies du corps, ceux-là remarqueront quelques rapprochements sensibles entre les moyens de rapine et d'oppression que tira Verrès de la guerre des pirates, et ceux que la guerre de la Vendée a fournis si long-temps aux tyrans de la France. Il est vrai que Verrès n'avait du moins aucune part à cette piraterie maritime qui existait long-temps avant lui, qu'il ne l'avait ni excitée ni

entretenue, non plus que celle de Spartacus, dont les faibles restes servirent aussi de prétextes à ses cruautés. Mais au lieu d'employer la force publique qu'il avait entre les mains à combattre et repousser les corsaires, il prit pour lui l'argent de l'état, dépouilla ses défenseurs, et, après les avoir mis hors d'état d'agir, les assassina juridiquement, de peur qu'ils ne déposassent contre lui. Notre histoire dira aussi que dans cette abominable guerre de la Vendée, qui n'a existé que parce qu'on l'a voulu, dans cette guerre qu'on a soigneusement nourrie parce qu'elle servait à tout, nos tyrans ne choisirent guère pour commandants que des complices; qu'ils les envoyèrent moins pour combattre des ennemis armés, que pour piller et massacrer nos concitoyens fidèles et paisibles. Nous avons lu dans les Verrines que le proconsul romain, qui avait juré une *guerre à mort* aux négociants, faisait arrêter tous les commerçants riches et tous les commandants de navire qui apportaient des denrées dans les ports de Sicile, et qu'il confisquait leurs marchandises, parce qu'ils étaient, disait-il, du parti des esclaves fugitifs, et qu'ils leur avaient fourni des vivres; qu'il fit même périr une foule de ces innocents, éloigna des côtes de sa province tous les marchands épouvantés du bruit de ses fureurs, mit la famine sur la flotte, et l'aurait mise dans sa province, s'il l'eût gouvernée plus long-temps; et c'est ainsi que parmi nous l'opulent commerce de Lyon, de Nantes, de Bordeaux, de Marseille, etc., qui faisait envie au reste

de l'Europe, a été anéanti par ceux qui avaient proscrit le *négociantisme*, crime aussi nouveau que le terme, et le seul crime de ces hommes laborieusement utiles, dont l'active industrie approvisionne un empire, qui généralement ne peuvent s'enrichir qu'en faisant du bien, ne peuvent établir leur crédit que par une réputation de probité, ne peuvent gagner qu'en raison de ce qu'ils risquent; dont la profession et les talents sont honorés partout, encouragés partout où l'on a les premières notions de gouvernement; qui d'ailleurs sont naturellement le premiers amis de la liberté et des lois, puisque la liberté et les lois sont les premiers appuis de leur commerce et de leurs travaux; enfin qui, dans tous les temps et chez toutes les nations, ont été mis, par la philosophie, au nombre des bienfaiteurs du genre humain.

Cicéron n'a pas dédaigné de faire mention d'un Sestius, d'un geôlier des prisons de Verrès, d'un des derniers satellites du préteur; et pourquoi? C'est qu'il savait que le caractère des commandants devient celui des subalternes, qu'on peut juger des uns par les autres. Il y a dans l'esprit de tyrannie une bassesse naturelle, une abjection particulière qui peut dépraver jusqu'aux bourreaux: et un homme qui n'aurait vu que nos échafauds et nos prisons aurait pu juger alors de notre gouvernement. Mais Cicéron ne parle que d'un Sestius, et nous en avons eu des milliers dont l'histoire ne dédaignera pas non plus de faire mention; et combien ils ont surpassé Sestius! Ce misérable ran-

connait l'infortune, il est vrai, il faisait payer la sépulture, et ce genre de commerce était interdit à nos Sestius, puisqu'il n'y avait plus même de sépulture parmi nous; mais on ne nous dit point qu'il se fît un devoir et un plaisir d'insulter à tout moment le sexe, la vieillesse, le besoin, la maladie, l'agonie, les cadavres... Que de détails affreux que je ne fais qu'indiquer à vos souvenirs et à vos réflexions! Ici je n'en dois pas faire davantage; je connais la mesure de mes fonctions et de mes paroles. Mais ces détails ne seront pas perdus pour l'instruction de la postérité. Non, ils ne le seront pas : j'en jure [1] par l'humanité outragée comme elle ne l'avait jamais été; et si la nature a donné quelque force à mes crayons, si un profond sentiment des droits de l'homme peut suppléer à ce qui manque au talent, tous ces traits, toujours divers et toujours les mêmes, épars jusqu'ici dans quelques feuilles accusatrices, seront rassemblés et coloriés pour en former un tableau d'horreur et de vérité, où les yeux ne s'arrêteront pas sans laisser tomber quelques larmes. Ces larmes ne seront pas inutiles : montrer tout ce qu'a pu faire l'immoralité populairement érigée en principes dans un langage nouveau, c'est avertir l'homme de ne jamais dénaturer les expressions de la morale, sous peine de tout

[1] On croira sans peine que ce n'est pas par amour-propre que je rappelle ici les acclamations multipliées qui suivirent ce serment prononcé aux écoles normales et aux lycées. De l'amour-propre, bon Dieu! dans un pareil sujet! j'attestais l'humanité, et l'humanité me répondait.

dénaturer à la fois. Quelle leçon contre les brigands et les oppresseurs, qui ont fait de ce travestissement monstrueux une arme si terrible, grâce à l'ignorance et aux vices de la multitude ! Et c'est bien en vain qu'ils prétendraient arrêter la main capable de les présenter au monde entier dans toute leur épouvantable difformité. Le glaive même des assassins viendrait trop tard; le tableau déjà tracé repose dans l'ombre en attendant le jour de toutes les vérités, et si le peintre n'est pas à l'abri de leurs coups, l'ouvrage est à l'abri de leurs atteintes.

Vous avez applaudi avec transport, dans le beau plaidoyer pour Archias, le magnifique éloge des lettres et des arts, digne du sujet et de Cicéron, et vos applaudissements étaient une sorte d'hommage expiatoire que vous lui rendiez après le règne de l'ignorance et de la barbarie. Mais quand Cicéron, dix-huit siècles avant le nôtre, parlait avec tant d'intérêt et d'élévation de ce respect universel pour les talents de l'esprit, comme d'un caractère naturel à toutes les nations policées; quand il citait la poésie en particulier comme l'objet d'une espèce de consécration, même chez des peuples barbares; quand le monde entier attestait la vérité de ces paroles, si on lui eût dit qu'au bout d'une longue suite de siècles, et dans un temps où cette lumière des arts, alors renfermée chez les Grecs et les Romains, se serait répandue dans l'Europe entière; ces mêmes arts, ces mêmes talents, chez une nation qui en aurait porté le goût et la perfection plus loin qu'aucune autre, seraient solennellement dé-

clarés un titre de proscription, dévoués à l'opprobre, aux fers, aux supplices, leurs monuments foulés aux pieds, traînés dans la boue, mutilés par le fer, livrés aux flammes dans toute l'étendue d'un grand empire, sans la moindre réclamation, qu'aurait-il pensé de cette prophétie? Ne l'eût-il pas regardée comme une chimère qui ne pouvait jamais se réaliser, à moins que des extrémités du globe il n'arrivât quelque horde sauvage et dévastatrice qui mît tout à feu et à sang chez cette nation subjuguée, ou que la colère du ciel ne la frappât tout entière d'un noir esprit de vertige, d'un délire atroce, dernier terme de la dégradation de l'espèce, et avant-coureur de sa destruction? Et si on lui eût dit encore que ces extravagantes horreurs se commettraient au nom de la *philosophie*, au nom de la *liberté*, au nom de l'*égalité*, au nom de l'*humanité*, au nom des *droits de l'homme*, ne se serait-il pas tenu plus que jamais à cette seconde supposition d'une démence absolue et d'une punition divine, comme à la seule qui pût expliquer ce bouleversement inouï de toutes les idées humaines?

Nous l'avons vu!... et peu d'années auparavant nous étions aussi loin de le prévoir et de l'imaginer que Cicéron lui-même il y a près de deux mille ans. Nous l'avons vu!... et nous nous demandons encore s'il est bien vrai que nous l'ayons vu: que sera-ce de la postérité? Nous savons aujourd'hui que dans les pays étrangers on a d'abord refusé toute croyance à ce que l'on racontait de nous: qu'on imagina, non sans vraisemblance, que ces

récits incroyables étaient semés par les plus furieux ennemis de la France; et c'étaient bien eux en effet qui avaient inventé, non pas les récits, mais les crimes. Il a bien fallu se rendre enfin à la quantité, à l'uniformité, à l'authenticité des témoignages; ils étaient malheureusement pour nous trop publics : il en sera de même des âges suivants; l'incrédulité la plus déterminée ne pourra former le moindre doute, quand on verra tous les crimes revêtus de l'appareil des formes légales, dont les monuments originaux sont trop nombreux pour périr jamais; quand on lira les actes publics de toutes les autorités quelconques, les discours, légalement imprimés, de tous les agents du pouvoir, depuis ceux qui s'appelaient *les représentants du peuple*, jusqu'aux derniers bandits des *sociétés populaires;* quand on lira seulement ces paroles que je transcris textuellement d'une lettre écrite à la Convention par un de ses membres, et consignée dans les bulletins, datée d'une des villes jadis les plus florissantes de la France, et qui n'est plus qu'un monceau de ruines : *L'esprit public est remonté dans ce département : les savants, les beaux esprits, les plumes élégantes ne sont plus;* quand on lira la réponse d'un autre de ces *représentants*, solennellement attestée par une administration tout entière, qui avouait qu'elle n'avait fait arrêter personne, parce qu'elle n'avait trouvé personne de suspect : « Eh quoi! vous n'avez donc chez vous *ni proprié-* » *taires, ni hommes instruits?* »

Le travail de l'historien sera donc d'une espèce

toute nouvelle : ordinairement il consiste à établir la vérité des faits, quand ils sortent un peu de l'ordre commun, ou que les circonstances en ont été peu connues ou mal exposées. Ici la difficulté sera de fonder la vraisemblance, malgré la plus éclatante publicité, et malgré le nombre et la clarté des témoignages. On n'y parviendra que par un esprit d'observation propre à marquer l'enchaînement et la progression des causes et des effets, et capable de remonter jusqu'au premier principe, sans lequel encore on ne pourrait rien expliquer.

Vous avez vu enfin avec quel plaisir Cicéron s'abandonne à l'encourageante idée, à la consolante perspective d'un avenir; avec quelle ravissement il embrasse cette immortalité qui appartient à l'être qui pense; et il est tout simple qu'une âme telle que la sienne, telle que celle d'un Platon, d'un Socrate, d'un Marc-Aurèle (car je ne veux citer que des païens) ne cherche pas à démentir le sentiment intime de son excellence, l'instinct de sa grande destination, et que, de la nuit même de sa demeure terrestre, elle s'avance, à la clarté des idées morales et divines, jusque dans l'avenir immense et dans les années éternelles. Celui qui n'a pas déshonoré son origine et son espèce ne cherche pas un terme à son existence; celui qui ne craint pas les regards du ciel ne demande pas à la terre de le couvrir pour jamais. Mais pourquoi l'athéisme a-t-il fait en peu de temps de si affreux ravages, et devient-il un symbole de

croyance, même pour l'ignorance la plus grossière? Auparavant, du moins, la plupart des athées ne l'étaient guère qu'en paroles; et la conviction, si elle existait chez les hommes instruits, n'était qu'un de ces traits de folie particulière, dont une tête d'ailleurs raisonnable peut devenir susceptible à force de vanité, comme on devient un illuminé, un prophète, un thaumaturge, à force d'exaltation ou de curiosité; car toute passion forte peut donner à l'esprit un trait de démence : nous en avons des preuves fréquentes, et la folie en elle-même n'est guère que l'extrême préoccupation d'une seule idée qui brouille toutes les autres : c'est ainsi du moins que j'ai toujours expliqué l'athéisme réel, qui de toute autre manière me semble impossible. Mais aujourd'hui si cette funeste doctrine est presque devenue vulgaire, c'est qu'en détruisant toute moralité en actions et en paroles, on a fait tomber la base de toute morale raisonnée, la croyance d'un Dieu; c'est qu'en accoutumant les hommes à se jouer sans scrupule et sans pudeur des mots de crime et de vertu, toujours employés en sens inverse, on leur a enfin persuadé que tout ce que la nature et l'éducation leur avaient appris sur les devoirs de l'homme n'était qu'une illusion et un mensonge. Et avec quelle avidité des âmes qu'on a déjà corrompues doivent-elles se saisir d'une doctrine qui met le dernier sceau à toute corruption, achève d'étouffer toute conscience et de justifier tous les forfaits! Que peut-il en coûter à des hommes de cette trempe

pour vouloir mourir comme des brutes après avoir vécu comme des monstres? Des scélérats peuvent-ils envisager un autre asile, un autre espoir, un autre partage que le néant?

D'ailleurs, il faut l'avouer, tous ces milliers de brigands dominateurs, qui en peu d'années ont plus ravalé la nature humaine que n'ont jamais pu faire les tyrans de tous les siècles, ont bien pu croire que, puisque la terre était à eux, ils n'avaient point de maître dans le ciel : ce raisonnement est à leur portée et très-digne d'eux. Il y a plus, cette *fête* abominable, réellement consacrée à Robespierre sous le nom de *l'Être suprême*, a pu les persuader, plus que tout le reste, que cette proclamation si étrange n'était qu'une de ces farces révolutionnaires que la tyrannie étalait tous les jours en spectacle; et ce qui était vrai et trop vrai de cette prétendue *fête*, ils l'ont cru du Dieu qu'on y outrageait. Et en effet, fut-il jamais plus outragé? Je ne parle pas seulement de l'opprobre que ce vil charlatan répandait sur la France entière, en lui ordonnant d'avertir l'univers que la nation française, au dix-huitième siècle, reconnaissait encore un Dieu. Il était juste que le même homme mît la Divinité en écriteau à la porte des églises, comme il avait mis *la liberté* en enseigne à la porte des maisons; il était fait pour croire à l'une comme à l'autre, et pour les traiter de même toutes les deux. Je baisse les yeux de honte et d'horreur toutes les fois que j'aperçois, en passant, sur ces édifices qui furent autrefois des temples, ces in-

scriptions qui ne subsistent[1] que pour déshonorer la nation. Mais qu'est-ce encore que ce scandale, si on le compare à l'appareil sacrilége dont Paris fut forcé d'être le témoin et le complice, quand un Robespierre (car le mépris ne peut rien trouver de plus abject que son nom) osa élever insolemment l'autel de son orgueil vis-à-vis l'échafaud de ses victimes, osa présenter au Dieu qu'il blasphémait, une nation esclave et flétrie qu'il égorgeait chaque jour, et lever ses regards vers le ciel en foulant sous ses pieds le sang innocent? Sans doute ses innombrables agents se dirent alors qu'apparemment il n'y avait point de Dieu qui l'entendît, puisqu'il n'y en avait point qui le foudroyât. Je sais qu'au moment de sa chute et de son supplice, on lui criait de toutes parts *qu'il y avait un Dieu*; mais il ne faut pas s'y tromper : ceux qui le lui disaient alors n'en avaient jamais douté. Au contraire, ceux qui voudraient lui succéder malgré cet exemple, disent seulement que la fortune lui a manqué enfin, et qu'il n'a eu d'autre tort que de ne pas répandre assez de sang.

On ne saurait trop le redire : la plaie la plus profonde que la tyrannie ait faite à la France, c'est cette perversité avouée, cette immoralité épidémique qui a rompu tous les liens de l'ordre social.

[1] Elles subsistaient alors au commencement de 94; et l'auteur est le premier qui, devant douze cents auditeurs, se soit élevé contre cet excès de ridicule et de scandale qui avait encore des partisans.

C'est là le grand mal qu'il faut guérir avant tout, et c'est au zèle ardent pour la morale qu'on peut reconnaître désormais les amis de la chose publique. C'est à nos tyrans qu'il appartenait de détruire les mœurs; c'est aux amis de l'ordre à les rétablir, et à faire d'abord des hommes pour avoir des citoyens.

CHAPITRE V.

Des deux Pline.

L'éloquence romaine, entraînée dans la chute de la liberté publique, perdit tout ce qu'elle en avait emprunté, sa dignité, son élévation, son énergie, son audace, son importance. Elle ne pouvait plus se montrer la même dans les assemblées du peuple, qui n'avait plus de pouvoir : dans les délibérations d'un sénat esclave, elle devait rester muette, ou ne s'exercer qu'à l'adulation et à la bassesse : les tribunaux n'étaient plus dignes de sa voix depuis que les jugements publics avaient perdu leur crédit et leur majesté, qu'on n'y discutait plus que de petits intérêts, et que tout le reste dépendait de la volonté d'un seul. C'est quand il s'agit de subjuguer toutes les volontés que l'orateur triomphe : quand tout est soumis à un maître, le talent de flatter devient le premier de tous ; car les talents des hommes tiennent toujours plus ou moins à leurs intérêts. Un état libre est le vrai champ de l'éloquence : il lui faut des adversaires, des combats, des dangers, des triomphes. C'est alors que ses efforts sont en proportion de ses espérances, que le génie trouve naturellement sa place ; il aime à écarter la foule pour arriver à son but, à marcher au milieu des obstacles et des dif-

ficultés en voyant de loin les récompenses et les honneurs. C'est ainsi que les hommes sont tout ce qu'ils peuvent être, qu'ils prennent leur rang à différents degrés, selon leurs facultés et leur mérite; mais dans l'esclavage, tout est sur la même ligne, tout se range au même niveau : l'on ne peut s'en écarter sans trouver un précipice. La vie civile et politique n'est plus une carrière immense ouverte de tous côtés, où chacun cherche à devancer ses concurrents ; c'est un défilé étroit et escarpé, où tout le monde marche en silence et les yeux baissés. Telle était la condition des Romains depuis Auguste, dont le règne, il est vrai, a donné son nom à cette époque brillante de la perfection du goût dans le langage et dans les arts de l'imagination, mais qui vit aussi périr la véritable éloquence avec la république et Cicéron.

La poésie, quoiqu'elle ait, comme tous les arts, besoin de liberté, en est pourtant un peu moins dépendante que l'éloquence; elle est moins effrayée des tyrans, parce qu'elle-même les effraie un peu moins. Sa voix, moins austère, est plus consacrée au plaisir qu'à l'instruction, aux illusions qu'à la vérité ; et le charme de ses jeux et de ses fables peut se faire sentir aux tyrans mêmes, s'ils ne sont pas stupides; encore faut-il qu'elle ait soin d'écarter de son langage et de ses inventions tout ce qui pourrait alarmer de trop près la conscience des méchants. Virgile, dans aucun de ses ouvrages, n'a fait l'éloge de la liberté : Lucain l'a osé faire; mais on sait comme il a fini. Ce n'est donc pas l'as-

servissement des Romains qui a porté le coup fatal à la poésie comme à l'éloquence : c'est seulement cette décadence presque inévitable qui suit de près la perfection ; c'est cette corruption de goût et de principes, effet nécessaire de l'inquiétude et de la faiblesse naturelle à l'esprit humain, qui, ne pouvant se fixer dans le bien, s'égare en cherchant le mieux.

Cependant, lors même que l'éloquence et la poésie étaient déjà fort dégénérées, plusieurs hommes de mérite leur conservèrent encore quelque gloire, et formèrent comme le troisième âge des lettres chez les Romains : en vers, Perse, Juvénal, Silius Italicus, Stace, Martial, et surtout Lucain : dans la prose, Quintilien, Sénèque et les deux Pline. Je ne parle pas ici de Tacite, homme bien supérieur à tous ceux que je viens de nommer, homme à part, et qui seul, dans ce dernier âge, fut digne d'être comparé aux plus beaux génies de celui d'Auguste : j'en parlerai à l'article des historiens. Quintilien a déjà passé sous nos yeux : nous avons vu les poëtes; il reste à nous occuper des deux Pline, et d'abord de Pline le jeune, parce que son *Panégyrique de Trajan* est le seul monument qui nous reste de ce siècle, et le seul qui puisse servir d'objet de comparaison avec le siècle précédent. Il se plaint souvent, dans ses ouvrages, de la décadence des lettres et du goût, ainsi que Tacite son ami, qui même écrivit sur ce sujet un ouvrage en dialogue, dont nous avons perdu une partie. Mais Tacite a l'avantage de n'être inférieur à per-

sonne dans le genre où il a travaillé : Pline, à qui l'on reprochait, de son temps, son admiration pour Cicéron, et sa sévérité pour ses contemporains; Pline, qui s'était proposé Cicéron pour modèle, est bien loin de l'égaler. Nous ne pouvons pas apprécier ses plaidoyers que nous n'avons plus; mais à juger par son *Panégyrique*, s'il suivait son goût en admirant Cicéron, il avait, en composant, une manière toute différente, et qui a déjà l'empreinte d'un autre siècle. Il a infiniment d'esprit: on ne peut même en avoir davantage; mais il s'occupe trop à le montrer, et ne montre rien de plus. Il cherche trop à aiguiser toutes ses pensées, à leur donner une tournure piquante et épigrammatique; et ce travail continuel, cette profusion de traits saillants. cette monotonie d'esprit produit bientôt la fatigue. Il est, comme Sénèque, meilleur à citer par fragments qu'à lire de suite. Ce n'est plus, comme dans Cicéron, ce ton naturellement noble et élevé, cette abondance facile et entraînante, cet enchaînement et cette progression d'idées, ce tissu où tout se tient et se développe, cette foule de mouvements, ces constructions nombreuses, ces figures heureuses qui animent tout; c'est un amas de brillants, une multitude d'étincelles qui plaît beaucoup pendant un moment, qui excite même une sorte d'admiration, ou plutôt d'éblouissement, mais dont on est bientôt étourdi. Il a tant d'esprit, et il en faut tant pour le suivre, qu'on est tenté de lui demander grâce et de lui dire en voilà assez. On s'est souvent étonné que Trajan ait eu la patience d'entendre

ce long discours où la louange est épuisée; mais on oublie ce que Pline nous apprend lui-même, que celui qu'il prononça dans le sénat lorsque Trajan l'eut déclaré consul n'était qu'un remercîment fort court, adapté au lieu et aux circonstances. Ce n'est qu'au bout de quelques années qu'il le publia aussi étendu que nous l'avons. Si quelque chose pouvait rendre cette longueur excusable, c'est qu'il louait Trajan et son bienfaiteur; mais il faut de la mesure dans tout, et principalement dans la louange. Au reste, s'il a excédé les bornes, il n'a pas été au-delà de la vérité. Il a le rare avantage de louer par des faits, et tous les faits sont attestés. L'histoire est d'accord avec le *Panégyrique*, et, ce qu'il y a de plus heureux, au portrait d'un bon prince il oppose celui des tyrans qui l'avaient précédé, et particulièrement de Domitien. On conçoit ce double plaisir que doit sentir une âme honnête à faire justice du crime en rendant hommage à la vertu, et à comparer le bonheur présent aux malheurs passés : ce contraste est le plus grand mérite de son ouvrage. Je citerai les morceaux qui m'ont paru les mieux faits, les plus intéressants, et qui offrent des leçons et des exemples utiles à présenter dans tous les temps. Mais il faut voir auparavant de quelle manière l'auteur lui-même parle de son ouvrage dans les lettres qu'il nous a laissées. « Un des devoirs de mon con-
» sulat était de rendre des actions de grâces à l'em-
» pereur au nom de la république; et après m'en
» être acquitté suivant la convenance du lieu et du

» moment, j'ai cru qu'il était digne d'un bon ci-
» toyen de développer dans un ouvrage plus étendu
» ce que je n'avais fait qu'effleurer dans un remer-
» cîment ; d'abord pour rendre à un grand prince
» l'hommage qu'on doit à ses vertus ; ensuite afin
» de présenter à ses successeurs, non pas des rè-
» gles de conduite, mais un modèle qui leur ap-
» prenne à mériter la même gloire par les mêmes
» moyens. En effet, dire aux souverains ce qu'ils
» doivent être est beau sans doute, mais c'est une
» tâche pénible, et même une sorte de prétention;
» au lieu que louer celui qui fait bien, de manière
» que son éloge soit une leçon pour les autres, et
» comme une lumière qui leur montre le chemin,
» est une entreprise non moins pénible et plus mo-
» deste. »

L'auteur du *Panégyrique*, après avoir rappelé la bassesse et la lâcheté de ces vils empereurs qui n'arrêtaient les incursions des barbares qu'en leur donnant de l'argent, et en achetaient des captifs pour en faire l'ornement d'un triomphe illusoire, fait voir dans son héros une conduite bien différente. « Maintenant on a renvoyé chez les ennemis
» de l'empire la terreur et la consternation. Ils
» apprennent de nouveau à être dociles et soumis;
» ils croient revoir dans Trajan un de ces héros
» de l'ancienne Rome, qui n'obtenaient le titre
» d'empereur qu'après avoir couvert les champs
» de carnage, et les mers de leurs triomphes. Nous
» recevons aujourd'hui des otages, et nous ne les
» achetons pas. Ce n'est point par des largesses

» honteuses qui épuisent et avilissent la républi-
» que que nous marchandons le faux titre de vain-
» queurs; ce sont les ennemis qui demandent, qui
» supplient; c'est nous qui accordons ou refusons; et
» l'un et l'autre sont dignes de la majesté de l'empire.
» Ils nous rendent grâce de ce qu'ils ont obtenu,
» ils n'osent se plaindre de ce qu'ils n'obtiennent
» pas. L'oseraient-ils, quand ils se souviennent de
» nous avoir vus camper près des nations les plus
» féroces, dans la saison la plus favorable pour elles,
» la plus périlleuse pour nous, lorsque les glaces
» amoncelées rejoignaient les deux rives du Da-
» nube, lorsque ce fleuve pouvait à tout moment
» nous apporter la guerre sur ses eaux endurcies
» par les hivers, lorsque nous avions contre nous,
» non-seulement les armes de ces peuples sauva-
» ges, mais le ciel et leurs frimas ? Il semblait alors
» que notre présence eût changé l'ordre des sai-
» sons : c'étaient eux qui se renfermaient dans leurs
» retraites, et nos troupes tenaient la campagne,
» parcouraient les rivages, et n'attendaient que vos
» ordres pour saisir l'occasion de fondre sur eux,
» en passant sur ces mêmes glaces qui faisaient
» jusqu'alors leur force et leur défense.... Mais
« votre modération est d'autant plus digne de
» louanges, que, nourri dans la guerre, vous ai-
» mez la paix; qu'ayant pour père un triompha-
» teur dont les lauriers ont été consacrés dans le
» Capitole le jour même de votre adoption, ce n'a
» pas été une raison pour vous de rechercher avi-
» dement toutes les occasions de triompher. Vous

» ne redoutez pas la guerre, et vous ne la provoquez pas. Il est beau de camper sur les rives du » Danube, sûr de vaincre si vous le passez, et de » ne pas forcer au combat des ennemis qui le refusent. L'un est l'ouvrage de votre valeur, l'autre » celui de votre sagesse : celle-ci fait que vous ne » voulez pas combattre, celle-là que vos ennemis » ne l'osent pas. Le Capitole verra donc enfin, » non pas un triomphe fantastique ni un vain simulacre de victoire, mais un empereur nous » rapportant une gloire véritable, la paix et la » tranquillité, et de la part de nos ennemis une » telle soumission, qu'il n'a pas été besoin de les » vaincre. Voilà ce qui est plus beau que tous les » triomphes ; car jamais nous n'avons pu vaincre » que ceux qui avaient d'abord méprisé notre » empire. Si quelque roi barbare porte son audace » insensée jusqu'à s'attirer votre courroux et votre » indignation, c'est alors qu'il sentira que l'intervalle » des mers, la largeur des fleuves, la barrière des » montagnes, seront de si faibles obstacles contre » vous, que les monts, les fleuves, les mers sembleront avoir disparu pour laisser passer, je » ne dis pas vos armées, mais Rome entière avec » vous. »

Chaque empereur, à son avènement, avait coutume de faire au peuple romain une distribution d'argent, appelée *congiarium*. L'orateur s'exprime, ce me semble, avec noblesse et intérêt sur les circonstances qui accompagnèrent cette libéralité de Trajan.

« A l'approche du jour marqué pour cette distri-
» bution, on voyait ordinairement le peuple en
» foule et une multitude d'enfants remplir les rues
» et attendre le prince à son passage. Leurs parents
» s'empressaient de les lui faire voir, les portaient
» dans leurs bras, leur apprenaient à lui adresser
» des prières flatteuses et des caresses suppliantes.
» Ces enfants répétaient ce qu'on leur avait appris,
» le plus souvent à des oreilles sourdes et insensi-
» bles. Chacun ignorait ce qu'il pouvait espérer ;
» vous, au contraire, vous n'avez pas même voulu
» qu'on vous priât ; et quoique le spectacle de toute
» cette génération naissante eût de quoi flatter
» votre sensibilité, vos dons leur étaient assurés,
» leur partage était réglé avant que vous les eussiez
» vus ou entendus. Vous avez voulu que dès leur
» enfance ils s'aperçussent que tous avaient en vous
» un père, qu'ils pussent croître par vos bienfaits
» en croissant pour vous, qu'ils fussent vos élèves
» avant d'être vos soldats, et que chacun d'eux vous
» fût aussi redevable qu'à ses propres parents. Il
» est digne de vous, César, de nourrir de votre tré-
» sor l'espérance du nom romain. Il n'y a point de
» dépense plus convenable à un prince qui veut
» être immortel que les bienfaits répandus sur la
» postérité. Les riches ont par eux-mêmes tout à
» gagner en élevant des enfants, et trop à perdre
» quand ils n'en ont pas ; mais les pauvres, pour en
» avoir et en élever, n'ont qu'un motif d'encoura-
» gement : la bonté du souverain. C'est à lui de
» leur inspirer cette confiance, de les soutenir par

» ses dons, s'il ne veut hâter la ruine de l'état. Les » grands n'en sont que la tête, et quand les soins » du prince ne s'étendent que sur eux, elle chancelle, et tombe bientôt avec un corps affaibli et » languissant. Aussi quelle a dû être votre joie » quand vous avez été accueilli par les acclamations réunies des pères, des enfants, des vieillards; » quand vous avez entendu les premiers cris de » cet âge débile, à qui les largesses impériales n'ont » point fait de grâce plus marquée que de le dispenser même des demandes et des supplications! » Le comble de votre gloire est de vous montrer » tel, que, sous votre règne, tout citoyen désire » d'être père, et se trouve heureux de l'être. Nul » aujourd'hui ne craint autre chose, pour son fils, » que les accidents inséparables de l'humanité: » l'oppression arbitraire n'est plus comptée parmi » les maux inévitables; et s'il est doux de voir dans » ses enfants l'objet des libéralités du prince, il est » encore plus doux de les élever pour être libres et » tranquilles. Que l'empereur même ne donne rien, » c'est assez, pourvu qu'il n'ôte pas; qu'il ne se » charge pas de nourrir, n'importe, pourvu qu'il » ne détruise pas. Mais s'il enlève d'un côté pour » donner de l'autre, s'il nourrit ceux-ci et frappe » ceux-là, la vie devient pour tous une charge importune. Ainsi donc, ô César! ce que je loue le » plus dans votre munificence, c'est que vous ne » donnez que ce qui est à vous: on ne dira pas de » vous que vous nourrissez nos enfants, comme » les petits des bêtes féroces, de sang et de carnage,

» et c'est là ce qui fait le plus de plaisir à ceux qui » reçoivent vos dons. Ce que vous leur donnez, » ils savent que vous ne l'avez pris à personne : » ils savent, quand vous les enrichissez, que vous » n'appauvrissez que vous seul; que dis-je? pas » même vous; car celui de qui tous les autres tien- » nent ce qu'ils ont, possède lui-même ce qui est » à tous les autres. »

Un autre objet de la munificence des empereurs, c'étaient les jeux et les spectacles qu'ils donnaient au peuple romain, qui en était toujours idolâtre, au point de justifier ce mot si connu de Juvénal : *Que faut-il aux maîtres du monde? Du pain et des spectacles.* Si quelque chose avait pu les en dégoûter, c'eût été la démence atroce des tyrans nommés Césars, qui trouvaient jusque dans ces amusements du théâtre, dans ces combats du cirque, une occasion de plus de faire sentir leur despotisme et d'exercer leur cruauté. Ils se passionnaient pour un cocher ou un gladiateur, au point de faire périr ceux qui ne pensaient pas comme eux et favorisaient un parti opposé. On sait que, sous les empereurs grecs, cette rage insensée fut poussée à un tel excès, que la faction des *Bleus* et des *Verts*, appelés ainsi de la livrée des cochers du cirque, occasiona plus d'une fois d'horribles massacres dans Constantinople. Avant le temps où Pline écrivait, Caligula, Néron, Domitien, avaient signalé leur folle passion pour les gladiateurs ou les pantomimes par les excès les plus monstrueux. On pense bien que les jeux donnés par Trajan avaient

un autre caractère; et ce morceau du *Panégyrique*, suivi du tableau de la punition des délateurs, est d'une telle beauté, que, si Pline avait toujours écrit de ce style, on pourrait peut-être le comparer à Cicéron. Mais je choisis ce qu'il y a de meilleur; et, après avoir marqué les défauts dominants, j'aime mieux vous présenter les beautés que les fautes. Celles-ci même, dans un discours latin, tenant en partie à la diction, ne peuvent guère être senties que par ceux qui entendent la langue, et les beautés peuvent l'être par tout le monde.

« Nous avons eu des spectacles, non de mollesse » et de corruption, et faits, non pour énerver le » courage, mais pour inspirer un généreux mépris » de la mort, en montrant les blessures honorables, » l'amour de la gloire et l'ardeur de vaincre jusque » dans des esclaves fugitifs et des criminels con» damnés. Et quelle noblesse vous avez fait voir, » César, dans ces fêtes populaires! quelle justice! » Combien vous avez fait sentir que toute partialité » était au-dessus de vous! Le peuple a obtenu en » ce genre tout ce qu'il demandait: on lui a même » offert ce qu'il ne demandait pas. Vous l'avez in» vité vous-même à désirer et à choisir, et vous » avez rempli ses vœux sans les avoir prévus. Quelle » liberté dans les suffrages des spectateurs! avec » quelle sécurité chacun a pu suivre son goût et » ses inclinations! Personne n'a passé pour impie, » n'a été criminel pour s'être déclaré contre un gla» diateur; personne n'a expié par les supplices de » misérables amusements, et, de spectateur qu'il

» était, n'est devenu lui-même un spectacle. O in-
» sensé et ignorant du véritable honneur, le souve-
» rain qui peut chercher jusque dans l'arène des
» crimes de lèse-majesté, qui se croit méprisé et
» avili si l'on ne respecte pas ses histrions, qui re-
» garde leurs injures comme les siennes, qui croit
» la divinité violée dans leur personne, et qui,
» s'estimant autant que les dieux, estime ses gla-
» diateurs autant que lui! Combien ces affreux
» spectacles étaient différents de celui que vous
» nous avez donné! Assez long-temps nous avions
» vu une troupe de délateurs exercer dans Rome
» leurs brigandages : abandonnant les grands che-
» mins et les forêts à des brigands d'une autre es-
» pèce, ceux-là assiégeaient les tribunaux et le sé-
» nat. Il n'y avait plus de patrimoine assuré, plus
» de testament respecté; qu'on eût des enfants ou
» qu'on n'en eût pas, le danger était le même, et
» l'avarice du prince encourageait ces ennemis pu-
» blics. Vous avez tourné vos regards sur ce fléau
» de l'état; et, après avoir rendu la paix et la sécu-
» rité à nos armées, vous l'avez ramenée dans le
» forum; vous avez extirpé cette peste qui le dé-
» solait, et votre sévérité prévoyante a empêché
» qu'une république fondée sur les lois ne fût ren-
» versée par l'abus de ces mêmes lois. Aussi, quoi-
» que votre fortune et votre générosité vous aient
» mis à portée de nous faire voir dans le cirque ce
» que la force et le courage ont de plus remarqua-
» ble, des monstres indomptables ou apprivoisés,
» et ces merveilles du monde avant vous rares et

» cachées, et, grâce à vous, devenues communes,
» rien n'a paru plus agréable au peuple romain, ni
» plus digne de votre règne, que de voir l'insolent
» orgueil des délateurs renversé dans la poussière.
» Nous les reconnaissions tous, nous jouissions
» tous en voyant ces victimes expiatoires des alar-
» mes publiques passer dans le cirque sur les ca-
» davres sanglants des criminels, pour être traînés
» à un supplice plus grand et plus terrible. Jetés
» pêle-mêle dans de mauvaises barques, on les a
» livrés aux flots et aux tempêtes. Qu'ils s'éloignent,
» qu'ils fuient de ces contrées que désola leur mé-
» chanceté. Si les vagues les rejettent sur des ro-
» chers, qu'ils habitent des terres sauvages et in-
» hospitalières; qu'ils y vivent dans les tourments
» de l'inquiétude et du besoin, et que, pour com-
» ble de douleur, ils regardent autour d'eux le
» genre humain qu'ils sont forcés de laisser tran-
» quille. Quel spectacle mémorable que cette flotte
» chargée de coupables, abandonnée à tous les
» vents, sans guide et sans secours, et forcée d'obéir
» aux flots irrités, sur quelque plage inhabitée qu'il
» plaise à la mer de les porter! Avec quelle joie nous
» avons vu ces frêles bâtiments dispersés en sortant
» du port, comme si la mer eût voulu rendre grâ-
» ces à l'empereur, qui la chargeait du supplice de
» ces misérables qu'il dédaignait de punir lui-même!
» Alors on a pu connaître quel changement s'était
» fait dans la république, quand les méchants n'ont
» eu pour asile que ces mêmes rochers sur lesquels
» auparavant tant d'innocents étaient relégués;

» quand les déserts, auparavant peuplés de séna-
» teurs, ne l'ont plus été que par leurs délateurs
» et leurs bourreaux. »

Tout le monde doit reconnaître ici les deux vers de Racine dans *Britannicus* :

Les déserts, autrefois peuplés de sénateurs,
Ne sont plus habités que par leurs délateurs.

C'est une traduction littérale de ce passage de Pline. Il continue, et félicite Trajan d'avoir aboli les accusations de lèse-majesté, qui mettaient le couteau dans la main des plus vils scélérats pour égorger les plus honnêtes gens, et qui grossissaient le trésor impérial de la dépouille des victimes. « Comment se fait-il que vos prédécesseurs,
» qui dévoraient tout, qui ne laissaient rien à per-
» sonne, aient été pauvres au milieu de leurs ra-
» pines, et que vous, qui donnez tout et ne ravis-
» sez rien, vous soyez riche au milieu de vos libé-
» ralités? Sans cesse autour d'eux des conseillers
» sinistres veillaient avec un front sévère et sour-
» cilleux aux intérêts du fisc ; les princes eux-mê-
» mes, tout avides, tout rapaces qu'ils étaient, et
» quoiqu'ils eussent si peu besoin de pareils maî-
» tres, apprenaient d'eux cependant tout ce qu'on
» pouvait faire contre nous. Mais vous, César, vous
» avez fermé votre oreille à toute espèce d'adula-
» tions, et surtout à celles qui s'adressent à la cu-
» pidité. La flatterie est muette, et il n'y a plus per-
» sonne pour donner de mauvais conseils, depuis

» que le prince ne les écoute plus, en sorte que nous » vous sommes également redevables, et pour les » mœurs que vous avez, et pour le bien que vous » avez fait aux nôtres. C'était surtout ce crime uni- » que et extraordinaire de lèse-majesté inventé pour » perdre ceux qui étaient exempts de tout crime, » c'était là ce qui enrichissait le fisc. Vous nous » avez délivrés de cette crainte, content de cette » grandeur réelle que n'eurent jamais ceux qui s'at- » tribuaient une majesté imaginaire. Par là vous avez » rendu la fidélité aux amis, la piété filiale aux en- » fants, la soumission aux esclaves. Nos esclaves ne » sont plus les amis de César : c'est nous qui les » sommes; et le père de la patrie ne croit plus qu'il » leur soit plus cher qu'à nous. Vous nous avez dé- » livrés tous d'un accusateur domestique; vous avez » élevé un signe de salut qui a détruit parmi nous » la guerre des maîtres et des esclaves; vous leur » avez rendu un service égal en rendant les uns » tranquilles et les autres fidèles. Vous ne voulez ce- » pendant pas qu'on vous loue de cette justice, et » peut-être en effet ne le doit-on pas; mais du moins » c'est une pensée bien douce pour ceux qui se rap- » pellent celui de vos prédécesseurs qui subornait » lui-même les esclaves contre les maîtres, et leur » fournissait des accusations pour avoir un prétexte » de punir les crimes qu'il avait inventés, destinée » affreuse et inévitable qu'il fallait subir toutes les » fois qu'il se trouvait un esclave aussi méchant » que l'empereur. »

Trajan avait vécu long-temps dans une condi-

tion privée : il avait vu le règne abominable et la fin tragique de Domitien. Adopté par Nerva, qui avait remplacé Domitien, et qui régna peu, il lui avait bientôt succédé. Un homme qui avait autant d'esprit que Pline ne pouvait manquer de saisir cette circonstance si heureuse et les réflexions qu'elle fait naître.

« Combien il est utile de passer par l'adversité » pour arriver aux grandeurs! Vous avez vécu avec » nous, vous avez partagé nos périls, vous avez » comme nous vécu dans les alarmes : c'était alors » le sort de l'innocence. Vous avez su par vous-même » combien les méchants princes sont détestés, même » de ceux qui contribuent à les rendre plus mé- » chants. Vous vous souvenez des vœux et des » plaintes que vous formiez avec nous. Ainsi les lu- » mières du particulier servent en vous à éclairer le » prince, et vous avez fait plus même que vous » n'auriez désiré d'un autre ; et nous, dont tous les » vœux se bornaient à n'avoir pas pour empereur » le pire des hommes, vous nous avez accoutumés » à ne pouvoir en supporter un qui ne serait pas le » meilleur de tous. C'est ce qui fait qu'il n'y a per- » sonne qui vous connaisse assez peu, et se con- » naisse assez peu lui-même pour désirer votre place. » Il est plus aisé de vous succéder que de s'en croire » capable. Qui voudrait en effet supporter le même » fardeau? Qui ne craindrait pas de vous être com- » paré? Qui sait mieux que vous quelle charge on » s'impose en remplaçant un bon prince? Et cepen- » dant vous aviez l'excuse de votre adoption. Quel

» règne à imiter que celui sous lequel personne » n'ose fonder sa sûreté sur son abjection ! Nul au» jourd'hui ne craint rien ni pour sa vie ni pour sa » dignité, et l'on ne regarde plus comme un trait » de sagesse de se cacher dans les ténèbres. Sous » un prince tel que vous, la vertu a les mêmes ré» compenses et les mêmes honneurs que dans un » état libre, et ce n'est plus le temps où elle n'avait » d'autre prix que le témoignage de la conscience. » Vous aimez la fermeté dans les citoyens ; vous ne » cherchez pas, comme on faisait autrefois, à étouf» fer le courage, à intimider la droiture ; vous l'ex» citez, vous l'animez. Ce serait assez qu'il n'y eût » pas de danger à être homme de bien ; il y a même » de l'avantage. C'est aux honnêtes gens que vous » offrez les dignités, les sacerdoces, les gouverne» ments : votre amitié, votre suffrage les distingue. » Les fruits qu'ils recueillent de leur intégrité et » de leurs travaux encouragent ceux qui leur res» semblent, et invitent à leur ressembler ; car, il » n'en faut pas douter, les hommes sont bons ou » méchants, selon le prix qu'ils en attendent. Il en » est peu d'une âme assez élevée pour ne pas juger » par le succès de ce qui est honnête ou honteux. La » plupart, quand ils voient donner à l'indolence le » prix du travail, au luxe celui de la frugalité, cher» chent à se procurer les mêmes avantages par la » même voie ; ils veulent être tels que ceux qui les » ont obtenus, et dès qu'ils le veulent, ils le devien» nent. Vos prédécesseurs, si l'on en excepte votre » père, et avant lui un ou deux tout au plus, ai-

» maient mieux les vices des citoyens que leurs vertus, d'abord parce que chacun est porté à aimer son semblable, et, de plus, parce qu'ils pensaient que ceux-là supportaient le plus patiemment la servitude, qui étaient en effet dignes d'être esclaves. C'est dans leur sein qu'ils déposaient tout; quant aux bons citoyens, ils les reléguaient dans l'obscurité et l'inaction, et ce n'était que les délations et les dangers qui les faisaient connaître. Vous, César, vous choisissez pour amis les hommes les plus estimés; et véritablement il est juste que ceux qui étaient les plus odieux au tyran soient les plus chers à un bon prince. Vous le savez, César : comme rien n'est si différent que l'autorité et la tyrannie, on est d'autant plus attaché à l'une, qu'on déteste plus l'autre. C'est donc les bons que vous élevez, que vous montrez au reste de l'empire, comme les garants des principes que vous avez embrassés et des choix que vous savez faire. »

L'orateur compare l'affabilité de Trajan, toujours ouvert et accessible, à l'effrayante et impénétrable retraite où vivaient les tyrans de Rome. « Avec quelle bonté vous accueillez, vous entendez tout le monde! comme au milieu de tant de travaux vous semblez être presque toujours de loisir! Nous venons dans votre palais, non plus comme autrefois tremblants d'être venus trop tard aux ordres de l'empereur, mais joyeux et tranquilles, et à l'heure qui nous convient. Il nous est permis, même quand vous êtes prêt à

» nous recevoir, de nous refuser à cet honneur
» si nous avons autre chose à faire. Nous sommes
» toujours excusés à vos yeux, et nous devons
» l'être sans doute; car vous savez assez que cha-
» cun de nous s'estime d'autant plus, qu'il vous
» voit, vous fréquente davantage; et c'est encore
» une raison pour vous de vous prêter plus volon-
» tiers à ce désir. Ce n'est pas un instant d'au-
» dience suivi de la désertion et de la solitude :
» nous restons, nous vivons avec vous, dans ce
» palais qu'un peu auparavant une bête féroce en-
» vironnait de la terreur; lorsque, retirée comme
» dans une caverne, elle s'abreuvait du sang de ses
» proches, on n'en sortait que pour dévorer nos
» plus illustres citoyens. Alors veillaient aux por-
» tes la menace et l'épouvante, alors tremblaient
» également ceux qui étaient admis et ceux qu'on
» éloignait. Lui-même ne se présentait que sous un
» aspect formidable; l'orgueil était sur son front,
» la fureur dans ses yeux, personne n'osait l'abor-
» der ni lui parler dans les ténèbres où il se ren-
» fermait; et il ne sortait de sa solitude que pour
» la retrouver partout. Mais pourtant, dans ces mê-
» mes murailles dont il se faisait un rempart, il en-
» ferma avec lui la vengeance et la mort, et le dieu
» qui punit les crimes. Le châtiment alla jusqu'à
» lui, à travers les barrières dont il s'entourait.
» Que lui servit alors sa divinité prétendue, et le
» secret de cette demeure inaccessible où l'exilaient
» son orgueil et sa haine pour le genre humain?
» Combien cette même demeure est aujourd'hui

» plus assurée et plus tranquille, depuis qu'on n'y » voit plus les satellites de la tyrannie et de la » cruauté, depuis qu'elle n'a plus de garde que no- » tre amour, et de défense que la multitude qu'elle » reçoit! Quel exemple peut mieux vous convain- » cre que la garde la plus sûre et la plus fidèle des » princes, c'est leur propre vertu, ou plutôt, que » jamais il ne sont mieux défendus que lorsqu'ils » n'ont pas besoin de défense? »

Il justifie avec beaucoup d'élévation et d'énergie la manière dont il parle des tyrans qui avaient opprimé Rome avant que Trajan la rendît heureuse. « Tout ce que j'ai dit, pères conscrits, des » autres princes que nous avons eus n'a d'autre » but que de vous faire voir combien notre père » commun a changé et corrigé l'esprit du gouver- » nement, si long-temps corrompu et dépravé. » Cette comparaison sert à mieux marquer et le » mérite et la reconnaissance. De plus, le premier » devoir des citoyens envers un empereur tel que » le nôtre, c'est de flétrir ceux qui ne lui ressem- » blent pas. On n'aime point assez les bons princes » quand on ne hait pas les mauvais. Enfin, une des » plus grandes obligations que nous ayons à no- » tre digne empereur, c'est la liberté de tout dire » contre les tyrans. Pourrions-nous oublier que » tout récemment Domitien a voulu venger Néron? » Est-ce donc le vengeur de sa mort qui aurait per- » mis qu'on fît justice de sa vie? Il prendrait pour » lui-même tout ce qu'on dirait contre son modèle. » Pour moi, César, je regarde comme un de vos

» plus grands bienfaits, que nous puissions à la » fois et nous venger du passé, et influencer » sur l'avenir; qu'il nous soit permis d'annoncer » par avance aux méchants princes, qu'en aucun » temps, qu'en aucun lieu, leurs mânes coupables » ne seront à l'abri des reproches et des exécrations » de la postérité. Croyez-moi donc, pères conscrits; » montrons avec confiance et fermeté nos douleurs » et notre joie. Gémissons sur ce que nous avons » souffert autrefois; jouissons de ce que nous voyons » aujourd'hui. Voilà ce que nous devons faire en » public comme en secret, dans les actions de grâ- » ces solennelles comme dans les conversations » particulières. Souvenons-nous que le mal que » nous dirons de nos tyrans est l'éloge de notre bien- » faiteur. Lorsqu'on n'ose pas parler des mauvais » princes, c'est une preuve que celui qui règne » leur ressemble. »

Nous avons de Pline, outre ce *Panégyrique*, un recueil de lettres composé de dix livres, que l'auteur mit en ordre et publia, nous dit-il, à la prière de ses amis; c'est-à-dire que ces lettres sont un ouvrage, et c'en est un en effet. Il ne faut donc pas s'attendre à y trouver cette aisance familière, cet épanchement intime, cet abandon qui est du genre épistolaire proprement dit. Ce ne sont point ici des lettres qui n'étaient pas faites pour être lues, et dont le charme tient surtout à cette curiosité naturelle à l'esprit humain, qui aime beaucoup à entendre ceux qui ne croient pas qu'on les écoute. Madame de Sévigné nous plaît dans ses

lettres, parce qu'elle donne de l'intérêt aux plus petites choses; Cicéron, parce qu'il révèle le secret des grandes. Pline est auteur dans les siennes; mais il l'est avec beaucoup d'agrément et de variété. Tous ses billets sont écrits pour la postérité; mais elle les a lus, et cette lecture fait aimer l'auteur.

Si les lettres de Pline font honneur à son esprit par la manière dont elles sont écrites, les noms de ceux à qui elles sont adressées suffiraient pour faire l'éloge de son caractère. Ce sont les plus honnêtes gens et les hommes les plus célèbres par leurs talents, leur mérite et leurs vertus; et les sentiments qu'il exprime sont dignes de ses liaisons. Il intéresse également, et par les amis dont il regrette la perte, tels qu'un Helvidius, un Arulénus, un Sénécion, les victimes de Domitien; et par ceux qui jouissent avec lui du règne de Trajan, tels que Tacite, Quintilien, Macer, Suétone, Martial, etc. Il ne peut pas nous attacher, comme Cicéron, par le détail des intrigues et des révolutions du siècle le plus orageux de la république. Un règne heureux et tranquille ne peut fournir cette espèce d'attrait à l'imagination et cet aliment à la curiosité. En ce genre, tout ce qu'on peut faire du bonheur, c'est d'en jouir; car il en est de l'histoire à peu près comme du théâtre, où rien n'intéresse moins que les gens heureux. Mais on trouve du moins dans Pline des traits et des anecdotes qui peignent les mœurs et les caractères. On y voit particulièrement la malignité cruelle des délateurs sous Domi-

tien, et leur bassesse rampante sous Trajan; car rien n'est si lâche et si vil que le méchant, dès qu'il ne peut plus faire du mal : c'est une bête féroce à qui l'on a arraché les griffes et les dents, et qui lèche quand elle ne peut plus mordre. Tel était un certain Régulus, sur lequel Pline s'exprime ainsi dans une de ses lettres, qui présente un tableau frappant de vérité qu'on voit toujours avec plaisir, celui de l'humiliation d'un méchant homme.

« Avez-vous vu quelqu'un plus humble et plus » timide que Régulus depuis la mort de Domitien, » sous lequel il n'a pas commis moins de crimes » que sous Néron, mais avec plus de précaution et » de secret? Il a eu peur que je n'eusse du ressen- » timent contre lui, et il ne se trompait pas : j'en » avais. Je l'avais vu échauffer la persécution contre » Arulénus, et triompher de sa mort au point de » réciter et de répandre dans le public un libelle où » il l'appelait *un singe des stoïciens, qui portait en-* » *core les stigmates de Vitellius.* Vous reconnaissez » là le style de l'homme. Il y déchire aussi Sénécion, » et avec tant de fureur, que Métius Carus (autre » homme de la même trempe) lui dit à cette occa- » sion : *Quel droit avez-vous sur mes morts? Est-* » *ce que je vais remuer les cendres de votre Cras-* » *sus et de votre Camerinus*, deux victimes des dé- » lations de Régulus sous Néron? »

On est forcé de s'arrêter pour admirer l'énergique impudence et l'atrocité de ce mot : *Mes morts.* Ce sont là de ces expressions de métier qui en re-

présentent toute l'horreur. Ces misérables regardaient ceux qu'ils avaient fait périr comme des possessions et des titres : on croirait entendre des fossoyeurs se disputer un cadavre. Poursuivons.

« Régulus craignait donc que sa conduite ne » m'eût vivement blessé; aussi s'était-il donné de » garde de me mettre au nombre de ses auditeurs » lorsqu'il fit la lecture de son libelle. De plus il se » ressouvenait dans quel péril il m'avait mis moi- » même devant les centumvirs. Il n'y allait de rien » moins que de ma vie. A la prière d'Arulénus, j'é- » tais venu témoigner pour Arionilla, femme de Ti- » mon, et j'avais en tête Régulus. Je m'appuyais, » dans un des points de la défense, sur l'avis de » Modestus, alors exilé par Domitien. Régulus m'in- » terrompt : *Que pensez-vous*, me dit-il, *de Modes-* » *tus?* Si j'avais dit *du bien*, vous voyez quel dan- » ger : si j'avais dit *du mal*, quelle honte. Tout ce » que je puis dire, c'est que les dieux vinrent à mon » secours, et m'inspirèrent. *Je répondrai*, lui dis- » je, *à votre question, si les centumvirs le regardent* » *comme un des points du procès.* Il insiste. *Il me* » *semble*, poursuivis-je, *que la coutume est d'inter-* » *roger les témoins sur les accusés, et non pas sur* » *ceux qui sont déjà condamnés. Je demande*, re- » prend Régulus, *ce que vous pensez, non pas pré-* » *cisément de Modestus, mais de son attachement* » *pour le prince. Et moi*, dis-je alors, *je crois qu'il* » *n'est pas même permis de faire une question sur* » *ce qui a déjà été jugé.* Il se tut, et tout le monde » me félicita de ce que, sans rien dire pour ma

» sûreté qui pût compromettre mon honneur, je
» m'étais débarrassé de son insidieuse interrogation.
» Aujourd'hui que Régulus ne se sent pas la con-
» science nette, il a été trouver d'abord Cécilius
» Céler et Fabius Justus, pour les prier de le récon-
» cilier avec moi. Non content de cela, il s'est
» adressé à Spurinus, et d'un ton suppliant (vous
» savez comme il est bas quand il craint) : *Je vous*
» *conjure,* lui a-t-il dit, *de voir Pline demain matin,*
» *mais de grand matin; car je ne puis vivre dans*
» *l'inquiétude où je suis; et, de quelque manière*
» *que ce soit, faites en sorte qu'il ne soit plus fâché*
» *contre moi.* Je venais de me lever : on vient me
» dire que Spurinus envoie chez moi m'annoncer
» sa visite. *Non*, dis-je, *je vais chez lui.* Comme
» nous allions l'un vers l'autre, je le rencontre sous
» le portique de Livie. Il m'expose sa commission,
» et ajoute quelques prières, mais avec beaucoup de
» réserve, et comme il convient à un honnête homme
» parlant pour celui qui ne l'est pas. *C'est à vous de*
» *voir,* lui dis-je, *ce que vous devez répondre à Ré-*
» *gulus. Il ne faut pas vous tromper. J'attends Mau-*
» *rice* (il n'était pas encore revenu d'exil) : *je ne*
» *peux rien vous dire sans l'avoir vu, ni rien faire*
» *sans son consentement. C'est à lui de me guider,*
» *et à moi de le suivre.* Quelques jours après, Ré-
» gulus lui-même vient me trouver dans la salle du
» préteur; et après m'avoir suivi quelque temps, il
» me tire à l'écart. *Je crains*, me dit-il, *que vous*
» *n'ayez sur le cœur la manière dont je me suis ex-*
» *pliqué devant les centumvirs, lorsqu'en plaidant*

» *contre vous et Satrius Rufus, il m'échappa de* » *dire : Satrius Rufus est cet orateur qui se pique* » *d'imiter Cicéron, et qui n'est pas content de l'élo-* » *quence de notre siècle.* Je lui répondis que c'était » lui qui m'apprenait qu'il y avait de la mauvaise » intention dans ses paroles ; que, sans son aveu, » j'aurais pu les prendre pour une louange ; *car*, » ajoutai-je, *je me pique en effet d'imiter Cicéron ;* » *et je ne goûte pas infiniment l'éloquence de no-* » *tre siècle. Je crois qu'il est insensé de ne pas se* » *proposer pour modèle en tout genre ce qu'il y a* » *de mieux. Mais puisque vous vous souvenez si* » *bien de cette plaidoirie devant les centumvirs*, » *comment avez-vous oublié celle où vous m'inter-* » *rogeâtes sur Modestus ?* Ici mon homme devint » plus pâle encore qu'il n'avait coutume de l'être, » et, tout en balbutiant, me dit que ce n'était pas à » moi qu'il en voulait alors, mais à Modestus. Vous » voyez le caractère du personnage, qui avoue l'en- » vie qu'il a eue de nuire à un malheureux exilé. » Au surplus, il m'en donna une excellente raison : » *Modestus*, dit-il, *avait écrit de moi, dans une* » *lettre qui fut lue à Domitien, ces propres mots.* » *Régulus, le plus méchant des bipèdes.* Vous ver- » rez que Modestus avait grand tort. Ce fut à peu » près là toute notre conversation : je ne voulus » pas m'engager plus avant, pour me réserver » toute ma liberté jusqu'au retour de mon ami » Maurice. Je sais fort bien qu'un Régulus n'est » pas un homme aisé à détruire. Il est riche et in- » trigant ; bien des gens le considèrent ; la plupart

» le craignent, et la crainte est un sentiment sou-
» vent plus fort que l'amitié même. Cependant il
» peut arriver que toute cette fortune déjà ébran-
» lée tombe entièrement, car le pouvoir et le crédit
» des méchants sont aussi trompeurs qu'eux-mêmes.
» Mais, comme je vous le dis, j'attends Maurice :
» c'est un homme de poids, un homme de sens,
» instruit par l'expérience, et que le passé peut
» éclairer sur l'avenir. C'est d'après ses conseils
» que je prendrai le parti d'agir ou de rester tran-
» quille. Je vous ai fait tout ce détail parce que notre
» amitié mutuelle exige que je vous fasse part, non-
» seulement de mes actions, mais de mes pensées. »

Dans une de ses lettres à Tacite, il peint avec des traits aussi nobles que touchants l'union qui règne entre eux, et qui devrait régner entre tous ceux que les talents rendent supérieurs aux autres hommes, et ne rendent pas toujours supérieurs à l'envie.

« J'ai lu votre ouvrage, et j'ai marqué avec le
» plus de soin qu'il m'a été possible ce qui m'a paru
» devoir être ou changé ou retranché. J'ai coutume
» de dire la vérité, et vous aimez à l'entendre ; car
» personne ne souffre plus patiemment la critique
» que ceux qui méritent la louange. A présent c'est
» votre tour, et j'attends vos remarques sur l'ou-
» vrage que je vous ai confié. O l'honorable et le
» charmant commerce que cette réprocité de lu-
» mières et de secours! Qu'il m'est doux de penser
» que, si la postérité s'occupe de nous, on saura à
» jamais combien il y a eu entre nous d'union, de

» confiance et de franchise! Ce sera un exemple rare » et remarquable, que deux hommes, à peu près » du même âge et du même rang, et de quelque » nom dans les lettres (car il faut bien que je parle » modestement de vous, puisque je parle en même » temps de moi), se soient aidés et soutenus mutuel- » lement dans leurs études. Dans ma première jeu- » nesse, et lorsque vous aviez déjà de la réputation » et de la gloire, toute mon ambition était de suivre » vos traces, de loin, il est vrai, mais du moins de » plus près que tout autre. Il y avait d'autres hom- » mes célèbres par leur génie; mais vous me parais- » siez, par un rapport naturel entre nous deux, » celui que je pouvais et que je devais imiter. C'est » ce qui fait que je m'applaudis tant de ce que » mon nom est cité avec le vôtre lorsqu'il est ques- » tion des gens de lettres, de ce qu'on pense à moi » lorsqu'on parle de vous. Ce n'est pas qu'il n'y » ait des écrivains qu'on nous préfère; mais il » m'importe peu dans quel rang on nous mette » ensemble, parce qu'à mon gré, le premier de » tous est celui qui vient après vous. Il y a plus : » vous devez avoir remarqué que dans les testa- » ments on nous laisse des legs semblables à l'un » et à l'autre, à moins que le testateur n'ait été l'ami » particulier de l'un des deux. Je conclus que nous » devons nous en aimer davantage, puisque les » études, les mœurs, la réputation, et enfin les » dernières volontés des hommes nous unissent » par tant de liens. »

Quelquefois ces lettres ne contiennent que des

anecdotes plaisantes, telles que celle-ci : « Vous » n'avez pas été témoin d'une assez singulière aven» ture, ni moi non plus : mais on m'en a parlé » comme elle venait de se passer. Polliénus Paulus, » chevalier romain des plus distingués et des plus » instruits, compose des élégies ; c'est chez lui un » talent de famille ; car il est de la même ville mu» nicipale que Properce, et il le compte parmi ses » ancêtres. Il récitait publiquement ses élégies, » dont la première commence ainsi : *Vous m'or-* » *donnez, Priscus*....... Javolénus Priscus, l'un de » ses meilleurs amis, qui était présent, se mit à » dire tout d'un coup : *Moi, je n'ordonne rien.* » Imaginez les ris et les plaisanteries. Ce Priscus n'a » pas la tête bien saine; mais pourtant il remplit » les devoirs publics, il est admis dans les conseils, » il professe même le droit civil; en sorte que cette » saillie n'en fut que plus ridicule et plus remar» quable, et refroidit beaucoup la lecture de Pau» lus. Avouez que ceux qui lisent en public ont » bien des soins à prendre : il faut qu'ils répondent » non-seulement de leur bon sens, mais aussi de » celui de leurs auditeurs. »

Une autre lettre contient un acte de bienfaisance également honorable pour celui qui en était l'auteur et pour celui qui en était l'objet. Elle est de la plus grande simplicité, et c'est ce qui en fait le mérite. Pline écrit à Quintilien : « Quoique vous » soyez très-simple et très-modeste dans votre ma» nière de vivre, et que vous ayez élevé votre fille » dans les vertus convenables à la fille de Quintilien

» et à la petite-fille de Tutilius, cependant, aujourd'hui qu'elle épouse Nonius Céler, homme de distinction, et à qui ses emplois et ses charges imposent la nécessité de vivre dans un certain éclat, il faut qu'elle règle son train et ses habits sur le rang de son mari. Ces dehors n'augmentent pas notre dignité réelle, mais ils la relèvent aux yeux du public. Je sais que vous êtes très-riche des biens de l'âme, et beaucoup moins des biens de la fortune. Je prends donc sur moi une partie de vos obligations, et, comme un second père, je donne à notre chère fille cinquante mille sesterces. Je ne me bornerais pas là, si je n'étais persuadé que la modicité du présent sera pour vous la seule raison de le recevoir. »

Le récit de la mort volontaire de son ami Corellius Rufus offre des circonstances intéressantes, et la peinture d'un caracère mâle et ferme, digne des anciens Romains.

« J'ai fait une cruelle perte, si c'est dire assez pour exprimer le malheur qui nous enlève un si grand homme. Corellius Rufus est mort, et, ce qui m'accable davantage, il est mort parce qu'il l'a voulu. Ce genre de mort, que l'on ne peut reprocher ni à l'ordre de la nature ni au caprice de la fortune, me semble le plus affligeant de tous. Lorsque la maladie emporte nos amis, ils nous laissent au moins un sujet de consolation dans cette inévitable nécessité qui menace tous les hommes. Mais ceux qui se livrent eux-mêmes à la mort ne nous laissent que l'éternel regret de

» penser qu'ils auraient pu vivre long-temps. Une » souveraine raison qui tient lieu de destin aux sages » a déterminé Corellius Rufus. Mille avantages con- » couraient à lui faire aimer la vie : le témoignage » d'une bonne conscience, une haute réputation, » un crédit des mieux établis, une femme, une fille, » un petit-fils, des sœurs très-aimables, et, ce qui » est encore plus précieux, de véritables amis. Mais » ses maux duraient depuis si long-temps, ils étaient » devenus si insupportables, que les raisons de mou- » rir l'emportaient sur tant d'avantages qu'il trou- » vait à vivre. A trente-trois ans il fut attaqué de la » goutte : je lui ai ouï dire plusieurs fois qu'il l'avait » héritée de son père; car les maux comme les biens » nous viennent souvent par succession. Tant qu'il » fut jeune, il trouva des remèdes dans le régime et » dans la continence; plus avancé en âge et plus » accablé, il se soutint par sa vertu et par sa con- » stance. Un jour que les douleurs les plus aiguës » n'attaquaient plus les pieds seuls comme aupara- » vant, mais se répandaient sur tout le corps, j'allai » le voir à sa maison près de Rome : c'était du temps » de Domitien. Dès que je parus, les valets de Co- » rellius se retirèrent : il avait établi cet ordre chez » lui, que, quand un ami de confiance entrait dans » sa chambre, tout en sortait, jusqu'à sa femme, » quoique d'ailleurs très-capable du secret. Après » avoir jeté les yeux de tous côtés : *Savez-vous*, dit- » il, *pourquoi je me suis obstiné à vivre si long-* » *temps malgré des maux insupportables? c'est* » *pour survivre au moins d'un jour à ce monstre*

» *de Domitien.* Pour faire lui-même ce qu'il dési-
» rait qu'on fît, je suis sûr qu'il ne lui manqua que
» des forces égales à son courage. Mais les dieux
» du moins exaucèrent son vœu, et le tyran fut tué.
» Alors, satisfait et tranquille, sûr de mourir libre,
» il fut en état de rompre les liens nombreux, mais
» plus faibles, qui l'attachaient encore à la vie.
» Il avait essayé d'adoucir par la diète les douleurs
» qui étaient redoublées ; mais comme elles conti-
» nuaient, sa fermeté sut y mettre un terme. Quatre
» jours s'étaient passés sans qu'il prît aucune nour-
» riture, quand Hispala, sa femme, envoya notre
» ami commun, C. Géminius, m'apporter la triste
» nouvelle que Corellius avait résolu de mourir,
» que les larmes d'une épouse, les supplications de
» sa fille ne gagnaient rien sur lui ; que j'étais le
» seul qui pût le rappeler à la vie. J'y cours : j'ar-
» rivais lorsque Julius Atticus, de nouveau dépê-
» ché vers moi par Hispala, me rencontre, et m'an-
» nonce que l'on avait perdu toute espérance, même
» celle que l'on avait en moi, tant Corellius parais-
» sait affermi dans sa résolution. Ce qui désespérait,
» c'était la réponse qu'il avait faite à son médecin,
» qui le pressait de prendre des aliments : *L'arrêt*
» *est prononcé.* Parole qui me remplit tout à la fois
» d'admiration et de douleur. Je ne cesse de penser
» quel homme, quel ami j'ai perdu. Il avait passé
» soixante et sept ans, terme assez long, même pour
» les hommes robustes. Il est délivré de toutes les
» douleurs d'une maladie continuelle ; il a eu le
» bonheur de laisser florissantes, et sa famille, et

» la république, qui lui était plus chère encore que
» sa famille. Je me le dis ; je le sais, je le sens ; ce-
» pendant je le regrette comme s'il m'eût été ravi
» dans la fleur de son âge et dans la plus brillante
» santé. Mais (dussiez-vous m'accuser de faiblesse)
» je le regrette particulièrement pour l'amour de
» moi. J'ai perdu le témoin, le guide, le juge de
» ma conduite. Vous ferai-je un aveu que j'ai déjà
» fait à notre ami Calvisius dans les premiers trans-
» ports de ma douleur ? Je crains de vivre désor-
» mais avec moins d'attention sur moi-même : vous
» voyez quel besoin j'ai que vous me consoliez. Il
» ne s'agit pas de me représenter que Corellius était
» vieux, qu'il était infirme ; il me faut d'autres con-
» solations ; il me faut de ces raisons que je n'ai
» point encore trouvées, ni dans le commerce du
» monde ni dans les livres. Tout ce que j'ai entendu
» dire, tout ce que j'ai lu, me revient assez dans
» l'esprit ; mais mon affliction n'est pas d'une
» nature à se rendre à des considérations com-
» munes. »

Si cette lettre est triste, en voici une qui peut amuser ; car les histoires d'apparitions et de fantômes amusent toujours, même ceux à qui elles font peur. Celle du spectre d'Athènes, que Pline rapporte le plus sérieusement du monde, paraît être l'original de tous ces contes de revenants répétés et retournés en mille manières, attendu que chacun peut raconter à sa fantaisie ce qui n'est jamais arrivé. Quoi qu'il en soit, les mauvais plaisants ne pourront pas dire cette fois que c'est ici

une histoire d'esprit faite par quelqu'un qui n'en a guère. C'est Pline qui parle; écoutons.

« Le loisir dont nous jouissons vous permet » d'enseigner et me permet d'apprendre. Je vou» drais donc bien savoir si les fantômes ont quel» que chose de réel, s'ils ont une vraie figure, si » ce sont des génies, ou seulement de vaines ima» ges qui se tracent dans l'imagination troublée » par la crainte. Ce qui me ferait pencher à croire » qu'il y a de véritables spectres, c'est ce qu'on m'a » dit être arrivé à Curtius Rufus. Dans le temps » qu'il était encore sans fortune et sans nom, il » avait suivi en Afrique celui à qui le gouverne» ment en était échu. Sur le déclin du jour, il se » promenait sous un portique, lorsqu'un femme » d'une taille et d'une beauté plus qu'humaine se » présente à lui : la peur le saisit. *Je suis*, dit-elle, » *l'Afrique; je viens te prédire ce qui doit t'arri-* » *ver. Tu iras à Rome; tu rempliras les plus grandes* » *charges, et tu reviendras ensuite gouverner cette* » *province, où tu mourras.* Tout arriva comme » elle l'avait prédit. On conte même qu'abordant » Carthage, et sortant de son vaisseau, la même » figure se présenta devant lui, et vint à sa ren» contre sur le rivage. Ce qu'il y a de vrai, c'est » qu'il tomba malade, et que, jugeant de l'avenir » par le passé, et du malheur qui le menaçait par » la bonne fortune qu'il avait éprouvée, il déses» péra de sa guérison, malgré la bonne opinion » que tous les siens en avait conçue. Mais voici » une autre histoire qui ne vous paraîtra pas

» moins surprenante, et qui est bien plus horrible; » je vous la donnerai telle que je l'ai reçue. Il y » avait à Athènes une maison fort grande et fort » logeable, mais décriée et déserte. Dans le plus » profond silence de la nuit, on entendait un » bruit de fer qui se choquait contre du fer; et » si l'on prêtait l'oreille avec plus d'attention, un » bruit de chaînes qui paraissait d'abord venir de » loin, et ensuite s'approcher. Bientôt on voyait » un spectre fait comme un vieillard très-maigre, » très-abattu, qui avait une longue barbe, des » cheveux hérissés, des fers aux pieds et aux mains, » qu'il secouait horriblement : de là, des nuits af- » freuses et sans sommeil pour ceux qui habitaient » cette maison: l'insomnie à la longue amenait la » maladie, et la maladie, en redoublant la frayeur, » était suivie de la mort; car, pendant le jour, » quoique le spectre ne parût plus, l'impression » qu'il avait faite le remettait toujours devant les » yeux, et la crainte passée en donnait une nou- » velle. A la fin, la maison fut abandonnée et » laissée tout entière au fantôme. On y mit pour- » tant un écriteau pour avertir qu'elle était à louer » ou à vendre, dans la pensée que quelqu'un peu » instruit d'un inconvénient si terrible pourrait y » être trompé. Le philosophe Athénodore vient à » Athènes : il aperçoit l'écriteau, en demande le » prix; la modicité le met en défiance. Il s'informe : » on lui dit l'histoire; et, loin de lui faire rompre » le marché, elle l'engage à le conclure sans remise. » Il s'y loge, et, sur le soir, il ordonne qu'on lui

» dresse son lit dans l'appartement sur le devant,
» qu'on lui apporte ses tablettes, sa plume et de la
» lumière, et que ses gens se retirent au fond de la
» maison. Lui, de peur que son imagination libre
» n'allât, au gré d'une crainte frivole, se figurer
» des fantômes, il applique son esprit, ses yeux et
» sa main à écrire. Au commencement de la nuit,
» un profond silence règne dans cette maison
» comme partout ailleurs; ensuite il entend des
» fers s'entre-choquer, des chaînes qui se heur-
» tent; il ne lève pas les yeux, il ne quitte
» point sa plume, ne cherche qu'à bien affermir
» son cœur et se garantir de l'illusion de ses sens.
» Le bruit s'augmente, s'approche: il semble qu'il
» se fasse près de la porte, et bientôt dans la cham-
» bre même. Il regarde, il aperçoit le spectre tel
» qu'on le lui avait dépeint: ce spectre était debout
» et l'appelait du doigt. Athénodore lui fait signe
» de la main d'attendre un peu, et continue à écrire
» comme si de rien n'était. Le spectre recom-
» mence son fracas avec ses chaînes, qu'il fait son-
» ner aux oreilles du philosophe. Celui-ci regarde
» encore une fois, et voit que l'on continue à l'ap-
» peler du doigt. Alors, sans tarder davantage, il
» se lève, prend la lumière et suit. Le fantôme
» marche d'un pas lent, comme si le poids des
» chaînes l'eût accablé. Mais arrivé dans la cour de
» la maison, il disparaît tout à coup, et laisse là
» notre philosophe, qui ramasse des feuilles et
» des herbes, et les place à l'endroit où il avait été
» quitté pour le pouvoir reconnaître. Le lende-

» main il va trouver les magistrats, et les supplie
» d'ordonner que l'on fouille en cet endroit. On le
» fait : on y trouve des os encore enlacés dans des
» chaînes; le temps avait consumé les chairs.
» Après qu'on les eut soigneusement rassemblés,
» on les ensevelit publiquement; et depuis que
» l'on eut rendu au mort les derniers devoirs, il ne
» troubla plus le repos de cette maison. Ce que je
» viens de dire, je le crois sur la foi d'autrui; mais
» voici ce que je puis assurer aux autres sur la
» mienne. J'ai un affranchi, nommé Marcus, qui
» n'est point sans instruction. Il était couché avec
» son jeune frère; il lui sembla voir quelqu'un
» assis sur le lit, et qui approchait des ciseaux de
» sa tête, et même lui coupait les cheveux au-des-
» sus du front. Quand il fut jour, on aperçut qu'il
» avait le haut de la tête rasé, et ses cheveux fu-
» rent trouvés répandus près de lui. Peu après, pa-
» reille aventure arrivée à un de mes gens ne me
» permit plus de douter de la vérité de l'autre. Un
» de mes jeunes esclaves dormait avec ses compa-
» gnons dans le lieu qui leur est destiné. Deux hom-
» mes vêtus de blanc (c'est ainsi qu'il le racontait)
» vinrent par les fenêtres, lui rasèrent la tête pen-
» dant qu'il était couché, et s'en retournèrent
» comme ils étaient venus. Le lendemain, lorsque
» le jour parut, on le trouva rasé comme on avait
» trouvé l'autre, et les cheveux qu'on lui avait cou-
» pés épars sur le plancher. Ces aventures n'eurent
» aucune suite, si ce n'est peut-être que je ne fus
» point accusé devant Domitien, sous l'empire de

» qui elles arrivèrent. Je ne l'eusse pas échappé, s'il
» eût vécu; car on trouva dans son porte-feuille
» une requête donnée contre moi par Métius Carus :
» de là on peut conjecturer que, comme la cou-
» tume des accusés est de négliger leurs cheveux et
» de les laisser croître, ceux que l'on avait coupés à
» mes gens marquaient que j'étais hors de danger.
» Je vous supplie donc de mettre ici toute votre
» érudition en œuvre. Le sujet est digne d'une
» profonde méditation, et peut-être ne suis-je pas
» indigne que vous me fassiez part de vos lumières.
» Si, selon votre coutume, vous balancez les deux
» opinions contraires, faites pourtant que la ba-
» lance penche de quelque côté pour me tirer de
» l'inquiétude où je suis; car je ne vous consulte
» que pour n'y plus être. »

La première réflexion qui se présente sur ce récit (car on ne doit pas entendre des histoires de revenants sans en dire son avis), c'est qu'il n'y a qu'un seul fait, celui des cheveux coupés, dont Pline se rende le garant, sans qu'on sache pourquoi, car il ne le rapporte que sur la foi d'un affranchi et d'un esclave; et quand l'un et l'autre auraient été trompés par la frayeur, ou auraient eux-mêmes trompé leur maître, il n'y aurait rien de merveilleux : cela même est un peu plus facile à supposer, qu'il ne l'est de croire qu'un esprit vêtu de blanc vienne faire l'office de barbier. Il se présente un autre sujet de réflexion : la consultation très-sérieuse que Pline demande à son ami, le ton dont il s'exprime, l'apparition du mauvais génie de

Brutus rapportée par le grave et judicieux Plutarque, plusieurs endroits du penseur Tacite, nous font voir que de très-grands esprits, des écrivains philosophes, n'ont pas cru les apparitions impossibles. Voilà un beau texte à commenter ; mais comme, après avoir parlé long-temps, on pourrait bien n'en pas savoir davantage ; comme d'ailleurs ce sujet, selon la manière dont on l'envisage, peut paraître trop frivole pour être mêlé à des objets sérieux, ou trop sérieux pour être traité légèrement ; ces raisons m'imposent silence, et cet article de Pline finira comme toutes les conversations sur les esprits, où chacun fait son histoire et écoute celle des autres, sans que personne soit obligé d'en rien croire. J'observerai seulement que, dans une lettre suivante, Pline, écrivant à son ami Tacite, commence ainsi : « J'augure (et cet augure-là n'est » pas trompeur) que vos ouvrages seront immor- » tels. » Assurément la prédiction s'est bien vérifiée jusqu'ici. Je serais tenté d'en conclure que Pline raisonnait mieux sur les écrits de Tacite que sur les histoires de revenants.

Une autre lettre fort courte roule sur une observation morale dont l'application n'est pas si générale, il est vrai, que Pline semble le croire, mais qui le plus souvent est fondée : quiconque a été gravement malade peut en juger.

« Ces jours passés, la maladie d'un de mes amis » me fit faire cette réflexion, que nous sommes fort » gens de bien quand nous sommes malades ; car » quel est le malade que l'avarice ou l'ambition

» tourmente? Il n'est plus enivré d'amour, entêté
» d'honneurs; il néglige le bien; quelque peu qu'on
» en ait, il y en a toujours assez quand on se croit
» près de le quitter. Le malade croit des dieux, et
» se souvient qu'il est homme; il n'envie, il n'ad-
» mire, il ne méprise la fortune de personne. Les
» médisances ne lui font ni impression ni plaisir :
» toute son imagination n'est occupée que de bains
» et de fontaines. Tout ce qu'il se propose (s'il en
» peut échapper), c'est de mener à l'avenir une vie
» douce et tranquille, une vie innocente et heu-
» reuse. Je puis donc nous faire ici à tous deux, en
» peu de mots, une leçon dont les philosophes font
» des volumes entiers. Persévérons à être pendant
» la santé ce que nous nous proposons de devenir
» quand nous sommes malades. »

Une lettre à Maxime, qui allait commander dans la Grèce, nous fait connaître combien Pline chérissait cette contrée qui avait été le berceau des arts, et dont le nom seul a dû être cher dans tous les temps à quiconque était né avec le goût des lettres. Ce morceau, d'ailleurs, montre un homme pénétré de ces principes d'humanité et de douceur qui convenaient à un philosophe, à un ami de Trajan, et qui peuvent servir de leçon à tous ceux que leurs charges et leurs emplois mettent au-dessus des autres. Il est peu de lettres où Pline ait fait voir un caractere plus aimable, et où la raison s'exprime avez plus de grâce et de délicatesse.

« L'amitié que je vous ai vouée m'oblige, non
» pas à vous instruire (car vous n'avez pas besoin

» de maître), mais à vous avertir de ne pas ou-
» blier ce que vous savez déjà, de le pratiquer, ou
» même de le savoir encore mieux. Songez que l'on
» vous envoie dans l'Achaïe, c'est-à-dire dans la
» véritable Grèce, dans la Grèce par excellence, où
» la politesse, les lettres, l'agriculture même, ont
» pris naissance; que vous allez gouverner des hom-
» mes libres, dont les vertus, les actions, les alliances,
» les traités, la religion, ont eu pour principal ob-
» jet la conservation du plus beau droit que nous
» tenions de la nature. Respectez les dieux leurs
» fondateurs, respectez l'ancienne gloire de cette
» nation, et cette vieillesse des états qui est sacrée,
» comme celle des hommes est vénérable. Faites
» honneur à leur antiquité, à leurs exploits fameux,
» à leurs fables même. N'entreprenez rien sur la di-
» gnité, sur la liberté, ni même sur la vanité de per-
» sonne. Ayez continuellement devant les yeux que
» nous avons puisé notre droit dans ce pays, que nous
» n'avons pas imposé des lois à ce peuple après l'a-
» voir vaincu, mais qu'il nous a donné les siennes
» après que nous l'en avons prié. C'est à Athènes
» que vous allez, c'est à Lacédémone que vous de-
» vez commander. Il y aurait de l'inhumanité, de la
» cruauté, de la barbarie à leur ôter l'ombre et le
» nom de liberté qui leur restent. Voyez comme
» en usent les médecins : quoique, par rapport à
» la maladie, il n'y ait point de différence entre les
» hommes libres et les esclaves, ils traitent pour-
» tant les premiers plus doucement et plus humai-
» nement que les autres. Souvenez-vous de ce que

» fut autrefois chaque ville, mais que ce ne soit point
» pour insulter à ce qu'elle est aujourd'hui. Ne
» croyez point vous rendre méprisable en ne vous
» montrant pas dur et altier. Celui qui est revêtu
» de l'autorité et armé de la puissance, ne peut ja-
» mais être méprisé, à moins qu'il ne soit sordide
» et vil, et qu'il ne se méprise le premier. C'est faire
» une mauvaise épreuve de son pouvoir que de
» s'en servir pour offenser. La terreur est un moyen
» peu sûr pour s'attirer la vénération, et l'on ob-
» tient beaucoup plus par l'amour que par la crainte;
» car pour peu que vous vous éloigniez, la crainte
» s'éloigne avec vous, mais l'amour reste; et comme
» la première se change en haine, la seconde se
» tourne en respect... »

Je terminerai cet extrait par l'aventure d'un enfant d'Hippone, fort agréablement racontée, et qui prouve cette inclination que l'on attribue aux dauphins pour l'espèce humaine. Pline raconte le fait à un poëte de ses amis, nommé Carinius, parce qu'il croit le sujet susceptible des couleurs de la poésie, et il n'a pas tort.

« J'ai découvert un sujet de poëme : c'est une
» histoire, mais qui a tout l'air d'une fable. Il mé-
» rite d'être traité par un homme comme vous,
» qui ait l'esprit agréable, élevé, poétique. J'en ai
» fait la découverte à table, où chacun contait à
» l'envi son prodige. L'auteur passe pour très-fidèle,
» quoique, à dire vrai, qu'importe la fidélité à un
» poëte? Cependant c'est un auteur tel que vous ne
» refuseriez pas de lui ajouter foi si vous écriviez

» l'histoire. Près de la colonie d'Hippone, qui est » en Afrique sur le bord de la mer, on voit un » étang navigable, d'où sort un canal qui, comme » un fleuve, entre dans la mer ou retourne à l'é- » tang même, selon que le reflux l'entraîne ou que » le flux le repousse. La pêche, la navigation, le » bain, y sont des plaisirs de tous les âges, surtout » des enfants, que leur inclination porte au diver- » tissement et à l'oisiveté. Entre eux, ils mettent » l'honneur et le mérite à laisser le rivage bien loin » derrière eux, et celui qui s'en éloigne le plus et » qui devance tous les autres en est le vainqueur. » Dans cette sorte de combat, un enfant, plus hardi » que ses compagnons, s'étant fort avancé, un » dauphin se présente, et tantôt le précède, tantôt » le suit, tantôt tourne autour de lui, enfin charge » l'enfant sur son dos, puis le remet à l'eau, une » autre fois le reprend et l'emporte tout tremblant, » d'abord en pleine mer, mais peu après il revient » à terre et le rend au rivage et à ses compagnons. » Le bruit s'en répand dans la colonie : chacun y » court; chacun regarde cet enfant comme une » merveille : on ne peut se lasser de l'interroger, » de l'entendre raconter ce qui s'est passé. Le len- » demain tout le monde court à la rive; ils ont » tous les yeux sur la mer ou sur ce qu'ils pren- » nent pour elle; les enfants se mettent à la nage, » et parmi eux celui dont je vous parle, mais avec » plus de retenue. Le dauphin revient à la même » heure, et s'adresse au même enfant. Celui-ci » prend la fuite avec les autres : le dauphin, comme

» s'il voulait le rappeler et l'inviter, saute, plonge,
» et fait cent tours différents. Le jour suivant, celui d'après et plusieurs autres de suite, même chose arrive, jusqu'à ce que ces gens nourris sur la mer se font une honte de leur crainte. Ils approchent du dauphin, ils l'appellent, ils jouent avec lui, ils le touchent, il se laisse manier. Cette épreuve les encourage, surtout l'enfant qui le premier en avait couru le risque; il nage auprès du dauphin et saute sur son dos. Il est porté et rapporté, il se croit reconnu et aimé; il aime aussi, et ni l'un ni l'autre ne ressent ni n'inspire la frayeur. La confiance de celui-là augmente, et en même temps la docilité de celui-ci; les autres enfants l'accompagnent en nageant, et l'animent par leurs cris et par leurs discours. Avec ce dauphin on en voyait un autre (et ceci n'est pas moins merveilleux) qui ne servait que de compagnon et de spectateur. Il ne faisait, il ne souffrait rien de semblable, mais il menait et ramenait l'autre dauphin comme les enfants menaient et ramenaient leur camarade. L'animal, de plus en plus apprivoisé par l'habitude de jouer avec l'enfant et de le porter, avait coutume de venir à terre; et après s'être séché sur le sable, lorsqu'il venait à sentir la chaleur, il se rejetait à la mer. Octavius Avitus, lieutenant du proconsul, emporté par une vaine superstition, prit le temps que le dauphin était sur le rivage pour faire répandre sur lui des parfums : la nouveauté de cette odeur le mit en fuite et le fit sauter dans

» la mer. Plusieurs jours s'écoulèrent depuis sans » qu'il parût. Enfin il revient, d'abord languissant » et triste; et peu après, ayant repris ses premières » forces, il recommença ses jeux et ses tours or- » dinaires. Tous les magistrats des lieux circon- » voisins s'empressaient d'accourir à ce spectacle : » leur arrivée et leur séjour engageaient cette » ville, qui n'est déjà pas trop riche, à de nouvelles » dépenses qui achevaient de l'épuiser. Ce concours » de monde y troublait d'ailleurs et y dérangeait » tout. On prit donc le parti de tuer secrètement » le dauphin qu'on venait voir. Ne pleurez-vous pas » son sort? De quelles expressions, de quelles figu- » res vous enrichirez cette histoire, quoiqu'il ne » soit pas besoin de votre art pour l'embellir, et » qu'il suffise de ne rien ôter à la vérité! »

Pline, qu'on a nommé *le naturaliste* pour le distinguer du précédent, appartient plus, comme ce titre l'indique assez, à la physique et aux sciences naturelles qu'à la littérature; mais, à ne le considérer même que comme écrivain, l'éloquence qu'il a répandue dans son ouvrage, l'imagination qui anime et colorie son style, lui donnent une place éminente parmi les auteurs du dernier âge des lettres romaines. On ne peut douter, et c'est son plus grand éloge, qu'il n'ait servi de modèle au célèbre auteur de notre *Histoire naturelle*, qui, par la noblesse et l'élévation des idées, l'énergie de la diction, la richesse des peintures et la variété des détails, semble avoir voulu lutter contre lui. Lisez dans Pline la description de l'éléphant et du

lion, et vous croirez lire Buffon. Mais l'écrivain français l'emporte par la pureté du goût : l'on ne peut lui reprocher, comme à l'auteur latin, de tomber dans la déclamation, et d'être quelquefois dur et obscur en cherchant la précision et la force : ce sont là les défauts de Pline *le naturaliste*. Son livre, d'ailleurs, est un monument précieux à tous égards, on l'a nommé avec raison l'*Encyclopédie des anciens*. Il a servi à marquer pour nous le terme de leurs connaissances. Tout s'y trouve : astronomie, géométrie, physique générale et particulière, botanique, médecine, anatomie, minéralogie, agriculture, arts mécaniques, arts de luxe. La seule nomenclature des ouvrages que l'auteur cite, le nombre de ceux qu'il dit avoir lus, la plupart perdus aujourd'hui, et qui forment des milliers de volumes, suffit pour donner une idée effrayante de son travail ; et quand on pense qu'il avait composé une foule d'autres ouvrages que nous n'avons plus, que ce même homme fut toute sa vie occupé des affaires publiques, fit la guerre, fut chargé pendant plusieurs années du gouvernement d'une province, et qu'il mourut à cinquante-six ans, on ne concevrait pas comment il a pu suffire à tant d'objets, de lectures, de recherches et de fatigues, si Pline le jeune, en nous traçant le plan de vie que suivait son oncle, ne nous eût fait voir en lui l'homme le plus laborieux qui ait jamais existé. Il faut jeter les yeux sur ce tableau pour apprendre ce que c'est que le travail; et l'on ne sera pas étonné que celui qui le traçait s'accu-

sât lui-même de paresse, en comparaison d'un semblable modèle. Assurément peu d'hommes seront capables des travaux de l'oncle et des scrupules du neveu. Voici comme ce dernier s'explique dans une de ses lettres :

« Vous me faites un grand plaisir de lire avec
» tant de passion les ouvrages de mon oncle, et de
» vouloir les connaître tous. Je ne me contenterai
» pas de vous les indiquer, je vous marquerai en-
» core dans quel ordre ils ont été faits : c'est une
» connaissance qui n'est pas sans agrément pour
» les gens de lettres. Lorsqu'il commandait une
» brigade de cavalerie, il a composé un livre *de*
» *l'art de lancer le javelot à cheval ;* et dans ce
» livre, l'esprit et l'exactitude se font également
» remarquer : deux autres, de la *Vie de Pomponius*
» *Secundus.* Il en avait été singulièrement aimé, et
» il crut devoir cette marque de reconnaissance à
» la mémoire de son ami. Il nous en a laissé vingt au-
» tres des *Guerres d'Allemagne*, où il a renfermé
» toutes celles que nous avons eues avec les peu-
» ples de ces pays. Un songe lui fit entreprendre
» cet ouvrage. Lorsqu'il servait dans cette province,
» il crut voir en songe Drusus Néron, qui, après
» y avoir fait de grandes conquêtes, y était mort :
» ce prince le conjurait de ne le pas laisser enseveli
» dans l'oubli. Nous avons encore de lui trois livres
» intitulés *l'Homme de lettres*, que leur grosseur
» obligea mon oncle de partager en six volumes : il
» prend l'orateur au berceau, et ne le quitte point
» qu'il ne l'ait conduit à la plus haute perfection ;

» huit livres sur *les façons de parler douteuses* :
» il fit cet ouvrage pendant les dernières années
» de l'empire de Néron, où la tyrannie rendait
» dangereux tout genre d'étude plus libre et plus
» élevé ; trente-un pour servir de suite à l'histoire
» qu'Afidius Bassus a écrite ; trente-sept de l'*His-*
» *toire naturelle*. Cet ouvrage est d'une étendue et
» d'une érudition infinies, et presque aussi varié
» que la nature elle-même. Vous êtes surpris
» qu'un homme dont le temps était si rempli ait
» pu écrire tant de volumes, et y traiter tant de
» différents sujets, la plupart si épineux et si dif-
» ficiles. Vous serez bien plus étonné quand vous
» saurez qu'il a plaidé pendant quelque temps, et
» qu'il n'avait que cinquante-six ans quand il est
» mort. On sait qu'il en a passé la moitié dans les
» travaux que les plus importants emplois et la
» confiance des princes lui ont imposés. Mais c'é-
» tait une pénétration, une application, une vigi-
» lance incroyables. Il commençait ses veilles aux
» fêtes de Vulcain, dans le mois d'août, non pas pour
» chercher dans le ciel des présages, mais pour
» étudier. Il se mettait à l'étude, en été, dès qu'il
» était nuit close ; en hiver, à une heure du matin,
» au plus tard à deux, souvent à minuit. Il n'était
» pas posssible de moins donner au sommeil, qui
» quelquefois le prenait et le quittait sur ses livres.
» Avant le jour il se rendait chez l'empereur Vespa-
» sien, qui faisait aussi un bon usage des nuits : de
» là il allait s'acquitter de tout ce qui lui avait été
» ordonné. Ses affaires faites, il retournait chez lui,

» et ce qui lui restait de temps était encore pour » l'étude. Après le dîner (toujours très-simple et » très-léger, suivant la coutume de nos pères), s'il » se trouvait quelques moments de loisir, en été, » il se couchait au soleil. On lui lisait quelques li- » vres : il en tirait des remarques et des extraits; » car jamais il n'a rien lu sans extraire. Aussi » avait-il coutume de dire qu'il n'y a si mauvais » livre où l'on ne puisse apprendre quelque chose. » Après s'être retiré du soleil, il se mettait le plus » souvent dans le bain d'eau froide. Il mangeait un » morceau et dormait très-peu de temps. Ensuite, » et comme si un nouveau jour eût recommencé, il » reprenait l'étude jusqu'au souper. Pendant qu'il » soupait, nouvelle lecture, nouveaux extraits, mais » en courant. Je me souviens qu'un jour le lecteur » ayant mal prononcé quelques mots, un de ceux qui » étaient à table l'obligea de recommencer. *Quoi!* » *ne l'avez-vous pas entendu?* dit mon oncle. *Par-* » *donnez-moi*, reprit son ami. *Et pourquoi donc*, » reprit-il, *le faire répéter? votre interruption nous* » *coûte plus de dix lignes*. Voyez si ce n'était pas » être bon ménager du temps. L'été, il sortait de » table avant que le jour nous eût quittés; en hiver, » entre sept et huit; et tout cela, il le faisait au mi- » lieu du tumulte de Rome, malgré toutes les oc- » cupations que l'on y trouve, et le faisait comme » si quelque loi l'y eût forcé. A la campagne, le seul » temps du bain était exempt d'étude; je veux dire » le temps qu'il était dans l'eau; car, pendant qu'il » en sortait et qu'il se faisait essuyer, il ne man-

» quait pas de lire ou de dicter. Dans ses voyages, » c'était sa seule application : comme si alors il eût » été plus dégagé de tous les autres soins, il avait » toujours à ses côtés son livre, ses tablettes et son » copiste. Il lui faisait prendre ses gants en hiver, » afin que la rigueur même de la saison ne pût dé- » rober un moment à l'étude. C'était par cette raison » qu'à Rome il n'allait jamais qu'en chaise. Je me » souviens qu'un jour il me reprit de m'être pro- » mené. *Vous pouviez*, dit-il, *mettre ces heures à* » *profit*; car il comptait pour perdu tout le temps » que l'on n'employait pas aux sciences. C'est par » cette prodigieuse assiduité qu'il a su achever tant » de volumes, et qu'il m'a laissé cent soixante tomes » remplis de ses remarques, écrites sur les pages et » sur les revers en très-petits caractères, ce qui les » multiplie beaucoup. Il me contait qu'il n'avait » tenu qu'à lui, pendant qu'il était procurateur en » Espagne, de les vendre à Lartius Licinius quatre » cent mille sesterces; et alors ces mémoires n'é- » taient pas tout-à-fait en si grand nombre. Quand » nous songez à cette immense lecture, à ces ou- » vrages infinis qu'il a composés, ne croiriez-vous » pas qu'il n'a jamais été ni dans les charges ni » dans la faveur des princes? Et quand on vous dit » tout le temps qu'il a ménagé pour les belles-lettres, » ne commencez-vous pas à croire qu'il n'a pas en- » core assez lu et assez écrit? Car, d'un côté, quels » obstacles les charges et la cour ne forment-elles » point aux études! et de l'autre, que ne peut point » une si constante application! C'est donc avec rai-

» son que je me moque de ceux qui m'appellent studieux, moi qui, en comparaison de lui, suis un vrai fainéant. Cependant je donne à l'étude tout ce que les devoirs et publics et particuliers me laissent de temps. Et qui, parmi ceux mêmes qui consacrent toute leur vie aux belles-lettres, pourra soutenir cette comparaison, et ne pas rougir, comme si le sommeil et la mollesse partageaient ses jours? Je m'aperçois que mon sujet m'a emporté plus loin que je ne m'étais proposé. Je voulais seulement vous apprendre ce que vous désiriez savoir, quels ouvrages mon oncle a composés. Je m'assure pourtant que ce que je vous ai mandé ne vous fera guère moins de plaisir que leur lecture. Non-seulement cela peut piquer encore davantage votre curiosité, mais vous piquer vous-même d'une noble émulation. »

Nous avons une traduction complète de l'*Histoire naturelle* de Pline, traduction médiocre en elle-même, mais précieuse par les recherches d'érudition et de physique dont elle est accompagnée, et qui sont en partie le fruit des veilles de plusieurs savants, encouragés, il y a environ trente ans, à cette tâche pénible par un de nos plus respectables magistrats [1], qui, chargé alors de présider à la littérature, semblait être placé dans le département que son goût aurait choisi et que la nature lui aurait indiqué, et qui, appelé aux grandes places par la renommée et par le choix du monarque, leur a

[1] M. de Malesherbes.

préféré ce loisir noble et studieux, cette liberté à la fois paisible et active, qui, pour les âmes douces et pures, sensibles à l'amitié, à la nature et aux arts, est la source de jouissance que rien ne peut corrompre, et d'un bonheur que rien ne peut troubler.

Cette traduction en douze volumes in-4° est plus faite pour les savans et les littérateurs que pour les gens du monde. Mais heureusement c'est à ceux-ci qu'on a songé lorsqu'on nous a donné un volume composé des morceaux les plus curieux de Pline *le naturaliste*, choisis avec goût, classés avec méthode, et traduits avec une pureté, une élégance et une noblesse qui prouvent une connaissance réfléchie des deux langues. Cet ouvrage, qui est un véritable service rendu aux amateurs, est de M. l'abbé Gueroult, professeur de rhétorique au collége d'Harcourt, et fait honneur à l'Université, qui compte l'auteur parmi ses membres les plus distingués. On y trouve cette foule de détails instructifs sur les mœurs domestiques des Romains, sur leurs arts, sur leur luxe, et cette multitude de particularités historiques qui donnent un si grand prix à ce vaste monument que Pline nous a transmis. Les bornes qui me sont prescrites ne me permettent pas d'en rien citer; je ne puis que renvoyer à l'abrégé dont je viens de parler les curieux d'antiquités, et je me contenterai de transcrire un ou deux morceaux, qui peuvent donner quelque idée des beautés de Pline, et en même temps de ses défauts; car ceux-ci se trouvent quelquefois à

côté des beautés mêmes, et le traducteur n'a pas dû les faire disparaître. Je choisis, par exemple, l'endroit du premier livre où Pline parle de la terre.

« La terre est le seul des éléments a qui nous » ayons donné, pour prix de ses bienfaits, un nom » qui offre l'idée respectable de la maternité. Elle » est le domaine de l'homme, comme le ciel est le » domaine de Dieu. Elle le reçoit à sa naissance, le » nourrit quand il est né, et, du moment où il a vu » le jour, elle ne cesse plus de lui servir de soutien et » d'appui; enfin, nous ouvrant son sein quand déjà » le reste de la nature nous a rejetés, mère alors » plus que jamais, elle couvre nos dépouilles mor- » telles, nous rend sacrés comme elle l'est elle- » même, et c'est surtout à ce titre qu'elle est pour » nous un objet saint et vénérable. Elle fait plus » encore, elle porte nos titres et nos monuments, » étend la durée de notre nom, et prolonge notre » mémoire au-delà des bornes étroites de la vie, » C'est la dernière divinité qu'invoque notre co- » lère : nous la prions de s'appesantir sur ceux qui » ne sont plus, comme si nous ne savions pas qu'elle » seule ne s'irrite jamais contre l'homme. Les eaux » s'élèvent pour retomber en pluies orageuses; elles » se durcissent en grêle, se gonflent en vagues, se » précipitent en torrents; l'air se condense en nuées, » se déchaîne en tempêtes; mais la terre est bien- » faisante, douce, indulgente, toujours empressée » à servir les mortels. Que de tributs nous lui ar- » rachons! que de présents elle nous offre d'elle-

» même! quelles couleurs, quelles saveurs! quels » sucs! quels touchers! quelles odeurs! Comme » elle est fidèle à payer l'intérêt du dépôt qu'on lui » confie! combien d'êtres elle nourrit pour nous! » S'il existe des animaux venimeux, l'air qui leur » donne la vie en est seul coupable. Elle est con- » trainte d'en recevoir le germe, et de les soute- » nir lorsqu'ils sont éclos; mais elle répand en tous » lieux les herbes salutaires : toujours elle est en » travail pour l'homme, et peut-être les poisons » mêmes sont-ils un don de sa pitié. »

Ce morceau est d'un ton absolument oratoire, et même poétique; il est brillant; mais toutes les idées en sont-elles bien justes? Est-il vrai que la terre (en lui attribuant tout le pouvoir que l'auteur lui donne figurément) ne fasse jamais de mal à l'homme? Et quand les volcans ouvrent leur sein pour y engloutir des villes entières? quand les tremblements de terre bouleversent un royaume? De plus, tout le bien qu'elle fait lui appartient-il exclusivement? Sans ces pluies dont parle Pline pour s'en plaindre fort injustement, sans le soleil dont il ne parle pas, que deviendrait cette terre si bienfaisante? Avouons-le : il fallait laisser aux poëtes exalter la divinité de la terre aux dépens de quelques autres; mais un philosophe devait plutôt nous faire voir cette harmonie des éléments, qui, ne pouvant rien pour nous l'un sans l'autre, se combinent pour nous être utiles, et dont la concorde éternelle produit l'éternelle fécondité. Je n'étendrai pas plus loin la critique sur ce mor-

ceau, qui a de l'intérêt et de l'éclat, mais qui n'est pas exempt, comme on le voit, de déclamation; car on appelle ainsi tout ce qui tend à agrandir les objets aux dépens de la vérité.

Cicéron nous a fait tant de plaisir, que nous devons en trouver aussi à voir quel hommage lui a rendu Pline, lorsqu'en parlant des honneurs que les lettres et les talents de l'esprit ont reçus des Romains, il lui adresse cette éloquente apostrophe : « Pourrais-je, sans crime, passer ton nom » sous silence, ô Cicéron? Que célébrerai-je en toi » comme le titre distinctif de ta gloire? Ah! sans » doute il suffira d'attester cet hommage flatteur » qu'un peuple entier, qu'un peuple tel que celui » de Rome rendit à tes sublimes talents, et de choi- » sir, dans toute la suite d'une si belle vie, les seu- » les actions qui signalèrent ton consulat. Tu parles, » et les tribus romaines renoncent à la loi agraire, » à cette loi qui leur assurait les premiers besoins » de la vie. Tu conseilles : elles pardonnent à Ros- » cius, auteur de la loi qui réglait les rangs au spec- » tacle, et consentent à une distinction injurieuse » pour elles. Tu persuades, et les enfants des pro- » scrits se condamnent eux-mêmes à ne plus pré- » tendre aux honneurs. Catilina fuit devant son gé- » nie : c'est toi qui proscris Marc-Antoine. Reçois » mon hommage, ô toi qui, le premier, fus nommé » *Père de la patrie*; toi qui, le premier, méritas le » triomphe sans quitter la toge, et le premier obtins » les lauriers de la victoire avec les seules armes » de la parole; toi le père de l'éloquence et des let-

» tres latines; toi enfin, pour me servir des expres-
» sions de César, autrefois ton ennemi, toi qui
» remportas le plus beau de tous les triomphes,
» puisqu'il est plus glorieux d'avoir étendu pour les
» Romains les limites du génie, que d'avoir reculé
» les bornes de leur empire. »

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE
DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

ANCIENS.

FIN DE LA TABLE.